



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

RAPPORT ANNUEL  
DU  
**COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS**  
CANADA  
1957-1958

LIBRARY  
MINISTRY OF THE SHERIFF  
JUN 29 1987  
BIBLIOTHÈQUE  
MINISTÈRE DU SHERIFF GÉNÉRAL

64123  
2



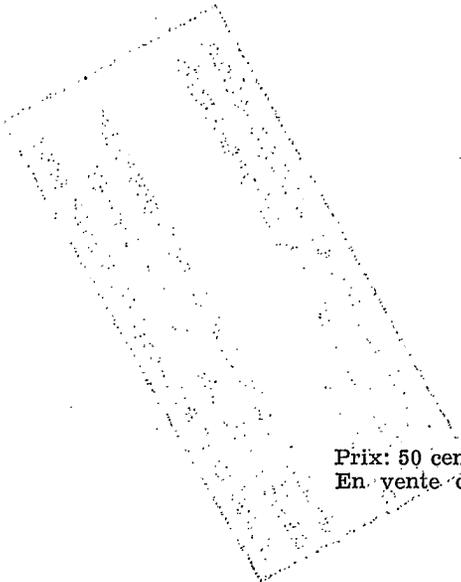
CANADA

RAPPORT ANNUEL  
DU  
COMMISSAIRE  
DES PÉNITENCIERS

Année financière terminée  
le 31 mars 1958

Copyright of this document does not belong to the Crown.  
Proper authorization must be obtained from the author for  
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent  
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent  
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.



Prix: 50 cents. N° de catalogue J 81-58F  
En vente chez l'Imprimeur de la Reine,  
Ottawa, Canada.

*A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H.,  
Gouverneur général du Canada.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Commissaire des pénitenciers à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,  
le très obéissant serviteur,

*Le ministre de la Justice,*

E. D. FULTON.

*A l'honorable E. D. Fulton, P.C., député et ministre de la Justice,*

MONSIEUR LE MINISTRE:

Conformément à l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers, j'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, le rapport de l'année financière terminée le 31 mars 1958, ainsi que des extraits tirés des rapports des directeurs et la statistique des pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

*Le Commissaire,*  
R. B. GIBSON.

OTTAWA, 2 septembre 1958.

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I—AVANT-PROPOS.....	7
II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL.....	8
Nominations.....	8
Départs du service.....	8
Méthode de libération graduelle.....	9
Nouveaux emplois.....	10
Promotions.....	11
Traitements.....	11
Campagne des obligations d'épargne du Canada (12 <sup>e</sup> série).....	12
Visite royale—Octroi d'une amnistie.....	12
Nouvelle institution dans la province de Québec.....	12
III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS.....	13
Généralités.....	13
Délinquants primaires.....	14
Récidive générale.....	14
Récidive pénitentiaire.....	14
Nationalité des détenus.....	15
Jeunes détenus dans les pénitenciers.....	15
Libérations en 1957-1958.....	16
Admissions.....	16
Casier judiciaire des détenus admis.....	16
Jeunes détenus écroués.....	16
Casier judiciaire des jeunes détenus écroués.....	17
Nature des délits (jeunes détenus écroués).....	18
IV—CLASSEMENT.....	18
V—PROGRAMME D'ÉDUCATION.....	18
VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS.....	20
VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS.....	20
Revue publiée par les détenus.....	20
VIII—ACTIVITÉS RELIGIEUSES.....	21
IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES.....	21
X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS.....	21
XI—FERMES PÉNITENTIAIRES.....	22
XII—ÉCONOMAT.....	31
Entretien préventif.....	31
Formation des détenus.....	32
Salubrité des cuisines et hygiène personnelle.....	32
Achat d'équipement de cuisine.....	32
Vente à l'économat des produits de la ferme du pénitencier.....	33
Charcuterie.....	33
Boulangerie.....	34
Préparation des produits de la ferme.....	35
Rations des détenus.....	35
Réfectoire des surveillants.....	35
Administration de la cuisine en général.....	36
XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICES DES ACHATS.....	36
XIV—CONSTRUCTION ET ENTRETIEN.....	38
XV—FORMATION PROFESSIONNELLE.....	41

	PAGE
XVI—DIVISION INDUSTRIELLE.....	46
Sécurité et prévention des accidents.....	50
XVII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES.....	52
XVIII—CONCLUSIONS.....	54
TABLEAUX CONCERNANT LES DÉTENUS—	
Tableau I—Roulement de la population pénitentiaire.....	56
Tableau II—Nationalité des détenus.....	57
Tableau III—État civil des détenus.....	57
Tableau IV—Durée des peines.....	58
Tableau V—Âge des détenus.....	58
Tableau VI—Religion des détenus.....	59
Tableau VII—Condamnations antérieures.....	60
Tableau VIII—Occupations des détenus.....	61
Tableau IX—État comparatif des recettes.....	62
Tableau X—État comparatif des dépenses.....	63
Tableau XI—État comparatif des dépenses (par pénitencier).....	63
Tableau XII—État comparatif des frais d'exploitation (services et marchandises).....	63
Tableau XIII—Frais d'exploitation (services et marchandises), année terminée le 31 mars 1958.....	64
Tableau XIV—État comparatif des immobilisations et des frais d'exploitation (services et marchandises).....	65
Tableau XV—Frais des services médicaux et des services connexes, 1957-1958.....	65
Tableau XVI—Œuvre des organismes d'assistance sociale durant l'année financière à l'étude.....	66
RAPPORTS ANNUELS DES DIRECTEURS—	
Pénitencier de Kingston.....	68
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	95
Pénitencier de Dorchester.....	104
Pénitencier du Manitoba.....	121
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	137
Pénitencier de la Saskatchewan.....	150
Pénitencier de Collin's Bay.....	163
Centre fédéral de formation.....	178
École pénitentiaire.....	197
Institution de Joyceville.....	199
DONNÉES STATISTIQUES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE SUR LE ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE AU COURS DE L'ANNÉE (Table des matières).....	206

**RAPPORT ANNUEL**  
**DU**  
**COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS**  
**L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1958**

**I—AVANT-PROPOS**

1. L'année financière 1957-1958 a été une année de progrès dans la réalisation de certains des objectifs qui ont été poursuivis avec constance au cours des dix dernières années. L'événement le plus important de l'année est probablement la mise en marche des plans élaborés pour l'érection du nouveau pénitencier de Joyceville. Dans notre dernier rapport annuel, nous avons exposé quelques-unes des considérations qui ont influé sur le choix de l'emplacement de cette nouvelle institution au sujet de laquelle on trouvera un peu plus loin des renseignements supplémentaires.

2. On a continué à étudier au cours de l'année les implications du rapport du Comité Fauteux en prévision d'une conférence fédérale-provinciale au niveau ministériel qui devait amener l'adoption de décisions destinées à faciliter l'application, dans tout le Canada, d'un système pénal et correctionnel plus efficace.

3. Deux importantes conférences ont été tenues au cours de l'année. La première a été la conférence des directeurs, qui a eu lieu au bureau central, à Ottawa, et la deuxième a été la conférence tenue à l'École pénitentiaire de Kingston et qui avait pour objet l'étude des méthodes d'éducation pour les pénitenciers. En ces deux circonstances, on a étudié des questions qui concernent directement la réhabilitation des détenus et on a élaboré des plans destinés à améliorer les services d'éducation et les autres services connexes en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Au cours de la première conférence on a créé un sous-comité de hauts fonctionnaires qui aura pour tâche de codifier les règlements et d'en reviser le texte. Ce texte révisé sera soumis à l'approbation des autorités compétentes. Ce travail est déjà avancé. Il était devenu nécessaire par suite des changements considérables qui ont été effectués depuis la dernière révision complète des règlements, qui a eu lieu en 1932-1933.

4. Malgré les nombreux problèmes de logement que suscite le nombre accru des condamnations au pénitencier dans plusieurs parties du Canada, nous avons pu continuer le travail de reconstruction et de rénovation des ateliers et des autres bâtiments dans tous les pénitenciers. Notre programme de construction de nouveaux bâtiments a été poursuivi. Les installations désuètes ont été remplacées et on a acheté du matériel neuf. Le nombre d'employés compétents a été considérablement augmenté et nous avons apporté une grande attention à la formation du personnel. A la fin d'une autre année financière, nous pouvons regarder avec satisfaction les progrès qui ont été accomplis et nous sommes prêts à envisager les problèmes d'administration, prévisibles ou imprévisibles, qui découlent de l'expansion continue du Service des pénitenciers du Canada, dont le but est de fournir à la société, dans une mesure toujours plus grande, la protection à laquelle elle a droit.

## II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL

## NOMINATIONS

5. En 1957-1958, 179 fonctionnaires ont été nommés. De ce nombre, 75 sont des anciens combattants qui ont été en service actif outre-mer. Deux de ces anciens combattants sont d'anciens gardiens qui sont revenus à leur poste après avoir obtenu leur licenciement de l'armée. On a engagé 114 nouveaux gardiens, alors que, l'année précédente, on en avait engagé 132.

6. Voici le tableau de ces nominations réparties par institutions:

	<u>Gardes</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Dorchester.....	11	6	17
Centre fédéral de formation.....	16	9	25
Saint-Vincent-de-Paul.....	18	11	29
Kingston.....	26	9	35
Collin's Bay.....	12	5	17
Manitoba.....	9	11	20
Saskatchewan.....	6	8	14
Colombie-Britannique.....	16	6	22
Total.....	114	65	179

7. Voici le tableau des nominations faites au cours des six dernières années financières:

1952-1953.....	244
1953-1954.....	232
1954-1955.....	215
1955-1956.....	346
1956-1957.....	195
1957-1958.....	179

## DÉPARTS DU SERVICE

8. Les fonctionnaires qui ont quitté le service au cours de l'année sont au nombre de 114:67 ont démissionné, 35 ont été mis à la retraite, 9 ont été congédiés et 3 sont morts. Voici le nombre de départs pour les trois dernières années financières:

1956-1957.....	144
1955-1956.....	186
1954-1955.....	160

9. Des 67 fonctionnaires qui ont démissionné, 40 étaient des gardes. Nous sommes heureux de constater que ce nombre est beaucoup moins élevé que celui des années précédentes. Le nombre de gardes qui avaient démissionné au cours des quatre dernières années était de 73 en 1956-1957, 107 en 1955-1956, 60 en 1954-1955 et 103 en 1953-1954.

10. C'est avec grand plaisir que nous constatons qu'il y a une diminution du nombre des démissions. Il me semble maintenant que les fonctionnaires des pénitenciers sont plus portés à accepter leur travail dans les prisons comme un travail permanent. Une période de formation convenable leur a ouvert de nouveaux horizons et ils comprennent mieux aujourd'hui ce que l'on attend d'eux. D'autre part, le relèvement des traitements, rétroactif au premier mai 1957 en vertu du C.P. 1957-7/1071 du 6 août 1957, a aussi contribué à diminuer le nombre des démissions.

11. Parmi ceux qui ont pris leur retraite au cours de l'année, il y a 8 fonctionnaires qui avaient plus de 25 ans de service. En voici la liste avec le nom de l'institution où ils étaient.

<i>Institution</i>	<i>Date de l'engagement</i>	<i>Grade lors de l'engagement</i>	<i>Date de la retraite</i>	<i>Grade lors de la retraite</i>
<i>Dorchester:</i>				
Carter, A. W.	16 juil. 1925	Garde 1	22 déc. 1957	Comptable 1
<i>Kingston:</i>				
Snider, A.	30 juil. 1931	Garde 1	6 août 1957	Instructeur
Hood, J. C.	1 fév. 1919	Garde 1	1 mars 1958	Gardien
<i>Saint-Vincent-de-Paul</i>				
Cholette, J. A. D.	18 nov. 1926	Garde 1	24 oct. 1957	Instructeur
<i>Manitoba:</i>				
Heaps, J. W.	2 mai 1924	Garde 1	27 oct. 1957	Instructeur
<i>Saskatchewan:</i>				
Parker, J.	23 oct. 1922	Garde 1	1 nov. 1957	Mécanicien
<i>Colombie-Britannique:</i>				
Grozier, G.	9 juin 1927	Garde 1	31 août 1957	Surveillant-chef
Mawhinney, C. H.	18 fév. 1932	Garde 1	4 déc. 1957	Garde 2

#### MÉTHODE DE LIBÉRATION GRADUELLE

12. Conformément à notre programme de réforme pénitentiaire et en collaboration avec le service des pardons, des expériences intéressantes ont été tentées pour la première fois au cours de la dernière année financière. Elles ont consisté à libérer, selon une méthode de libération graduelle, des détenus soigneusement choisis qui étaient emprisonnés depuis longtemps. Au lieu de laisser le détenu retourner brusquement à la vie normale, on lui donne l'occasion de s'habituer à la liberté pendant quelques semaines avant sa libération définitive. Ces détenus, qui ont purgé la plus grande partie de leur peine, ont la permission de sortir du pénitencier pour de courtes périodes de temps en compagnie des fonctionnaires du pénitencier ou d'autres personnes intéressées à leur bien-être, comme les membres des sociétés d'aide aux prisonniers ou les futurs employeurs. Parmi les détenus qui ont été libérés de cette façon, on en compte six qui étaient condamnés à perpétuité et trois qui purgeaient une sentence de détention préventive.

13. Cette méthode fait partie du programme de réhabilitation qui est appliqué dans les pénitenciers et elle a pour but d'aider les détenus à s'adapter peu à peu à la vie normale après plusieurs années d'emprisonnement et de les empêcher de retourner à leurs habitudes criminelles et de redevenir un fardeau pour la société.

14. Évidemment cette méthode ne réussira pas toujours, mais elle vaut la peine d'être essayée dans certains cas, quand les détenus ont été emprisonnés durant une longue période et qu'ils n'ont eu aucun contact avec le monde extérieur.

## NOUVEAUX EMPLOIS

15. Le Conseil du Trésor a autorisé 47 nouveaux emplois, dont 7 nouveaux postes de gardes pour l'institution de Joyceville. Les autres emplois sont 11 postes de direction et 29 postes d'administration. Voici le tableau de ces postes répartis par institutions:

<i>Pénitencier</i>	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
Kingston.....	2	2	—	4
St-Vincent-de-Paul.....	2	6	—	8
Dorchester.....	2	3	—	5
Manitoba.....	1	3	—	4
Colombie-Britannique.....	—	5	—	5
Saskatchewan.....	1	1	—	2
Collin's Bay.....	1	2	—	3
Centre fédéral de formation.....	2	2	—	4
Joyceville.....	—	5	7	12
<b>Total.....</b>	<b>11</b>	<b>29</b>	<b>7</b>	<b>47</b>

16. Depuis la proclamation de la Loi sur les pénitenciers le 1<sup>er</sup> septembre 1947, 803 nouveaux emplois ont été autorisés par le Conseil du Trésor. Ces emplois comprennent les nouveaux postes qui ont été créés pour permettre de réduire la semaine de travail de 48 à 40 heures ainsi que pour compléter le personnel du Centre fédéral de formation. Voici le tableau de ces emplois, répartis par catégories et pour chaque année.

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
1947-1948.....	4	38	22	64
1948-1949.....	8	21	2	31
1949-1950.....	1	6	17	34
1950-1951.....	4	38	83	125
1951-1952.....	11	26	75	112
1952-1953.....	1	12	20	33
1953-1954.....	7	18	5	30
1954-1955.....	3	22	5	30
1955-1956.....	2	60	166	228
1956-1957.....	11	45	13	69
1957-1958.....	11	29	7	47
<b>Total.....</b>	<b>63</b>	<b>325</b>	<b>415</b>	<b>803</b>

17. Voici comment se répartissent les nouveaux emplois entre les différentes institutions:

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Autres</i>
Kingston.....	7	44	53	104
St-Vincent-de-Paul.....	10	62	92	164
Dorchester.....	6	29	33	68
Manitoba.....	3	22	18	43
Colombie-Britannique.....	6	34	28	68
Saskatchewan.....	4	33	30	67
Collin's Bay.....	6	46	22	74
Centre fédéral de formation.....	16	49	124	189
Joyceville.....	2	6	15	23
École pénitentiaire.....	3	—	—	3
<b>Total.....</b>	<b>63</b>	<b>325</b>	<b>415</b>	<b>803</b>

PROMOTIONS

18. Au cours de l'année, 100 fonctionnaires des pénitenciers ont obtenu des promotions. Parmi ces fonctionnaires, nous trouvons le nom de H. J. Wickey, qui était préposé au classement au pénitencier du Manitoba et qui a été promu sous-directeur, classe 1, au même endroit. Avant la dernière Grande guerre, M. Wickey était instituteur au Manitoba. S'étant enrôlé, il a servi outre-mer et il a été licencié à la fin de la guerre avec le grade de lieutenant-colonel. Il était préposé au classement depuis le mois de février 1948 et sa nomination au poste de sous-directeur est entrée en vigueur le 13 mai 1957.

19. Parmi le personnel de surveillance, 13 gardes classe 1 (adjoints de pénitencier 3) ont été promus gardes classe 2 (adjoints de pénitencier 5) et 4 gardes classe 2 ont été promus surveillants-chefs (fonctionnaires de pénitencier 1).

TRAITEMENTS

20. Les fonctionnaires du gouvernement ont bénéficié d'une augmentation générale de traitement et de nouvelles échelles de salaires ont été approuvées pour le personnel des pénitenciers par le décret C.P. 1957-7/1071 du 16 août 1957.

21. Voici la nouvelle échelle de traitements pour chaque classe à partir du 1<sup>er</sup> mai 1957:

Classe	Échelle du traitement annuel			
Directeur 2.....	9060	9420	9780	
Directeur 1A.....	8480	8840	9200	
Directeur 1.....	7980	8340	8700	
Sous-directeur 2.....	6660	6960	7260	7560
Sous-directeur 1.....	6360	6600	6840	7080
Fonctionnaire de pénitencier 8.....	5190	5400	5610	5820
Fonctionnaire de pénitencier 7.....	5010	5190	5370	5550
Fonctionnaire de pénitencier 6.....	4830	5010	5190	5370
Fonctionnaire de pénitencier 5.....	4650	4830	5010	5190
Fonctionnaire de pénitencier 4.....	4500	4680	4860	5040
Fonctionnaire de pénitencier 3.....	4320	4500	4680	4860
Fonctionnaire de pénitencier 2.....	4170	4320	4470	4620
Fonctionnaire de pénitencier 1.....	4020	4170	4320	4470
Adjoint de pénitencier 7.....	4020	4170	4320	4470
Adjoint de pénitencier 6.....	3870	4020	4170	4320
Adjoint de pénitencier 5.....	3660	3810	3960	4110
Adjoint de pénitencier 4.....	3510	3660	3810	3960
Adjoint de pénitencier 3.....	3210	3360	3510	3660
Adjoint de pénitencier 2.....	3030	3150	3270	3390
Adjoint de pénitencier 1.....	2700	2820	2940	3060
Instructeur 10.....	5010	5190	5370	5550
Instructeur 9.....	4830	5010	5190	5370
Instructeur 8.....	4650	4830	5010	5190
Instructeur 7.....	4500	4680	4860	5040
Instructeur 6.....	4320	4500	4680	4860
Instructeur 5.....	4170	4320	4470	4620
Instructeur 4.....	4020	4170	4320	4470
Instructeur 3.....	3870	4020	4170	4320
Instructeur 2.....	3660	3810	3960	4110
Instructeur 1.....	3510	3660	3810	3960
Préposé à la réadaptation 8.....	5010	5190	5370	5550
Préposé à la réadaptation 7.....	4830	5010	5190	5370
Préposé à la réadaptation 6.....	4650	4830	5010	5190
Préposé à la réadaptation 5.....	4500	4680	4860	5040
Préposé à la réadaptation 4.....	4320	4500	4680	4860
Préposé à la réadaptation 3.....	4170	4320	4470	4620
Préposé à la réadaptation 2.....	4020	4170	4320	4470
Préposé à la réadaptation 1.....	3870	4020	4170	4320
Médecin 2.....	6660	6960	7260	7560
Médecin 1.....	6360	6600	6840	7080
Surintendant, École pénitentiaire.....	6000	6240	6480	6720
Aumônier (emploi continu).....	5040			
Dentiste (emploi discontinu).....	4140			
Médecin (emploi discontinu).....	4350			
Psychiatre (emploi discontinu).....	4350	*5520		

(\* Si le médecin possède le diplôme du Collège Royal des médecins et chirurgiens.)

CAMPAGNE DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (12<sup>e</sup> SÉRIE)

22. Encore une fois, la Campagne des obligations d'épargne du Canada a remporté un franc succès. Notre service a atteint 131 p. 100 de son objectif, soit la somme de \$247,450. Toutes les institutions ont dépassé leur objectif. Le Centre fédéral de formation (solliciteur, J. A. L. Talbot) a atteint 163 p. 100 de son objectif; le pénitencier de Collin's Bay (solliciteur, H. Malbut), 145 p. 100; Dorchester (solliciteur, C. L. Gillepsie), 139 p. 100; le pénitencier de la Colombie-Britannique (solliciteur, R. W. Thompson), 125 p. 100; le pénitencier du Manitoba (solliciteur, J. U. Bélanger), 112 p. 100; le pénitencier de la Saskatchewan (solliciteur, G. T. Crofton), 131 p. 100; Kingston (solliciteur, R. H. Duff), 122 p. 100; St-Vincent-de-Paul (solliciteur J. E. Blanchard), 110 p. 100.

23. Le mérite de cet excellent résultat revient aux solliciteurs qui ont apporté leur entière collaboration à cette campagne nationale. Parmi les souscripteurs, il y a 85 détenus, qui ont acheté des obligations au comptant pour la somme de \$18,250 à même leurs fonds personnels.

## VISITE ROYALE—OCTROI D'UNE AMNISTIE

24. Par le décret C.P. 1957-1277, en date du 20 septembre 1957, Son Excellence le Gouverneur-général a approuvé l'octroi d'une amnistie aux prisonniers à l'occasion de la visite au Canada de Sa Majesté la reine Elisabeth II, qui a présidé à l'ouverture de la session du Parlement le 14 octobre 1957. L'amnistie, qui a été publiée dans la Gazette du Canada le 23 septembre 1957, s'appliquait à toute personne qui, ayant été reconnue coupable d'un délit en vertu d'une loi du Parlement du Canada le ou avant le 14 octobre, se trouvait emprisonnée ce jour-là par suite de cette condamnation. L'amnistie s'appliquait aux peines de six mois et plus et elle consistait en une remise de peine de 30 jours pour chaque année d'emprisonnement et un nombre proportionnel pour les personnes condamnées à une peine de moins d'une année.

25. Par suite de l'octroi de l'amnistie en octobre 1957, le nombre de prisonniers libérés pour expiration de peine a été de 469 au cours de ce mois, alors qu'il avait été de 118 en septembre 1957 et de 141 en novembre 1957. Le nombre total de détenus libérés au cours de l'année 1957-1958 s'élève à 1,972, alors qu'il avait été de 1,664 pour l'année 1956-1957.

26. On a fait remarquer que c'était la première fois qu'un souverain régnant présidait à l'ouverture de la session du Parlement du Canada et qu'il convenait de marquer cet événement par l'exercice de la clémence royale. Une amnistie de ce genre avait été accordée lors du couronnement de Sa Majesté en 1953 et à l'occasion de la visite au Canada de feu le roi George VI et de la reine-mère en 1939.

## NOUVELLE INSTITUTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

27. Depuis la fin de la deuxième Grande guerre, la population du pénitencier St-Vincent-de-Paul a augmenté d'année en année. Le nombre des prisonniers admis en 1957-1958 a été particulièrement élevé. L'institution a reçu 1,033 détenus qui venaient des prisons, alors qu'elle en avait reçu 714 en 1956-1957 et 744 en 1955-1956. Au cours d'une période de cinq mois, de novembre 1957 à mars 1958, 602 détenus ont été admis. La population totale du pénitencier était de 1,371 détenus le 31 mars 1958.

28. Il y a un problème réel de surpeuplement depuis plusieurs années et la seule façon de le résoudre, c'est d'ériger d'autres bâtiments. On a approuvé l'établissement d'une nouvelle institution sur l'emplacement de la réserve du pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Elle offrira des garanties moyennes de sécurité comme l'institution que l'on est à construire à Joyceville en Ontario. Le montant de \$800,000 a été inclus à cette fin dans le budget supplémentaire pour l'année financière 1958-1959 et l'on s'attend à ce que la construction commence cet automne. Cette nouvelle institution recevra environ 500 détenus et elle permettra la démolition des vieilles cellules du pénitencier de St-Vincent-de-Paul qui ont été condamnées par la Commission royale.

### III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS

#### GÉNÉRALITÉS

29. Le nombre total des détenus inscrits dans les registres des pénitenciers le 31 mars 1958 était de 5,770 (dont 85 femmes), soit 337 de plus que l'an dernier. Les augmentations les plus fortes, au cours des dix dernières années, ont été de 387 en 1955 (sur un total de 5,507), 248 en 1953 (sur un total de 4,934), et 374 en 1949 (sur un total de 4,225).

30. Le total atteint cette année constitue un record, ce qui, naturellement est en rapport avec l'augmentation de la population du Canada. En 1950, on comptait un détenu pour 2,904 habitants. La population du Canada était alors de 13,766,000 habitants. En 1958, la population du pays a atteint 17,000,000, ce qui signifie que nous comptons maintenant un détenu pour 2,946 habitants.

31. Voici, réparti par pénitencier, le nombre total des détenus, y compris les femmes, à la fin des trois dernières années financières:

	<u>1955-1956</u>	<u>1956-1957</u>	<u>1957-1958</u>
Terre-Neuve.....	42	51	33
Dorchester.....	612	571	678
Centre fédéral de formation.....	321	340	369
St-Vincent-de-Paul.....	1,281	1,223	1,371
Kingston.....	1,022	1,066	1,095
Collin's Bay.....	447	472	441
Manitoba.....	442	392	416
Saskatchewan.....	649	600	647
Colombie-Britannique.....	692	718	720
Total.....	<u>5,508</u>	<u>5,433</u>	<u>5,770</u>

32. Voici, réparti par pénitencier, le nombre des détenus, y compris les femmes, venus directement des prisons au cours des trois dernières années:

	<u>1955-1956</u>	<u>1956-1957</u>	<u>1957-1958</u>
Terre-Neuve.....	17	22	7
Dorchester.....	268	247	322
St-Vincent-de-Paul.....	744	714	1,013
Kingston.....	577	616	673
Manitoba.....	151	120	177
Saskatchewan.....	290	236	314
Colombie-Britannique.....	337	320	428
Total.....	<u>2,384</u>	<u>2,275</u>	<u>2,934(a)</u>

a) Augmentations de 659 comparativement à 1956-1957

33. Le tableau suivant indique la population totale des détenus portés depuis vingt-cinq ans sur les registres des pénitenciers:

1934.....	4,220	1946.....	3,362
1935.....	3,552	1947.....	3,752
1936.....	3,098	1948.....	3,851
1937.....	3,264	1949.....	4,225
1938.....	3,580	1950.....	4,740
1939.....	3,803	1951.....	4,817
1940.....	3,772	1952.....	4,686
1941.....	3,688	1953.....	4,934
1942.....	3,232	1954.....	5,120
1943.....	2,968	1955.....	5,507
1944.....	3,078	1956.....	5,508
1945.....	3,129	1957.....	5,433
		1958.....	5,770

#### DÉLINQUANTS PRIMAIRES

34. Sur le nombre total des détenus au 31 mars 1958, 1,133, soit 19.63 p. 100, en étaient à leur première condamnation. Les pourcentages, pour les années précédentes, étaient 19.78 p. 100 en 1956-1957, 20.58 p. 100 en 1955-1956, 22.4 p. 100 en 1954-1955 et 27.9 p. 100 en 1953-1954.

#### RÉCIDIVE GÉNÉRALE

35. Le pourcentage de la récidive générale, compte tenu de toutes les condamnations antérieures, s'établit à 80.36 p. 100 (soit 4,637 détenus), comparativement à 80.22 p. 100 en 1956-1957, 79.41 p. 100 en 1955-1956 et 77.6 p. 100 en 1954-1955.

#### RÉCIDIVE PÉNITENTIAIRE

36. Sur les 5,770 détenus portés sur les registres d'écrou de tous les pénitenciers, 2,618 détenus, dont 33 femmes, étaient des récidivistes pénitentiaires, ce qui représente 45.37 p. 100 du total, comparativement à 44.87 p. 100 en 1956-1957 (augmentation de .50 p. 100) et 43.95 p. 100 en 1955-1956 (augmentation de 1.42 p. 100).

37. Le tableau suivant donne, pour chaque institution, la statistique des récidivistes pénitentiaires incarcérés au 31 mars 1958:

<i>Pénitencier</i>	<i>Population totale en mars</i>	<i>Sans incarcération antérieure au pénitencier</i>	<i>Total des récidivistes pénitentiaires</i>
Dorchester.....	678	351	327
St-Vincent-de-Paul.....	1,371	652	719
Centre fédéral de formation....	369	367	2
Kingston.....	1,095(a)	439(b)	656(c)
Collin's Bay.....	441	366	75
Manitoba.....	416	218	198
Saskatchewan.....	647	355	292
Colombie-Britannique.....	720	376	344
Terre-Neuve.....	33	28	5
Total.....	5,770	3,152	2,618

a) Ce nombre comprend 85 femmes.

b) Ce nombre comprend 52 femmes.

c) Ce nombre comprend 33 femmes.

38. Le tableau suivant indique, pour chaque institution, les condamnations antérieures au pénitencier.

	Deuxième condamna- tion	Troisième condamna- tion	Quatrième condamna- tion ou plus	Cinquième condamna- tion	Total
Dorchester.....	161	76	41	49	327
Centre fédéral de formation....	2	—	—	—	2
St-Vincent-de-Paul.....	376	196	80	67	719
Kingston.....	289 (d)	172 (e)	100 (f)	95 (g)	656 (h)
Collin's Bay.....	56	15	2	2	75
Manitoba.....	101	50	23	24	198
Saskatchewan.....	160	73	36	23	292
Colombie-Britannique.....	174	85	44	41	344
Terre-Neuve.....	5	—	—	—	5
Total.....	1,324	667	326	301	2,618

d) dont 22 femmes.  
h) dont 33 femmes.

e) dont 7 femmes.

f) dont 3 femmes.

g) dont 1 femme.

39. Le pourcentage élevé de la récidive pénitentiaire est attribuable à l'admission de 1,232 récidivistes (1,215 hommes et 17 femmes) au cours de l'année. Le nombre des récidivistes écroués au cours des trois dernières années s'établit à 1,018 (dont 20 femmes) en 1956-1957, 955 (dont 12 femmes) en 1955-1956 et 971 (dont 10 femmes) en 1954-1955.

#### NATIONALITÉ DES DÉTENUS

40. Sur le nombre total des 5,770 détenus, 5,412 sont nés au Canada et 115 dans des pays britanniques. Les 243 autres viennent de pays étrangers. Les groupes les plus considérables sont les suivants: 84 Ukrainiens, 25 Polonais, 22 Hollandais, 12 Allemands et 12 Autrichiens.

41. Le tableau suivant donne le nombre de détenus nés ailleurs qu'au Canada et écroués au cours des trois dernières années, comparativement aux admissions au cours de l'année 1938-1939.

	Îles britanniques et autres pays britanniques	Pays étrangers
1938-1939.....	301	474
1955-1956.....	236	233
1956-1957.....	99	211
1957-1958.....	115	243

42. Il convient de noter la diminution importante enregistrée dans le nombre de détenus nés dans des pays britanniques ou dans des pays étrangers, comparativement à l'année 1938-1939, en dépit de l'immigration au Canada d'un million et demi de personnes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1946.

#### JEUNES DÉTENUS DANS LES PÉNITENCIERS

43. Le 31 mars 1958, il y avait 815 détenus au-dessous de 21 ans, soit 14.1 p. 100 de la population totale, comparativement à 12.94 p. 100 en 1956-1957 et à 12.14 p. 100 en 1955-1956. Sur le total de 815 jeunes détenus, 233 étaient écroués au Centre fédéral de formation, 181 à St-Vincent-de-Paul, 143 à Dorchester, 90 au pénitencier de la Saskatchewan et 58 à Collins Bay. Ainsi qu'on l'indique plus loin dans le présent rapport, 696 de ces jeunes détenus ont été admis au cours de l'année 1957-1958.

## LIBÉRATIONS EN 1957-1958

44. Au cours de l'année, 2,638 détenus (2,594 hommes et 44 femmes) ont été libérés comparativement à 2,384 l'année précédente. Les libérations se répartissent comme suit: 1,974 à l'expiration de la sentence (1,663 en 1956-1957), 617 par libération conditionnelle, 13 par ordre des tribunaux, et 10 pour d'autres motifs. On a aussi enregistré 24 décès. L'augmentation du nombre des libérations à l'expiration de la sentence est attribuable à l'amnistie accordée au mois d'octobre 1957 par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, à l'occasion de la visite au Canada de Sa Majesté la Reine.

## ADMISSIONS

45. Au cours de l'année, 2,975 détenus (2,929 hommes et 46 femmes) ont été admis dans les pénitenciers, comparativement à 2,309 en 1956-1957 (2,266 hommes et 43 femmes). Le nombre des détenus figurant dans les registres le 1<sup>er</sup> juin 1958 était de 5,882, soit 112 de plus que le 31 mars 1958.

## CASIER JUDICIAIRE DES DÉTENUS ADMIS

46. Sur les 2,929 hommes écroués, 627, soit 21.4 p. 100, étaient des délinquants primaires. Il y en avait 452, soit 19.94 p. 100, en 1956-1957.

47. Le tableau suivant indique le casier judiciaire des détenus admis au cours de l'année 1957-1958.

*Hommes*

Aucun casier antérieur.....		627
Prison seulement.....	670	1,087
École de réforme seulement.....	155	
Prison et école de réforme.....	262	1,215
Pénitencier seulement.....	114	
Prison et pénitencier.....	561	
École de réforme et pénitencier.....	88	452
Prison, école de réforme et pénitencier.....	452	
		<hr/> 2,929

*Femmes*

Aucun casier antérieur.....		8
Prison seulement.....	4	21
École de réforme seulement.....	5	
Prison et école de réforme.....	12	17
Pénitencier seulement.....	Néant	
Prison et pénitencier.....	Néant	
École de réforme et pénitencier.....	2	15
Prison, école de réforme et pénitencier.....	15	
		<hr/> 46

48. Au cours de l'année, on a admis, 1,232 récidivistes pénitentiaires (1,215 hommes et 17 femmes), comparativement à 1,018 en 1956-1957 (998 hommes et 20 femmes). Les récidivistes pénitentiaires représentent 41.41 p. 100 du total des admissions au cours de l'année. Ils représentaient 44 p. 100 du total en 1956-1957.

## JEUNES DÉTENUS DU SEXE MASCULIN ÉCROUÉS

49. Au cours de l'année financière 1957-1958, 696 détenus de moins de 21 ans ont été écroués, soit 23.76 p. 100 du total des admissions, comparativement à 22.15 p. 100 en 1956-1957. Sur les 696 détenus écroués, 313, soit 44.97 p.

100, étaient des délinquants primaires. En 1956-1957, le pourcentage des délinquants primaires s'établissait à 44.42 p. 100. Le tableau suivant indique le nombre des jeunes détenus écroués depuis 1937-1938 jusqu'à 1957-1958 inclusivement.

Année terminée	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Total
31 mars 1938.....	1	17	27	61	64	69	239
31 mars 1939.....	3	20	38	67	97	83	308
31 mars 1940.....	1	12	30	77	72	73	265
31 mars 1941.....	2	20	33	56	79	71	261
31 mars 1942.....	1	6	33	41	68	52	201
31 mars 1943.....	10	15	49	42	71	66	253
31 mars 1944.....	4	20	56	87	93	94	354
31 mars 1945.....	2	12	40	68	84	75	281
31 mars 1946.....	4	15	51	69	93	101	333
31 mars 1947.....	4	19	44	70	113	89	339
31 mars 1948.....	2	15	42	75	100	67	301
31 mars 1949.....	4	18	49	64	83	91	309
31 mars 1950.....	6	20	50	85	92	109	371
31 mars 1951.....	5	21	49	76	67	94	312
31 mars 1952.....	9	23	43	71	96	82	324
31 mars 1953.....	18	48	71	90	111	116	454
31 mars 1954.....	24	46	78	114	89	123	474
31 mars 1955.....	14	45	75	116	115	115	480
31 mars 1956.....	26	51	78	104	121	113	493
31 mars 1957.....	25	66	86	101	111	113	502
31 mars 1958.....	37	67	98	138	197	159	696

50. On remarquera que, pendant la dernière année financière, on a incarcéré 194 jeunes détenus de plus que l'année précédente. C'est la plus forte augmentation jamais enregistrée. La plus forte augmentation, au cours des vingt dernières années, avait été enregistrée en 1952-1953, alors qu'on avait écroué 130 jeunes détenus de plus qu'en 1951-1952.

51. Voici la liste des institutions dans lesquelles ces 696 jeunes détenus ont été écroués. Pour fins de comparaison, le tableau suivant donne aussi le nombre des admissions au cours des trois dernières années financières:

	1957-1958	1956-1957	1955-1956
Terre-Neuve.....	0	1	6
Dorchester.....	115	76	82
St-Vincent-de-Paul.....	359	265	240
Kingston.....	75	47	45
Manitoba.....	26	25	22
Saskatchewan.....	75	64	59
Colombie-Britannique.....	46	24	39
	696	502	493

CASIER JUDICIAIRE DES JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS

52. Ainsi que ce rapport l'a déjà signalé, 313 des 696 jeunes détenus écroués étaient des délinquants primaires. Le tableau suivant donne le casier

judiciaire des 383 autres jeunes détenus. Il indique aussi les chiffres correspondants pour l'année 1956-1957:

	1957-1958		1956-1957
Prison seulement.....	189	}	133
École de réforme.....	46		40
Prison et école de réforme.....	42		24
	277		197
Pénitencier seulement.....	49	}	26
Prison et pénitencier.....	49		32
École de réforme et pénitencier.....	6		10
Prison, école de réforme et pénitencier.....	2		5
	106		73
	383		270

#### NATURE DES DÉLITS (JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS)

53.	1957-1958	1956-1957
Contre l'ordre public.....	3	2
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	17	18
Attentats à la pudeur, aux mœurs et conduite déréglée.....	24	30
Maisons de débauche, jeu et pari.....	1	néant
Contre la personne et la réputation.....	17	18
Contre les droits de propriété.....	614	419
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	1	2
Délits prémédités contre certaines propriétés..	7	3
Contre une loi fédérale.....	12	8
Tentatives d'infraction, conspiration, complicité.	néant	2
	696	502

#### IV—CLASSEMENT

54. Le rapport de l'an dernier a exposé en détail les principes fondamentaux d'après lesquels le cas de chaque détenu doit être étudié. Il n'y a pas lieu de revenir sur ce sujet. On a pris les dispositions nécessaires pour augmenter le nombre des travailleurs sociaux possédant une formation professionnelle spécialisée en cette matière et on s'est appliqué surtout à organiser des services de psychologie là où les besoins se font sentir et à ramener le nombre des cas d'assistance individuelle à des proportions normales. Au cours de l'année, les rapports de classement et les rapports des psychologues ont encore augmenté en nombre.

Rapports relatifs à l'incarcération.....	1,519
Dossier psycho-social du détenu.....	1,396
Rapports de reclassement et rapports complémentaires sur certains cas	943
Rapports des psychologues et rapports spéciaux.....	2,024
Rapports relatifs à la libération et antérieurs à la mise en liberté.....	2,523
TOTAL.....	8,405

#### V—PROGRAMME D'ÉDUCATION

55. Notre rapport de l'an dernier faisait mention du problème que présentent les détenus qu'une préparation professionnelle pourrait aider à embrasser

un nouveau genre de vie mais qui ne possèdent pas, au moment où ils commencent à purger leur peine, un niveau d'instruction suffisant pour bénéficier pleinement d'une telle formation. Au mois de décembre 1957, les directeurs des cours de formation professionnelle et les instituteurs venus de toutes nos institutions se sont rencontrés à l'école pénitentiaire afin d'étudier les moyens de résoudre ce problème ainsi que certains autres problèmes connexes. On s'est fortement intéressé aux progrès déjà réalisés au Centre fédéral de formation et au pénitencier de la Saskatchewan. Dans cette dernière institution, on a choisi un groupe de détenus pour étudier à pleines journées en vue de relever leur niveau d'instruction de la sixième ou de la septième à la huitième année dans une période de quatre mois environ. Grâce à une application soutenue, l'expérience a été couronnée de succès pour un nombre important de candidats et on a organisé, au cours du printemps de 1958, un nouveau cours qui a donné des résultats tout aussi satisfaisants. Au Centre fédéral de formation, on a fait une étude très fouillée de l'instruction de base que les candidats doivent posséder pour apprendre les divers métiers qu'on enseigne au sein de cette institution. On a ensuite établi un programme d'études dont les matières sont réparties en un certain nombre d'unités. Après un examen préliminaire où l'on établit le niveau d'instruction déjà atteint, chaque étudiant peut progresser selon son rythme particulier et acquérir le niveau requis dans chacune des nombreuses matières obligatoires, ce qui le mettra en mesure de suivre au cours de formation professionnelle. Les éducateurs présents à cette rencontre ont été très heureux d'apprendre qu'on avait institué des classes du soir au pénitencier de Kingston à titre d'expérience.

Chacun est retourné dans son institution bien déterminé à rechercher, avec le concours de ses collègues, les moyens d'intensifier le programme de culture générale et à l'orienter davantage vers les cours de formation professionnelle. On signale déjà des résultats appréciables dans toutes les institutions et on prend actuellement les dispositions voulues en vue de fournir, partout où il le faut, le personnel nécessaire pour mettre en œuvre ce programme modernisé.

56. Au pénitencier de Dorchester, les travaux ont avancé considérablement au cours de l'année en vue de l'érection d'un édifice qui contiendra une école et une salle de réunion et dont le plan est semblable à celui des édifices déjà construits au Centre fédéral de formation ainsi qu'au pénitencier de Kingston et à celui de la Saskatchewan. Une fois terminé, cet édifice permettra de loger l'école et la bibliothèque dans des locaux bien plus accessibles que les locaux actuels et, de plus, il permettra de ne plus utiliser les chapelles pour des fins profanes.

57. Au pénitencier de la Colombie-Britannique, on a continué à donner avec succès les cours de Dale Carnegie sur l'art de persuader et de se faire des amis. Un programme semblable a été organisé au pénitencier du Manitoba au mois de janvier 1958. Nous voulons exprimer notre reconnaissance envers les chargés de cours, qui ont donné très généreusement leur temps et leurs services pour aider à la réhabilitation des détenus.

58. Les cours par correspondance occupent toujours une place importante dans le programme d'enseignement de toutes les institutions. En plus des cours que donnent les différents ministères provinciaux de l'Instruction publique et en plus de ceux que les détenus achètent personnellement de certains organismes comme les écoles internationales de cours par correspondance, les cours donnés par le ministère des Affaires des anciens combattants représentent encore la

majeure partie des études par correspondance suivies par les détenus. Voici quel a été le nombre des détenus inscrits l'an dernier aux cours du ministère des Anciens combattants ainsi que le nombre de ceux qui ont terminé ces cours:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	175	626	801
Cours terminés.....	59	160	219

59. Pour la période de dix ans durant laquelle ces cours ont été mis à la disposition des détenus, les totaux sont les suivants:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	3,962	7,778	11,740
Cours terminés.....	1,635	2,877	4,512

## VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS

60. Les principes sur lesquels se fonde notre programme de divertissements sont exposés dans les rapports annuels des années financières 1949-1950 et 1953-1954. On trouvera le détail des initiatives récentes dans les rapports ci-annexés des directeurs des diverses institutions. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'aménagement de locaux améliorés, particulièrement l'aménagement d'édifices qui peuvent servir de salles de spectacle ou de gymnases, nous a beaucoup aidés à établir de bons programmes de divertissements.

## VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS

61. Cette rubrique n'appelle aucun commentaire particulier. On peut trouver des exposés au sujet de l'activité artisanale dans les rapports annuels des années passées. Par la pratique de l'artisanat dans leur cellule, plusieurs détenus manifestent des talents artistiques étonnants et il n'est pas rare que, grâce au produit de la vente d'objets de fabrication artisanale, certains d'entre eux ajoutent au montant qu'on leur remet au moment de leur libération

### REVUES PUBLIÉES PAR LES DÉTENUS

62. Dans des rapports antérieurs, nous avons exposé les principes qui régissent la publication de périodiques dirigés par les détenus. En principe, ces publications visent à fournir un moyen d'expression artistique et littéraire par lequel certains détenus font valoir leurs talents dans l'intérêt du groupe tout entier. On a autorisé la vente d'abonnements à l'extérieur à des parents ou à d'autres personnes intéressées pour aider à payer une partie de la publication et pour donner au public une connaissance et une compréhension de ce qu'est vraiment la vie pénitentiaire et de ce qu'elle représente pour ceux qui sont confinés dans ces institutions. Au cours de l'année financière à l'étude, il semble que les comités de rédaction composés de détenus ont usé suffisamment de discrétion pour qu'il n'ait pas été nécessaire d'imposer une censure rigide sur les articles à publier. Après une certaine période d'inactivité, le *TÉLESCOPE* de Kingston a recommencé à paraître au mois de janvier 1958.

## VIII—ACTIVITÉS RELIGIEUSES

63. Il y a eu des retraites annuelles dans toutes les institutions. Nos aumôniers sont d'avis que c'est là un facteur important du programme religieux et que souvent ces retraites font renaître la ferveur religieuse chez les détenus qui y participent. Au cours de l'année, on a propagé la pratique de l'assistance librement consentie aux offices religieux et, en général, les résultats sont satisfaisants.

64. On a acheté des orgues nouvelles pour remplacer les vieilles orgues dans la chapelle catholique de Collin's Bay et dans la chapelle protestante du pénitencier de la Colombie-Britannique.

65. Le mouvement des Alcooliques Anonymes a conservé sa vigueur dans toutes les institutions. Nous avons été très heureux de constater tout l'intérêt que les membres du mouvement des A.A. qui sont en dehors des institutions portent à l'activité des sections organisées dans les pénitenciers. Nous connaissons beaucoup de cas particuliers où la réhabilitation d'anciens détenus est attribuable en grande partie, sinon totalement, au soutien moral qu'on leur a accordé au moment de leur libération et pendant la période des premiers mois de leur réintégration dans la société, qui est une période difficile.

## IX—FORMATION DU PERSONNEL

66. Notre programme fédéral de formation s'est poursuivi avec le même entrain qu'au cours des années passées à l'école pénitentiaire. Il a déjà été signalé qu'on a tenu un congrès pédagogique à l'école pénitentiaire au mois de décembre 1957. Le rapport du directeur, qui est ci-annexé, donne des précisions au sujet des cours qui ont été donnés au cours de l'année. On remarquera en particulier que le programme comprenait un autre cours en administration pénitentiaire de la série commencée au cours de l'année financière 1955-1956. Nous avons eu le plaisir d'accepter cette année, comme étudiants de nos cours réguliers à l'école pénitentiaire, quatre fonctionnaires du service provincial des prisons du Manitoba et quatre militaires de la Prévôté du ministère de la Défense nationale (Armée).

## X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

67. Nous avons pu encore une fois nous servir des locaux de l'école pénitentiaire pour la tenue, au mois de février 1958, d'une conférence sur l'assistance aux délinquants et aux détenus libérés. Contrairement aux quatre conférences antérieures celle de cette année était plutôt une rencontre d'envergure régionale organisée dans le cadre d'une série de rencontres semblables tenues à divers endroits au Canada. Cette série de rencontres a été organisée par le directeur du Service des pardons.

68. Au cours de l'année financière 1957-1958, une somme de \$60,000 a été déboursée sous forme de subventions à des sociétés reconnues d'assistance aux prisonniers, qui ont reçu des montants proportionnés au nombre d'ex-détenus des pénitenciers fédéraux qu'elles avaient assistés. Nous désirons reconnaître de nouveau l'appui constant que ces sociétés apportent en rapport avec la réhabilitation et la surveillance des anciens détenus et, en particulier, de ceux qui sont libérés conditionnellement en vertu de la Loi sur les libérations conditionnelles.

## XI—FERMES PÉNITENTIAIRES

69. La récolte totale de légumes a été sensiblement plus élevée au cours de 1957-1958 qu'au cours de 1956-1957. La récolte de pommes de terre a subi une baisse de 300,000 livres par rapport à celle de 1956-1957, alors qu'il y avait eu un surplus considérable de pommes de terre sur une des fermes.

70. Les produits du bétail ont subi une légère baisse par rapport au total de la production de 1956-1957. Il y a eu une diminution dans la quantité de porc produit sur les fermes. Cela provient du fait que les portées ont été moins fortes et qu'une épidémie d'érysipèle a exercé des ravages dans les porcheries au cours de 1956-1957. On a été obligé de suspendre l'abattage du bœuf pendant les mois de juin, juillet et août à cause d'une insuffisance en fait de moyens de réfrigération. Une baisse dans la production du lait et des œufs s'explique par le fait qu'on a réduit la production de ces produits sur une des fermes pour s'en tenir strictement aux besoins de l'économat.

71. La production agricole pour l'année, calculée d'après les prix établis pour les pénitenciers, a atteint une valeur de \$336,112.58, soit une diminution de \$8,500.00 comparativement à l'année précédente. Cela est attribuable à une baisse dans la mise en conserve. La valeur de la production agricole sur les fermes, exception faite du fourrage, des graines de semence et du fumier, s'établirait à \$588,197.05, si elle était calculée d'après les prix de gros en vigueur dans les diverses régions. Le ministère a économisé un montant net de \$259,166.96, compte tenu de tous les frais d'exploitation et de l'achat de nouveau matériel.

*Kingston*

72. Cette année la température a permis de faire les semailles de bonne heure. La qualité des céréales a été bonne et la récolte a surpassé celle de l'année précédente de 1,100 boisseaux, bien que le nombre d'acres ensemencées ait été moins élevé.

73. La production du porc qui était supérieure à la moyenne au cours de 1956-1957 a diminué sensiblement cette année en raison du fait qu'un plus petit nombre de truies ont mis bas et que la moyenne de gorets par portée s'est établie à 10.9 comparativement à 11.3 l'année précédente. De plus, trente-six truies et un verrat ont été envoyés à Saint-Vincent-de-Paul pour l'élevage.

74. La production laitière s'est maintenue au même niveau. On a vendu cinq génisses et cinq taurillons. On a expédié un taureau à la ferme de Saint-Vincent-de-Paul. On a présenté un certain nombre de pièces de bétail à la foire d'automne de Kingston et à la foire d'hiver d'Ottawa. La vache Sceptic Lanna de la ferme pénitentiaire a remporté, à Kingston, le premier prix de la classe senior et le grand prix et, à Ottawa, le premier prix décerné aux vaches laitières de quatre ans, le prix spécial ainsi que le prix décerné à la vache ayant le pis le mieux conformé. Les pièces de bétail de la ferme pénitentiaire de Kingston ont aussi remporté d'autres prix convoités.

75. On a réduit la mise en conserve aux cours de 1957-1958, parce qu'on avait en mains un surplus de conserves qui n'avaient pas été utilisées au cours de 1956-1957.

*Saint-Vincent-de-Paul*

76. La température a été bonne pour les récoltes depuis le début du printemps jusqu'à l'automne.

77. La récolte des céréales a dépassé de 2,380 boisseaux le record de 7,495 boisseaux de l'année précédente. La récolte de pommes de terre et de tomates a été la plus forte qu'on ait jamais enregistrée. Les autres récoltes de légumes ont toutes dépassé la moyenne par une bonne marge, à l'exception de la récolte des haricots.

78. Une épidémie d'érysipèle qui s'est déclarée au mois de février 1957 a nui gravement à la production du porc pendant les neuf premiers mois de l'année. La production est redevenue normale pendant les trois derniers mois de l'année.

Cent trente truies ont mis bas au cours de l'année.

79. La production laitière a augmenté de 6,315 gallons par rapport à celle de l'année précédente. La production d'œufs, qui était de 16,228 douzaines au cours de 1956-1957, a atteint 18,925 douzaines au cours de 1957-1958. La moyenne de la ponte annuelle par volaille s'est élevée à 224 œufs.

80. En raison d'un contingentement réduit dans la mise en conserve, la production de la conserverie a accusé une diminution de 600 caisses de conserves par rapport à la production de 1956-1957.

81. L'installation d'un mélangeur de provende au mois d'octobre, a permis de préparer les rations de céréales sur la ferme. Au cours de la période en question, on a fait le mélange de 2,500 tonnes de provende et on a réalisé ainsi une économie de 82c. par 100 livres sur le prix de gros.

#### *Dorchester*

82. Le manque d'humidité et le froid ont retardé la première croissance des moissons.

83. La récolte de céréales a dépassé de 2,000 boisseaux celle de l'année précédente. La récolte globale de foin a été bonne, mais la qualité en a été amoindrie par suite des dommages causés aux graminées par la température de l'hiver.

84. La production du porc s'est maintenue au même niveau. Bien que la production du lait et des œufs ait été beaucoup plus faible que celle de l'année précédente, elle a été assez forte pour répondre aux besoins de l'économat. Les ventes de crème ont rapporté \$1,558 et la vente des œufs, \$729.00. La production laitière par vache s'est élevée en moyenne à 13,900 livres et la moyenne de la ponte annuelle par volaille, à 204 œufs.

#### *Manitoba*

85. La température humide du printemps a retardé les semailles dans la plus grande partie de la ferme. Quarante acres dans la partie du sud-est et cinquante acres le long du fossé d'écoulement ont été laissées en jachère en raison de la crue prolongée des eaux au printemps. La température élevée qui a régné au mois d'août a entraîné le mûrissage prématuré des céréales. La période de température humide qui a suivi a retardé les moissons. C'est pour ces raisons qu'on a récolté 3,800 boisseaux de céréales de moins qu'au cours de l'année précédente.

86. Les récoltes de légumes ont aussi souffert de la mauvaise température.

87. La production des produits du bétail, du lait, du bœuf, du porc et du lait s'est maintenue à un niveau assez élevé pour répondre aux besoins de l'économat. La moyenne de la ponte par volaille a été de 208 œufs.

*Colombie-Britannique*

88. La récolte de fruits et de pommes de terre a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente. La récolte de légumes a été plus forte que celle de 1956-1957.

89. La production du porc a dépassé de 6,000 livres celle de l'année précédente. La ponte a donné 2,000 douzaines d'œufs de moins qu'au cours de l'année précédente. Il y a eu une fréquence de couvaion fort élevée et une inactivité générale dans le poulailler au cours de 1957-1958.

*Saskatchewan*

90. La température a nui aux récoltes au cours de l'année. La période de sécheresse qui a suivi les semailles a entraîné une croissance inégale. Des gelées tardives ont endommagé les premières récoltes de céréales et la récolte de certains légumes à tel point qu'on a été obligé d'ensemencer de nouveau. Il y a eu une période de sécheresse qui a duré deux mois. Des pluies intermittentes et du temps nuageux vers la fin du mois d'août ont fait que les céréales ont germé après la fauchée. La récolte de céréales a été inférieure de 8,500 boisseaux à celle de 1956-1957. On a pu favoriser la croissance des légumes par l'arrosage dans les terrains attenants aux prises d'eau.

91. Bien que la production du porc ait été moins forte qu'au cours de 1956-1957, elle a été suffisamment élevée pour répondre aux besoins de l'économat et on a pu vendre douze pièces de bétail aux abattoirs. Pendant l'année, quarante-six truies ont mis bas et la moyenne de gorets par portée a été de 9.9. La production de la viande de bœuf a augmenté de 4,000 livres et la production des œufs et du lait s'est maintenue au même niveau. La moyenne de la ponte par volaille a été de 223 œufs.

On a vendu seize génisses Holstein à des éleveurs locaux.

*Collin's Bay*

92. Une température favorable, un ensemencement précoce et un plus grand usage de fertilisants ont contribué à donner les plus fortes récoltes jamais enregistrées. On a récolté douze mille huit cents boisseaux de céréales d'une très bonne qualité. On a expédié à Kingston le surplus de choux, de carottes et d'oignons.

93. On a construit deux nouvelles couches chaudes, qui sont réchauffées à l'électricité et qui serviront à aider à la première pousse des plants de légumes.

94. Au cours de l'année, on a acheté 380 pièces de bétail en vue de l'abattage. En plus de fournir la viande dont l'économat de Collin's Bay avait besoin, la ferme a fourni au pénitencier de Kingston 95,472 livres de bœuf abattu. L'inventaire de fin d'année a révélé qu'on comptait 74 pièces de bétail de plus qu'au mois de mars 1957. Au cours de l'année, le prix courant versé pour le bétail a augmenté de 11c. à 18c. la livre, poids vif.

95. La production des œufs a passé de 22,633 douzaines en 1956-1957 à 24,310 douzaines en 1957-1958. Trois mille trois cent cinquante douzaines d'œufs ont été vendues au pénitencier de Kingston. La moyenne de la ponte par volaille a été de 192 œufs.

*Joyceville*

96. En raison du nombre peu élevé de détenus et de la quantité de travail de nettoyage, de réparation de clôtures et autres genre de travail qui s'imposait, il a fallu tracer le programme de culture de manière à permettre aux détenus de faire les travaux les plus urgents avant de s'adonner entièrement à l'agriculture. Les observations suivantes ont pour objet d'indiquer le progrès qui a été accompli au cours de l'année.

97. On a enlevé deux cents chargements de fumier des terrains attenants aux bâtiments et on a étendu cet engrais naturel dans les champs. Cinquante acres de terrain qui avaient été labourées à l'automne de 1956 ont été cultivées jusque vers la fin du mois de juillet, ensemencées en sarrasin et labourées par la suite. Après la récolte du foin, quarante autres acres de terrain ont été labourées et préparées pour les semailles.

99. On a acheté soixante-douze bouvillons et on les a hivernés.

100. On a fait des réparations de nature provisoire aux clôtures en usage et on a érigé de nouvelles clôtures d'une longueur totale d'un mille et quart pour permettre d'utiliser les pâturages et pour empêcher le bétail de ravager les récoltes. On a ouvert les drains d'égouttement et on a creusé des fossés.

101. On a fait la coupe du bois mort. On a coupé les broussailles et les mauvaises herbes et on a procédé au nettoyage de l'abord des clôtures.

## CONSERVERIE

102. Le tableau ci-dessous donne le détail des opérations de mise en conserve pour l'année.

*Kingston*

103. La conserverie de Kingston a préparé 24,474 gallons de conserves alimentaires provenant de 195,346 livres de produits naturels.

## CONSERVES DE FRUITS ET LÉGUMES

Fruits et légumes	Quantité de produits naturels	Quantité mise en conserve	Valeur au pénitencier		Valeur au prix de gros	
	livres	gallons	\$	c.	\$	c.
Pommes entières.....	50,000	2,982	1,689	80	2,253	06
Haricots.....	18,216	4,554	3,036	00	4,048	00
Prunes.....	8,750	1,878	1,095	50	1,460	66
Tomates.....	110,680	14,034	8,303	45	11,071	26
Rhubarbe.....	2,200	624	322	40	429	86
Choucroute.....	5,500	402	207	70	276	93
Total.....	195,346	24,474	14,654	85	19,539	77

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## FRAIS D'EXPLOITATION

Coût des fruits et légumes.....	\$ 2,464.59
Sucre.....	119.36
Sel.....	83.34
Boîtes et transporteurs.....	3,589.13
Cartons.....	627.01
Graisse et huile pour l'exploitation.....	13.90
Entretien.....	240.78
Location d'une sertisseuse.....	321.00
Total.....	\$ 7,459.11

104. Les opérations mentionnées ci-dessus ont permis à notre Division de réaliser une économie de \$12,080.66.

*Saint-Vincent-de-Paul*

105. La conserverie de Saint-Vincent-de-Paul a traité 156,136 livres de produits naturels, qui ont été transformés en 20,154 gallons de conserves alimentaires.

## CONSERVES DE FRUITS ET LÉGUMES

	Quantité de produits naturels	Quantité mise en consERVE	Valeur au pénitencier		Valeur au prix de gros	
	Livres	Gallons	\$	c.	\$	c.
Haricots.....	27,820	4,632	3,365	20	4,486	93
Rhubarbe.....	12,675	1,950	1,007	50	1,343	33
Jus de tomate.....	88,750	3,474	1,592	25	2,123	00
Tomates entières.....		4,494	2,658	95	3,545	27
Compote de pomme.....	10,000	1,572	956	30	1,275	07
Total.....	139,245	16,122	9,580	20	12,773	60

## FRAIS D'EXPLOITATION

Coût des légumes.....	\$ 1,456.25
Boîtes et transporteurs.....	2,109.38
Cartons.....	324.75
Location d'une sertisseuse.....	321.00
Sucre et sel.....	282.47
Graisse et huile.....	8.25
Divers.....	34.48
Total.....	\$ 4,536.58

106. Ces opérations de mise en conserve ont permis au ministère de réaliser une économie de \$8,237.02. Les économies réalisées grâce à l'exploitation des deux conserveries s'établissent à \$20,317.68.

## PRODUITS AGRICOLES

107. Les tableaux qui apparaissent aux pages suivantes indiquent respectivement la production agricole de l'année, sa valeur et les frais d'exploitation.

108. Le tableau suivant indique la valeur globale de la production agricole des fermes pénitentiaires au cours des années passées.

<i>Année</i>	<i>Valeur des produits</i>
1942-1943.....	\$ 167,884.06
1943-1944.....	206,543.82
1944-1945.....	216,553.72
1945-1946.....	223,947.88
1946-1947.....	241,043.92
1947-1948.....	249,168.01
1948-1949.....	248,786.66
1949-1950.....	244,122.85
1950-1951.....	243,258.40
1951-1952.....	300,087.96
1952-1953.....	276,365.19
1953-1954.....	288,892.67
1954-1955.....	285,135.73
1955-1956.....	340,468.11
1956-1957.....	344,670.52
1957-1958.....	336,112.58

109. On trouvera au tableau suivant la valeur de la production agricole de chacune des fermes pour l'année 1957-1958.

Kingston.....	\$ 43,707.35
Saint-Vincent-de-Paul.....	65,522.98
Dorchester.....	41,229.98
Manitoba.....	41,326.52
Colombie-Britannique.....	15,320.19
Saskatchewan.....	48,180.42
Collin's Bay.....	80,825.14
Total.....	\$ 336,112.58

110. La valeur de la production totale s'élève à \$336,112.58. Ce montant est calculé d'après les prix qui sont fixés par notre Division et qui sont bien inférieurs aux prix de gros.

## VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE 1957-1958

—	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's- Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Vendu à:								
L'économat.....	25,130 19	41,725 35	27,899 09	28,999 32	13,323 44	35,059 82	27,814 29	199,951 50
D'autres pénitenciers.....	12,470 68	5,052 99					32,070 44	49,594 11
D'autres organismes du gouvernement.....	140 55	307 75				196 95		645 25
Des fonctionnaires.....	82 35	718 65	1,483 08	722 35	97 00	1,033 57	1,445 21	5,582 21
Des personnes de l'extérieur.....	2,024 10	3,751 22	3,873 21	1,930 19	400 29	4,174 80	145 32	16,299 13
Utilisé comme fourrage ou litière.....	4,007 42	5,281 31	7,831 40	6,136 99	3 50	8,135 03	5,944 50	37,340 15
Utilisé pour l'ensemencement.....		37 50		397 00		566 40	32 35	1,033 25
Valeur du savon.....		259 16						259 16
Pertes (morts, déchets, coulage).....	1,169 80	3,856 69	1,936 35	696 84	576 62	2,321 10	867 60	11,425 00
Autres emplois (engrais, etc.).....	720 00	1,000 00	1,500 00		24 00	2,000 00	2,900 00	8,144 00
TOTAL.....	45,745 09	61,990 62	44,523 13	38,882 69	14,424 85	53,487 67	71,219 71	330,273 76
Stocks à la fin de l'année.....	18,813 15	19,924 79	19,937 78	77,656 81	7,361 62	25,939 67	31,931 60	201,565 42
Moins—Stocks au début de l'année.....	20,850 89	16,392 43	23,230 93	75,212 98	6,466 28	31,246 92	22,326 17	195,726 60
VALEUR GLOBALE DE LA PRODUCTION DE 1957-1958.....	43,707 35	65,522 98	41,229 98	41,326 52	15,320 19	48,180 42	80,825 14	336,112 58

COÛT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE 1957-1958

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's- Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Frais d'exploitation:—								
Tracteur.....	711 98	1,684 05	1,543 23	1,151 71	241 31	2,177 52	1,259 04	8,768 84
Autres véhicules.....	34 85	58 73			38 71	56 68		188 97
Frais agricoles:—								
Provenides et fourrages—								
Achetés.....	8,836 87	31,386 90	17,624 72	7,642 57	10,665 27	5,145 32	4,078 85	85,380 50
Produits.....	4,007 42	5,281 31	7,831 40	6,136 99		8,135 03	8,088 59	39,480 74
Semences—								
Achetés.....	955 50	3,479 84	4,405 29	1,468 91	1,150 76	874 21	877 83	13,212 34
Produites.....		37 50		397 00		566 40	32 35	1,033 25
Engrais—								
Achetés.....	1,989 99	3,122 53	4,186 85		763 40	1,500 00	3,151 10	14,713 87
Produits.....	720 00	1,000 00	1,500 00	750 00	24 00	2,000 00	2,900 00	8,894 00
Frais de mise en conserve.....	6,715 47	4,185 17						10,900 64
Autres frais agricoles.....	3,824 32	1,937 62	6,240 06	1,138 39	305 80	2,260 43		15,706 62
Services vétérinaires.....	75 00	205 00	68 00	250 60	15 00	136 00	200 00	949 60
Fournitures vétérinaires.....	340 78	268 03	542 48	407 80	83 93	492 21	150 00	2,285 23
Entretien du matériel:—								
Clôtures et drains.....				93 96	107 17	353 29		554 42
Tracteurs.....	699 09	907 05	1,608 31	2,009 19	71 29	1,554 30	2,000 00	8,849 23
Autre matériel.....	1,817 40	1,665 37	2,412 71		339 36	1,600 88	879 30	8,715 02
Achats de bestiaux.....	360 00	1,383 00	975 00	4,718 39	280 00	5,565 59	59,132 25	72,414 23
Total des frais d'exploitation.....	31,088 67	56,602 10	48,938 05	26,165 51	14,086 00	32,417 86	82,749 31	292,047 50
Ajouter — Immobilisations au cours de l'année:—								
Tracteurs.....		2,601 75	2,692 20			4,165 20	3,965 50	13,424 65
Autre matériel.....	1,422 06	5,484 46	1,426 20	5,297 56	902 24	7,221 72	1,803 70	23,557 94
GRAND TOTAL.....	32,510 73	64,688 31	53,056 45	31,463 07	14,988 24	43,804 78	88,518 51	329,030 09

## PRODUCTION AGRICOLE, 1957-1958

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's- Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Fruits..... (livres)					12,706			12,706
Légumes..... (livres)	361,421	400,659	106,555	80,495	204,743	170,498	96,371	1,420,742
Racines..... (tonnes)	20		105	4	2	12		143
Pommes de terre..... (livres)		360,441	222,700	266,265	83,810	420,000		1,353,216
Porc..... (livres)	66,956	146,421	50,592	63,884	58,106	60,475		446,434
Boeuf..... (livres)	9,069	2,842	17,308	29,243		43,452	172,095	274,009
Lait..... (gallons)	42,686	38,240	36,330	29,610		37,650		184,516
Crème..... (livres)			4,000			2,000		6,000
Oeufs..... (douzaines)		18,925	18,763	12,904	8,039	16,215	24,310	99,156
Volaille..... (livres)		6,449	6,575	3,825	2,400	3,205	6,619	29,073
Veau..... (livres)	734							734
Foin..... (tonnes)	200	325	468	263	3	170	500	1,929
Paille..... (tonnes)	105	265	139	141		270	100	1,020
Ensilage (maïs)..... (tonnes)	150			110				260
Ensilage (graminées)..... (tonnes)	220	180	210	145		300	200	1,255
Céréales..... (boisseaux)	4,300	9,875	6,650	9,775		8,390	12,800	51,790
Peaux..... (livres)							20,596	20,596
Savon..... (livres)	18	15	25	62		69		189
Glace..... (blocs)		7,700						7,700
Engrais naturels..... (tonnes)			132					132
Fourrages verts..... (tonnes)	720	600	1,500		24	2,000	2,900	7,744
Plantes..... (tonnes)			127					127
Plantes..... (livres)	32,000	5,000	6,000	8,000	6,700	10,000	10,000	77,700
Graines de semence..... (livres)		250						250

## XII—L'ÉCONOMAT

111. En raison de la construction de l'institution de Joyceville (Ontario) et du nombre accru des détenus et des fonctionnaires, les services de l'alimentation ont dû répondre à une demande beaucoup plus considérable au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1958. Les services de l'alimentation de l'institution de Joyceville relèvent provisoirement du pénitencier de Kingston, mais ils fonctionneront de façon indépendante pendant l'année 1959-1960.

112. Comme il est indiqué dans le Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, on prévoyait que la nouvelle cuisine du pénitencier de Kingston serait terminée au cours de 1958. Cependant, la construction de la nouvelle institution de Joyceville a quelque peu retardé la réalisation de ce projet. On s'attend maintenant que la nouvelle cuisine du pénitencier de Kingston sera prête au début de 1959.

113. Le programme décennal de rénovation de toutes les cuisines des pénitenciers lancé en 1948 a été pleinement réalisé à l'exception de la cuisine du pénitencier de Kingston qui sera prête au début de l'année prochaine.

114. L'aménagement d'une nouvelle cuisine au Centre fédéral de formation en 1950-1951, et la construction de la nouvelle institution de Joyceville (Ontario) ont retardé d'environ une année la pleine réalisation du programme de rénovation. Le programme décennal aurait pris fin dans l'espace de temps prévu si ces travaux n'avaient pas été entrepris.

115. Tout bien considéré, le programme décennal a été presque réalisé dans l'espace de temps que l'on avait établi, et ce résultat est très satisfaisant.

116. Au pénitencier de Kingston, on a fait l'expérience d'une pratique établie il y a quelques années au pénitencier de la Colombie-Britannique et on a logé les détenus employés à la cuisine dans un pavillon séparé. Tout comme au pénitencier de la Colombie-Britannique, cette expérience a été couronnée de succès. On espère que toutes les autres institutions pénitentiaires suivront cet exemple lorsqu'elles disposeront de locaux appropriés à cette fin.

117. Les services de l'alimentation au pavillon de pré-libération du pénitencier de Kingston ont continué de fonctionner d'une façon satisfaisante. Les détenus qui sont sur le point d'être élargis prennent leurs repas en commun dans un réfectoire de type cafétéria. On a remplacé les plateaux et les tasses en monel qui sont ordinairement employés dans le pénitencier par de la vaisselle et de la coutellerie en plastique. Cette pratique a une valeur de rééducation, surtout dans le cas des détenus qui finissent de purger une longue sentence et qui ont toujours mangé seuls dans leurs cellules. De cette occasion de converser au cours des repas et de bénéficier d'un service semblable à celui d'un restaurant ou d'une cafétéria ordinaire, on estime que le détenu, au moment de sa libération, a moins de difficultés à se conformer aux usages que le citoyen moyen accepte sans même y songer.

*Entretien préventif*

118. Comme il est indiqué dans le Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, on a établi un programme d'entretien préventif qui

donne des résultats très satisfaisants. On a réalisé une nouvelle étape de ce programme en donnant au détenu des instructions complètes et préparatoires sur le fonctionnement et l'entretien du matériel lourd ou de la pièce d'outillage mue à l'électricité qu'il devra manier. Cette innovation a aidé à réduire le nombre d'accidents et les dépenses occasionnées par l'entretien du matériel.

#### *Formation des détenus*

119. Les économes de tous les pénitenciers ont songé à organiser pour les détenus un cours d'instruction en art culinaire, mais ils se sont heurtés à de grandes difficultés. Les services de l'alimentation doivent satisfaire une demande plus considérable en raison de l'augmentation du nombre des détenus et, à l'heure actuelle, les fonctionnaires préposés à ce service ne peuvent pas se consacrer uniquement à la formation des détenus. On continue, avec succès, à former les détenus sur place, et il semble que cette méthode soit la plus pratique dans les circonstances actuelles. Il règne une bonne atmosphère de travail dans les cuisines et ce sont maintenant les meilleurs détenus qui cherchent à être employés dans les cuisines, les boulangeries et les boucheries. Il n'en a pas toujours été ainsi. Très souvent, on a dû avoir recours pour le service des cuisines à des individus ineptes, ce qui suscitait les protestations des détenus. La rénovation des cuisines des pénitenciers et l'acquisition d'un matériel moderne ont été les principales raisons qui ont amené les meilleurs détenus à offrir leurs services pour la cuisine. Comme on a recours maintenant aux services des meilleurs détenus, on peut appliquer avec plus de succès le programme de formation sur place et plusieurs détenus en bénéficient. Le détenu qui désire véritablement apprendre le métier de cuisinier reçoit toute l'assistance possible. Il peut parfaire ses connaissances dans ce domaine et acquérir suffisamment d'expérience pour exercer le métier de cuisinier à sa sortie du pénitencier.

#### SALUBRITÉ DES CUISINES ET HYGIÈNE PERSONNELLE

120. Comme il est indiqué dans les Rapports des années précédentes, la salubrité et l'hygiène personnelle sont le principal souci de l'économat. Avec la collaboration de son personnel, l'économe donne tous les jours des directives et des instructions aux détenus qu'il emploie et il fait des inspections quotidiennes à la cuisine. De son côté, le médecin fait souvent des inspections et examine périodiquement les employés. Des stocks suffisants de vêtements blancs sont fournis à ceux qui travaillent à la cuisine pour leur permettre de se changer tous les jours. Des douches ont été installées dans les cuisines de chacun des pénitenciers et sont à la disposition des détenus qui y sont employés à n'importe quel moment pendant la journée ordinaire de travail.

121. Grâce aux mesures sanitaires qui ont été prises et aux examens méticuleux dont l'hygiène personnelle fait l'objet, on a réussi à maintenir la salubrité à un niveau élevé.

#### ACHAT D'USTENSILES ET D'ÉQUIPEMENT DE CUISINE

122. La réalisation du programme décennal de rénovation des cuisines pénitentiaires s'est poursuivie et, au cours de l'année financière 1957-1958, on a consacré \$45,352.17 à l'achat de matériel moderne. Cette dépense comprenait l'achat d'appareils lourds et d'ustensiles divers.

123. La valeur du matériel de cuisine acheté pour chacun des pénitenciers au cours de l'année financière 1957-1958 est la suivante:

Kingston.....	\$ 7,711.63
Saint-Vincent-de-Paul.....	3,076.50
Dorchester.....	6,882.65
Manitoba.....	8,633.82
Colombie-Britannique.....	3,665.43
Saskatchewan.....	10,239.35
Collin's Bay.....	2,332.93
Centre fédéral de formation.....	1,332.17
Joyceville.....	1,447.69

124. La dépense la plus considérable a été faite au pénitencier de la Saskatchewan, où l'on a dû remplacer le matériel démodé et usé pour que la cuisine soit tenue selon les méthodes les plus modernes.

125. On a acheté un peu de matériel à l'institution de Joyceville en vue de fournir les services indispensables aux quelque quarante détenus logés dans le dortoir qui a été provisoirement aménagé. On installera ce matériel dans la nouvelle cuisine ou dans le réfectoire des surveillants dès que ces services seront prêts à fonctionner.

#### VENTE À L'ÉCONOMAT DES PRODUITS DE LA FERME DU PÉNITENCIER

126. Au cours de l'année financière 1957-1958, les achats de produits provenant des fermes pénitentiaires, y compris les conserves des conserveries de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul, ont atteint une somme de \$222,394.75.

127. La valeur des produits achetés par l'économat des pénitenciers s'établit comme il suit:

	<u>Produits agricoles</u>	<u>Conserves</u>
Kingston.....	\$ 18,632.59	\$ 7,389.85
Saint-Vincent-de-Paul.....	41,725.35	5,373.70
Dorchester.....	27,990.79	6,772.86
Manitoba.....	28,598.17	—
Colombie-Britannique.....	13,323.44	—
Saskatchewan.....	35,059.82	—
Collin's Bay.....	29,700.47	3,922.05
Centre fédéral de formation.....	—	3,905.65
	<hr/>	<hr/>
	\$ 195,030.63	\$27,364.11

#### CHARCUTERIE

128. En raison de l'augmentation des prix des aliments, on a préparé une quantité plus considérable de viandes à la cuisine et le coût de la production est demeuré à peu près au même niveau. Au cours de l'année financière 1955-1956, le coût de la préparation s'élevait à 24.64c. la livre, en moyenne, et on s'est efforcé de le réduire en employant des méthodes de préparation plus efficaces. Pendant l'année financière 1956-1957, le coût de préparation a été réduit à 19.49c. la livre, en moyenne, ce qui était un résultat très satisfaisant. Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1957, en dépit de l'augmentation des prix des aliments, on a réussi à maintenir à 20.25c. la livre le coût moyen de la préparation des viandes à la cuisine, et on estime que ce résultat est fort encourageant.

129. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1958, on a produit dans les cuisines des pénitenciers, 273,347 livres de viandes préparées, ce qui représente une valeur de \$55,345.45.

#### BOULANGERIE

130. Les boulangeries de pénitenciers ont continué à produire des articles de haute qualité. Elles ont préparé plusieurs nouveaux produits au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1958. En plus de préparer une plus grande variété de produits, on a donné aux détenus qui suivent le programme de formation l'occasion de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

131. Le gaspillage du pain a toujours été un problème dans les pénitenciers. En vue de réduire les pertes, les directeurs et les membres de leurs personnels ont demandé aux détenus de participer à un programme d'économie du pain. A cette fin, ils ont exercé une surveillance plus étroite et ils ont sollicité la collaboration des détenus. Cette innovation a donné d'heureux résultats, comme le montrent les données relatives à la production et à la consommation du pain pour l'année 1957-1958.

132. Au cours de l'année financière 1956-1957, la consommation moyenne de pain par détenu s'établissait à 351 livres. Pendant l'année financière terminée le 31 mars 1958, cette consommation a été réduite à 347 livres. Comme le nombre moyen de détenus atteignait 5,311 pendant l'année 1957-1958, la consommation totale de pain a été réduite de 18,860 livres.

133. On n'a pas encore entrepris la construction de la boulangerie du Centre fédéral de formation, car d'autres constructions ont la priorité. Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul continue de fournir le pain au Centre fédéral de formation.

134. Le pénitencier de Kingston a fourni à l'institution de Joyceville et à l'École pénitentiaire le pain dont elles avaient besoin. Il continuera d'approvisionner l'institution de Joceville jusqu'à ce que le nombre des détenus de cette institution soit assez élevé pour justifier la dépense qu'entraînerait la construction d'une boulangerie indépendante.

135. Bien qu'on ait dû répondre à une demande plus considérable, on a continué à se servir du vieux four à la boulangerie de Kingston. Mais, à l'heure actuelle, le besoin d'un nouveau four se fait sentir d'une façon urgente. On installera un nouveau four dans les cuisines qui sont en voie de construction.

136. Le tableau suivant donne le détail des divers produits préparés dans les boulangeries des pénitenciers au cours de l'année financière 1957-1958.

	Pains		Petits pains		Pâtisseries, Gâteaux, etc.	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		\$ c.		\$ c.		\$ c.
Kingston.....	354,550 liv.	11,257 43	26,570	1,576 64	142,195	11,608 70
Saint-Vincent-de-Paul....	542,890 "	24,610 88	160,175	9,268 71	141,272	11,227 27
Dorchester.....	295,750 "	10,860 81	4,000	233 83	139,463	11,861 03
Manitoba.....	152,888 "	5,656 56	1,200	444 70	127,653	9,329 57
Colombie-Britannique....	235,422 "	12,022 98	9,500	760 00	129,764	10,447 80
Collin's Bay.....	222,380 "	9,406 31	5,317	532 00	9,760	8,162 54
Saskatchewan.....	268,160 "	10,741 49	9,216	296 32	11,972	9,690 10
Centre fédéral de formation.....			7,500	393 75	1,678	1,446 85
	2,122,040	\$84,556 46	223,478	\$13,555 95	703,757	\$73,773 86

137. Au cours de l'année financière 1957-1958, on a vendu aux fonctionnaires des pénitenciers 237,716 livres de pain, ce qui représente une valeur de \$12,974.71.

138. Le Centre fédéral de formation a acheté 164,075 livres de pain produit à la boulangerie du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ce qui représente une valeur de \$8,203.75.

139. L'École pénitentiaire et l'institution de Joyceville ont acheté 14,135 livres de pain produit à Kingston, ce qui représente une valeur de \$410.47.

140. Pendant l'année financière terminée le 31 mars 1958, le coût du pain produit dans les boulangeries des pénitenciers était de .0351c. la livre, en moyenne, comparativement à .0395c. au cours de l'année précédente.

#### PRÉPARATION DES LÉGUMES DE LA FERME

141. Bien que les conserveries des pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul produisent une quantité considérable de conserves de fruits et de légumes en vue de répondre au besoin de l'économat, on a préparé 17,289 gallons de cornichons, de marinades et de choucroute, d'une valeur de \$2,732.18, dans les cuisines des diverses institutions. On transforme en ces divers produits alimentaires la quantité excédentaire de légumes cultivés sur les fermes des pénitenciers, lorsque la demande de l'économat est satisfaite. La vente de ces produits permet de réaliser une certaine épargne des deniers publics.

142. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1957, les cuisines des pénitenciers avaient préparé une quantité totale de 9,873 gallons des divers légumes, ce qui représentait une valeur de \$1,463.50. La production de la dernière année financière indique une augmentation de 7,416 gallons. Il s'agit là d'un résultat très appréciable.

#### RATION DES DÉTENUS

143. La composition de la ration des détenus n'a pas été modifiée essentiellement. Au cours de l'année financière 1957-1958, cependant, le coût par repas est passé de 16.28 à 18.23c. comparativement à l'année financière précédente. Ce résultat est attribuable à l'augmentation du prix de la plupart des aliments et à une baisse de la production des fermes pénitentiaires. Au cours de l'année financière 1957-1958, la production des fermes pénitentiaires a été inférieure de \$46,125.67 à celle de l'année financière précédente. Pour répondre aux besoins des détenus, il a donc fallu acheter une quantité considérable de produits sur le marché ordinaire à des prix plus élevés.

144. Au cours de l'année financière 1957-1958, on a servi 5,862,045 repas, au coût de \$1,052,546.85, soit 62,721 repas de plus qu'au cours de l'année financière précédente.

145. Les repas qui ont été servis aux détenus au cours de l'année financière 1957-1958 étaient variés et composés d'aliments sains, en quantité suffisante pour répondre aux normes de la bonne alimentation.

#### RÉFECTOIRE DES SURVEILLANTS

146. Pendant l'année financière 1957-1958, on a servi au personnel surveillant un nombre total de 376,113 repas, au coût de \$115,247.73, soit 18,752

repas de plus qu'au cours de l'année financière précédente. Au cours de l'année financière 1957-1958, le coût moyen par repas est passé de 29.08 à 31.39c. comparativement à l'année financière précédente, ce qui représente une augmentation de 2.31c. Comme dans le cas de la ration des détenus, cette augmentation est attribuable à la hausse du prix de la plupart des denrées et à la baisse de la production des fermes pénitentiaires.

#### ADMINISTRATION DES CUISINES—GÉNÉRALITÉS

147. Au cours de l'année financière 1957-1958, les économistes des pénitenciers ont administré leurs services respectifs de façon efficace et économique à des moments parfois difficiles. La rénovation des cuisines de tous les pénitenciers, qui est presque terminée, à l'exception de celle du pénitencier de Kingston, l'installation de matériel moderne et l'emploi d'une meilleure qualité de détenus à la cuisine sont autant de facteurs qui contribueront probablement à faire disparaître plusieurs des problèmes auxquels les économistes ont dû faire face au cours des dernières années.

148. Les services de l'alimentation des pénitenciers diffèrent sous plusieurs rapports de ceux que l'on trouve habituellement dans les établissements commerciaux. La nourriture est le principal sujet de conversation dans les pénitenciers. Si les administrateurs des services de l'alimentation ne font pas preuve de tact, d'imagination et de prévoyance, les détenus ne tardent pas à manifester de l'agitation et, malheureusement, ils peuvent parfois causer des émeutes qui entraînent des dommages à la propriété publique.

149. D'une façon générale, les résultats obtenus au cours de l'année écoulée sont très satisfaisants. Dans une large mesure, le mérite en revient aux responsables du service de l'alimentation, l'un des secteurs les plus importants de l'administration pénitentiaire.

#### XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICE DES ACHATS

150. Voici un relevé des crédits votés, des dépenses effectuées à même ces crédits et des soldes périmés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1958:

—	Total	Administration	Pénitenciers	
			Fonctionnement	Immobilisation
	\$	\$	\$	\$
Crédits—				
Budget principal—				
Crédit 132.....	482,446	482,446		
Crédit 133.....	11,002,925		11,002,925	
Crédit 134.....	1,365,555			1,365,555
Budget supplémentaire—				
Crédit 699.....	39,000		39,000	
Salaires—				
Crédits 134, 621, 692.....	25,000	25,000		
Crédits 134, 621, 692.....	402,208		402,208	
	13,317,134	507,446	11,444,133	1,365,555
Dépenses.....	12,682,717	467,421	11,121,534	1,093,762
Soldes périmés—				
Engagements non acquittés.....	178,460	267	21,452	156,741
Sommes non engagées.....	455,957	39,758	301,147	115,052
	13,317,134	507,446	11,444,133	1,365,555

151. Voici un sommaire comparatif des recettes des cinq années 1953-1954.

	1957-1958	1956-1957	1955-1956	1954-1955	1953-1954
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyers de maisons.....	41,359	31,947	27,967	25,624	25,767
Vente de produits agricoles:					
Vente au comptant.....	30,414	18,337	19,274	17,019	15,624
Porté au crédit affecté au fonctionnement.....	288,126	292,384	292,866	252,912	241,868
Vente de produits manufacturés.....	291,382	241,367	261,540	198,626	210,178
Vente d'eau.....	3,580	1,969	17,560	16,029	2,657
Ventes diverses.....	2,763	2,342	1,969	1,896	1,905
Part du ministère des bénéfices de la cantine.....	1,780	1,776	1,806	1,375	1,679
Remboursement des dépenses de l'année précédente.....	22,070	17,224	11,443	10,090	34,650
Remboursements divers.....	265	487	614	182	468
Vente de terrain.....		42,800			
	681,739	659,633	635,039	523,753	534,796

152. Voici un tableau indiquant la valeur des approvisionnements qui se trouvaient dans les cantines au 31 mars 1958 et le montant des rémunérations non déboursées dues aux détenus à la même date.

<i>Pénitencier</i>	<i>Caisse renouvelable de la cantine</i>	<i>Caisse de rémunération des détenus</i>
Kingston.....	\$ 3,529	\$ 24,027
Saint-Vincent-de-Paul.....	728	20,982
Dorchester.....	3,166	11,935
Manitoba.....	1,141	8,932
Colombie-Britannique.....	2,358	11,690
Saskatchewan.....	1,998	9,724
Collin's Bay.....	2,117	5,914
Centre fédéral de formation.....	450	3,791
	\$ 15,487	\$ 96,995

153. Le service des achats a reçu 4,357 demandes de fournitures des diverses institutions et il a émis un nombre total de 9,023 commandes.

154. En raison de la situation actuelle du marché et de la concurrence que plusieurs nouvelles compagnies se font pour obtenir des contrats du gouvernement, le nombre de soumissions reçues a été plus élevé qu'auparavant. En vue de contrebalancer en partie le surplus de travail que cela comporte, on a préparé de nouvelles formules de soumission grâce auxquelles on peut dactylographier un plus grand nombre de copies à la fois.

155. On s'est efforcé d'établir d'autres normes relativement aux divers articles qui sont achetés. Le Conseil national des recherches, le Service d'étude interne et l'industrie ont apporté leur entière collaboration à la mise au point de nouvelles normes et à la modernisation des normes qui étaient déjà en vigueur.

156. Les services d'inspection du ministère de la Défense nationale, du ministère de l'Agriculture et du ministère des Travaux publics ont rendu de précieux services en inspectant la marchandise qui a été achetée.

157. Au cours du mois d'octobre, le directeur des achats a visité l'Ouest de l'Ontario. Il a rencontré cinquante fournisseurs de cette région afin d'examiner les soumissions qui ont été présentées, de discuter des problèmes communs et de se familiariser avec les nouveaux produits qu'ils fabriquent. Son adjoint a visité les pénitenciers de la Saskatchewan et du Manitoba au cours d'un voyage dans l'Ouest du pays. Il a rencontré plusieurs fournisseurs de ces pénitenciers et des fournisseurs éventuels.

158. L'acheteur, ou son adjoint, a assisté aux cours 63, 64, 65, 66, 67, 69 et 70 donnés à l'École pénitentiaire pour la formation des fonctionnaires.

#### XIV—CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

159. La Division de l'architecture et du génie du bureau central fait rapport d'une autre année de progrès satisfaisant en ce qui concerne les travaux de construction et d'entretien qui ont été accomplis dans nos institutions. Une somme de \$1,563,792.04 a été consacrée aux travaux de construction et d'entretien, aux services de génie indispensables et aux achats de matériel. Ce montant se compare avantageusement avec les montants de \$1,642,456.58 et \$1,683,638.84 pour les années 1955-1956 et 1956-1957 respectivement. Les dépenses d'immobilisations au chapitre des constructions exécutées par les détenus sont plus basses qu'à l'ordinaire et s'élèvent à \$399,326.87 seulement. Cependant, l'équilibre est partiellement rétabli par une hausse correspondante dans les dépenses pour constructions confiées à des entrepreneurs. Les dépenses d'entretien de l'actif fixe s'élèvent à \$167,430.74 en comparaison de \$163,279.03 et \$165,128.88 au cours des deux années précédentes. Les dépenses d'exploitation sont plus élevées en raison du plus grand nombre de détenus et de l'amélioration des installations. Les achats de matériel pour une valeur de \$73,888.65 sont plus élevés qu'à l'ordinaire; mais cette augmentation extraordinaire est attribuable à l'achat de \$25,000.00 d'un "dragline" pour le pénitencier du Manitoba.

Voici le tableau des dépensés:

#### IMMOBILISATIONS 1957-1958

Construction exécutée par les détenus:—	
Constructions nouvelles (pénitenciers actuels).....	\$ 245,390.80
Constructions nouvelles (Centre fédéral de formation)	8,369.91
	<hr/>
	\$ 253,760.71
	<hr/>
Modification et rénovation d'édifices et ateliers ac- tuels).....	73,265.11
Pose et remplacement de canalisations (égouts, eau, électricité, vapeur).....	24,731.06
Modification et agrandissement de centrales d'énergie.	10,559.96
Construction de chemins et fossés.....	13,995.48
Rénovation de maisons du personnel.....	12,866.48
Modifications secondaires.....	8,097.19
Pose et remplacement des appareils de téléphone, de radio, et des systèmes d'alarme.....	2,050.88
	<hr/>
Dépense totale, construction exécutée par les détenus.....	\$ 399,326.87

IMMOBILISATIONS  
1957-1958—Fin

Construction à forfait:—	
Construction d'une centrale d'énergie—Pénitencier du Manitoba.....	\$ 17,082.00
Achat et installation d'un appareil pour le transport des cendres—Pénitencier de la Saskatchewan...	10,085.20
Installation d'une nouvelle chaudière—Pénitencier de Collin's Bay.....	22,116.67
Rénovation du réservoir à eau—Pénitencier de Collin's Bay.....	18,902.00
Armoire extérieure de coupure pour le contrôle de l'énergie électrique à l'intérieur de la prison—Pénitencier de la Saskatchewan.....	18,003.25
Construction du nouveau pénitencier de Joyceville..	217,750.38
	<hr/>
Dépense totale de la construction à forfait.....	\$303,939.50
Achat de nouvel outillage.....	73,888.65
	<hr/>
Total des immobilisations.....	\$777,155.02

ENTRETIEN DE L'ACTIF FIXE  
1957-1958

Travail exécuté par les détenus:—	
Bâtiments, murs, passages.....	\$ 92,285.71
Maisons et logements.....	11,549.68
Canalisations.....	11,687.57
Machines et matériel (génie).....	30,510.49
Machines de construction et de carrières.....	13,192.33
Chemins, trottoirs, ponceaux et ponts.....	4,751.92
Quais et voies de service.....	1,453.04
	<hr/>
	\$165,430.74

FRAIS D'EXPLOITATION  
1957-1958

Électricité (éclairage et énergie).....	\$135,317.52
Combustible pour la centrale d'énergie et le chauffage....	461,156.57
Eau—Versements à la municipalité—Traitement.....	20,448.13
Outillage de construction et d'extraction (carrières).....	4,284.06
	<hr/>
	\$621,206.28

DÉPENSE TOTALE, SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE..... \$1,563,792.04

160. L'entreprise la plus importante réalisée jusqu'ici par la Division de l'architecture et du génie presque entièrement au cours de la dernière période financière, a été de faire les plans et devis détaillés des travaux pour la construction d'une institution complètement nouvelle qui est maintenant en voie de construction à Joyceville, Ontario. Comme il est indiqué dans le rapport de l'année dernière, les plans de quelques bâtiments avaient été commencés au printemps de 1957. Au début de l'hiver de 1957, on a accordé le premier contrat pour les bâtiments permanents. Les autres contrats ont été accordés au cours de l'hiver et des premiers mois du printemps à mesure que les plans étaient terminés, que les soumissions étaient acceptées et que les problèmes généraux d'administration étaient réglés. A la fin de l'année financière 1957-1958, six contrats représentant une valeur totale de \$2,565,663.00 avaient été accordés, et les plans des autres bâtiments avaient été envoyés aux entrepreneurs pour leur permettre de préparer des soumissions. On prévoit que les travaux de

construction seront à peu près terminés au cours de l'année financière 1958-1959, et que les édifices seront occupés à l'automne de 1959. Cette entreprise d'envergure a été complétée en plus des travaux ordinaires de construction et d'entretien dans les pénitenciers actuels. Bien qu'on ait dû omettre ou différer certains travaux réguliers, personne n'a été grandement dérangé.

161. Les détenus ont complété 153 entreprises dont le financement avait été autorisé par le ministère à même le capital des immobilisations. Ce nombre est légèrement inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Un total de 125 autres travaux étaient en voie de réalisation à la fin de l'année, et un bon nombre d'entre eux étaient très avancés. Parmi les travaux exécutés par les détenus au cours de l'année, les plus importants sont l'agrandissement de la chambre des chaudières à Dorchester, la construction d'un nouvel atelier de formation professionnelle au Centre fédéral de formation, la construction d'un magasin général à St-Vincent-de-Paul, la construction d'un atelier C-2 à Kingston, (cet atelier avait été détruit par le grand incendie de 1954), la construction de deux ateliers industriels au pénitencier de Collin's Bay, l'agrandissement du caveau à légumes au pénitencier du Manitoba, la modification des appareils de réfrigération de la cuisine du pénitencier de Saskatchewan, la réparation du système de chauffage des pavillons de cellules au pénitencier de la Colombie-Britannique.

162. Plusieurs autres des 125 travaux importants commencés au cours de l'année financière sont en bonne voie de réalisation. Parmi ceux qui sont dignes de mention, on doit noter l'installation d'un dispositif pour la manutention du charbon dans la centrale d'énergie de Dorchester; ce travail est complété dans une proportion de 95 p. 100. Il y a aussi la construction d'un nouveau centre de psychiatrie au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, travail qui est complété dans une proportion de 70 p. 100; la construction d'un nouveau plateau-balance et autres installations pour la manutention du charbon et du bois au pénitencier de Kingston, travail qui est complété dans une proportion de 95 p. 100; la construction d'une laiterie au pénitencier de Collin's Bay, travail complété dans une proportion de 40 p. 100; la construction d'un atelier pour la formation professionnelle et la réparation des automobiles au pénitencier du Manitoba, travail complété dans une proportion de 85 p. 100; les changements apportés à la cuisine en même temps que sa rénovation au pénitencier de la Saskatchewan, travail complété dans une proportion de 99 p. 100 et une extension pour les visiteurs au bureau de l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique était complète à 100 p. 100, sauf pour les dernières charges de matériel.

163. Les travaux de modernisation et d'expansion des centrales d'énergie des établissements sont en progrès. Les achats de matériel se sont élevés à \$10,559.96 pour les travaux exécutés par les détenus. De plus, on a dépensé \$10,085.20 pour achever, au pénitencier de la Saskatchewan, l'installation d'un appareil pour le transport des cendres et \$22,116.67 pour achever l'installation d'une chaudière au pénitencier de Collin's Bay. Le manque de personnel nous a empêchés d'améliorer autant que nous l'aurions voulu le fonctionnement des centrales d'énergie, mais un certain progrès a été réalisé. On prévoit, au cours de 1958-1959, une nouvelle nomination qui assurera une meilleure coordination des efforts dans ce domaine. La nouvelle centrale commencera à fonctionner très prochainement au pénitencier de Joyceville.

164. La Division de l'architecture et du génie surveille avec soin les achats de matériel qui servent à l'entretien de l'actif fixe par les détenus, de sorte que les dépenses sont à peu près toujours les mêmes d'année en année. On consacre aussi beaucoup de temps à tracer des programmes de travaux, à expédier du matériel et à aider aux divers établissements à exécuter leurs travaux. Au cours de l'année, 148 travaux d'entretien ont été approuvés par le ministère et complétés en plus d'un grand nombre de travaux de moindre importance exécutés avec l'autorisation des directeurs de différentes institutions. A la fin de l'année, 84 projets étaient en voie de réalisation, les travaux étant plus ou moins avancés. Le total des dépenses, pour les achats de matériel ayant trait à ce programme d'entretien, s'est élevé à \$165,430.74.

165. Les dépenses d'exploitation qui sont sous la direction de la Division de l'architecture et du génie, augmentent continuellement, mais à un rythme modéré si l'on tient compte du nombre croissant des détenus et des installations et de la tendance inflationnaire du coût du matériel. Le coût de l'énergie électrique et de la lumière a augmenté plus que d'habitude cette année, ce qui est peut-être attribuable à une augmentation correspondante dans le nombre des détenus. Les augmentations au cours des trois dernières années se chiffrent à peu près comme suit: 6½ p. 100, 4 p. 100 et 8½ p. 100. Le coût du combustible pour les centrales d'énergie et le chauffage qui avait augmenté d'environ 20 p. 100 en 1956-1957 s'est plus ou moins stabilisé cette année et la hausse de 7 p. 100 qu'on a enregistrée nous semble très raisonnable. Les dépenses pour l'eau et son traitement à l'aide de produits chimiques ont baissé d'environ 13 p. 100, ce qui est attribuable en grande partie à une diminution de la quantité d'eau pompée et traitée à l'usine de filtrage du pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Les autres institutions ont aussi diminué leur consommation d'eau et on a cessé d'approvisionner d'eau le village de St-Vincent-de-Paul. Les dépenses pour les machines de construction et les machines employées dans les carrières, qui sont de \$4,284.06, sont un peu moins élevées cette année et peuvent se comparer à la moyenne des trois dernières années, qui est de \$3,979.30.

166. Le commencement de la construction de la nouvelle institution de Joyceville, joint aux vastes travaux de construction et d'entretien dans les divers établissements qui sont sous la direction de la Division de l'architecture et du génie ont fait de l'année 1957-1958 une année de progrès considérable. Le nombre accru des travaux exigera un personnel plus nombreux afin de maintenir à un niveau raisonnable les services d'aide administrative et d'assistance technique. Des recommandations ont été faites en ce sens. Le nombre croissant de détenus dans les divers établissements nécessite l'expansion des services actuels et la construction de nouveaux établissements, ce qui exigera un vaste programme de construction et d'entretien pour l'année 1958-1959.

#### XV—FORMATION PROFESSIONNELLE

167. Les pénitenciers fédéraux s'occupent de formation professionnelle depuis maintenant 10 ans, puisque le programme a débuté en 1947. Au cours de ces dix années on a vu augmenter sans cesse le nombre des ateliers de formation et de surveillance dans les divers établissements. Pour faire suite à la recommandation du rapport de la Commission Fauteux, qui demandait que les détenus reçoivent plus de formation technique, plusieurs nouveaux cours de formation et de surveillance ont été organisés au cours de la dernière année financière et on se propose d'en organiser d'autres à l'avenir. De plus, on a jugé à

propos de retenir les services d'instructeurs à temps partiel venant du dehors pour enseigner aux détenus certains métiers ou des aspects particuliers de certains métiers.

168. En raison de l'expansion des moyens de formation, il a fallu étudier davantage certains facteurs dont dépend en partie le succès de ce programme. La classification des détenus et leur assignation à tel ou tel atelier de formation joue un rôle important dans le succès de leur réhabilitation. Par suite de la nomination de plusieurs psychologues à plein temps dans le Bureau de classification, et en raison de l'importance de plus en plus grande qu'on accorde à ce bureau, on a mis à point de meilleures méthodes pour assurer que chaque détenu soit assigné à l'atelier qui lui convient le mieux.

169. Le peu d'instruction de certains détenus à leur arrivée au pénitencier constitue un obstacle sérieux au recrutement d'étudiants aptes à suivre les cours de formation professionnelle. Il s'ensuit que le programme des études ordinaires est très important pour assurer le succès du programme de formation professionnelle. Convaincues de la nécessité d'une étroite collaboration entre le programme scolaire ordinaire et le programme de formation professionnelle, les autorités ont organisé une conférence d'éducation au mois de décembre 1957 à l'École pénitentiaire afin d'amener une meilleure compréhension du travail exécuté dans chacun des deux secteurs. L'instituteur des classes régulières et l'instructeur du programme des arts et métiers ou de la formation professionnelle de chaque institution ont rencontré les autorités du bureau central afin de discuter à fond les réalisations antérieures, les besoins de l'heure et les moyens d'améliorer les deux programmes. Les deux groupes ont assisté à des réunions, avec quelques réunions conjointes au cours de la semaine. Voici les divers points du programme qu'on a tracé aux instructeurs en chef de la formation professionnelle et instructeurs en chef des ateliers :

- a) Viser à la coordination de toutes les phases du programme de formation professionnelle et d'apprentissage des métiers qui peuvent contribuer à la réhabilitation des détenus.
- b) S'employer à rendre le cours de formation professionnelle accessible à tous les détenus qui veulent apprendre un métier ou à qui on peut inspirer ce désir.
- c) Évaluer les méthodes actuelles de sélection des détenus afin de découvrir s'il n'y aurait pas lieu d'employer plus de persuasion pour diriger certains détenus vers telle ou telle spécialité.
- d) Étudier spécialement avec les professeurs présents à la conférence le degré d'instruction requis pour l'étude d'un métier, afin que ce niveau soit conforme à la norme requise par les autorités qui régissent l'apprentissage et par l'industrie.
- e) Élever les niveaux de formation professionnelle afin qu'ils soient conformes aux normes requises dans l'industrie afin d'intéresser davantage le travail organisé, l'industrie et les services sociaux au placement des anciens détenus.
- f) Étudier le programme actuel de formation professionnelle et d'enseignement des arts et métiers des pénitenciers en ce qu'il contribue à l'adaptation des détenus et au changement d'attitude nécessaire à leur réadaptation après leur remise en liberté. Faire des recommandations, si on le juge à propos.

170. Voici les recommandations qui ont été faites au cours de la conférence:

- (1) Établir une période minimum de 30 heures de formation par semaine. (Cela est impossible dans les institutions qui ont plus de 450 détenus à cause du temps perdu par le dénombrement des détenus, par les repas et les divers services.)
- (2) Établissement de centres de réception et d'un régime de ségrégation des diverses catégories de détenus, emploi de méthodes coordonnées de sélection, introduction de cours généraux d'atelier dans le programme de l'enseignement régulier.
- (3) Organisation de cours de formation mi-temps et après les heures régulières d'enseignement.
- (4) Étude plus poussée des moyens de coordination du placement au sein des institutions.
- (5) Étudier la possibilité de porter la période de formation professionnelle à un minimum de 30 heures par semaine. On croit qu'il est désavantageux, physiquement et psychologiquement, que les détenus passent habituellement moins de 25 heures par semaine à l'atelier parce qu'ils devront plus tard chercher un emploi de 40 heures par semaine.
- (6) On recommande fortement l'institution de cours en commun d'orientation partout où cela est possible, à cause de leur importance dans la réhabilitation des détenus et parce qu'ils contribuent à assurer la collaboration de tous les membres du personnel. On s'est rendu compte que la création de groupes d'orientation doit s'harmoniser parfaitement avec le règlement tout entier de l'institution si on veut en tirer le maximum de profit.
- (7) On a aussi souligné l'importance de la valeur personnelle des instructeurs et on a recommandé d'intensifier la formation sur place, la formation technique des instructeurs et l'emploi des cours donnés à l'extérieur des institutions.

171. Plusieurs plans proposés à la conférence sur l'éducation dans les pénitenciers ont déjà été mis à l'essai. On s'attend à ce que ces initiatives seront un commencement d'application d'un programme général de formation professionnelle plus poussée. Pour faire suite à la recommandation n° 7 ci-dessus, on a organisé un cours de formation de 4 semaines pour les professeurs et instructeurs en formation professionnelle et pour les surveillants de cet enseignement. Le cours, nommé P.O.T. C. 73, sera donné au cours du mois de juillet 1958, à l'École Pénitentiaire.

172. Le rapport de l'année dernière mentionnait certaines rencontres qui avaient eu lieu avec des membres du Congrès Canadien du Travail et des chefs de syndicats. Depuis ce temps, d'autres rencontres ont eu lieu avec des membres du *Toronto Builders Exchange*. Ces groupes ont pu rendre visite aux ateliers de formation du pénitencier de Collin's Bay. Chaque groupe s'est déclaré satisfait du programme de formation, et chacun a promis de nous venir en aide par tous les moyens possibles.

173. Le 26 juin 1957, une première réunion conjointe des deux groupes a eu lieu à Toronto. La réunion comprenait aussi des représentants des organismes de bien-être, du Bureau national de placement, de la Division de l'apprentissage du ministère du Travail de l'Ontario et de la Commission des pénitenciers. On

a jeté les bases d'un Comité consultatif central des métiers de l'Ontario et d'un Comité d'évaluation, dont le siège serait à Kingston, en Ontario. On a aussi envisagé la possibilité d'établir d'autres comités de placements pour les grands centres urbains de l'Ontario.

174. Avec l'autorisation du ministre de la Justice, on a invité, au début de l'année 1958, les représentants de tous ces groupements à participer à la formation d'un Comité consultatif de formation professionnelle dans les pénitenciers. Le comité s'est réuni pour la première fois le 5 février 1958 à Toronto. Le nombre et la qualité des membres présents étaient réellement impressionnants.

175. La Division spéciale du placement du Bureau national de placement, la société John Howard et d'autres services sociaux continuent à nous rendre d'immenses services en ce qui concerne le placement et le soin des détenus remis en liberté. Le manque d'informations relatives au placement des personnes formées dans nos institutions se fait encore sentir pour la catégorie de ceux qui sont libérés sous condition, mais plus spécialement pour les autres prisonniers libérés. Les renseignements au sujet de ceux qui ont été libérés sous condition sont plus abondants, car les autorités savent d'avance quel sera l'emploi de ces diplômés tant que durera leur période de liberté sous condition.

176. Un total de 3,315 détenus ont suivi des cours de formation professionnelle au cours des 10 dernières années. De ce nombre 1,632 ont été diplômés et 368 autres ont été libérés avant de recevoir leur diplôme. A la fin de l'année financière 340 détenus suivaient les cours.

177. Sur le total des 1,632 diplômés, 1,520 ont été libérés, et 430 d'entre eux, soit 28.3 p. 100, ont commis d'autres délits qui leur ont mérité un autre séjour au pénitencier ou des condamnations plus légères, telles qu'une sentence suspendue, une amende ou un séjour à l'école de réforme. Des 368 qui ont été libérés avant d'être diplômés, 96 ont commis d'autres délits.

178. Le programme de formation professionnelle a été établi surtout pour les jeunes détenus qui en sont à leur première condamnation. Cependant, l'expérience démontre qu'il est profitable d'admettre à ces cours un certain nombre de récidivistes. Il semble qu'un certain nombre de détenus qui sont plus près de 20 ans que de trente ans sont intéressés à apprendre un métier et à développer leurs talents pour ne pas avoir d'autres démêlés avec la loi après leur mise en liberté. On croit aussi que les plus vieux peuvent aider à stabiliser les plus jeunes. Par le fait même, on réussit à maintenir un meilleur équilibre au sein des groupes d'atelier, et c'est à l'avantage de tous les intéressés.

179. On a remarqué qu'on peut organiser avec succès des cours de formation professionnelle dans les ateliers d'entretien et les ateliers industriels. Ceci est illustré par une plus grande assistance aux cours dits "de contrôle" dans tous les ateliers. Ce genre de formation est donné à l'heure actuelle dans 17 ateliers.

*Fonctions autorisées, créées et remplies au cours de l'année financière:*

Instructeur général.....	Centre fédéral de formation.
(Formation professionnelle)	
Instructeur en carrosserie d'automobile.....	Centre fédéral de formation.
(Formation professionnelle)	

Fonctions créées et autorisées et non remplies:

Instructeur en mécanique d'automobile.....	Manitoba
(Formation professionnelle)	
Instructeur en soudure.....	Collin's Bay.
(Formation professionnelle)	
Adjoint à l'instructeur en chef de la formation professionnelle.....	St-Vincent-de-Paul.

Cours à temps partiel créés en 1957:

Soudure.....	Centre fédéral de formation.
Alignement des roues (Mécanique).....	Centre fédéral de formation.
Métier de barbier.....	Saskatchewan.

Cours dits "de contrôle" créés en 1957:

Cordonnerie.....	Dorchester.
Plâtrage.....	Manitoba.
Machines à vapeur.....	Saskatchewan.

Cours de formation professionnelle créés en 1957:

Maçonnerie.....	Manitoba.
-----------------	-----------

Formation professionnelle:	Dorch.	C.F.F.	C. Bay	Man.	Sask.	C.-B.	Total
Mécanique d'automobile.....		1	1			1	3
Carrosserie.....		1					1
Formation de base (Métallurgie).....		1					1
Maçonnerie.....	1	2	2	1			6
Ébénisterie.....		2					2
Menuiserie.....	1	1	1		1	1	5
Cours commercial.....						1	1
Diesel.....						1	1
Dessin industriel.....						1	1
Électricité.....		1	1				2
Formation élémentaire (Atelier).....	1						1
Atelier d'usinage.....	1	1					2
Peinture.....					1		1
Plâtrage.....	1						1
Plomberie.....	1	1	1		1		4
Réparations mécaniques (A la campagne).....					2		2
Tapiserie.....	1						1
Tôlerie.....		1	1			1	3
<b>TOTAL.....</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>38</b>
<i>Formation dite "de contrôle"</i>							
Mécanique d'automobile.....		1					1
Reliure.....		1					1
Dessin industriel.....						1	1
Électricité.....						1	1
Premiers soins—Hôpital.....						1	1
Atelier d'usinage.....						1	1
Plâtrage.....				1			1
Cordonnerie.....						1	1
Machines fixes.....					1	1	2
Tapiserie.....						1	1
Soudure.....		1 (T.P.)			1		2
Métier de barbier à temps partiel.....		1	1		1		3
Alignement des roues à temps partiel.....		1					1
<b>Total.....</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>17</b>
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>55</b>

## XVI—DIVISION DES ATELIERS INDUSTRIELS

180. Dans les rapports des années passées, nous avons traité de la réorganisation et de l'expansion des industries pénitentiaires en indiquant surtout les moyens d'établir un programme bien organisé de travail pénitentiaire qui fonctionne à l'année ronde. Pour résumer, les principaux faits mentionnés dans les rapports précédents sont la création du Comité interministériel sur l'emploi de la main-d'œuvre des prisons, l'étude des achats effectués par d'autres ministères, les conclusions découlant de cette étude et un programme initial d'expansion des industries pénitentiaires qui embrasse trois catégories de projets: les projets immédiats, les projets de longue haleine et les projets intermédiaires.

181. Le rapport de l'an dernier laissait entendre que notre idée faisait son chemin et que, de plus en plus, on reconnaît que des industries pénitentiaires bien organisées jouent un rôle de premier plan dans les méthodes modernes de réhabilitation et que ces industries ne peuvent réussir que si les différents ministères consentent à acheter les produits manufacturés dans les pénitenciers. Cette manière de voir a fait des progrès satisfaisants au cours de l'année et elle gagne de plus en plus la faveur générale.

182. Au cours de l'année, on a également réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre des projets immédiats. Nous avons pu assurer ce progrès en acceptant toutes les commandes supplémentaires que nous avons pu recueillir et qui pouvaient être exécutées dans nos ateliers et par nos services actuels. Dans certaines institutions, une population trop nombreuse réduit l'espace disponible pour le travail et retarde la mise en œuvre de ces projets.

183. On a aussi réalisé un progrès notable dans l'élaboration des projets intermédiaires et des projets de longue haleine. On s'est employé sérieusement à créer des nouveaux produits et à en fabriquer les prototypes ainsi que des échantillons. Les pénitenciers espèrent recevoir des commandes pour ces objets. Nous avons également poursuivi l'exécution de notre programme de construction et d'expansion des entrepôts et des ateliers. Nous avons examiné sérieusement la possibilité d'acheter des matériaux et de fabriquer en petite quantité les articles employés normalement par les différents ministères avant même de recevoir les commandes du gouvernement de sorte que nous aurions ces articles en magasin et pourrions en faire la livraison immédiate quand ils nous seraient demandés. Cette question n'avait pas encore été réglée à la fin de l'année, mais on estime qu'il est absolument nécessaire de prendre cette mesure si l'on veut supprimer les retards que nous avons actuellement à déplorer dans la livraison des objets fabriqués dans les pénitenciers. On a admis que les articles fabriqués dans les pénitenciers doivent être de qualité supérieure et répondre à toutes les exigences du marché. En conséquence, on a jugé nécessaire d'embaucher des vérificateurs industriels. Le premier vérificateur est entré en fonctions au pénitencier de St-Vincent-de-Paul au début de l'année.

184. On a également fait un certain progrès dans la préparation et l'impression d'un catalogue des divers articles fabriqués dans les ateliers pénitentiaires et qu'on offre en vente aux différents ministères.

185. Les travaux en vue d'aménager des ateliers industriels dans les pénitenciers pour permettre une production industrielle plus considérable ont avancé au cours de l'année. Voici quelques précisions à ce sujet:

#### *Saint-Vincent-de-Paul*

186. La première aile de l'immeuble industriel a été achevée et complètement occupée. On y a aménagé un atelier de ferblanterie destiné à l'entretien ainsi que les installations nécessaires pour réparer les classeurs métalliques du ministère des Travaux publics. On a construit un entrepôt industriel. On a partiellement achevé un immeuble qui abritera la fabrique d'articles en béton. A la fin de l'année, on achevait de tracer les plans en vue de la démolition d'un vieil immeuble afin de libérer l'emplacement nécessaire à la construction de la deuxième aile de l'immeuble industriel.

#### *Kingston*

187. On a achevé et occupé un grand atelier industriel de peinture. On a achevé et occupé un entrepôt industriel. On a terminé en partie l'aménagement d'un endroit où l'on exécutera les travaux de réparation des boîtes aux lettres pour le ministère des Postes. A signaler encore qu'on a terminé en partie la reconstruction et la rénovation d'un atelier où l'on fabriquera des articles de ménage et divers articles de toile et où l'on fera le capitonnage des meubles. A la fin de l'année, il a semblé que le surpeuplement du pénitencier pourrait bien retarder pour une assez longue période de temps l'occupation de cet endroit pour les fins prévues.

#### *Collin's Bay*

188. On a achevé et occupé trois immeubles industriels. On a déménagé la fabrique d'articles en béton de Kingston à un nouvel emplacement à Collin's Bay.

#### *Joyceville*

189. On a terminé la préparation des plans en vue de la construction d'un immeuble industriel pour cette institution.

#### *Manitoba*

190. On a terminé en partie la construction d'un vaste garage qui servira en même temps de local pour les ateliers industriels et pour les services de formation professionnelle. On a également terminé la préparation des plans en vue de la construction prochaine d'un vaste immeuble industriel.

#### *Saskatchewan*

191. On a terminé la remise à neuf commencée l'an dernier d'un vaste immeuble industriel. A la fin de l'année, cet espace était déjà en partie occupé.

#### *Colombie-Britannique*

192. On a entrepris la construction d'un entrepôt central qui servira aux fins de l'institution et à des fins industrielles.

193. On a aussi fait progresser sensiblement la préparation de plans qui serviront dans l'avenir à la construction de nouveaux immeubles industriels pour cette institution et pour d'autres pénitenciers.

194. En raison de certaines circonstances, il n'a pas été possible de donner suite au projet d'acheter en vrac les matériaux nécessaires aux travaux industriels. A la fin de l'année, cependant, plusieurs obstacles avaient été surmontés et on avait terminé les préparatifs en vue d'augmenter le fonds industriel de roulement et de réaliser ce projet au cours de la prochaine année financière.

195. Les nouvelles réalisations dans la mise en œuvre des projets immédiats comprennent:

- a) La fabrication, à Kingston et à St-Vincent-de-Paul, de meubles dont se sert la Commission du district fédéral dans les parcs et les terrains de pique-niques.
- b) Aux pénitenciers de St-Vincent-de-Paul et de Collin's Bay on a procédé à la réparation de classeurs métalliques pour le compte du ministère des Travaux publics.
- c) Au pénitencier de Kingston on a réparé pour le ministère des Postes un plus grand nombre de boîtes aux lettres que par le passé.
- d) Au pénitencier de Kingston, réparation de meubles pour le ministère des Travaux publics.
- e) Aux pénitenciers de St-Vincent-de-Paul, du Manitoba et de Kingston on a augmenté la fabrication d'objets de métal et en particulier de cages pour les animaux et d'installations pour les laboratoires.
- f) Au pénitencier de la Saskatchewan on a entrepris la fabrication d'étiquettes pour les plantes et pour les pots de plantes.
- g) Au pénitencier de la Saskatchewan on a entrepris la fabrication de cellules de prisons préfabriquées.
- h) Au pénitencier de Dorchester, la fabrication des chaussures a augmenté.
- i) Il y a eu augmentation dans la fabrication de brosses et de balais au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

196. Au 31 mars 1958, la population totale inscrite dans les registres était de 5,770 détenus, dont 2,241, soit environ 39 p. 100, travaillaient dans les ateliers.

197. La production de l'industrie pénitentiaire n'a augmenté que faiblement au cours de l'année écoulée. La valeur totale des travaux a atteint la somme de \$1,363,031.25, soit \$1,921.75 (environ 1.5 p. 100) de plus que l'an dernier. L'augmentation totale des cinq dernières années atteint la somme de \$251,405.45, soit environ 23 p. 100. Les rapports détaillés des différents pénitenciers indiquent qu'une valeur de \$933,978.34, soit environ 68.5 p. 100 de l'ensemble de la production pénitentiaire, a été utilisée pour les besoins des pénitenciers. Il faut noter que ces montants représentent simplement le prix des matériaux requis pour la fabrication des produits, car jusqu'ici on n'a rien ajouté au coût des matériaux pour déterminer la valeur des produits fabriqués pour l'usage des pénitenciers. Bien que ces chiffres indiquent une baisse légère (environ  $\frac{1}{2}$  p. 100), il est important de noter que la plus grande partie de la production industrielle des pénitenciers est nécessairement absorbée par les services des pénitenciers, attendu que la demande de l'extérieur fait défaut. Nous espérons que d'autres

ministères prendront l'habitude d'acheter, selon leurs besoins, les produits de l'industrie pénitentiaire et que, grâce à cette collaboration, nous pourrions corriger la situation actuelle dans un avenir prochain.

198. Au sujet du travail exécuté pour d'autres ministères, il convient de noter que les pénitenciers ont reçu 443 commandes, soit 31 de plus que l'an dernier. Leur valeur totale s'élève à \$361,049.70, soit une faible diminution de \$4,467.34 sur les chiffres de l'an dernier.

199. Le revenu industriel des ateliers a atteint la somme de \$291,382.23.

200. Au cours de l'année, les pénitenciers ont exécuté divers genres de travaux pour 34 ministères, divisions ou organismes du gouvernement fédéral et, de plus, neuf gouvernements provinciaux ont acheté des produits fabriqués dans les pénitenciers. En outre, les pénitenciers ont fabriqué des objets en petite quantité ou accompli certaines tâches pour dix-neuf organismes qui sont des sociétés de bienfaisance bénévoles ou qui sont financés à même le trésor public.

201. Si on avait évalué la production industrielle qui s'est faite pour le service des pénitenciers à des taux raisonnables qui ont cours dans le commerce, la valeur totale de la production industrielle des pénitenciers se serait élevée l'an dernier à près de \$2,800,000, ce qui aurait produit une augmentation de revenu de près de \$1,730,000. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la valeur du travail des détenus employés à l'entretien des institutions ou à la construction de nouveaux immeubles.

202. L'an dernier, des représentants de la Division des ateliers industriels ont continué de donner aux différents cours de l'École pénitentiaire, y compris les cours portant sur la surveillance et l'administration, des instructions sur les principes et les techniques des industries pénitentiaires et sur d'autres sujets connexes comme les ateliers de formation, les mesures de sécurité dans les ateliers, la prévention des accidents, le classement et la rémunération des détenus.

203. Les changements survenus dans le personnel du bureau central et concernant la Division de la formation sont le transfert de W.-D. Boyd au ministère de la Défense nationale et l'engagement de Ronald Taylor à titre de préposé au service industriel et de Robert Cunningham à titre de coordonnateur des services de formation professionnelle.

204. On évalue à \$126,758.17 le travail accompli au cours de l'année dans les buanderies et dans les vestiaires des pénitenciers. Conformément à la ligne de conduite qui a été adoptée de remplacer la machinerie démodée des buanderies, nous avons affecté la somme de \$10,705 à l'achat de nouveaux appareils.

#### LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

205. Au cours de l'année, nous avons continué à soigner ce domaine particulier et nous avons réalisé des progrès appréciables. Le rapport de l'an dernier signalait qu'on avait pris les mesures nécessaires pour retenir les services de spécialistes en vue de nous aider à implanter dans toutes les institutions de saines habitudes de sécurité et de prévention des accidents. Grâce à la collaboration de l'*Industrial Accident Prevention Association*, nous avons obtenu les

TABLEAU N° 1—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION DES ATELIERS

Pénitencier	Production employée sur place		Autres pénitenciers		Ministères etc.		Commandes des fonctionnaires		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	109,115	50	56,057	24	98,737	38	7,394	82	271,304	94
St-Vincent-de-Paul.....	114,758	86	54,751	72	149,566	11	6,324	68	325,401	37
Dorchester.....	49,571	52	44,097	20	22,320	63	5,259	23	121,248	58
Manitoba.....	44,584	53	307	29	51,723	23	7,111	31	103,726	36
Colombie-Britannique.....	81,270	42	927	99	25,956	91	7,280	55	115,435	87
Saskatchewan.....	68,600	71	1,899	22	4,808	04	11,240	68	86,638	65
Collin's Bay.....	40,615	95	6,247	85	2,137	25	3,947	78	52,948	83
Centre fédéral de formation.....	6,247	27	néant		néant		67	60	6,314	87
Total.....	514,854	76	164,288	51	355,249	55	48,626	65	1,083,019	47

TABLEAU N° 2—VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES DES PÉNITENCIERS

Atelier	Pour l'institution		Pour autres organismes et ministères		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Balais et brosses.....	5,258	37	2,536	81	7,795	18
Toilerie.....	11,965	94	218,741	92	230,707	86
Garage.....	26,873	35	8,780	83	35,654	18
Travail du métal.....	59,469	89	44,553	78	104,023	72
Imprimerie et reliure.....	10,913	93	21,539	31	32,453	24
Cordonnerie.....	72,926	71	4,978	15	77,904	86
Pierre et béton.....	50,457	69	5,879	37	56,337	06
Vêtements.....	204,660	20	5,856	00	210,516	20
Travail du bois.....	69,315	52	85,201	52	154,517	04

TABLEAU N° 3—VALEUR DE LA PRODUCTION DES ATELIERS POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES

—	1953-1954		1954-1955		1955-1956		1956-1957		1957-1958	
	\$	c.								
Kingston.....	278,520	81	264,491	34	285,542	83	341,935	60	322,137	90
St-Vincent-de-Paul.....	327,426	28	338,342	94	372,250	88	390,255	93	405,832	31
Dorchester.....	150,001	90	140,181	39	154,660	66	162,109	12	152,524	32
Manitoba.....	127,515	85	115,594	64	117,820	40	146,756	01	128,131	53
Colombie-Britannique.....	120,307	80	121,390	86	116,461	85	146,567	57	144,605	40
Saskatchewan.....	95,476	03	99,800	43	112,723	17	98,777	78	113,339	87
Collin's Bay.....	56,047	12	45,883	90	52,154	77	63,480	39	83,520	97
Centre fédéral de formation...	7,103	81	13,953	67	12,103	41	11,317	10	12,938	95
Total.....	1,162,399	60	1,139,639	17	1,223,722	97	1,361,109	50	1,363,031	25

TABLEAU N° 4—VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES, PAR PÉNITENCIERS

Pénitenciers	Clients	Balais et brosses	Toilerie	Garage	Travail du métal	Imprimerie et reliure	Cordon- nerie	Pierre et béton	Vête- ments	Travail du bois
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	Services des pénitenciers.....		6,117 86	2,898 01	15,662 66	7,170 23	2,194 72	19,611 91	48,616 25	7,694 63
	Autres.....		72,824 86	834 24	2,681 12	8,795 58	363 75	1,025 00	3,004 95	16,262 89
	Total.....		78,942 72	3,732 25	18,343 78	15,965 81	2,558 47	20,636 91	51,621 30	23,957 52
St-Vincent-de-Paul.....	Services des pénitenciers.....	5,258 37	2,568 56	13,860 87	15,368 37	555 01	31,079 51	9,554 62	39,783 76	26,797 88
	Autres.....	2,536 81	61,150 23	1,037 56	26,565 62	10,784 60	398 66	3,000 00	8 10	46,034 94
	Total.....	7,795 18	63,718 79	14,898 43	41,933 99	11,339 61	31,478 17	12,554 62	39,791 86	72,832 82
Dorchester.....	Services des pénitenciers.....		2,774 67	4,557 84	4,276 24	.....	14,925 22	1,170 73	50,898 57	2,315 45
	Autres.....		21,702 28	284 50	1,662 85	.....	1,538 19	13 31	409 38	1,969 35
	Total.....		24,476 95	4,842 34	5,939 09	.....	16,463 41	1,184 04	51,307 95	4,284 80
Manitoba.....	Services des pénitenciers.....		128 04	2,405 68	1,112 30	390 38	4,626 27	2,709 26	15,066 98	2,487 11
	Autres.....		43,821 30	4,220 61	4,581 48	43 75	322 75	195 11	422 61	5,023 15
	Total.....		43,949 34	6,626 29	5,693 78	434 13	4,949 02	2,904 37	15,489 59	7,510 26
Colombie-Britannique..	Services des pénitenciers.....		376 81	1,003 82	4,375 15	204 53	9,999 80	6,799 60	24,014 80	10,230 39
	Autres.....		19,243 25	708 30	3,277 48	1,659 61	1,486 66	507 80	1,173 88	4,612 64
	Total.....		19,620 06	1,712 12	7,652 63	1,864 14	11,486 46	7,307 40	25,188 68	14,843 03
Saskatchewan.....	Services des pénitenciers.....			1,645 54	8,933 54	2,593 78	8,045 50	1,060 38	16,639 58	8,272 59
	Autres.....			1,119 36	3,817 05	255 77	800 54	1,138 15	688 57	7,906 72
	Total.....			2,764 90	12,750 59	2,849 55	8,846 04	2,198 53	17,328 15	16,179 31
Collin's-Bay.....	Services des pénitenciers.....			501 59	7,741 63	.....	1,135 96	9,551 19	6,669 33	11,517 47
	Autres.....			516 26	1,968 23	.....	.....	.....	148 51	3,392 03
	Total.....			1,077 85	9,709 86	.....	1,135 96	9,551 19	6,818 44	14,909 50
Centre fédéral de formation.....	Services des pénitenciers.....						919 73		2,970 23	
	Autres.....						67 60			
	Total.....						987 33		2,970 23	

services de ces spécialistes au cours de l'année et, par la suite, on a fait des enquêtes au sujet de la prévention des accidents à Collin's Bay ainsi qu'aux pénitenciers de Kingston et de St-Vincent-de-Paul et au Centre fédéral de formation. Ces enquêtes ont mis en lumière plusieurs domaines où des mesures de sécurité améliorées pourraient être mises en vigueur et elles ont amené plusieurs sages recommandations dont la mise en pratique pourrait contribuer avec succès à instituer progressivement un programme efficace de sécurité et de prévention des accidents dans tous les pénitenciers. Les rapports et les recommandations relatifs à chaque institution en particulier ont été référés aux directeurs en cause pour qu'ils voient à prendre les mesures qui s'imposent. Le rapport général et les recommandations préparées à la suite de cette enquête ont été remis à tous les directeurs pour leur gouverne en attendant de nouvelles études sur la question. Les projets présentement à l'étude comportent une enquête relative à la sécurité qui se ferait bientôt dans tous les pénitenciers.

## XVII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES

206. Les services médicaux et hospitaliers de chaque pénitencier ont maintenu et, dans certains cas, ils ont amélioré l'efficacité et la précision de leur diagnostic et de leur façon de traiter les maladies des détenus.

207. Dans toutes les institutions, le personnel médical a été plus occupé que d'habitude au cours de la dernière année. Ce fait est attribuable en partie à l'augmentation constante de la population des pénitenciers, comme l'indiquent les tableaux statistiques de ce rapport annuel, et aussi à l'épidémie d'influenza qui a sévi au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre. Il n'est pas résulté de complications sérieuses ni de décès par suite de cette épidémie.

208. Les problèmes d'ordre médical qu'apporte dans les pénitenciers le groupe des détenus plus âgés sont les mêmes, en proportion, que pour la population générale. Il y a eu une augmentation du nombre de détenus souffrant de maladies chroniques et débilitantes qui apparaissent ordinairement chez les personnes d'âge moyen, comme le diabète, les affections cardiaques et circulatoires, les maladies des poumons et autres maladies graves des divers organes. Les détenus qui souffrent de ces maladies sont hospitalisés d'une façon permanente et ils reçoivent les traitements qui s'imposent dans leur cas. Plusieurs d'entre eux sont envoyés de temps à autre dans des hôpitaux de l'extérieur afin d'y recevoir des traitements spéciaux qui sont prescrits par le médecin consultant. Cet état de choses crée un manque d'espace et, par conséquent, il y a encombrement quand il est nécessaire de traiter un certain nombre d'autres détenus gravement malades.

209. Comme on l'a mentionné dans les rapports précédents, les détenus qui ne se sentent pas bien sont libres de consulter le médecin afin de recevoir le traitement approprié. Ils peuvent se présenter à la consultation du matin et le médecin leur prescrit les remèdes qu'il juge nécessaires d'après son diagnostic. Le nombre de détenus qui se présentent chaque jour à la consultation varie entre le tiers et le dixième de la population totale. Ces chiffres sont très élevés, si on les compare avec ceux qui se rapportent à l'ensemble de la population. Cette forte proportion est attribuable dans une grande mesure aux troubles émotifs qui résultent du continuel état de frustration qui accompagne l'incarcération. Des services de psychologie et de psychiatrie ont été organisés afin de faire face

à cette situation et on éprouve maintenant une certaine difficulté pour traiter tous les détenus qui veulent être soignés.

210. La tuberculose pulmonaire n'est plus un problème maintenant que les sanatoriums admettent les détenus malades pour leur donner les traitements nécessaires. Malheureusement, certains détenus ne profitent pas des avantages qui leur sont offerts et, parce qu'ils ne se conforment pas aux règlements du sanatorium ou de la libération conditionnelle provisoire, ils doivent retourner au pénitencier. Le 31 mars 1958, il y avait trois détenus dans les salles des pénitenciers destinées aux tuberculeux et cinq étaient sous traitement dans des sanatoriums. Dans chaque province, les cliniques antituberculeuses ont l'habitude de visiter les pénitenciers et d'examiner les fonctionnaires et les détenus qui s'y trouvent, qu'ils soient ou non de la localité où le pénitencier est situé. Voici les noms des pénitenciers qui ont été visités au cours de l'année: St-Vincent-de-Paul, Centre fédéral de formation, Collin's Bay et Colombie-Britannique.

211. Les détenus bénéficient des soins dentaires dont ils ont besoin. Ils sont tous examinés peu de temps après leur arrivée au pénitencier et aussi souvent qu'il est nécessaire au cours des mois suivants. Les chiffres relatifs aux consultations dentaires indiquent que les détenus profitent pleinement des avantages qui leur sont offerts.

212. Tout le travail relatif aux dentiers est fait au laboratoire dentaire du pénitencier St-Vincent-de-Paul et, au cours de l'année, 1,377 dentiers y ont été fabriqués ou réparés.

213. On a souvent recours à des spécialistes consultants pour différentes maladies et particulièrement pour les maladies de la vue. Les appareils de radiographie qui sont installés dans les pénitenciers aident à établir les diagnostics. Au cours de l'année, on a développé deux mille radiographies.

214. Durant la période du 1<sup>er</sup> juillet 1957 au 30 juin 1958, les détenus des pénitenciers ont donné généreusement leur sang à la Croix-Rouge et voici le nombre de pintes fournies par chaque institution:

Dorchester.....	712
St-Vincent-de-Paul.....	1,718
Centre fédéral de formation.....	496
Kingston.....	319
Collin's Bay.....	236
Manitoba.....	694
Saskatchewan.....	673
Colombie-Britannique.....	342

---

5,190

215. La clinique de la Croix-Rouge se sert des installations qui se trouvent dans les hôpitaux des pénitenciers pour recueillir le sang des donateurs.

216. Dans chaque institution l'hygiène a été comme d'habitude l'objet de l'attention de nos médecins. L'eau qui provient de source privée est examinée régulièrement et le laboratoire local, qui relève du ministère provincial de la Santé, fait un rapport à ce sujet. Le lait est soumis au même règlement. Aucun rapport défavorable n'a été reçu au cours de l'année.

217. Les services de psychiatrie continuent à fonctionner et le nombre de patients qui y ont recours devient de plus en plus élevé. Le diagnostic, le soin

et le traitement des cas les plus graves de maladies mentales, quand il faut attendre que ces patients soient admis dans les maisons de santé provinciale, ne constituent qu'une partie relativement petite des fonctions du psychiatre. La mauvaise santé, particulièrement la mauvaise santé mentale, n'apporte pas qu'un seul problème; elle en apporte plusieurs. Si on étudie la criminalité, qui est une forme de comportement au sein d'un milieu social, on doit reconnaître que ce comportement est une activité fonctionnelle de l'esprit et, si le principal but à atteindre est de corriger ce comportement, il faut considérer que les opérations de l'esprit constituent des problèmes essentiels. Un détenu sur trois profite des avantages qu'offre le service psychiatrique, alors que tous sont libres de demander l'aide, les conseils et les soins des spécialistes. On peut donc conclure que, s'ils ne trouvaient pas ce service avantageux, ces patients n'y auraient pas recours. On a fait des demandes de personnel supplémentaire. D'autres sciences du comportement contribuent beaucoup à résoudre ce problème. De nouveaux employés ont été ajoutés dans les services de classification et de psychologie. Les efforts conjugués de toutes ces personnes spécialisées ont beaucoup aidé à établir un programme de traitement. La thérapeutique individuelle, la thérapeutique collective, la thérapeutique par le travail ou ergothérapie et la thérapeutique par les loisirs sont employées suivant les indications quand la chose est possible.

218. Les détenus dont l'état mental a nécessité l'admission dans les maisons de santé provinciales au cours de l'année sont au nombre de 48. Douze de ces détenus ont été hospitalisés en vertu de l'article 58 et 36 en vertu de l'article 61 de la Loi sur les pénitenciers. Un certain nombre de malades mentaux restent dans les pénitenciers et il faudrait plus d'espace pour les loger. Deux pénitenciers ont agrandi leurs locaux pour répondre aux besoins de ces malades. Si l'on en juge par les documents qui ont été remplis dans les institutions pour malades mentaux, la fréquence des maladies mentales est d'environ 1 p. 100.

219. Il est reconnu que, si l'on veut améliorer les méthodes de traitement, il est important de faire des recherches sur les nombreux problèmes qui se rattachent à la criminalité. Au cours de l'année, des universitaires et des spécialistes en criminologie ont entrepris des recherches dans les pénitenciers. Ces travaux de recherche sont financés par des personnes ou des organismes de l'extérieur. Le ministère encourage ces travaux si on peut les mener à bonne fin sans révéler indûment le fonctionnement de l'administration des institutions pénitentiaires.

#### XVIII—CONCLUSION

220. L'année à l'étude a été marquée par une augmentation sans précédent de la population des pénitenciers. Le 31 octobre 1957, après l'amnistie accordée en l'honneur de la visite de Sa Majesté au Canada, le nombre de détenus écroués était de 5,149. Vers le 31 mars 1958, la population s'était élevée à 5,770, soit une augmentation de 621 au cours d'une période de huit mois. Avec cette augmentation, toutes les places libres ont été remplies dans les diverses institutions et il a fallu convertir plusieurs ateliers en dortoirs pour pouvoir loger provisoirement un certain nombre de nouveaux détenus.

221. La construction de la nouvelle institution de Joyceville avance plus vite qu'on ne l'avait prévu et ces nouveaux locaux aideront à régler le problème pour la province d'Ontario. Peu de temps après la fin de la dernière année

financière, on a approuvé la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec sur une partie de la réserve actuelle du pénitencier St-Vincent-de-Paul. On hâtera la réalisation de ces projets; mais, si la population continue à augmenter, il sera très difficile de fournir le logement et du travail à tout le monde en attendant que ces constructions soient terminées.

222. L'administration attend avec impatience les résultats de la prochaine conférence des ministres fédéraux et provinciaux qui aura pour but d'étudier les recommandations du rapport Fauteux. Les décisions qui seront prises lors de cette conférence auront une grande influence sur l'organisation future du Service des pénitenciers et elles permettront de fixer le programme d'expansion des institutions et le programme de formation du personnel. Par la suite, l'administration pourra élaborer des plans à long terme qui seront réalisés au cours d'une période de dix à quinze ans.

223. Comme nous l'avons dit précédemment, il y a eu, au cours de l'année, des échanges de vues encourageants entre les dirigeants de l'industrie de la construction et du travail organisé et notre Service au sujet de l'emploi d'hommes de métier formés dans les pénitenciers pour l'industrie de la construction. Les dirigeants de ces deux groupes ont eu l'occasion de voir de près les méthodes de formation professionnelle qui sont employées dans nos institutions.

224. D'autres améliorations ont été apportés aux installations qui servent à réparer et à finir certains articles à l'usage des autres ministères du gouvernement. On peut faire réaliser des économies considérables au contribuable en confiant aux ateliers des pénitenciers la réparation des ameublements de bureau, des fichiers, des sacs de poste, des véhicules automobiles et autres articles d'usage courant qui, autrement, devraient être remplacés.

225. Comme la réhabilitation et la formation des détenus de nos institutions au moyen du travail quotidien prennent une importance de plus en plus grande, le besoin de personnel compétent pour cette tâche augmente de plus en plus. Notre personnel actuel doit avoir plus d'occasions d'augmenter ses connaissances et il faut essayer d'attirer dans les services correctionnels, en offrant des salaires convenables et des chances d'avancement, des personnes qui ont suivi des cours universitaires, qui connaissent bien les problèmes ordinaires de nos prisonniers et qui auraient l'habileté nécessaire pour appliquer les méthodes modernes en vue de résoudre les problèmes psychologiques des détenus.

226. Il y a dans les archives et les rapports de classification de nos institutions une mine de renseignements qui ont été compilés depuis plus de dix ans et qui sont à la disposition des chercheurs. Nous sommes très désireux d'encourager les recherches qui se font dans ce domaine afin d'aider à faire mieux comprendre les raisons pour lesquelles certaines personnes s'adonnent au crime et les méthodes les plus efficaces pour prévenir la répétition des délits. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs personnes qui enseignent ou qui étudient dans des universités des alentours ont eu la permission d'entreprendre gratuitement des travaux de recherche de ce genre.

227. En terminant, je désire remercier sincèrement les directeurs des pénitenciers et leur personnel de la collaboration et de l'appui qu'ils ont apportés à l'administration centrale au cours de l'année 1957-1958.



TABLEAU II—NATIONALITÉ

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Britannique—</i>										
Canada.....	979	1,333	657	404	640	587	411	368	33	5,412
Angleterre et pays de Galles.....	18	6	3	1	18	10	2			53
Irlande.....	11	3	1		6	1	2			25
Écosse.....	5	2			9	8	4	1		29
Autres.....			1		2					3
<i>Étrangère—</i>										
Autriche.....	4	1	1		1	5				12
Belgique.....										7
Chine.....					6	1				7
Tchécoslovaquie.....	4			1	1		1			6
Finlande.....	2		1	3						6
France.....	1	3			1					5
Allemagne.....	2	4		1	1		1			12
Grèce.....						3				1
Hollande.....					1		2			3
Hongrie.....	12	2	1		2	1	4			22
Italie.....	7	1				2	1			11
Yougoslavie.....			3		1		1			5
Norvège.....						1				1
Pologne.....	13	2		2	4	4				25
Roumanie.....	4	1				2	1			8
Russie.....	6	1	1	1	3	4				16
Suède.....						1				1
Suisse.....		1			1					2
Ukraine.....		1								1
États-Unis.....	24	9	9	1	20	13	8			84
Autres.....	3	2		1	3	3	3			15
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,095</b>	<b>1,371</b>	<b>678</b>	<b>416</b>	<b>720</b>	<b>647</b>	<b>441</b>	<b>369</b>	<b>33</b>	<b>5,770</b>

TABLEAU III—ÉTAT CIVIL DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Célibataires.....	488	904	478	241	400	394	246	331	21	3,503
Mariés.....	426	434	141	108	206	125	148	37	8	1,633
Veufs.....	52	23	21	14	19	23	5	1		158
Séparés.....	95		33	40	49	75	30		4	326
Divorcés.....	34	10	5	13	46	30	12			150
<b>Total.....</b>	<b>1,095</b>	<b>1,371</b>	<b>678</b>	<b>416</b>	<b>720</b>	<b>647</b>	<b>441</b>	<b>369</b>	<b>33</b>	<b>5,770</b>

TABLEAU IV—DURÉE DES PEINES

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Peine inachevée, moins de 2 ans.....	12	21	1	3	5	2	6			50
Moins de 2 ans.....						4				4
Deux ans.....	237	576	325	82	223	212	117	254	10	2,036
Plus de 2 ans et moins de 3.....	117	34	33	59	58	73	52	12	2	440
3 ans et moins de 4.....	195	190	102	70	100	143	116	53	5	983
4 ans et moins de 5.....	106	77	45	37	54	45	40	12	1	417
5 ans et moins de 8.....	184	211	89	85	145	86	88	32	6	926
8 ans et moins de 10.....	36	28	18	10	19	10	8	2		131
10 ans et moins de 12.....	52	66	18	14	38	17	10	2	3	220
12 ans et moins de 15.....	34	41	6	6	18	7	1			113
15 ans et moins de 20.....	28	31	12	4	7	9	2		1	94
20 ans et moins de 25.....	19	24	7	7	11	3		1	3	75
25 ans et plus.....	7	24	4	3	6	1	1			46
A perpétuité.....	49	43	10	25	12	21		1	1	162
Sentence indéterminée.....	19	5	7	11	15	14				71
Au bon plaisir de Sa Majesté.....			1						1	2
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,095</b>	<b>1,371</b>	<b>678</b>	<b>416</b>	<b>720</b>	<b>647</b>	<b>441</b>	<b>369</b>	<b>33</b>	<b>5,770</b>

TABLEAU V—ÂGES DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Moins de 21 ans.....	41	181	143	33	35	90	58	233	1	815
21 à 24 ans.....	128	253	107	69	123	133	110	72	3	998
25 à 29 ans.....	226	273	140	97	156	138	143	44	10	1,227
30 à 39 ans.....	400	405	171	118	231	157	104	20	16	1,622
40 à 49 ans.....	211	169	74	57	118	84	20		3	736
50 à 59 ans.....	70	64	31	30	41	26	4			266
60 ans et plus.....	19	26	12	12	16	19	2			106
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,095</b>	<b>1,371</b>	<b>678</b>	<b>416</b>	<b>720</b>	<b>647</b>	<b>441</b>	<b>369</b>	<b>33</b>	<b>5,770</b>

TABLEAU VI—RELIGION DES DÉTENUÉS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Chrétiens—</i>										
Baptistes.....	53	8	75	6	17	26	29	1	6	221
Anglicans.....	212	112	119	49	111	69	91	23	.....	786
Doukhobors.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
Grecs orthodoxes.....	11	.....	1	1	9	8	1	1	.....	32
Polonais orthodoxes.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Luthériens.....	11	2	1	19	14	16	4	.....	.....	67
Méthodistes.....	9	1	.....	2	1	3	1	.....	.....	17
Presbytériens.....	60	8	27	22	68	25	23	.....	.....	233
Catholiques.....	337	939	362	157	232	236	162	339	21	2,785
Armée du Salut.....	19	3	9	5	10	13	7	1	.....	67
Église-Unie.....	143	30	65	66	115	114	85	2	6	626
Autres.....	12	4	12	14	17	34	12	1	.....	106
<i>Non-chrétiens—</i>										
Hébreux.....	17	11	1	6	10	3	1	1	.....	50
Autres.....	.....	.....	.....	.....	11	1	.....	.....	.....	12
Aucune religion.....	211	248	6	69	103	99	25	.....	.....	761
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,095</b>	<b>1,371</b>	<b>678</b>	<b>416</b>	<b>720</b>	<b>647</b>	<b>441</b>	<b>369</b>	<b>33</b>	<b>5,770</b>

TABLEAU VII—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Aucune.....	160	246	180	75	123	97	50	193	9	1,133
1.....	155	231	104	54	58	86	40	100	8	836
2.....	141	172	76	58	70	82	66	38	2	705
3.....	149	161	62	37	74	77	70	16	4	650
4.....	119	128	61	40	70	47	48	11	.....	524
5.....	105	105	31	27	64	53	54	5	.....	444
6.....	68	69	35	22	51	39	36	2	2	324
7.....	49	44	24	24	32	27	22	3	.....	227
8.....	27	54	15	16	35	27	13	.....	2	189
9.....	21	33	24	10	20	26	11	.....	1	146
10.....	23	29	13	10	22	11	5	.....	1	114
11.....	20	21	10	6	19	19	9	1	1	106
12.....	10	18	5	9	12	12	6	.....	.....	72
13.....	12	13	4	4	16	8	.....	.....	.....	57
14.....	5	6	3	4	11	10	3	.....	.....	42
15.....	6	6	4	7	5	2	2	.....	.....	32
16.....	4	2	11	3	4	1	2	.....	.....	27
17.....	4	4	3	3	3	3	1	.....	.....	21
18.....	5	6	2	2	3	1	1	.....	.....	20
19.....	3	3	.....	.....	8	1	.....	.....	.....	15
20.....	1	4	2	.....	5	4	.....	.....	.....	16
21.....	3	6	.....	2	1	1	.....	.....	.....	13
22.....	3	2	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	10
23.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
24.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	3
25.....	.....	1	.....	1	2	2	.....	.....	.....	5
26.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	3
27.....	2	.....	1	.....	1	2	.....	.....	.....	6
28.....	.....	.....	4	.....	1	1	.....	.....	.....	6
29.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	3
30.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	3
31.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	1	3
32.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
35.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	4
36.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2
38.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
39.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
42.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
Plus de 40.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
TOTAL.....	1,095	1,371	678	416	720	647	441	369	33	5,770
Pourcentage des récidivistes.....	85.4	82.05	73.45	81.97	82.8	85	88.2	47.6	72.7	80.36

TABLEAU VIII—OCCUPATION DES DÉTENU

	Kingston	St. Vincent de Paul	Dorchester	Manitoba	British Columbia	Saskatchewan	Collin's Bay	Federal Training Centre	Newfoundland	Total
Forge.....	2	14	6	8	20	20	4			74
Reliure.....	6	21	2	3	2	3	1			38
Brosserie et balais.....		28								28
Toilerie.....	108	54	21	20	17					220
Menuiserie.....	18	82	16	17	23	22	7			190
Vestiaire et buanderie—										
Coiffure.....	12	13	12	7	5	5	10	7		71
Réparations.....	9	10	5	3	3	4	1	4		39
Confections de chaussettes.....	5	11	6	5	2	4	2	3		36
Triage.....	16	14	10	3	15	9	8	1		78
Lavage.....	3	16	7	3	6	6	3	2		46
Service de nettoyage—										
Pavillons et bureaux de l'adminis- tration.....	1	7		17	9	7	9	5		55
Pavillons cellulaires (Dortoirs du C.F.F.).....	130	171		34	79	60	26			500
Autres.....	46	6	80		19	31	13	3		198
Commis—										
Ateliers.....	20	19	7	13	19	14	15	3		110
Autres.....	27	18	3	2	3	10	7	2		72
Construction—Bâtiments et ouvrages—										
Forge.....				5				2		7
Pose de brique et de pierre.....	2	8	10			7	5			32
Briqueterie.....		26	19	9		5	14			73
Charpenterie.....	17	15	18	6	5	12	12	18		103
Travaux de coffrage.....	10	6	2							18
Aides et manoeuvres.....	20	8	27		38	18	41	1		153
Opérateurs de machines.....	14		6			1	3			24
Maçons.....	6	12						3		21
Plâtrage.....	3	5	10	6	3	8	2			37
Service technique—										
Electriciens.....	9	19	8	4	14	8	4	4		70
Usine de filtrage.....	1	5								6
Préposés au combustible.....	9	5	5			18				37
Plombiers.....	8	3	5	2	5	14	8	6		51
Monteurs d'appareils de chauffage.....		7	4	3	4					18
Chauffeurs.....	10		4	5	5		12			36
Agriculture.....			37				3			40
Équipes de jardinage.....	3	23	10		8	12				56
Occupations générales (étale, por- cherie, basse-cour, etc.).....	28	79	18	29	23	26	19			222
Parterres.....	18	9	6		7	9	6	4		59
Conducteurs d'attelage.....	5		8	2	2	7	7			31
Infirmierie.....						1				1
Clinique dentaire.....	1	4		1		2				8
Infirmiers.....	9	8	2	2	11	2	1	2		37
Bibliothèque.....	9	28	8	8	13	14	6			86
Atelier de mécanique.....	19	32		7	11					69
Maçonnerie.....		9		5	22					36
Messagers.....	14	10	4	3	1	6		2		40
Mécaniciens—										
Mécaniciens d'automobiles.....	7	6	5	4	8	5	4			39
Peintres.....	2	2				3				7
Camionneurs.....	3	11	5	5	1	4	3			32
Peinture.....	25	27	16	9	15	20	7	6		125
Photographie.....					1	2				3
Imprimerie.....	22	5				17				44
Prison des femmes.....	80									80
Nettoyage.....										
Travail de bureau.....										
Cuisine.....										
Buanderie.....										
Salle de couture.....										
Carrière.....	14	71	20	16			9			130
Cours pour les nouveaux détenus.....								25		25
Cours scolaire régulier.....								33		33
École.....	4	11	1	19		21				56
Tôlerie.....	2	44		3		15				64
Cordonnerie.....	6	50	32	12	33	28	3	6		170

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU VIII—OCCUPATION DES DÉTENUS—Fin

	Kingston	St. Vincent de Paul	Dorchester	Manitoba	British Columbia	Saskatchewan	Collin's Bay	Federal Training Centre	Newfoundland	Total
Économat—										
Boulangers.....	10	12	6	6	7	6	.....	2		49
Nettoyeurs.....	4	46	6	8	10	14	6	11		105
Cuisiniers.....	7	10	7	4	9	8	11	5		61
Autres.....	30	5	24	17	15	15	3	10		119
Taille de la pierre.....		55					8			63
Magasins.....	18	7	3	3	4	7	8	2		52
Confection.....	81	71	52	15	50	44	1	1		315
Ferblantiers.....	8	13	18		20	3	11			73
Service d'utilité générale.....			4			2	10			16
Incinération.....		5	1		1	1				8
Équipe de préau.....			20					16		36
Entretien des préaux et chemins.....	24	38	11	28	2	10	2	41		156
Autres.....	7	34	1		44		2			88
Formation professionnelle.....				12						12
Briqueteurs.....			21	9			12	17		59
Ebénistes.....								17		17
Menuisiers.....			11		11	10	11	7		50
Dessinateurs.....					13					13
Électriciens.....							12	8		20
Atelier d'usinage.....							17	22		39
Mécaniciens d'automobiles.....					13		24	29		66
Peintres-décorateurs.....						6				6
Plâtriers.....								12		12
Plombiers et appareilleurs.....			11			8	9	6		34
Réparations (bâtiments de ferme).....						17				17
Tôlerie.....					5		9	11		25
Revue des détenus.....				4						4
Atelier de formation pré-professionnelle.....								11		11
Atelier pour la réparation des radios.....								1		1
Cours commercial.....					8					8
Tapisseurs.....			8							8
Institution de Joyceville.....	44									44
Ateliers pour la réparation des jouets.....	9									9
Conserverie.....	15									15
TOTAL DES DÉTENUS OCCUPÉS.....	1,040	1,328	674	401	669	631	433	369		5,545
Total des détenus non occupés au 31 mars 1958.....	55	43	4	15	51	16	8	.....	.....	192
Terre-Neuve.....									33	33
TOTAL.....	1,095	1,371	678	416	720	647	441	369	33	5,770

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU IX—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	1957-1958		1956-1957	
	Total	Vente des produits agricoles	Total	Vente des produits agricoles
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	116,122 04	40,565 46	114,711 89	41,420 58
Saint-Vincent-de-Paul.....	186,244 15	57,188 38	143,700 96	49,182 86
Dorchester.....	75,235 02	41,478 56	72,721 53	39,803 35
Manitoba.....	114,728 30	38,935 85	90,790 79	36,703 67
Colombie-Britannique.....	41,441 28	13,975 53	43,501 05	14,028 00
Saskatchewan.....	57,206 45	50,968 86	53,998 71	49,573 99
Collin's Bay.....	86,848 59	75,427 62	128,559 44	80,008 74
Centre fédéral de formation.....	3,433 24	.....	2,203 47	.....
École pénitentiaire.....	480,00	.....	445 00	.....
TOTAL.....	681,739 07	318,540 26	650,632 84	310,721 19

TABLEAU X—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

—	1957-1958		1956-1957		1955-1956	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	7,512,818	32	6,771,441	21	5,693,155	72
Allocations.....	394	03	390	21	1,320	00
Gratifications aux fonctionnaires prenant leur retraite..	10,941	66	10,525	00	9,496	67
Uniformes du personnel.....	115,307	31	113,962	12	111,988	76
Repas des fonctionnaires de service.....	115,247	73	114,377	36	106,705	58
Papier, fournitures.....	21,548	48	.....	.....	17,416	25
Accessoires et mobilier de bureau.....	13,170	26	32,756	73	21,497	62
Autres frais d'administration.....	64,353	25	64,612	64	65,131	73
	7,853,781	04	7,108,065	27	6,026,712	33
Entretien des détenus.....	1,798,730	15	1,801,877	64	1,790,415	70
Dépenses de libération.....	91,308	11	79,864	75	96,144	84
Dépenses de fonctionnement.....	1,053,507	15	1,000,971	38	896,053	37
Réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel.....	246,131	70	246,356	29	237,778	45
	11,043,458	15	10,237,135	33	9,047,109	69
Acquisition ou construction de bâtiments et d'ouvrages.	703,266	37	891,536	68	904,820	77
Acquisition de matériel.....	390,495	18	416,461	86	350,824	59
Achats de bestiaux.....	78,076	19	62,256	46	29,004	79
Total (Immobilisations).....	1,171,837	74	1,370,255	00	1,284,650	15
TOTAL DES DÉPENSES.....	12,215,295	89	11,607,390	33	10,331,759	84

TABLEAU XI—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

—	1957-1958		1956-1957		1955-1956	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	2,048,071	48	1,901,244	23	1,712,537	47
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,430,998	22	2,432,395	96	2,115,302	18
Dorchester.....	1,322,970	86	1,240,421	86	1,166,794	10
Manitoba.....	1,064,713	59	1,008,926	33	904,743	57
Colombie-Britannique.....	1,285,078	31	1,175,353	03	1,022,169	25
Saskatchewan.....	1,274,544	40	1,210,936	94	1,216,423	18
Collin's Bay.....	1,359,089	80	1,238,427	89	1,007,112	38
Terre-Neuve.....	79,791	60	80,090	11	48,746	40
Centre fédéral de formation.....	1,077,319	54	980,883	64	1,098,460	14
École pénitentiaire.....	37,393	39	31,615	44	29,171	17
Joyceville.....	235,324	70	125,981	10	.....	.....
Nouveaux établissements.....	.....	.....	181,113	80	300	00
TOTAL.....	12,215,295	89	11,607,390	33	10,331,759	84

TABLEAU XII—ÉTAT COMPARATIF DES FRAIS D'EXPLOITATION  
(Services et marchandises)

—	1957-1958		1956-1957		1955-1956	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	7,493,542	63	6,753,041	74	5,635,996	62
Allocations de retraite.....	10,941	66	10,525	00	9,496	67
Uniformes.....	117,510	29	109,386	83	146,503	96
Ordinaires des fonctionnaires.....	109,146	74	108,966	00	102,308	64
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	26,343	37	22,065	15	25,685	05
Autres frais d'administration.....	63,220	76	62,597	87	65,010	99
	7,820,705	45	7,066,582	59	5,985,001	93
Entretien des détenus.....	1,732,300	71	1,654,104	55	1,637,211	33
Dépenses de libération.....	85,074	38	79,851	70	85,274	29
Dépenses de fonctionnement.....	1,019,761	88	962,866	55	904,606	20
Entretien de l'actif immobilisé.....	307,331	82	269,746	70	220,408	68
Total (frais d'exploitation).....	10,965,174	24	10,033,152	09	8,832,502	43

TABLEAU XIII—FRAIS D'EXPLOITATION (SERVICES ET MARCHANDISES) ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1958

	Total	Kingston	Saint Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britan- nique	Saskat- chewan	Collin's- Bay	Centre fédéral de formation
Population moyenne par jour.....	5,311.5	1,034.5	1,203.2	592.7	401.7	703.5	583.1	447.4	345.4
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitements.....	7,493,542 63	1,324,084 26	1,561,232 85	820,846 49	663,934 27	800,515 50	782,128 45	771,072 68	769,678 13
Allocations de retraite.....	10,941 66						10,941 66		
Uniformes.....	117,510 29	21,936 26	23,200 14	11,697 71	9,861 07	13,733 74	9,733 75	12,652 04	14,645 58
Ordinaires des fonctionnaires.....	109,146 74	21,951 78	22,120 60	13,629 45	11,147 24	9,865 96	7,999 70	13,071 43	9,360 58
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	26,343 37	4,268 65	6,189 61	4,177 16	2,051 25	2,462 77	2,597 14	2,498 32	2,098 47
Autres frais d'administration.....	63,220 76	9,527 94	9,470 89	7,271 55	6,291 68	11,236 01	9,766 08	4,197 56	5,459 05
TOTAL.....	7,820,705 45	1,381,768 89	1,622,264 09	857,622 36	693,285 51	837,813 98	823,216 78	803,492 03	801,241 81
Entretien des détenus.....	1,732,300 71	340,893 75	393,167 50	183,787 37	121,977 08	241,988 50	194,617 82	145,161 50	110,707 19
Dépenses de libération.....	85,074 38	13,864 56	15,276 95	11,802 67	7,892 66	7,502 46	12,752 81	7,894 17	8,088 10
Dépenses de fonctionnement.....	1,019,761 88	138,962 60	245,571 55	147,187 75	90,670 45	101,373 48	112,616 65	106,673 69	76,705 71
Entretien de l'actif immobilier.....	307,331 82	61,804 44	73,630 84	35,549 02	35,098 12	29,072 11	23,049 60	33,125 00	16,002 69
TOTAL GLOBAL (dépenses de fonc- tionnement).....	10,965,174 24	1,937,294 24	2,349,910 93	1,235,949 17	948,923 82	1,217,750.53	1,166,253.66	1,096,346.39	1,012,745.50
Coût par tête—									
Par année.....	2,064 42	1,872 69	1,953 05	2,085 29	2,362 27	1,730 99	2,000 09	2,450 48	2,932 09
Par jour.....	5 66	5 13	5 35	5 71	6 47	4 74	5 48	6 71	8 03
(année précédente).....	5 23	4 56	5 00	5 60	6 00	4 31	5 08	6 07	7 55

TABLEAU XIV—ÉTAT COMPARATIF DES IMMOBILISATIONS ET DES FRAIS D'EXPLOITATION (SERVICES ET MARCHANDISES)

	1957-1958		1956-1957	
	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	2,352,441	39	2,004,218	75
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,480,783	83	2,366,290	91
Dorchester.....	1,333,824	18	1,239,940	92
Manitoba.....	1,089,048	94	963,925	92
Colombie-Britannique.....	1,264,073	96	1,152,106	54
Saskatchewan.....	1,310,138	15	1,206,771	49
Collin's Bay.....	1,420,889	05	1,148,791	70
Centre fédéral de formation.....	1,046,682	00	979,114	41
Terre-Neuve.....	79,791	60	80,090	11
TOTAL.....	12,378,273.15		11,141,250.75	

TABLEAU XV—FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX ET DES SERVICES CONNEXES, 1957-1958

	Honoraires de médecins et chirurgiens, radiographies, etc.	Honoraires d'oculistes	Fournitures optiques	Honoraires de dentistes et prothèses dentaires
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	3,512 00	2,080 00	903 32	370 55
St-Vincent-de-Paul.....	2,955 00	1,655 00	871 82	1,716 38
Dorchester.....	357 00	265 00	650 84	216 16
Manitoba.....	2,800 00	480 00	377 97	199 05
Colombie-Britannique.....	228 00	815 00	602 26	357 09
Saskatchewan.....	4,670 30	1,385 00	405 50	643 67
Collin's Bay.....	1,853 50	570 00	180 75	244 34
Centre fédéral de formation.....	1,458 95	352 50	122 75	281 70
TOTAL.....	17,834 75	7,602 50	4,115 21	4,028 94

TABLEAU XVI—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE

Pénitenciers	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites aux pénitenciers	Nom des organismes	Nombre de détenus visités par chaque organisme
Kingston.....	838	647	.....	191	<i>John Howard Society</i> .....	<i>John Howard Society</i> ..... 288
					Min. des Aff. des anciens combattants..	Min. des Aff. des anciens combattants.. 43
					Service national de placement.....	Service national de placement..... 220
					<i>Children's Aid Society</i> .....	<i>Children's Aid Society</i> ..... 27
					<i>Elizabeth Fry Society</i> .....	<i>Elizabeth Fry Society</i> .....
					Armée du Salut.....	Armée du Salut.....
					<i>Frontenac Legal Aid Society</i> .....	<i>Frontenac Legal Aid Society</i> ..... 69
St-Vincent-de-Paul.....	807	626	929	92	Service national de placement.....	Service national de placement..... 319
					Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale.....	Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... 120
					Service catholique de réhabilitation...	Service catholique de réhabilitation... 43
					<i>John Howard Society</i> .....	<i>John Howard Society</i> ..... 76
					Armée du Salut.....	Armée du Salut..... 31
					Service de Réadaptation sociale Inc....	Service de Réadaptation sociale Inc.... 37
Dorchester.....	1,195	604	330	142	Service national de placement.....	Service national de placement..... 167
					<i>John Howard Society</i> .....	<i>John Howard Society</i> ..... 220
					Armée du Salut.....	Armée du Salut..... 140
					<i>Children's Aid Society</i> .....	<i>Children's Aid Society</i> ..... 4
					Min. des Aff. des anciens combattants..	Min. des Aff. des anciens combattants.. 73
Manitoba.....	713	611	196	49	<i>Canadian Welfare Association (Judge Hamilton)</i> .....	<i>Canadian Welfare Association (Judge Hamilton)</i> ..... 133
					Service national de placement.....	Service national de placement..... 171
					Armée du Salut.....	Armée du Salut..... 227
					<i>John Howard &amp; Eliz. Fry</i> .....	<i>John Howard &amp; Eliz. Fry</i> ..... 74
					Institut canadien des aveugles.....	Institut canadien des aveugles..... 2

64123-3-57

Colombie-Britannique....	1,323	1,004	432	136	<i>John Howard Society</i> ..... Armée du Salut..... Service national de placement.....	<i>John Howard Society</i> ..... 497 Armée du Salut..... 316 Service national de placement..... 191
Saskatchewan.....	1,251	675	337	126	Min. des Aff. des anciens combattants.. <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan.. <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... Service national de placement..... Armée du Salut.....	Min. des Aff. des anciens combattants.. 13 <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan.. 95 <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... 341 Service national de placement..... 184 Armée du Salut..... 42
Collin's Bay.....	881	583	286	218	<i>John Howard Society</i> ..... Service national de placement..... Min. des Aff. des anciens combattants.. Armée du Salut..... <i>Children's Aid Society</i> ..... <i>Frontenac Legal Aid Society</i> .....	<i>John Howard Society</i> ..... 235 Service national de placement..... 215 Min. des Aff. des anciens combattants.. 13 Armée du Salut..... 69 <i>Children's Aid Society</i> ..... 15 <i>Frontenac Legal Aid Society</i> ..... 36
Centre fédéral de formation.....	494	273	.....	77	Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... <i>John Howard Society</i> ..... Armée du Salut..... Service catholique de réhabilitation....	Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... 178 <i>John Howard Society</i> ..... 37 Armée du Salut..... 2 Service catholique de réhabilitation.... 56

## PÉNITENCIER DE KINGSTON

Directeur, W. F. JOHNSTONE

## DONNÉES STATISTIQUES

Le nombre de détenus inscrits sur le registre d'érou au 31 mars 1957 était 1,066, soit 932 hommes et 84 femmes. Au 31 mars 1958 il s'établissait à 1,095 soit 1,010 hommes et 85 femmes.

Voici comment se répartissent les admissions et les libérations au cours de l'année:

<i>Incarcérés</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Reçus des prisons.....	666	7	673
Reçus des autres pénitenciers.....	44	37	81
Pour violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	11	1	12
	<u>721</u>	<u>45</u>	<u>766</u>
<i>Libérés</i>			
Expiration de peine.....	332	34	366
Libération conditionnelle.....	15	10	25
Libération sans condition.....	3	—	3
Ordonnance judiciaire.....	2	—	2
Transfert.....	335	—	335
Décès.....	6	—	6
Déportation.....	—	—	—
	<u>693</u>	<u>44</u>	<u>737</u>
<i>Le nombre de détenus comprend:</i>			
Aliénés—Article 58.....	3	2	5
Article 61.....	4	2	6
Présents à un tribunal.....	1	—	1
En libération conditionnelle provisoire.....	3	1	4
En liberté provisoire.....	1	—	1
En liberté illégale.....	1	—	1
	<u>13</u>	<u>5</u>	<u>18</u>

## NOTA:

Article 660 CCC—Repris de justice.....	10
Article 661 CCC—Individus atteints de psychopathie sexuelle criminelle.....	9

## OFFICES RELIGIEUX

*Chapelle protestante*

Voici un résumé du travail qui a été accompli par l'aumônier protestant et par ses auxiliaires au cours de l'année:

*Données statistiques*

Entrevues inscrites.....	628
Nombre des offices à la chapelle.....	62
Communions.....	381
Nombre des ministres venus de l'extérieur.....	10

*Offices spéciaux*

Vendredi saint, prières.

Jour d'actions de grâces, sermon par le révérend A. C. McCullum.

Jour du Souvenir, sermon par le révérend Charles Preston.

15 décembre, chants de Noël par le chœur de la cathédrale St-Georges.

22 décembre, cantiques de Noël par le chœur de l'église baptiste.

Noël, sainte communion.

Retraite prêchée par le révérend Harry Robinson, titulaire de l'église du

Rédempteur de Kingston, du 23 au 31 mars.

*Le travail spécial comprend:*

- Des conférences aux: Groupes d'élèves formés sur place.
- Élèves de l'école pénitentiaire.
- Groupements religieux.
- Étudiants en théologie pendant le cours de criminologie qui a eu lieu en mai.

### *Prison des hommes*

Un groupe de Gédéons ont assisté à l'office du matin dimanche le 7 avril. Ces personnes s'intéressent beaucoup à l'œuvre des pénitenciers et ils fournissent des bibles aux détenus.

En plus de ses fonctions habituelles à titre d'aumônier protestant, le révérend Whittington a été appelé à donner, de temps à autre, des conférences aux élèves de l'école pénitentiaire et aux groupes d'élèves formés sur place ici à l'institution. A plusieurs reprises, notre chapelain est allé rencontrer des parents des détenus à la gare et, à l'occasion, il a reconduit des détenus qui venaient d'être libérés.

Un groupe d'étudiants de quatre différents collèges de théologie nous a rendu visite en mai et le révérend Whittington leur a servi de guide pendant leur séjour à l'institution. Ces étudiants ont été très heureux de pouvoir étudier de près l'organisation du pénitencier et ils ont exprimé l'espoir que cette visite leur aidera plus tard à conseiller les malheureux qui seront aux prises avec la justice. Le révérend Whittington a reçu le groupe avec plaisir et il espère que ce qu'ils ont vu et entendu leur sera utile dans leur ministère futur.

En août, nous avons reçu deux parements d'autel verts qui ont été consacrés et placés dans nos deux chapelles. Ils ajoutent beaucoup de beauté et de couleur à notre chapelle et ils ont été grandement admirés.

Notre chapelain a bénéficié d'un congé spécial en septembre afin d'assister à la réunion des anciens élèves du collège Trinity, de Toronto, et il est très heureux que ce privilège lui ait été accordé.

La chapelle a été joliment décorée pour le dimanche de l'action de grâces et, à cette occasion, le sermon a été donné par le révérend A. C. McCullum, qui est prêtre assistant à l'église St. James et chapelain de l'hôpital anglican.

Le 10 novembre, lors de la célébration du jour du Souvenir, le révérend Charles Preston de l'église St. John de Kingston a donné le sermon. Dans la chapelle des hommes, la cérémonie a été des plus impressionnantes et un excellent trompettiste local, M. Douglas Criegton, a eu l'obligeance d'assister à l'office et de jouer "The Last Post" et "Le réveil". L'autel était drapé d'un Union Jack et deux minutes de silence ont été observées.

Naturellement, c'est à Noël qu'ont eu lieu les plus belles cérémonies et, pour préparer la célébration des Fêtes, la fameuse chorale de la cathédrale St-Georges nous a fait entendre des chants de Noël, dimanche le 15 décembre, pour la sixième année consécutive. Un grand nombre d'hommes ont assisté à cet édifiant concert et nous remercions sincèrement le directeur de la chorale, M. Georges Maybee, et tous ceux qui ont mis de côté leurs nombreuses occupations pour venir faire entendre des cantiques aux détenus. D'autres chants de Noël ont aussi été entendus le dimanche suivant. Au jour de Noël et au jour de l'An, plusieurs personnes ont reçu la sainte communion. La chapelle était artistiquement décorée pour ces fêtes.

Le premier office pour les détenus protestants de la nouvelle institution de Joyceville a eu lieu le 5 mai à l'église St. James, dans le township de Pittsburg,

et depuis lors il y a toujours une bonne assistance. Les détenus prennent un réel plaisir à sortir de l'enceinte du pénitencier pour aller prier dans une église qui n'est pas rattachée à la prison. Nous devons des remerciements au révérend W. G. Hope Swayne, de Barriefield (Ontario), et aux membres de sa congrégation qui ont eu la bonté de nous permettre de nous servir de leur petite église. Notre chapelain visite l'institution de Joyceville une fois par semaine pour rencontrer les détenus. Au cours de ces entrevues, il prodigue ses conseils aux détenus, mais ces derniers ne semblent pas avoir beaucoup de problèmes et ils sont heureux des conditions améliorées et des privilèges supplémentaires qui leur sont accordés.

### *Prison des femmes*

L'assistance aux offices à la chapelle de la prison des femmes a été bonne pendant toute l'année. Cette assistance est obligatoire le dimanche et elle est facultative les jours de fête. Pour le jour de Noël et le jour de l'An, la chapelle avait été artistiquement décorée et la cérémonie habituelle de la sainte communion a eu lieu à ces deux fêtes. Il y a eu en tout 72 offices religieux au cours de l'année et un bon nombre de détenues y ont assisté; le nombre de communions s'est élevé à 127.

Un trio de dames de l'église baptiste de Kingston est venu chanter à plusieurs reprises dans notre chapelle pendant les offices religieux. Leur contribution a été grandement appréciée de tous.

Le chapelain désire remercier la surveillante en chef et tout son personnel pour l'excellente collaboration qu'elles lui ont apportée dans son travail d'apostolat auprès des détenues. Il désire aussi faire remarquer que la chapelle a été très bien entretenue tout le long de l'année.

### *Retraite protestante*

Une retraite de quatre jours a été prêchée à la prison des hommes et à la prison des femmes du 23 mars au 30 mars. Le prédicateur était le révérend Harry Robinson, titulaire de l'église du Rédempteur de Kingston. Ce jeune ministre a une grande expérience comme prédicateur de retraite et il a fait un excellent travail. Au cours de la semaine il a donné 14 sermons, 7 à la prison des hommes et 7 à la prison des femmes. De plus, il était à la disposition des détenus pour des entrevues chaque après-midi. Il est certain que le révérend Robinson a fait une impression très favorable sur tous les détenus, hommes et femmes, qui ont suivi la retraite et que son dévouement ne peut que produire de bons résultats. M. Dean Furbert, étudiant en psychologie à l'université Queen's, a prêté gracieusement ses services comme organiste pendant toute la semaine de la retraite. M. Furbert est natif des Bermudes et tout le monde a été impressionné par sa belle personnalité et son talent musical.

A la cérémonie de clôture, le révérend F. C. Whittington a remercié le personnel d'avoir contribué au succès de la retraite.

### *Chapelle catholique*

#### *Prison des hommes*

Chaque dimanche et chaque fête d'obligation, la messe a été célébrée pour les hommes à 9 heures du matin et il y a eu prédication. Comme les années précédentes, tous les détenus catholiques étaient obligés d'assister à la messe le premier dimanche de chaque mois. Les autres dimanches, bien que l'assistance

à la messe fût facultative, les deux tiers des détenus catholiques y ont assisté. M. Brian Brick, organiste et maître de chapelle, a touché l'orgue à tous les offices et il a dirigé une pratique de chant tous les vendredis.

La chapelle a été superbement décorée pour le temps de Noël; il y avait une crèche, des arbres de Noël, des fleurs et autres décorations. La chorale a tenu des pratiques supplémentaires afin de préparer la messe de Noël. Un jésuite du collège Régipolis est venu aider à confesser les détenus à cette occasion.

Nombre d'entrevues accordées aux détenus lors de leur admission au pénitencier.....	288
Nombre d'entrevues accordées aux détenus qui ont exprimé le désir de voir l'aumônier.....	409
Nombre d'entrevues accordées aux détenus lors de leur libération.....	102
Nombre de confessions entendues.....	522
Nombre de communions distribuées.....	603
Nombre de détenus qui ont reçu les derniers sacrements.....	2
Nombre de réunions de la commission de classement.....	43

L'aumônier a donné, de temps à autre, des conférences à l'école pénitentiaire ainsi qu'aux fonctionnaires qui suivent les cours de formation sur place ici à l'institution. Plusieurs prêtres qui s'intéressent au travail des pénitenciers ont visité l'institution au cours de l'année et, parmi eux, il faut mentionner le R. P. Eugène Boday, S.J., prêtre hongrois de l'église Sainte-Élisabeth de Toronto, qui a eu l'occasion de rencontrer les détenus catholiques hongrois.

Notre aumônier catholique, l'abbé E. J. Way, a assisté au congrès de l'Association canadienne de réforme pénitentiaire qui a eu lieu à Montréal du 26 au 29 mai. Lors de ce congrès, l'abbé Way a été nommé premier président de l'Association canadienne des aumôniers catholiques des maisons de réforme. L'abbé Préville, du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, a été élu 1<sup>er</sup> vice-président; l'abbé Bedford, du pénitencier du Manitoba, 2<sup>e</sup> vice-président; l'abbé Landry, du pénitencier de Dorchester, 3<sup>e</sup> vice-président et l'abbé Bérubé, aumônier catholique de la prison de Fort Saskatchewan, a été nommé secrétaire-trésorier. Monseigneur Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal, est le conseiller épiscopal de l'Association.

Le 8 janvier, notre aumônier a assisté à une réunion des directeurs de l'Association canadienne de réforme pénitentiaire qui s'est tenue à Toronto. En février, il a assisté, à l'École pénitentiaire, au congrès sur le soin des délinquants et la surveillance des ex-détenus après leur libération.

Lors des vacances annuelles de l'abbé Way, à la fin d'août, il a été remplacé par le R. P. John Brown, S. J., du collège Régipolis de Kingston. Pendant ses vacances, l'abbé Way a assisté au 87<sup>e</sup> congrès de l'Association américaine de réforme pénitentiaire à Chicago. A cette occasion, il a visité plusieurs institutions, entre autres la prison de Cook County, les maisons de réforme de Chicago pour les hommes, les garçons et les femmes ainsi que les pénitenciers de Joliet et de Statesville.

L'abbé Way a accompagné plusieurs détenus à la gare du chemin de fer ou à la station des autobus de leur libération. Pour plusieurs, il a trouvé de l'emploi, une chambre et une pension; il a acheté des vêtements de travail et il a fourni de l'aide financière à certains d'entre eux.

On a refait la décoration de la chapelle, du bureau de l'aumônier et de sa bibliothèque. Quatre nouveaux bancs de chêne ont été fabriqués et installés

dans la chapelle pour répondre aux besoins de la population sans cesse grandissante. Un nouveau chemin de croix a aussi été acheté.

A l'institution de Joyceville, la messe est célébrée et le sermon est donné chaque dimanche et chaque jour de fête par l'abbé E. A. Byrne, de la paroisse de Joyceville. On entend les confessions avant la messe. Chaque semaine l'abbé Way visite l'institution pour y rencontrer les détenus qui désirent avoir une entrevue avec lui. Le ministère de la Justice a acheté un nouveau confessionnal portatif et l'abbé Way a donné une crèche, de nouvelles tentures pour disposer en arrière de l'autel et une nouvelle nappe d'autel en toile. L'abbé Way déclare que c'est un plaisir de travailler dans cette prison sans murs.

### *Prison de femmes*

La messe a été célébrée chaque dimanche et chaque jour de fête et il y a eu sermon également. Le nombre de confessions et de communions s'est élevé à 302.

L'aumônier a accordé une entrevue à chaque détenue catholique peu après son admission au pénitencier et quelque temps avant sa libération. Des entrevues sur demande ont lieu le lundi et le samedi. Lors de leur libération, les détenues reçoivent les conseils de l'aumônier et plusieurs reçoivent aussi de l'aide financière.

La sacristie a été repeinte, ce qui rend la pièce plus claire et améliore son apparence.

L'Apostolat du bon larron de la Ligue des femmes catholiques nous a fait don d'un missel pour l'autel. Nous remercions sincèrement les dames qui ont contribué à ce magnifique cadeau.

Des divertissements ont été organisés pour les détenues à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques. Il y a eu bingo et des prix ont été distribués.

### *Retraite catholique*

Une retraite annuelle de quatre jours a été prêchée dans les deux prisons par le R.P. Wm. O'Flaherty, C.ss.R., du 23 au 30 mars. Dans la prison des hommes, les deux tiers de la population catholique ont assisté aux exercices tandis qu'à la prison des femmes presque toutes les détenues ont suivi la retraite, y compris celles qui sont exemptées d'assister aux offices religieux. Le R.P. O'Flaherty est un prédicateur remarquable, qui a un sens aigu de l'humour comme tout bon Irlandais. Les détenus de l'institution de Joyceville qui désiraient suivre la retraite ont été conduits au pénitencier de Kingston pour y assister à l'office du matin.

En terminant, l'abbé Way désire remercier tous ceux qui lui ont aidé dans son travail d'apostolat et de réhabilitation auprès des détenus de notre institution.

### L'ÉCONOMAT

La propreté est d'une importance capitale dans n'importe quelle cuisine. On y porte une grande attention dans ce pénitencier et on surveille de très près pour que ce point soit bien observé. On emploie des cuves en acier, du détergent et de l'eau chaude pour laver, stériliser et rincer la vaisselle. On emploie des laveuses électriques avec brosses rotatives pour le nettoyage des tasses de monel; on les stérilise ensuite dans une solution de H.T.H. 15 et on les laisse sécher à l'air. Les plateaux sont nettoyés à la vapeur après avoir été frottés à la laine d'acier pour enlever toutes les particules de nourriture

séchée qui pourraient y adhérer. Les cuves et toutes les autres installations sont nettoyées après chaque usage. Les planchers de la cuisine sont récurés chaque jour avec de l'eau chaude et du détergent.

La pièce où se fait la pasteurisation du lait ainsi que l'outillage qui sert à cette opération sont tenus dans un état de propreté parfaite. Les machines sont nettoyées après usage avec une solution de SteriClor. Le lait est examiné tous les mois afin d'en vérifier la propreté et de déterminer, à l'aide du disque d'épreuve, le nombre d'organismes vivants et de bactéries qu'il contient et l'on fait subir des épreuves au phosphate pour déterminer la qualité du gras de beurre.

Les installations des bouchers sont nettoyées après chaque usage. Les blocs à viande et les tables sont frottés avec des brosses d'acier et ils sont rincés avec une solution de bicarbonate de soude.

Il y a environ 50 détenus, y compris un barbier, qui sont employés par l'économat. Une douche et un vestiaire ont été aménagés dans le sous-sol et les détenus peuvent se laver et endosser des vêtements blancs nets de sorte qu'ils n'ont aucune raison de ne pas être propres.

L'économe rencontre personnellement tous les détenus qui veulent travailler à l'économat afin de s'assurer qu'ils n'ont ni maladies de la peau, ni blessures, ni écorchures et pour voir s'ils sont bien propres sur leur personne. Leur premier travail consiste à laver la vaisselle et l'économe surveille la manière dont ils s'acquittent de cette tâche. Si un détenu donne satisfaction, s'il a la volonté d'apprendre, on lui donne un travail plus intéressant quand l'occasion se présente.

Bien que nous ne dispensions qu'une formation "sur place" dans la cuisine, un détenu peut y apprendre autant que lui permet son ambition et autant que le permettent la quantité et la qualité de la production. L'économe est toujours heureux d'aider à un homme qui veut apprendre et la production n'en est que meilleure, car, comme dans l'industrie, si le travail est fait dans la joie, le produit est meilleur.

On fabrique le pain pendant la nuit. C'est un travail supplémentaire pour le personnel, mais on a alors le temps de faire un meilleur produit. L'économe fait examiner le pain régulièrement. On fabrique aussi des gâteaux et de la pâtisserie: biscuits, tartes, poudings et brioches. Tous ces produits sont d'excellente qualité.

Avec des moyens limités, l'économe réussit à donner des repas complets et nourrissants. Il a essayé quelques mets de fantaisie, comme le chili con carne, le chop-suey, la tarte pizza et autres recettes. Ces mets ont été appréciés et les menus ont été plus variés.

A titre d'expérience, on a mis en conserve de la gelée aux pommes et de la choucroute au cours de l'année. Des échantillons de ces produits ont été envoyés aux diverses institutions et, de l'avis de tous, ils étaient délicieux. La choucroute a été servie à plusieurs occasions et elle était très populaire.

En raison de leur prix élevé, les oranges n'ont été servies qu'au temps de Noël, mais les pommes fraîches qui ont été expédiées de la ferme expérimentale d'Ottawa et de Smithfield ont été les bienvenues et elles ont enrichi le menu de nos tables. Les pommes entreposées au gaz nous ont été livrées en mars et elles étaient en parfaite condition. Nous avons servi des fruits de la saison quand le prix n'en était pas trop élevé et des bananes ont été servies à Noël. Les biftecks ont été supprimés au cours de l'année pour que chaque détenu puisse en avoir au temps des fêtes. Pour Noël et le jour de l'An, l'économe a eu la permission de dépenser 50 cents de plus par détenu pour acheter des bonbons, du chocolat et des fruits.

Des réunions du personnel de l'économat ont lieu tous les deux mois et on y discute les questions qui se rapportent au service. Ces réunions sont une aide et un stimulant.

L'économiste H. Milne a assisté à la réunion de l'Association canadienne des restaurateurs à Toronto en mars, en compagnie du surveillant des économistes, R. Burton, et ils sont revenus avec plusieurs idées nouvelles et intéressantes. En discutant avec les fabricants de nourriture et de machines qui servent à préparer les aliments, les deux hommes ont appris l'existence de plusieurs nouveaux produits qui peuvent aider à préparer de meilleurs repas et ils ont aussi appris des méthodes nouvelles qui pourront contribuer à rendre le service plus efficace.

#### ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

Pour la première année, des cours du soir ont été donnés aux détenus. C'est là une amélioration très intéressante. Notre instituteur demandait cette amélioration depuis plusieurs années, mais nous n'avons pas pu organiser ces cours avant ces derniers mois.

La collaboration enthousiaste des fonctionnaires supérieurs de l'institution et l'assistance du sous-commissaire, R. E. March, ont été nécessaires pour assurer le succès de cette entreprise. Les cours du soir ont commencé en novembre et ils se sont révélés efficaces dès le début. Des progrès surprenants ont été enregistrés dans des cas où il y avait eu très peu de résultats auparavant. Le calme du soir favorise l'étude et, le lundi, le mardi et le jeudi, nos salles de classe sont remplies d'élèves qui travaillent en vue de compléter leur instruction primaire. Le mercredi soir, ce sont d'autres classes d'élèves qui se présentent. Un groupe de détenus intéressés à faire des études plus avancées suit des cours de littérature anglaise et un autre groupe suit des cours de mathématiques d'atelier qui sont illustrés certains soirs par des films sur le fonctionnement moderne d'une industrie. Il y a aussi un nouvel arrangement par lequel les élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ne sont pas transférés au pénitencier de Collin's Bay tant qu'ils n'ont pas terminé leur cours. Cette importante collaboration à la formation professionnelle a l'approbation des fonctionnaires supérieurs des deux pénitenciers.

On a attiré l'attention à juste titre sur l'opportunité de rattacher la formation scolaire à la formation professionnelle. Un des buts principaux de la réhabilitation est d'assurer aux détenus la possibilité de gagner plus tard un salaire suffisant et jusqu'ici cette assurance manquait. Le détenu doit par tous les moyens possibles essayer d'acquiescer cette assurance, et il nous incombe de lui aider dans ce domaine soit par des cours de formation professionnelle soit par d'autres moyens. La possession d'un métier n'est pas une fin en soi, c'est un moyen d'atteindre une fin, et il ne faut pas méconnaître l'utilité de la formation scolaire pour atteindre cette fin. Si une personne apprend à s'intéresser à la littérature ou à l'histoire, elle pénètre dans un monde nouveau; si elle acquiesce l'amour de la poésie, elle peut en ressentir des effets spirituels profonds. Il est nécessaire de considérer ces faits et, dans notre enthousiasme pour la formation professionnelle, il ne faut pas négliger la formation scolaire.

A la réunion des instituteurs et des chefs du service de formation qui a eu lieu à l'École pénitentiaire l'automne dernier, on a proposé d'établir un atelier général où les futurs candidats à la formation professionnelle qui n'ont pas le degré d'instruction requis pourraient travailler la moitié de la journée et aller

à l'école pendant l'autre moitié. L'application de ce programme serait une solution partielle aux problèmes que nous avons à résoudre dans le domaine de la formation professionnelle.

Au milieu de l'hiver, quatre conférences ont été données sous les auspices du service extérieur de l'Université Queen's. Beaucoup de détenus ont assisté à ces conférences et ils ont semblé bien intéressés. Les conférenciers ont remarqué combien leurs auditeurs étaient attentifs. Ces conférences ont surtout de la valeur parce qu'elles soulèvent de l'enthousiasme et, pour cette raison, je crois qu'il devrait y en avoir d'autres. Nous ne pouvons pas trop dire combien nous apprécions l'aide que l'Université Queen's nous apporte si généreusement depuis de nombreuses années. En ces dernières années, nous avons surtout profité des conseils et de l'assistance du directeur du service extérieur, M. Curran, et de son assistante, M<sup>lle</sup> K. Healy.

Les données statistiques ci-dessous révèlent le travail qui s'est accompli à notre école pendant l'année financière:

*Statistique scolaire*

Inscription à tous les cours.....	10,023
Nombre d'élèves à la fin de l'année financière.....	108
Cours du ministère des Affaires des anciens combattants non terminés à la fin de l'année financière.....	127
Cours du ministère de l'Éducation de l'Ontario non terminés à la fin de l'année financière.....	27
Cours de l'université Queen's non terminés à la fin de l'année financière.....	12
Cours de l'Institut de commerce non terminés à la fin de l'année financière.....	1
Cours par correspondance de l'International Correspondence School non terminés à la fin de l'année financière.....	1
Total des cours par correspondance non terminés à la fin de l'année financière.....	168

*Certificats décernés*

Certificats de 8 <sup>e</sup> année.....	8
Certificats du ministère des Affaires des anciens combattants.....	20
Certificats du ministère de l'Éducation de l'Ontario.....	5
Certificats de l'Université Queen's.....	7
Certificats de l'école Shaw (cours par correspondance).....	1
Total des certificats décernés.....	41

*Cours du service extérieur de l'Université Queen's*

Philosophie 7.....	2	Allemand A.....	3
Histoire ancienne.....	1	Allemand 1.....	2
Littérature classique.....	2	Commerce 63.....	1
Anglais 2.....	1		

*Cours du ministère des Affaires des anciens combattants non terminés le 31 mars 1958*

Technique d'automobile.....	2	Mathématiques C.....	4
Tenue des livres "A".....	11	Mathématiques pour les ateliers d'usinage.....	5
Administration agricole.....	3	Principes élémentaires de navigation.....	1
Conversation anglaise.....	2	Génie maritime préliminaire 4 <sup>e</sup> classe.....	4
Technique des moteurs diesel.....	1	Dessin industriel.....	4
Anglais élémentaire.....	2	Industrie minière.....	5
Anglais "A".....	4	Musique "A".....	6
Anglais "B".....	4	Musique "B".....	1
Anglais "C".....	2	Électricité pratique.....	4
Français élémentaire.....	3	Principes de radio.....	1
Sylviculture 1.....	2	Anglais du cours secondaire.....	2
Sciences générales "A".....	2	Sténographie "A".....	2
Sciences générales "B".....	3	Grande culture et pédologie.....	3
Latin "A".....	5	Études spéciales "A".....	2
Mathématiques élémentaires.....	20	Pomiculture (fruits et noix).....	1
Mathématiques "A".....	19		
Mathématiques B.....	3		

*Cours du ministère de l'Éducation de l'Ontario non terminés le 31 mars 1958*

Cours d'adultes en anglais seulement.....	2
Cours d'adultes en mathématiques et en anglais.....	1
Cours d'adultes en mathématiques, en anglais et en sciences sociales...	1
Mathématiques seulement, cours de 9 <sup>e</sup> année.....	1
Mathématiques et composition, cours de 9 <sup>e</sup> année.....	1
Mathématiques, littérature et composition, cours de 9 <sup>e</sup> année.....	10
Littérature et sciences sociales, cours de 9 <sup>e</sup> année.....	3
Littérature et composition, cours de 10 <sup>e</sup> année.....	1
Littérature, composition et mathématiques, cours de 10 <sup>e</sup> année.....	5
Mathématiques, littérature et composition, cours de 12 <sup>e</sup> année.....	1
Français, Histoire universelle, 12 <sup>e</sup> année.....	1

*Cours du soir*

Nombre d'élèves qui suivent les cours de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année les lundi, mardi et jeudi soir.....	37
Nombre d'élèves qui suivent le cours d'anglais le mercredi soir.....	12
Nombre d'élèves qui suivent le cours de mathématiques d'atelier le mercredi soir.....	6
Nombre d'élèves qui suivaient les cours du soir à la fin de l'année financière.....	55

*Niveau d'instruction des détenus lors de leur admission*

	%
Jusqu'à la 1 <sup>re</sup> année du cours primaire.....	3.0
1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année.....	7.5
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années.....	13.0
7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> années.....	40.0
Un ou deux ans d'études secondaires.....	25.0
Trois ans d'études secondaires.....	5.5
Diplôme d'études secondaires.....	4.5
Un an ou plus d'études universitaires.....	1.8
Diplôme universitaire.....	0.3

## BIBLIOTHÈQUE

Un emploi de bibliothécaire a été créé et on s'attend à ce que le titulaire de cet emploi soit nommé vers le premier avril 1958. C'est une nomination qui améliorera grandement le service de la bibliothèque. Le nombre de volumes augmente peu à peu et la tenue de la bibliothèque s'améliore d'une façon évidente. On compte que ce progrès va se continuer au cours de la prochaine année financière. Nous tirons le meilleur parti possible des crédits qui nous sont octroyés en profitant des ventes au rabais des libraires et des éditeurs.

Au cours de l'année, nous avons commencé à employer une nouvelle méthode pour faire circuler les revues. Cette méthode élimine les frais de reliure et elle permet une meilleure vérification de sorte que, après un an d'expérience, nous projetons d'en continuer l'application. Quand le nouveau bibliothécaire sera entré en fonctions, nous nous proposons de cataloguer à nouveau tous les livres en nous servant du système décimal Dewey.

Voici des données statistiques sur le service de la bibliothèque:

*Nombre de livres à la bibliothèque*

Romans.....	6,315
Autres ouvrages.....	4,484
Manuels scolaires.....	4,627
Romans et autres ouvrages français.....	526
TOTAL.....	15,952

*Livres achetés pendant l'année financière*

Romans.....	571
Autres ouvrages.....	494
Manuels scolaires.....	106
TOTAL.....	1,171

*Livres mis au rebut au cours de l'année financière*

Romans.....	300
Autres ouvrages.....	0
Manuels scolaires.....	10
TOTAL.....	310

*Circulation*

Romans.....	6,634
Autres ouvrages.....	2,838
Revue.....	41,125
TOTAL.....	50,597

*Hygiène*

Les médecins du pénitencier ont fait périodiquement l'inspection des différents bâtiments et ils ont porté une attention spéciale à la cuisine. En général, les conditions hygiéniques sont aussi bonnes que le permettent les installations et les machines qui sont à la disposition du personnel. Il y a eu au cours de l'année un événement de première importance, le commencement des travaux de construction de la nouvelle cuisine destinée à remplacer la cuisine actuelle, qui est très démodée. Il y a longtemps que le besoin d'une nouvelle cuisine se faisait sentir et nous espérons que la prochaine amélioration sera la construction d'un nouvel hôpital.

Une salle de bain a été installée au rez-de-chaussée de l'hôpital et elle contient une baignoire, un lavabo et des cabinets. Cette nouvelle installation a reçu l'approbation générale.

On continue à envoyer régulièrement des échantillons de lait et d'eau au bureau local du ministère provincial de la Santé et les rapports sont satisfaisants.

*Donneurs de sang*

Comme d'habitude, la Société canadienne de la Croix-Rouge nous a rendu visite deux fois au cours de l'année, en juillet et en décembre. Le but de ces visites était de recueillir du sang et il y a eu chaque fois un grand nombre de donneurs qui se sont présentés.

Il y a toujours une entente relative à la banque de sang de l'Hôtel-Dieu de Kingston qui assure à cette institution un service prompt en cas d'urgence et qui lui fournit le sang nécessaire pour répondre à ses besoins chaque fois que sa réserve est basse.

*Service de radiologie*

Au cours de l'année financière, le service a pris 1,229 radiographies. Ce service s'étend à la prison des hommes, à la prison des femmes, à l'institution de Joyceville ainsi qu'au pénitencier de Collin's Bay. Dans les rapports précédents on a exposé les mérites de ce service et je suis tout à fait d'accord avec ce qu'on a dit à ce sujet. Cependant, il nous faudrait un spécialiste pour l'interprétation des radiographies. Les médecins du pénitencier ne devraient pas être obligés de s'occuper de ce travail, étant donné le nombre et la variété des radiographies. On a recommandé d'avoir recours aux services de radiologistes de l'extérieur engagés en vertu d'un contrat annuel pour interpréter les radiographies et pour conseiller notre service de radiologie dans les questions techniques. Les médecins du pénitencier et ces radiologistes pourraient s'entendre au sujet de la mise en œuvre de ce plan. Il est probable qu'une visite hebdomadaire d'un radiologiste à l'institution serait le meilleur arrangement.

*Détenus tuberculeux*

Nous remercions spécialement le sous-commissaire, le docteur L.-P. Gendreau, qui n'a pas ménagé ses efforts en vue de faire admettre les détenus tuberculeux dans les sanatoriums afin d'y recevoir les soins et les traitements nécessaires. A l'heure actuelle, il y a trois hommes et une femme qui sont traités dans les sanatoriums. Un autre détenu est hospitalisé dans la salle des tuberculeux de notre institution après avoir subi une intervention chirurgicale au sanatorium Ongwanada.

*Maladies infectieuses*

Au cours du mois de novembre, une épidémie d'influenza s'est déclarée chez les détenus et elle a aussi fait un peu de ravage chez les fonctionnaires. La population de la localité a également souffert de cette maladie à la même époque.

Un dortoir de 42 lits a servi de salle d'isolement et on y a traité tous les détenus malades qui présentaient les symptômes de l'influenza. Le traitement ordinaire a consisté en un repos complet au lit jusqu'au troisième jour après la disparition de la fièvre. On a ajouté à ce traitement l'administration de fébrifuges et autres médicaments ainsi qu'une alimentation liquide. Ceux qui souffraient d'hyperpyrexie prolongée ont été traités à l'aide d'antibiotiques. Nous sommes heureux de n'avoir aucune complication sérieuse à rapporter. Il n'y a pas eu d'autres épidémies de maladies contagieuses ou infectieuses au cours de l'année.

Le Ministère de la Santé de la province d'Ontario a fourni quelques bouteilles de vaccin contre la grippe asiatique et on a inoculé seulement les fonctionnaires supérieurs du pénitencier ainsi que le personnel de l'hôpital, des services techniques et de l'économat. Ces mesures ont été efficaces. L'épidémie a été enrayée dans l'espace de trois semaines sans que les services essentiels soient interrompus par suite de la maladie d'un des membres du personnel.

*Décès*

Nous avons enregistré six décès au cours de l'année. Trois détenus sont décédés à l'hôpital du pénitencier. Un a succombé à un cancer des poumons, un autre à un cancer généralisé et le troisième à un lymphosarcome. Un détenu est décédé au sanatorium d'Ongwanada de tuberculose pulmonaire, un autre est mort à l'Hôtel-Dieu de Kingston d'un hématome extradural causé par une fracture du crâne et un autre est mort à l'Hôpital Général de Kingston d'une thrombose coronaire.

*Personnel de l'hôpital*

C'est avec regret que nous devons rapporter que le docteur K. S. Clarke a démissionné au mois d'août comme membre du personnel médical. Il accomplissait un excellent travail surtout dans le domaine de la chirurgie. En attendant la nomination d'un remplaçant, le docteur W. Amodeo a été chargé de la direction du personnel médical et il mérite des éloges pour la compétence et la collaboration qu'il a manifestées dans l'accomplissement de cette tâche. Durant cette période, le docteur H. M. Warner a été employé à titre de spécialiste en chirurgie et il a reçu des honoraires proportionnés au travail qu'il a accompli.

Le docteur H. W. Dunlop a été engagé à temps partiel le 28 novembre et il s'occupe surtout des services chirurgicaux.

Le docteur M. O'Connor continue à rendre des services précieux dans le domaine de la psychiatrie malgré les difficultés créées par le manque d'installations convenables. En raison de cette lacune, il faut souvent placer les malades mentaux, pour fins d'observation et de traitement, dans les salles de l'hôpital, dans le pavillon d'isolement ou dans les cellules de détention solitaire. Nous espérons que cette situation s'améliorera bientôt.

Il convient de mentionner spécialement les bons services du docteur T. F. Rutherford, spécialiste des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, du docteur C. W. E. Danby, dermatologiste et du docteur K. F. Edwards, anesthésiste. Ils collaborent toujours avec l'administration et le personnel en vue de donner les meilleurs soins médicaux à ceux qui nous sont confiés.

Les préposés à l'infirmierie et leurs aides, sous la surveillance de l'infirmier en chef H. A. J. Field, méritent des éloges pour leur collaboration et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant toute l'année. Le personnel médical désire aussi remercier tous les employés qui ont collaboré avec lui pendant la période à l'étude.

De plus, un personnel de dix à douze détenus est chargé de remplir les fonctions d'infirmier à l'hôpital. Ces détenus travaillent continuellement et ils remplissent leur tâche avec dévouement. Il faut mentionner spécialement trois infirmiers qui se sont familiarisés avec un travail d'ordre technique comme le travail dans la salle d'opération, au laboratoire et au service de radiologie.

#### CLINIQUE DENTAIRE

Notre clinique dentaire a continué à fonctionner efficacement sous la direction du docteur R. P. Millan, qui travaille à temps partiel au pénitencier. Les détenus reçoivent à temps les soins nécessaires et, à l'heure actuelle, il y en a très peu qui attendent leur tour pour faire traiter leurs dents. Les articles dentaires sont fabriqués à Saint-Vincent-de-Paul et nous sommes très satisfaits du travail des techniciens de cette institution. Nous sommes heureux de constater que certains des détenus qui travaillent à la clinique dentaire sont très intéressés à ce genre de travail. Ils accomplissent un excellent travail et il est certain que la formation qu'ils reçoivent ici leur sera très utile quand ils retourneront prendre leur place dans la société.

#### HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

Au cours de l'année, 32 personnes ont été admises à l'hôpital psychiatrique; 25 ont été admises pour la première fois et 7 pour la deuxième fois. Le nombre d'admissions est moins élevé que celui de l'an dernier parce que trois patients ont été hospitalisés durant toute l'année et un autre durant 361 jours. Notre hôpital ne peut donc recevoir que les cas d'urgence et, afin de pouvoir recevoir ces cas, il est nécessaire de placer quelques malades mentaux dans une autre partie de la prison. Les deux rangées inférieures du pavillon cellulaire de l'est logent à l'heure actuelle des patients qui devraient réellement être à l'hôpital psychiatrique.

Il y a eu 567 consultations pendant l'année. Ce chiffre dépasse de 72 le plus grand nombre de consultations qu'il y ait eu au cours d'une année depuis l'ouverture de l'hôpital psychiatrique. Notre psychiatre, le docteur M. O'Connor, doit souvent voir quatre ou cinq malades chaque jour et il y a toujours une longue liste d'attente. Le docteur a aussi visité un assez grand nombre de détenues à la prison des femmes et huit prisonnières ont été traitées au cours de l'année.

Voici les différents traitements thérapeutiques qui sont donnés à l'hôpital:

a) *La psychothérapie.*—On a souvent recours à cette forme de traitement et avec succès, comme le démontre l'absence totale de tentative d'évasion par bris de cellule et l'absence de disputes graves dans l'hôpital. Il n'a pas été nécessaire non plus de forcer un patient à accepter un traitement au cours de l'année. Nous essayons de répondre à toutes les demandes de consultations provenant des psychopathes sexuels criminels afin que ces derniers puissent bénéficier de ce genre de thérapeutique.

b) *La chimiothérapie.*—Les calmants sont souvent employés aussi bien dans le traitement des patients de l'hôpital que dans le traitement des autres détenus en général. Dans plusieurs cas ils se sont révélés très efficaces. L'Équanil et le Largactil semblent être les calmants les plus sûrs et le Sparine réussit bien aussi avec certains patients. Le docteur MacDonald, directeur des recherches à la Scherling Corporation, nous a aussi fourni du Trilifon afin que nous puissions en faire l'essai pour les personnes qui souffrent gravement de névrose. Les résultats de ces essais seront communiqués plus tard.

c) *Tests Funkestein.*—On a employé ces tests six fois seulement au cours de la dernière année. Trois de ces tests ont été administrés avant que l'on applique le traitement au Trilifon afin de pouvoir constater les changements survenus pendant le traitement.

d) *Électrochoc.*—Nous n'avons donné cette année que 63 traitements de ce genre. La plupart des traitements ont été administrés aux patientes de l'hôpital à la prison des femmes. Ces patientes ne venaient à l'hôpital que le matin pour recevoir le traitement; elles retournaient ensuite aux cellules d'isolement ou aux cellules ordinaires dans l'après-midi. Ce n'est pas la meilleure façon de traiter les malades, mais cette façon semble aider les patientes qui ont besoin d'un traitement quand elles ne peuvent pas être admises à l'hôpital. Le docteur O'Connor dit que les patients demandent à être traités avant d'être trop malades de sorte que, souvent, il n'est pas nécessaire d'administrer un traitement et il suffi des médecines calmantes. Plusieurs cas de dépression ont été soignés et guéris et on a aussi traité plusieurs schizophrènes au moment de leurs crises.

e) *Électrothérapie stimulatrice.*—Cette thérapeutique a aussi été employée moins souvent au cours de l'année. Il y a eu moins de patients qui se sont présentés à l'hôpital psychiatrique et dont l'état de tension et d'anxiété nécessitait ce traitement. Il semble que les patients viennent se faire soigner avant d'être dans un état grave et souvent les calmants suffisent pour les soulager.

f) *Thérapeutique "Sedac".*—Cette année la thérapeutique "Sedac" a été ajoutée aux autres traitements du service de psychiatrie. Les résultats nous semblent assez bons pour justifier l'achat d'un dispositif Sedac pour notre machine. On a administré 54 traitements de ce genre et, dans au moins un cas, les résultats ont été extraordinaires. Après ce traitement, le patient s'est senti beaucoup mieux qu'après n'importe quel autre traitement qui avait été employé dans son cas. Il semble que ce traitement sera utile dans certains cas particuliers.

g) *Ergothérapie.*—Ce genre de thérapeutique est appliqué surtout à l'atelier de jouets où l'on fait la réparation de jouets de toutes sortes. Cependant, dans certains cas particuliers, on donne du travail à faire dans l'hôpital. Plusieurs

patients qui sont à l'hôpital depuis quelque temps s'occupent à des passe-temps de leur choix et, naturellement, ils reçoivent tout notre encouragement.

*h) Thérapeutique par le jeu et les distractions.*—On fait un bon usage de la cour extérieure de l'hôpital pour les jeux et les patients y passent une bonne partie de leurs après-midi. Un de nos patients s'occupe des couches chaudes et des fleurs qui ornent cette partie de l'institution. D'autres patients qui ont déjà été hospitalisés s'occupent des pelouses. Il y a souvent quatre ou cinq de nos malades qui assistent aux séances de cinéma et aux parties de balle et nous les encourageons fortement à s'y rendre. La télévision est la meilleure forme de distraction pour nos patients. Plusieurs de ceux qui sont le plus fortement ébranlés deviennent moins tendus quand ils regardent les émissions.

*i) Thérapeutique collective.*—Nous regrettons que les séances hebdomadaires de thérapeutique collective aient dû être abandonnées au cours de l'automne 1957 en raison du surcroît de travail. Nous espérons pouvoir les continuer aussitôt que nos occupations nous le permettront.

Nous sommes heureux de n'avoir aucun accident sérieux à rapporter pour cette année. Il n'y a pas eu non plus de blessures ou de tentatives de suicide. Un des patients s'était coupé gravement le bras avant d'être admis à l'hôpital et, même s'il était très déprimé lors de son admission, il n'a pas essayé de renouveler cette tentative. Les patients n'ont pas essayé de briser les cellules ou d'égarer le matériel.

Nous avons réussi à conserver le même personnel à l'hôpital et tout le monde manifeste un bel esprit de collaboration. Un des infirmiers a été absent pendant une semaine par suite de maladie, mais il n'y a pas eu d'autre absence parmi le personnel de l'hôpital psychiatrique.

En janvier 1958, tous les malades ont été radiographiés.

Il est urgent d'agrandir les locaux du service psychiatrique. Les demandes d'admission sont trop nombreuses pour qu'il nous soit possible de traiter convenablement les malades dans les conditions actuelles de logement.

L'aménagement d'un service de psychologie dans la section du classement a été très avantageux. Cette initiative intéressante a révélé le grand besoin qu'il y a d'introduire des traitements plus poussés et de meilleures méthodes de thérapeutique.

Notre psychiatre, le docteur O'Connor, apprécie grandement la belle collaboration qu'il a reçue toute l'année des différents services de l'institution.

## PRISON DES FEMMES

### *École*

L'activité scolaire de la prison des femmes se compose de deux parties qui se complètent l'une l'autre. La première partie, c'est le cours qui se donne dans des salles de classe et qui a pour objet le relèvement général du niveau d'éducation des détenues. La seconde partie est le programme des cours par correspondance.

### *Bibliothèque*

Des livres et des revues sont mis à la disposition des détenues une fois par semaine, le jeudi, pendant une période d'une heure, de 3 h. à 4 h. de l'après-midi. Une limite de deux semaines est accordée pour la remise des livres et

revues empruntés. On a ajouté à la bibliothèque 30 manuels de classe et ouvrages techniques ainsi que 86 autres volumes. Les dossiers de la bibliothèque révèlent que 767 revues et 971 livres ont été prêtés au cours de l'année à l'étude.

Nous avons le privilège de pouvoir emprunter à la bibliothèque de l'université Queen's les livres spécialisés nécessaires aux détenues qui suivent des cours avancés. Plusieurs envois de livres nous sont parvenus grâce à la générosité des organismes suivants: la Société Elizabeth Fry, le Kingston Whig-Standard et le club des femmes universitaires de St. Catharines (Ont.).

### *Divertissements*

Au cours des mois d'avril et de mai, les sports intérieurs, comme le ballon-volant, le jeu de galets, le tennis sur table, le "Bat-Bak", ont joui d'une grande popularité chez les détenues. Avec l'arrivée de la belle température, on a préparé le terrain de baseball et trois équipes ont été organisées et constituent une ligue "intra muros". Un comité des sports composé de trois jeunes filles a été élu et ce groupe a assumé la responsabilité de l'entretien des articles de sport et du terrain de baseball et il a été chargé de la préparation des rafraîchissements pour les équipes visiteuses. Toutes les joueuses disponibles ont été invitées à se joindre aux équipes. Une équipe d'étoiles, les "Anges" a été organisée en vue de joutes d'exhibition contre les équipes de la ville de Kingston et d'autres cités et villes voisines.

En janvier on a organisé le ballon-volant d'intérieur et deux excellentes équipes ont été formées. M<sup>me</sup> F. L. Bartlett, de la Société *Elizabeth Fry* a eu la bonté d'offrir ses services à titre gracieux et elle a visité l'institution les lundis soirs entre 4 h. 30 et 6 h. afin de communiquer aux détenues les secrets de ce sport. Les membres de cette société nous ont apporté leur entière collaboration en stimulant l'intérêt des détenues pour les divertissements organisés à leur intention.

Les émissions télévisées et les films du dimanche soir qui sont présentés d'octobre à mai sont une source additionnelle de divertissement surtout pour les détenues âgées qui ne peuvent s'adonner à des sports violents.

Le pique-nique annuel a eu lieu le jour du congé municipal, le 5 août. Pendant toute la journée il y a eu des concours sportifs, des jeux et des tournois auxquels presque toutes les détenues ont pu participer. A même les cagnottes on a acheté des prix, des friandises et des rafraîchissements.

Notre concert annuel de Noël a eu lieu le 18 décembre et on y a présenté un excellent programme de variétés qui a été très apprécié du personnel et des visiteurs. Cette représentation a demandé plusieurs longues heures de répétition, mais il semble qu'on en a retiré beaucoup de satisfaction. Le programme comprenait une courte saynète, des parodies, des récitations, de la danse à claquettes et d'autres numéros. Pour terminer, on a donné une représentation très touchante de la scène de la Nativité.

Le programme du jeudi soir, entre 7 h. et 8 h. 30, patronné par la Société *Elizabeth Fry* est devenu un autre élément important du programme général de récréation et d'artisanat. Un total de 48 programmes ont été présentés au cours de l'année. Différents genres d'artisanat et de divertissements ont été introduits cette année parmi lesquels on compte des leçons de danse populaire et de danse à claquettes, le tissage, la fabrication de ceintures, la pyrogravure et le ciselage du cuivre.

### *Passe-temps*

Environ un tiers de la population de l'institution s'intéresse à une forme quelconque de passe-temps. Les passe-temps les plus populaires sont les suivants: tricotage, frivolité, crochetage, nid d'abeilles, bijouterie, ciselage du cuivre, pyrogravure et céramique.

Les travaux des détenues ont été étalés et mis en vente à trois expositions qui ont eu lieu au cours de l'année. En avril 1957, il y a eu une exposition de cinq jours à la Foire du printemps de Kingston, sous le patronage du club Kiwanis de la ville. De plus, à la Foire d'automne de Kingston, au mois de septembre, des articles ont été mis en étalage et vendus pendant une période de cinq jours. En février 1958, le club des Kinsmen a accordé généreusement de l'espace pour l'étalage et la vente de nos travaux au cours de son exposition des sports.

### *Cantine à l'usage des détenues*

La cantine à l'usage des détenues a continué de fonctionner d'une façon satisfaisante. Elle est ouverte le mercredi et le dimanche entre midi et 1 heure. On y vend des tablettes de bonbon, de la gomme à mâcher, des arachides, des préparations à sandwich et les fruits de la saison. On n'a pas abusé des privilèges accordés.

### *Jardins*

Au cours de la dernière saison, environ 45 détenues se sont vu confier des lopins de terre et elles ont pu se procurer à la ferme de la prison des graines et des jeunes tiges propres à être repiquées. La société *Elizabeth Fry* a aussi fourni des fonds pour l'achat de graines et de tiges de fleurs qui n'étaient pas normalement disponibles. Les résultats ont été très encourageants et on ne saurait trop apprécier les avantages retirés de cette forme de thérapie. On croit que cette entreprise de jardinage a largement contribué à détendre les esprits tendus et à remonter le moral.

On a pris les dispositions voulues pour organiser un concours de jardinage le 8 août. Les juges invités à cette occasion comprenaient deux experts en horticulture venant de l'extérieur, M. K. F. Stensson de la pépinière Sheridan de Toronto et M. R. T. Johnson de la pépinière Johnson de Kingston, ainsi que M. J. W. Clarke et M. O. Moore, membres du personnel du pénitencier de Collin's Bay, et M. W. Boucher, membre du personnel du pénitencier de Kingston.

Le concours a porté sur les quatre catégories suivantes: (1) Étalage mixte de légumes, trois de chaque sorte. (2) La meilleure disposition de fleurs coupées. (3) Le jardinet le mieux réussi. (4) Le meilleur groupe de six différents légumes cultivés par une concurrente. Il y a eu quatre gagnantes parmi les concurrentes. L'une des détenues a remporté trois premiers prix et un deuxième prix et une autre a reçu une mention honorable pour le jardin de fleurs de la collectivité.

Nous espérons que le concours de jardinage deviendra une épreuve annuelle. Les détenues qui s'adonnent à ce passe-temps l'apprécient beaucoup et je crois qu'il possède une grande valeur thérapeutique pour toutes celles qui s'y intéressent.

Au commencement de septembre, M<sup>lle</sup> R. Paterson, de la Société *Elizabeth Fry* a organisé un concours semblable mais qui ne portait que sur les jardins de fleurs des détenues.

### *Santé*

En général, les détenues sont en assez bonne santé. La plupart de nos difficultés proviennent des troubles nerveux. Le docteur L.-P. Gendreau, sous-commissaire, a visité la prison des femmes à plusieurs reprises et il a accordé des rendez-vous sur demande. Ses consultations ont été d'une valeur inestimable dans le traitement de quelques-uns de nos cas les plus difficiles.

### *Travailleuse sociale*

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1957, nous avons la chance de compter pour la première fois parmi notre personnel une travailleuse sociale, Mme M. E. Batstone. Sa personnalité agréable lui a valu l'estime du personnel qui, en retour, lui accorde son entière collaboration. L'activité de Mme Batstone est variée, multiple et des plus utiles à l'administration. Voici ce qu'elle a déclaré: "L'occasion qui m'a été offerte de devenir la première travailleuse sociale de la prison des femmes s'est révélée très satisfaisante pour moi de plusieurs façons. Il est encourageant d'apporter sa contribution à un nouveau champ d'action. Les relations avec les détenues, les membres du personnel et les organismes communautaires ont été des plus encourageantes de même que les relations avec les membres du personnel du pénitencier de Kingston. Les domaines psychologique et psychiatrique procurent à une travailleuse sociale une satisfaction supplémentaire."

La rénovation du bureau de la travailleuse sociale a été complétée le 1<sup>er</sup> août. C'est un bureau très confortable. Il est bien chauffé par de nouveaux radiateurs; il est tranquille depuis l'installation du nouveau plafond réfractaire au son et, ce qui est encore plus important, il est privé et accueillant en raison des rideaux qui ornent les fenêtres intérieures. Les détenues déclarent souvent qu'elles aiment l'atmosphère qu'elles y trouvent. Cette atmosphère contribue à établir un rapport satisfaisant entre la travailleuse sociale et ses visiteuses.

Mme Batstone collabore avec les autres travailleurs sociaux qui viennent à la prison des femmes, nommément: Mme H. L. Cartwright, assistante sociale pour le domaine juridique; M. C. A. M. Edwards du Service des pardons; Mlle R. M. Paterson de la société *Elizabeth Fry*, et les représentants de la division spéciale du placement du Service national de placement ainsi que les membres du personnel de la Société de l'aide à l'enfance. Mme Batstone a aussi exprimé sa reconnaissance aux membres du personnel pour leur empressement à fournir les renseignements relatifs au caractère des détenues, à leur réadaptation et à leurs habitudes de travail.

Il y a lieu d'être satisfaits du fait que notre travailleuse sociale a réussi à établir de bonnes relations avec les détenues et à encourager certaines détenues à avoir des entrevues régulièrement. L'activité de la travailleuse sociale s'est révélée précieuse pour plusieurs détenues, car la travailleuse sociale leur a aidé à entrer en communication avec leurs parents et avec les organismes sociaux qui prennent soin de leurs enfants. Il est important qu'il y ait une personne dont la fonction spéciale est de s'occuper de leurs intérêts, tout comme la Société de l'aide à l'enfance s'occupe principalement des enfants. Le bureau de la travailleuse sociale est un autre endroit où les détenues se déchargent le cœur et peuvent se libérer de leurs mécontentements. Comme résultat de la présence d'une travailleuse sociale, on a insisté davantage sur le programme de "pré-libération" dont les résultats devraient se manifester par une diminution du récidivisme.

## SERVICES TECHNIQUES

Toute l'année nos services techniques ont continué d'entretenir l'usine d'énergie électrique et l'usine de traitement des eaux-vannes. Ils ont veillé aux besoins du pénitencier en fait d'électricité, de chauffage, de plomberie et d'approvisionnement d'eau.

Les travaux énumérés ci-après, qui avaient été autorisés, ont été parachevés et donnent satisfaction:

- a) réfection de la salle de bain de l'hôpital de la prison;
- b) installation d'une conduite d'égout du pénitencier à la conduite d'égout de la rue King;
- c) construction d'un nouvel immeuble comprenant les salles suivantes: salle de bain, buanderie et dortoir;
- d) pose de fils électriques dans la forge;
- e) salles de toilette pour la section des malades;
- f) aménagement d'une entrée pour les visiteurs à la barrière nord;
- g) motorisation des barrières sud et ouest;
- h) réfection du vestiaire;
- i) canalisation conduisant à l'usine de pompage;
- j) réfection de la forge;
- k) système de chauffage dans les entrepôts;
- l) remise pour l'entreposage de l'essence de naphte;
- m) réparation de l'incinérateur;
- n) construction d'un abri pour la pesée;
- o) réparations du système de chauffage de l'immeuble de l'administration;
- p) cloison dans le bureau de la travailleuse sociale;
- q) remplacement des toilettes dans les cellules d'isolement;
- r) entrepôt pour l'outillage motorisé de la carrière;
- s) aérage du pavillon cellulaire C-16, prison des femmes;
- t) amélioration des installations de la cuisine;
- u) installation d'un système de chauffage dans l'immeuble C-9;
- v) rénovation du système de chauffage de la chapelle protestante;
- w) réfection de l'immeuble F-20;
- x) canalisation pour conduire la vapeur à l'immeuble A-1;
- y) réajustement des compteurs Bailey.

*Divers*

Des exercices de sauvetage et des causeries sur la prévention des incendies ont eu lieu pendant l'année et on a insisté sur le besoin de prendre les mesures nécessaires contre les incendies. Toutes les sections sont inspectées chaque jour de la façon suivante. Quand les détenues quittent les ateliers pour la journée, les instructeurs restent dans les ateliers et en font l'inspection pour dépister tout danger d'incendie et pour vérifier les appareils extincteurs. Ils ne quittent pas les lieux avant que la patrouille pour la prévention des incendies, en l'occurrence un gardien surveillant, ne soit arrivée. Le fonctionnaire qui est en service la nuit doit faire la ronde périodiquement pendant toute la nuit dans les ateliers afin de s'assurer qu'il n'y a aucun signe d'incendie. La même tâche est confiée à l'équipe de surveillance du matin. Comme nous sommes aux limites de la ville, notre situation géographique est avantageuse; car, si un incendie grave se déclarait, le Service des incendies de la ville serait à nos portes dans l'espace de quelques minutes. On a fait une inspection de tous les immeubles de l'institution, de la prison des femmes et de la réserve et on a constaté que tout était en bon état pour ce qui est des dangers d'incendie. Tous les appareils pour combattre les incendies ont été vérifiés, trouvés en bon état et déclarés prêts à être employés.

Au cours de l'année, un groupe d'étudiants de l'Université Queen's a visité l'institution, l'usine de traitement des eaux-vannes et la station de pompage.

Des inspecteurs du ministère de la Santé ont visité l'usine de traitement des eaux-vannes, la station de pompage d'eau ainsi que l'usine de pasteurisation et ils ont trouvé les conditions satisfaisantes.

On a tenu des examens, sous la surveillance d'un inspecteur du ministère du Travail, pour l'obtention de certificats de mécaniciens de machines fixes, classes 4. Des certificats ont été remis à deux détenus et deux autres attendent une réponse.

Des pancartes et des brochures relatives à la sécurité ont été affichées dans toute l'institution à mesure qu'on les recevait.

La section du bois et du charbon a fonctionné d'une façon satisfaisante. Elle est responsable de la livraison du charbon à la salle des chaudières, à la cuisine, à la ferme et à d'autres endroits. Il y a ordinairement 10 détenus qui travaillent dans la section du bois et du charbon en tout temps de l'année.

Au 31 mars 1958, les détenus employés par la section des services techniques proprement dits étaient au nombre de 31. Ils se répartissent comme il suit:

Salle des chaudières, fonctionnement.....	1
Salle des chaudières, réparations.....	1
Salle des chaudières, cendres.....	7
Travail dans la voûte de charbon.....	1
Commis de bureau.....	2
Nettoyeurs.....	3
Électriciens.....	9
Plombiers.....	5
Égouts et canaux.....	1
Transport des seaux d'aisance dans les tours.....	1

---

 31

En général, le fonctionnement des services techniques a été satisfaisant et on est à élaborer des plans pour l'application de méthodes de travail plus efficaces au cours de la présente année.

## AGRICULTURE

La température a été très favorable durant le printemps de 1957 et nos semences ont été complétées très tôt. Toutes les récoltes ont été exceptionnellement bonnes.

Notre récolte de fourrage a été excellente et nous avons rempli deux silos d'ensilage de trèfle.

La récolte de céréales, qui se composait d'avoine et d'orge était d'une bonne qualité et elle s'est battue exceptionnellement bien.

Notre récolte de légumes a aussi été satisfaisante. Les tomates, les choux et les haricots ont été abondants et tous les autres légumes ont donné une récolte suffisante pour répondre aux besoins de l'économat.

Notre troupeau de vaches Holstein continue d'être en excellent état. L'approvisionnement de lait s'est maintenu à un niveau satisfaisant toute l'année. On a vendu une taure à la "vente nationale" à un prix intéressant. On a vendu une génisse pour aider le club 4-H du comté de Frontenac; notre génisse s'est vendue avant 33 autres. Quelques animaux de notre troupeau ont été exposés à la foire d'automne de Kingston et à l'exposition d'hiver des champions d'Ottawa. Une de nos vaches a remporté le titre de "Grand Champion" à

l'exposition de Kingston et celui de "Champion" à l'exposition d'Ottawa. On a aussi jugé que cette vache était celle qui avait le pis le mieux conformé de toutes les vaches de l'exposition.

Notre porcherie est propre et aucun animal ne souffre de maladie. Elle est inspectée tous les mois par un inspecteur du gouvernement. A la fin de l'année financière, nous avons environ 300 pores.

Notre conserverie a connu une année prospère bien qu'elle ait été moins occupée que l'an dernier.

## CONSTRUCTION

L'année dernière a été une année particulièrement occupée pour la section de la construction. Il s'est fait beaucoup d'estimations et de calculs préliminaires, mais on a aussi mis à exécution un vaste programme de construction. L'instructeur en chef des métiers est satisfait des relations qui existent entre son bureau et les diverses sections de la prison. Il a déclaré que ces relations sont des plus cordiales et, à son tour, il s'est efforcé de faire profiter en toutes occasions des services de son bureau tous les détenus intéressés.

Voici un court résumé de l'activité de la section de la construction dans notre institution:

### *Forge*

La forge est en réalité une section combinée qui comprend la forge et l'atelier d'usinage. A l'heure actuelle, la plus grande partie de l'activité de cette section consiste surtout à faire le soudage et l'assemblage des pièces d'acier dans les entreprises de construction. Il se fait très peu de forge et aucun travail du maréchalerie. Le travail qui se fait sur les tours et sur les fraiseuses dans l'atelier d'usinage occupe environ 15 p. 100 du temps de l'atelier. Le reste est consacré à l'entretien général et à l'exécution des entreprises de construction.

L'entretien des serrures individuelles et des systèmes de serrures, des barrières de sécurité et des moustiquaires est une tâche considérable. L'an dernier tout le travail de soudage et de réparation des boîtes postales pour le ministère des Postes a été exécuté dans l'atelier de forge.

### *Atelier de menuiserie (construction)*

Il y a neuf mois que nous faisons fonctionner l'atelier de menuiserie (construction) comme unité distincte de l'atelier général de menuiserie qui, au cours des dernières années, fabriquait tout ce dont nous avons besoin en fait de menuiserie. Nous outillons graduellement cet atelier et nous y maintenons une équipe de détenus aptes à ce genre de travail particulier. On a réalisé des progrès intéressants en organisant un service efficace d'entretien et de construction.

A l'extérieur de l'atelier, toute notre activité est sous la surveillance de deux instructeurs. L'un d'eux est responsable en grande partie du travail de menuiserie qui se fait dans les grandes entreprises, tandis que l'autre s'occupe de l'entretien et des projets d'ordre général pour autant que le temps le lui permet. Ces deux instructeurs sont des employés industriels et consciencieux qui font honneur à l'institution.

### *Section de la maçonnerie*

La section de la maçonnerie a eu une année occupée et dans l'ensemble il n'y a eu qu'un minimum de temps perdu. Notre programme était organisé

d'une façon telle que pendant la température inclemente nous avons été capables d'employer la plupart de nos ouvriers aux travaux qui se font à l'intérieur. Le travail de cette section est très diversifié, à compter du coulage de masses de béton armé au posage de la tuile de luxe. Nous sommes chanceux d'avoir des instructeurs bien en mesure de s'acquitter de ce genre de travail. Avant de faire partie du personnel du pénitencier, ils étaient déjà des ouvriers compétents.

#### *Section du transport motorisé*

Cette section que l'on appelle souvent section du garage, cumule deux fonctions distinctes. En premier lieu, elle pourvoit à tous les besoins du pénitencier en fait de transport et, en deuxième lieu, elle entretient tous les véhicules du pénitencier.

Le travail que nous donne l'entretien des véhicules a augmenté considérablement; car, en plus d'entretenir les véhicules de cette institution et ceux du personnel de l'école pénitentiaire, nous réparons tous les véhicules automobiles qui appartiennent à l'institution de Joyceville.

#### *Atelier de ferblanterie*

Le travail de cette section comprend tout le travail de tôlerie que l'atelier est autorisé à faire ainsi que tout le travail de tôlerie des chantiers de construction, telles que la pose des solins, des appareils de climatisation et des couvertures de toit. Cette section s'occupe aussi de l'entretien et de la réparation de ces installations.

Une grande partie du travail de l'atelier consiste à fabriquer de l'outillage pour la prison principale, la prison des femmes, la laiterie et la conserverie ainsi que pour les besoins de l'institution de Joyceville. Cet outillage comprend des chaudières, des poubelles, des boîtes à pain et divers ustensiles. L'atelier de ferblanterie a fabriqué toutes les conduites pour les installations de chauffage de l'institution de Joyceville. En dehors de la section, le travail le plus considérable que nous avons accompli a été l'installation des conduites du système de ventilation de la prison des femmes.

#### *Atelier de peinture*

L'atelier de peinture est une nouvelle section qui a commencé à fonctionner au mois d'octobre 1957 seulement. La plus grande partie du travail se fait à l'extérieur, mais le vitrage des nouveaux châssis et le peinturage des châssis usagés, des nouvelles portes et des cadres neufs se font dans l'atelier. En raison de notre programme de construction qui ne comportait que des châssis neufs en acier, le vitrage a demandé beaucoup d'heures de travail. Avec notre programme de peinture continu, nous sommes toujours occupés.

#### *Carrière*

Notre carrière a fonctionné toute l'année à un rythme quelque peu ralenti. Nous avons terminé notre contrat avec la ville de Kingston et nous avons fait notre dernière livraison de 4,000 verges cubes de pierre concassée, comme il avait été convenu. Nous avons pu répondre aux besoins de notre institution, à ceux de l'école pénitentiaire et de l'institution de Joyceville et nous avons pu fournir une quantité considérable de pierre concassée au pénitencier de Collin's Bay. De plus nous avons réussi à maintenir une réserve satisfaisante.

## INDUSTRIE

Le service de la toilerie continue de fonctionner rondement. Il a fabriqué un montant appréciable d'articles pour le ministère des Postes, la Commission des grains, le directeur des élections, le ministère des Mines et des Relevés techniques, le ministère des Affaires des anciens combattants, la Gendarmerie royale du Canada et autres organismes. L'espace dont dispose ce service est devenu très restreint, mais l'agrandissement projeté de l'immeuble C-4 soulagera bientôt ce service de la congestion et lui fournira l'espace dont il a tant besoin. L'atelier de tôlerie pour la réparation des boîtes postales est en construction et il commencera bientôt à fonctionner. Le personnel du service de la toilerie a fait preuve de tact et de bon jugement dans l'administration de son service, qui emploie un groupe considérable de détenus. Aucune difficulté ne s'est présentée dans ce service au cours de l'année.

Dans l'atelier de menuiserie industrielle, le premier semestre a été une période où l'activité a plutôt ralenti. Nous avons pu tenir l'atelier occupé grâce au travail fourni par notre institution et à la fabrication d'articles sur demande. Pendant la dernière partie de l'année, les commandes ont augmenté et nous avons fabriqué 400 tables de pique-nique pour la Commission du district fédéral, ce qui a nécessité la transformation de 37,000 pieds de bois de construction; nous avons fabriqué 4 embarcations pour la Gendarmerie royale du Canada, 400 chaises de cellule, 150 tables et divers autres articles pour notre institution. Nous avons aussi fait du travail de réparation. Notre atelier de menuiserie est très bien outillé et il remplit bien les fonctions auxquelles il est destiné. Cependant on a commandé des pièces de machinerie additionnelles.

L'atelier de peinture industrielle est un nouvel atelier qui a commencé à fonctionner en septembre 1957. C'est un service qui a des locaux bien éclairés, propres et spacieux. Il dispose de tout l'espace nécessaire pour le travail qui s'y fait. Tout le travail de fabrication et de réparation qui se fait dans l'atelier de menuiserie industrielle passe par l'atelier de peinture de même que certains autres articles qui viennent d'autres sections.

L'atelier d'imprimerie reçoit la plus grande partie de son travail de l'Imprimeur de la reine; on a pour lui imprimé 3,293,500 unités. L'impression des publications de la prison et de la papeterie dont le pénitencier a besoin représente aussi une proportion importante de sa production. La superficie de l'atelier est plutôt limitée et on devra augmenter l'aire de parquet dans un avenir rapproché.

Depuis l'incendie de 1954, notre cordonnerie est limitée à un atelier pour le travail de réparation des chaussures et des bottes qui nous vient de notre institution ou qui est fait sur demande. Nous fabriquons et nous réparons aussi divers articles. Notre instructeur en chef des métiers, M. O. A. Earl, recommande la réouverture d'une cordonnerie où l'on pourrait enseigner le métier et fabriquer des chaussures et où les services d'un instructeur compétent pourraient être mis à profit.

Le service des tailleurs a confectionné, d'après les besoins, tous les vêtements pour les détenus libérés des pénitenciers de l'Est, les chemises de travail et les vêtements spéciaux pour les fonctionnaires ainsi que les vêtements qu'on fabrique tous les trois ans pour la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les normes de fabrication et de dessin ont été maintenues et améliorées. Toutes les institutions ont exprimé leur satisfaction et les instructeurs de l'atelier de couture méritent des félicitations.

M. O. A. Earl, instructeur en chef des métiers industriels félicite sincèrement son adjoint, M. W. Bury, et tous les autres instructeurs qui sont sous sa surveillance pour la loyauté et l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve.

#### CLASSEMENT

La dernière année financière a été une année plutôt exceptionnelle pour ce qui est du service du classement. Un nombre sans précédent de nouveaux venus est arrivé; le personnel compte un autre psychologue et, pour la première fois, des psychologues stagiaires se sont joints à notre service. Le psychiatre, les psychologues et les membres du personnel du classement ont formé une équipe efficace. Ce qui est encore plus important, c'est que cette équipe est devenue le noyau d'un personnel qui, grâce à la mise en commun de ses connaissances professionnelles, a pu se rendre compte qu'il y a plusieurs nouveaux domaines en fait de service et de recherche pratique qui doivent être explorés en vue du bien public.

Un des événements les plus importants de l'année a été l'embauchage d'un psychologue de clinique très compétent. Il s'agit de M. Maurice Gauthier, dont la présence nous a permis d'inaugurer une méthode de travail que nous estimons très efficace compte tenu du nombre limité d'employés que nous avons à notre disposition.

Cette méthode consiste à faire passer des entrevues à presque tous les arrivants par les adjoints au préposé au classement et à rédiger un rapport sur les nouveaux venus ou les récidivistes. Avant cette entrevue, un test Beta révisé (quotient intellectuel) et une batterie de tests de Rorschach (description de la personnalité) sont donnés à environ la moitié des arrivants. La batterie de tests de Rorschach est expliquée par les psychologues aux adjoints au préposé au classement. Tous ces tests font partie intégrante du dossier du nouvel arrivant. Avant de présenter les recommandations à la Commission de classement, on tient une réunion pour discuter du cas de chaque individu qui a subi des tests. Tous les membres du personnel du classement assistent à cette réunion hebdomadaire et il s'ensuit que certains cas choisis sont discutés par les psychologues et le psychiatre.

Grâce à leur grande compétence et à leur expérience, nos deux psychologues, MM. J. Csank et Gauthier, ont ouvert des horizons nouveaux et importants à nos efforts collectifs. Leur formation supérieure, surtout en psychologie dynamique de la personnalité, dont ils ont fait bénéficier les adjoints du service de classement, soit individuellement, soit au cours des réunions où l'on étudie les cas particuliers a contribué à l'amélioration marquée dans le diagnostic des troubles émotifs et des traitements à recommander.

Les techniques de diagnostic des psychologues ont été appliquées à la sélection du personnel au moyen d'une estimation de la personnalité basée sur le résultat de tests collectifs. Les moyens d'améliorer la sélection du personnel, y compris un projet de recherches, ont été discutés par les experts des services intéressés.

Les relations entre le Service du classement et le psychiatre ont toujours été étroites, mais l'expansion du service de psychologie a resserré les liens encore davantage. Les relations entre le psychiatre, les psychologues et le personnel du classement ont été profitables à chacune de ces personnes. Sous la direction du psychiatre, plusieurs cas de thérapeutique ont été menés à bonne fin.

Pour la première fois dans notre service, on a employé des psychologues stagiaires pendant les mois d'été. Il y a deux considérations principales au sujet du programme d'internat. La première, c'est que nous espérons que ces étudiants viendront travailler au pénitencier une fois leurs études terminées; et le deuxième, c'est que, du point de vue individuel, cela donne au stagiaire une chance d'élargir ses horizons professionnels. Les faits suivants viennent confirmer la première considération. Un de nos stagiaires fait maintenant partie du personnel à titre de bibliothécaire et il poursuit en même temps ses études; un deuxième est à faire des démarches en vue d'occuper un poste de psychologue dans une autre de nos institutions et un troisième désire entrer à notre emploi quand il y aura un poste vacant. Nous avons reçu des témoignages oraux et écrits sur la valeur du programme d'internat du point de vue des stagiaires.

Les stagiaires ont administré des tests de routine aux fonctionnaires et aux détenus du pénitencier, y compris la prison des femmes. Ils ont donné des entrevues à plusieurs nouveaux venus et ils ont fait des recherches préliminaires en vue de la rédaction de leur thèse de maîtrise. Le travail des stagiaires a permis au reste du personnel de s'acquitter de certaines tâches qui autrement seraient demeurées inaccomplies.

L'expression "libération graduelle" est connue depuis longtemps en pénologie, mais elle est devenue récemment un fait accompli dans notre institution. Nous avons eu jusqu'ici trois cas de libération graduelle. Même cette expérience limitée est suffisante pour nous donner une idée des résultats possibles. Cette méthode consiste simplement à permettre aux détenus de s'adapter graduellement à la société sous la surveillance de personnes autorisées plutôt que de leur rendre la liberté brusquement sans aucune préparation.

Il ne faudrait pas oublier de remercier les groupes d'Alcooliques Anonymes de l'extérieur pour l'appui constant et remarquable qu'ils ont donné au groupe du pénitencier. En remerciement de la documentation excellente que nous ont fournie les membres de cette ligue qui appartiennent à des groupes de l'extérieur, nous leur avons adressé le journal du groupe du pénitencier de Kingston, l'*Aurora News*. On a commencé à former un groupe à la nouvelle institution de Joyceville. On y a recruté là 15 des 48 détenus.

M. W. F. Carabine, notre préposé au classement, remercie son personnel, les fonctionnaires supérieurs et en un mot, tous les membres du personnel pour l'appui et la collaboration qu'ils ont apportés au service du classement pendant l'année.

Nous venons de terminer l'année la plus fructueuse dans le domaine de la formation "sur place" du personnel depuis la nomination d'un fonctionnaire chargé de la formation sur place en 1953. Grâce à la collaboration et à l'enthousiasme des fonctionnaires supérieurs et de leurs subalternes, le fonctionnaire chargé de la formation sur place a pu consacrer tout son temps à la formation et à l'orientation des divers groupes de fonctionnaires. Notre système actuel est excellent pour la formation de petits groupes.

Tous les nouveaux fonctionnaires qui ont été nommés à un poste ont reçu une formation de deux semaines en vue de leur orientation avant de prendre la responsabilité d'un poste. Au cours de cette période, le nouveau fonctionnaire était sous la direction du fonctionnaire chargé de la formation sur place et il a reçu assez de directives et de formation sur place pour pouvoir s'acquitter de ses devoirs routiniers avec une certaine mesure d'efficacité.

L'ensemble des congés statutaires et des congés de compensation s'est terminé en grande partie au commencement de janvier. Avec la réorganisation de certains postes de garde, un nombre suffisant de gardes a été disponible pour la formation de base pendant le reste de l'année. Cinq cours de formation de base d'une durée de deux semaines ont été organisés pour des groupes comprenant chacun six fonctionnaires. Cela a permis d'établir un programme plus varié et de discuter à fond des problèmes et des principes importants qui régissent la garde des détenus. Les cours ont été donnés sous forme de discussion quand la chose a été possible et quand on a estimé que cette méthode était préférable aux causeries. Dans certains cas, par exemple, les fonctionnaires ont réussi à trouver eux-mêmes la solution à plusieurs de leurs problèmes après en avoir discuté. Chaque groupe a reçu six heures d'instruction de nos psychologues sur le sujet assez complexe des relations humaines. En plus des causeries données à nos groupes formés sur place par des fonctionnaires, comme le directeur, le sous-directeur, le chef des gardes, le sous-chef des gardes, les chapelains, les préposés au classement, les instituteurs, les commis-censeurs, le préposé au personnel, les préposés à l'infirmerie, les commis, les gardes-surveillants et les gardes. On a fait des arrangements pour que les divers groupes fassent une visite à la nouvelle institution de Joyceville en vue d'examiner le fonctionnement de cette institution et les conditions de travail. On doit adresser des remerciements particuliers au personnel de l'école de formation pour la collaboration et l'appui qu'il nous a accordés en nous fournissant des films sur la formation du personnel et d'autres articles de matériel que nous avons demandés.

Pendant toute l'année plusieurs fonctionnaires ont eu recours au fonctionnaire chargé de la formation sur place en vue de compléter leur formation. Dans la plupart des cas, il s'agissait de fonctionnaires qui avaient de la difficulté à s'adapter au travail du pénitencier. On a constaté une amélioration remarquable après cette formation supplémentaire.

Notre concours de tir au fusil et au revolver, qui a eu lieu en octobre, a été l'un des mieux réussis des dernières années. Ce succès est attribuable à la compétition entre équipes plutôt qu'à la compétition entre individus. Le personnel était divisé en 23 équipes de 12 membres chacune. L'argent donné en récompense aux gagnants a été réparti entre les membres des équipes qui ont obtenu la moyenne de points la plus élevée soit au fusil soit au revolver. L'enthousiasme des fonctionnaires était évident et on a constaté par le nombre de points de chaque concurrent une amélioration considérable par rapport aux années précédentes.

Au cours de l'année financière 17 fonctionnaires de notre institution ont assisté aux cours de formation donnés aux fonctionnaires à l'école pénitentiaire. Il n'y a pas de doute qu'ils ont bénéficié grandement de l'expérience d'une telle formation.

#### LOISIRS

On a commencé à faire des exercices le soir à compter du mois de mai et on a continué pendant les mois d'été jusqu'au mois d'octobre alors qu'on a dû les suspendre par mesure de sécurité à cause de la tombée hâtive de la nuit. Les détenus du bloc cellulaire nord-ouest et ceux du pavillon de pré-libération ont pu sortir chaque soir. Le reste de la population pénitentiaire n'a pu sortir que tous les six soirs et à tour de rôle. Ce privilège n'a en rien raccourci les périodes d'exercice du jour. Il ne s'est produit aucun incident fâcheux à l'égard

de la sécurité ou de la bonne discipline. Le moral des détenus en a bénéficié et le temps additionnel passé au grand air a été bienfaisant.

Quatre autres appareils de télévision ont été achetés à même les dons versés dans la Caisse de bienfaisance des détenus. Un appareil a été placé dans le dortoir "E", un dans la salle de radio avec transmission du son au moyen d'écouteurs dans le bloc cellulaire principal, un dans le pavillon de récréation, pour les fins de semaine et les congés, et un dans la salle des tuberculeux de l'hôpital de la prison. Cette diffusion de la télévision s'est révélée aussi satisfaisante dans les nouvelles sections que dans les sections où il y en avait déjà; la discipline s'est améliorée et la tension nerveuse a diminué.

On a réussi à empêcher toute lumière naturelle d'entrer dans l'immeuble de récréation pour les concerts et les projections de films en peignant les fenêtres supérieures et en installant des rideaux à coulisse à l'épreuve de la lumière sur les fenêtres inférieures. On a acheté une housse pour l'écran de projection afin de prolonger la durée de l'écran et de s'éviter la peine de le rouler une fois la séance terminée et de le dérouler à une prochaine séance. Cette housse, qui est de même tissu que les rideaux de scène et les rideaux de fenêtres, relève l'apparence de la salle. On a fait l'acquisition d'un projecteur portatif, ce qui nous permet de montrer les films dans l'hôpital, dans la bibliothèque et dans les salles de formation sur place. On a construit dans l'institution une arène de boxe démontable et je désire remercier tous les fonctionnaires qui ont participé à la construction de cette installation pratique et utile.

La saison de la balle-molle a commencé de bonne heure au mois de mai. On a formé six équipes pour la ligue de la prison et, parmi les joueurs de ces équipes, on a formé une équipe d'étoiles appelée les "Saints". Les équipes de la ligue de la prison ont joué trois parties chaque fin de semaine et l'équipe des "Saints" s'est mesurée à des équipes de l'extérieur chaque dimanche après-midi et chaque jour de congé jusqu'au mois de septembre.

Deux séances de boxe ont eu lieu. La première a eu lieu en avril et la deuxième en janvier. Les combats ont attiré un bon nombre de notables de la localité, des membres du personnel et des amis. On a entendu des commentaires élogieux sur l'esprit sportif et la performance des concurrents.

On a organisé une ligue de football-association qui comprend quatre équipes. Elles ont commencé à jouer en octobre. On joue trois parties chaque fin de semaine et, si la température le permet, on continuera de jouer jusqu'à la fin de mars. L'intérêt qu'ont manifesté les détenus pour ce sport a une tendance marquée à la hausse. Plusieurs des ateliers les plus importants ont joué des parties improvisées pendant leurs périodes régulières d'exercice.

Un nombre considérable de détenus a participé à des séances de poids et haltères tout le long de l'année. Le jeu de fer à cheval et la balle au mur gardent leur popularité en tant que sport individuel.

Au cours de l'hiver il y a eu des séances de cinématographie tous les samedis après-midi à l'hôpital et tous les dimanches après-midi dans le pavillon de récréation. Sous la direction de M. D. Woodhouse, deux concerts ont été donnés par des artistes du poste CKWS-TV et de la région. En octobre, M. "Billy" O'Connor et sa troupe de la radio et de la télévision, de Toronto, ont donné un excellent spectacle de variétés. En février, la troupe "Domino" de Kingston a donné sa première représentation de la pièce "The Plow and The Stars". C'était la première représentation dramatique donnée à l'institution. Il est

intéressant de noter que par la suite cette pièce a remporté le prix du Festival dramatique d'Ottawa. L'orchestre de concert des détenus a été un peu désorganisé en raison de la libération de quelques-uns de ses membres. On l'a reconstitué et les nouveaux membres ont des répétitions toutes les semaines et font des progrès constants.

#### PASSE-TEMPS

Pour la plupart des détenus, les travaux d'artisanat continuent d'occuper une grande partie du temps passé dans les cellules. On a étalé leurs travaux à l'Exposition artisanale du club Kinsmen de Kingston, à l'Exposition de printemps de Kingston, à l'Exposition des sports de Kingston et à la Foire d'automne de Kingston. Le public a manifesté beaucoup d'intérêt pour tous les étalages. La qualité du travail et la variété des articles d'artisanat exposés ont attiré des éloges de la part des visiteurs. Une forte proportion des objets fabriqués par les détenus a été expédiée à leurs parents et le reste a été vendu lors d'une exposition tenue dans l'immeuble de l'administration.

Nombre de détenus inscrits dans le groupe d'artisanat.....	387
Vente des travaux d'artisanat.....	\$16,883.00
Valeur approximative des 2,744 colis expédiés.....	\$31,689.00

#### CONCLUSION

Je tiens à remercier le Commissaire des pénitenciers et ses assistants du bureau central pour leur compréhension et leur précieuse assistance.

Je dois féliciter les fonctionnaires supérieurs et tout le personnel de l'institution, la surveillante et le personnel de la prison des femmes, le surveillant en chef et le personnel de l'institution de Joyceville pour la magnifique collaboration et l'appui qu'ils m'ont apportés.

Je désire aussi exprimer mon appréciation et mes remerciements au personnel du bureau du directeur pour l'habileté dont ils ont fait preuve dans l'administration du bureau et pour le grand nombre de questions administratives qu'ils ont réglées pendant l'année. Je crois que mes collègues m'approuveront si je déclare qu'un directeur est compétent dans la mesure où son personnel l'appuie et ne se contente pas d'obéir aux ordres qui lui sont donnés.

## PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

GEORGES LEBEL, *directeur*

Le nombre des détenus inscrits sur le registre à la clôture de l'année financière le 31 mars 1958 était de 1,371. Il y a 1,077 détenus qui ont été admis au cours de l'année et 929 qui ont été libérés. Voici comment se répartissent les détenus incarcérés et libérés:

Détenus le 1 <sup>er</sup> avril 1957.....		1,223		
Incarcérés:				
Reçus des prisons communes.....	1,013			
Reçus d'autres pénitenciers.....	44			
Pour violation des engagements contractés en vue d'une libération conditionnelle.....	20	1,077	2,300	
Libérés au cours de la même période:				
Expiration de la peine.....		398		
Libération conditionnelle.....		119		
Libération sans condition.....		7		
Ordonnance de la cour.....		3		
Transferts.....		389		
Décès.....		10		
Expulsion du pays.....		3	929	
Détenus le 31 mars 1958.....				<u>1,371</u>

Le nombre des détenus incarcérés et libérés par voie de transfert se répartit comme il suit:

En provenance du:				
Centre fédéral de formation.....		31		
Pénitencier de Kingston.....		11		
Pénitencier de Collin's Bay.....		1		
Pénitencier de Dorchester.....		1	44	
Destination:				
Centre fédéral de formation.....		337		
Pénitencier de Kingston.....		9		
Pénitencier de Kingston (Femmes).....		5		
Pénitencier de Collin's Bay.....		3		
Pénitencier de Dorchester.....		35	389	

## ROULEMENT DU PERSONNEL

Au 31 mars 1958, notre personnel se composait de 402 fonctionnaires. Au cours de l'année 1957-1958, 29 nouveaux fonctionnaires ont été engagés, dont 9 pour le personnel administratif, 2 pour le personnel exécutif et 18 gardes.

Au cours de la même période, 13 fonctionnaires ont été rayés des cadres: 8 ont démissionné, 1 a été démis de ses fonctions, 2 ont pris leur retraite et 2 sont décédés. Les fonctionnaires qui ont pris leur retraite sont l'instructeur menuisier D. Cholette, et l'instructeur peintre N. Lacroix, alors que ceux qui sont décédés sont le garde-bouvier D. Gagnon (le 18 novembre 1957) et le garde G. Lafortune (le 23 janvier 1958). Les deux sont décédés de causes naturelles. M. Gagnon est mort soudainement à sa résidence, tandis que M. Lafortune est mort à l'hôpital à la suite d'une hémorragie cérébrale, le 7 janvier, sans avoir repris connaissance.

## INSTRUCTION RELIGIEUSE ET BIEN-ÊTRE MORAL

*Chapelle catholique:* (l'abbé R. Prévile, aumônier).

Au 31 mars 1958, il y avait 939 catholiques pratiquants et 225 non pratiquants, c'est-à-dire dispensés d'assister aux offices de l'une ou de l'autre chapelle à la suite d'une demande personnelle.

Les offices religieux ont eu lieu tous les dimanches et fêtes d'obligation. A ces occasions, à cause du grand nombre de fidèles, il y a eu deux messes. On a entendu les confessions la veille de chaque grande fête d'obligation, la veille du premier vendredi du mois et tous les samedis. Du point de vue spirituel, l'événement le plus important a été la retraite annuelle prêchée par le R. P. Roland Boyle, jésuite. Environ 650 détenus ont fait leurs Pâques à cette occasion. Plus de 4,000 communions ont été distribuées au cours de l'année.

La Ligue du Sacré-Cœur continue son expansion. En effet, il y avait 420 membres inscrits sur les dernières listes. Le nombre d'abonnés est demeuré à peu près le même, c'est-à-dire 450, et ceux-ci ont reçu un bulletin mensuel, "L'ÉMISSAIRE", qui est publié au pénitencier.

L'aumônier accorde des entrevues chaque matin, de 8 heures et demie à 11 heures, sauf le samedi et le dimanche. La Ligue du Sacré-Cœur se réunit le troisième samedi du mois, et tous les samedis après-midi il y a un forum spécial, de 1 heure et demie à 3 heures, auquel l'aumônier assiste.

L'organisation des Alcooliques Anonymes, qui célèbre son septième anniversaire, continue à remporter un vif succès.

L'aumônier rend visite aux familles des détenus, aux travailleurs sociaux et aux hôpitaux.

*Chapelle protestante:* (Le révérend S. L. Pollard, aumônier).

Le Révérend Gordon Phillips s'est vu forcé de démissionner de ses fonctions pour cause de santé. Son remplaçant, le révérend S. L. Pollard, est entré en fonction le 15 juillet 1957. Il s'est efforcé de marcher sur les traces de son prédécesseur, dont les services d'aumônier avaient été très satisfaisants.

Le nombre de protestants à la fin de mars 1958 était de 170. De ce nombre, 35 détenus étaient dispensés de l'assistance aux offices, ce qui laisse un total de 135 protestants pratiquants. Les offices religieux ont eu lieu tous les dimanches et autres fêtes religieuses. La sainte communion a été distribuée deux fois par mois. L'Armée du Salut a visité le pénitencier une fois par mois, comme par le passé.

Les répétitions de chant ont eu lieu chaque semaine, sous la direction de M. J. H. Johnson, l'organiste. A deux occasions au cours de l'année, c'est-à-dire à Noël et pendant la Semaine Sainte, les offices ont été radiodiffusés.

L'aumônier protestant est aussi l'agent de liaison pour le groupement anglais des Alcooliques Anonymes. Il fait de fréquentes visites aux familles des détenus et il consacre une grande partie de son temps à la réadaptation des détenus par une collaboration étroite avec les organismes de bien-être et avec l'Armée du Salut.

L'aumônier accorde régulièrement des entrevues à son bureau pendant ses heures de travail. Il a aussi commencé un cours de correspondance sur la Bible qui constitue une partie importante de son ministère. La retraite annuelle a eu lieu à la chapelle protestante du 17 au 22 février inclusivement, sous la direction du chanoine Gilbert Oliver. L'assistance était facultative, mais les résultats ont été quand même très satisfaisants.

*Synagogue juive:* (Sous la direction du rabbin Solomon Frank).

A la fin de l'année financière le 31 mars 1958, il y avait neuf détenus juifs. Le rabbin Solomon Frank a fait rapport que des offices religieux ont eu lieu régulièrement à l'occasion de ses visites bimensuelles, avant le Sabbat et les fêtes hébraïques. Il est d'avis que les consultations personnelles après les offices ont été un précieux réconfort pour le moral des détenus. Il ajoute que les détenus de sa confession religieuse apprécient hautement les innovations qui se font au pénitencier, comme les concerts et la permission de recevoir de l'extérieur des aliments spéciaux au cours des Fêtes.

### ÉCONOMAT

Au cours de la dernière année financière, l'économat a fonctionné de façon normale, sans incident et sans plainte. Les repas ont été servis à temps et la quantité de nourriture par repas était suffisante et de bonne qualité. La propreté et l'hygiène ont toujours été considérées d'importance capitale.

Au cours de l'année, on a servi plus de 1,308,672 repas aux détenus et 67,087 aux fonctionnaires.

Les règlements sanitaires pour le personnel et les détenus sont très sévères et les ustensiles de cuisine, ainsi que les planchers, le murs et les fenêtres sont tenus dans la plus grande propreté.

La boulangerie, qui fait partie de la cuisine, continue à fournir le pain et les pâtisseries au pénitencier et au Centre fédéral de formation. On a fait plus de 700,000 livres de pain ou de petits pains au cours de l'année, en plus de 168,200 livres de pâtisseries.

La mise en boîtes des betteraves et des cornichons et la fabrication de "piccalilli", de jambon et de bacon, ainsi que la récupération de la graisse sont des éléments importants dans l'administration de notre cuisine et sont, dans plusieurs cas, une source d'épargnes considérables.

### SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

L'événement le plus important de l'année a été le parachèvement de la première partie du nouveau centre industriel, qui pourra loger sept nouveaux ateliers spacieux.

La récente décision du ministère de commencer la construction de la deuxième partie du nouvel immeuble est hautement appréciée par tous les intéressés. L'immeuble assurera à notre population actuellement à l'étroit un plus grand espace pour sa formation et ses autres occupations. Dans les conditions actuelles, il est très difficile de donner la formation de base aux détenus parce que les ateliers sont surpeuplés, ce qui nuit à la surveillance et à l'efficacité de l'enseignement.

La statistique fournie par M. LeCorre, instructeur en chef des métiers révèle que plusieurs ateliers ont été occupés à travailler pour les organismes suivants:

a) Pour le pénitencier.....	\$47,000.00
b) Pour les autres pénitenciers.....	54,700.00
c) Pour le personnel (matériaux et revenus).....	5,300.00
d) Pour d'autres organismes du gouvernement:	
matériaux.....	\$48,800.00
revenus.....	93,400.00
	<hr/>
	142,200.00
	<hr/>
	\$249,200.00

Par ordre d'importance en fait de matériaux employés et de revenus, la liste des ateliers pourrait s'établir ainsi:

Toilerie.....	\$ 63,700.00
Menuiserie et peinture.....	44,000.00
Atelier de confection.....	39,800.00
Cordonnerie.....	31,500.00
Tôlerie.....	24,000.00
Autres services.....	46,200.00
	<hr/>
	\$ 249,200.00

La production totale de l'année entière de tous les ateliers s'élève à \$249,200.00, divisée comme il suit:

Coût des matériaux.....	\$ 154,600.00
Revenu total.....	94,600.00
	<hr/>
	\$ 249,200.00

#### SERVICE DE LA FERME

La température de l'été 1957 a été plutôt favorable et les récoltes ont donc été très satisfaisantes. Ci-dessous un tableau comparatif des années 1957-1958 et 1956-1957:

	1956-1957	1957-1958
Pommes de terre.....livres	169,585	360,441
Betteraves.....livres	39,211	38,545
Carottes.....livres	76,425	80,760
Oignons.....livres	26,115	30,365
Tomates.....livres	23,900	110,720
Choux.....livres	21,729	38,110
Autres légumes.....livres	57,851	102,159
	<hr/>	<hr/>
	414,816	761,100
<i>Céréales</i>		
Orge.....boisseaux	1,000	775
Avoine.....boisseaux	6,400	9,100
	<hr/>	<hr/>
	7,400	9,875
<i>Fourrages et pailles</i>		
Foin.....tonnes	400	375
Fourrage vert.....tonnes	110	180
Mais d'ensilage.....tonnes	100	—
Paille.....tonnes	225	265
	<hr/>	<hr/>
	835	820

#### Savon domestique

La fabrication de savon domestique, à la porcherie, est une autre importante source d'économie, puisque cela nous permet de nous débarrasser des carcasses d'animaux et de fabriquer le savon domestique sans employer des produits chimiques. Par ailleurs, ce savon domestique est de bonne qualité et sert aux services suivants: dortoir principal, toilerie, économat, etc.

La quantité de savon domestique fabriquée cette année a été de 7,700 livres, c'est-à-dire un peu moins que l'an dernier. Toutefois, si l'on compare le coût de fabrication et le prix du marché extérieur, cela représente une épargne d'environ \$400.

*Conserverie*

Les principaux produits mis en conserves sont: les pommes, les haricots, les fèves, la rhubarbe, le jus de tomate et les tomates entières. On a préparé 16,522 gallons de légumes et de fruits, ce qui représente une légère diminution comparativement à l'année dernière. Cette diminution a été causée par le fait qu'on n'a pas fait la mise en conserve des poires, dont la récolte a été très petite.

*Grenier—Aliments composés*

Il s'agit d'un nouveau service inauguré au cours de l'automne 1957 en réponse à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. Pendant le bref espace de temps que ce service a été mis en vigueur, nous avons rempli environ 5,000 sacs de cent livres d'aliments complets. L'économie ainsi réalisée s'élève à environ \$4,000 au prix du marché.

*Poulailler*

On a livré 18,925 douzaines d'œufs à la cuisine du pénitencier, c'est-à-dire une augmentation de 2,600 douzaines comparativement à l'année précédente. Comme d'habitude, 1,098 vieilles poules pesant plus de 6,000 livres ont été vendues aux employés et aux marchés extérieurs à l'automne de 1957 pour la somme de \$1,500.

*Troupeau laitier*

La production de lait cette année s'est élevée à plus de 38,000 gallons, dont la plus grande partie a été donnée à la cuisine, une petite quantité étant réservée aux veaux et aux poussins comme supplément d'amorce de nourriture. A la fin de l'année, il y avait 68 bêtes à cornes, c'est-à-dire une augmentation de 7 comparativement à l'année précédente. Au cours de l'année, 27 veaux sont nés, dont 14 petits taureaux et 13 génisses. Quinze bovins tués pour la consommation ont donné un total de 2,800 livres de bœuf. Notre troupeau actuel est suivi par les inspecteurs du contrôle de la production laitière, car une production satisfaisante et une bonne santé sont essentielles dans ce service.

*Porcherie*

La quantité de porc livrée à la cuisine cette année a été de 131,000 livres. D'autre part, 3,000 livres ont été envoyées au Centre fédéral de formation et 12,000 livres à des entreprises de l'extérieur. Dans ce dernier cas, il s'agissait de porcs trop gras. A la fin de mars 1958 on avait 745 porcs, c'est-à-dire une augmentation d'environ 136 comparativement à l'année précédente.

BIBLIOTHÈQUE

L'événement le plus marquant au service de la bibliothèque a été le déménagement, le 7 janvier 1958, à la salle des gardes complètement rénovée. C'est là un progrès incontestable, car le bibliothécaire et son personnel, dont la plupart sont des détenus, sont maintenant mieux logés.

La lecture est toujours importante pour le détenu moyen, comme on peut le constater par la statistique suivante:

<i>Langues</i>	<i>Revue</i>	<i>Romans</i>	<i>Ouvrages Didactiques</i>	<i>Livres techniques</i>	<i>Total</i>
Français.....	72,862	15,945	1,240	—	90,047
Anglais.....	100,308	16,675	4,606	—	121,589
Ouvrages techniques: (fr. et angl.).....	5,400	—	—	1,113	6,513
	178,570	32,620	5,846	1,113	218,149

Le bibliothécaire continue à diriger la publication de la revue du pénitencier, "Pen-O-Rama", dont l'importance grandit continuellement. On publie maintenant environ 3,400 exemplaires de chaque livraison. En plus de "Pen-O-Rama", le bibliothécaire imprime un grand nombre de formules et de publications pour les divers organismes ou associations des détenus de notre institution, comme les Alcooliques Anonymes, la Ligue du Sacré-Cœur, le *Protestant Bible Group*. Il imprime aussi une certaine quantité de formules pour l'institution même.

#### SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

##### *Construction et entretien*

Le programme général de construction et d'entretien est sous la direction de l'instructeur en chef des métiers (Construction), M. Levasseur, qui dirige les services suivants:

- a) le groupe des jeunes maçons qui fabrique des blocs et des briques de ciment;
- b) l'atelier de menuiserie qui est chargé des travaux d'entretien et qui fabrique aussi des fenêtres et des portes pour des constructions nouvelles;
- c) l'atelier de ferblantiers-couvreurs, nouvel atelier aménagé cette année pour l'entretien des toitures;
- d) l'atelier de peinture;
- e) l'atelier des tailleurs de pierre;
- f) la carrière.

Les principaux projets de construction qui ont été terminés cette année sont les suivants:

- a) un garage pour les logements H-34;
- b) deux garages doubles pour les logements H-58 et 68;
- c) deux garages doubles pour les logements H-1 à H-8;
- d) fin de la construction du nouveau Centre industriel, qui loge plusieurs nouveaux ateliers modernes et spacieux pour l'instructeur en chef des métiers industriels;
- e) conversion de l'immeuble A-1 en salle des visiteurs. Il s'agit là d'une amélioration indiscutable, qui est hautement appréciée par tous les intéressés, par les détenus aussi bien que par les visiteurs.
- f) fin de la construction d'un entrepôt général pour le magasinier (immeuble A-13), qui assure à ce dernier toutes les commodités nécessaires;
- g) construction d'une serre non chauffée (immeuble F-29).

Je devrais peut-être ajouter plusieurs projets de construction qui ne sont pas encore terminés, bien qu'ils aient été commencés au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1958:

- a) conversion de l'immeuble B-12 en bibliothèque et en centre de psychiatrie;
- b) conversion de l'ancien immeuble B-5 (bibliothèque) en salle de cinéma et de récréation.

Ces deux projets de construction doivent être terminés à l'été et ils assureront des locaux suffisants au psychiatre et au fonctionnaire en charge des loisirs.

L'atelier de l'entretien a fourni les services nécessaires pour la réparation du mobilier, de l'outillage, des machines et des immeubles de tous les services de l'institution. La valeur des matériaux qui ont servi à ces diverses réparations s'élève à plus de \$3,000.

*Carrière*

Au cours de l'année, on a extrait 9,000 tonnes de pierre. La plus grande partie de cette pierre a été livrée à l'atelier de maçonnerie, où elle a été taillée en vue de la construction ou à d'autres fins. On y a sculpté six monuments historiques.

## SERVICES HOSPITALIERS

On peut dire que, de façon générale, la santé des détenus a été bonne, excepté pour une petite épidémie d'influenza au mois d'octobre 1957, alors qu'on a soigné 225 malades. La moyenne de la population a été de 1,195 détenus et le nombre de cas traités à l'infirmierie ou soignés par les infirmières en fonction s'est élevé à environ 20,000. Ces chiffres comprennent les patients traités lors de la visite du matin, c'est-à-dire une moyenne de 120. Le nombre de jours d'hospitalisation pour les malades hospitalisés s'est élevé à environ 6,000. Il y a eu 53 interventions chirurgicales, dont 23 opérations d'importance secondaire. Sur les 53 cas de chirurgie, 18 venaient du Centre fédéral de formation.

Le docteur R. Lapointe, oculiste, a examiné et traité plus de 200 malades. Il y a eu un total d'environ 50 consultations et examens par des spécialistes de Montréal, comme les docteurs A. Desforges, dermatologiste, J.-P. Legault, urologiste, J.-C. Favreau, orthopédiste, R. Laurier, spécialiste des poumons, G. Courtois, neurologue.

Le coût par détenu pour les médicaments et fournitures médicales a été de \$7.0502.

On a fait subir à presque tous les nouveaux arrivés une épreuve de Wasserman. Les services de radiographie sont employés fréquemment et sont fournis aux détenus du Centre fédéral de formation.

*Psychiatrie* (Dr Bruno M. Cormier)

Le docteur Cormier a donné plus de 350 entrevues au cours de l'année et 61 malades ont été hospitalisés pendant 3,000 jours. On a donné à 82 malades des traitements d'électrochoc.

*Clinique dentaire*: (Dr E. Joubert)

On a traité plus de 2,700 cas à la clinique dentaire et le laboratoire a fabriqué plus de 1,300 dentiers, pour le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul aussi bien que pour d'autres pénitenciers du Canada.

La Croix-Rouge canadienne a tenu deux cliniques de donation de sang au cours de l'année: en août 1957, on a recueilli 842 bouteilles de sang; en février 1958, il y a eu un total de 876 donateurs de sang.

La ligue antituberculeuse de Montréal a radiographié le personnel et les détenus en août 1957. On a repéré quelques cas suspects, mais aucun cas de tuberculose active.

## SERVICES RÉCRÉATIFS

*Balle molle*

La balle molle est le sport le plus populaire en été et, comme par les années passées, nous avons eu quatre équipes dans la ligue adulte. Une organisation semblable, mais moins grande, existe pour les jeunes détenus. Des équipes de l'extérieur visitent parfois le pénitencier et contribuent à stimuler l'intérêt et à entretenir les bonnes relations entre les détenus.

On s'adonne avec intérêt pendant l'été à d'autres sports, comme la boxe, la lutte, le ballon-panier, le ballon volant, les fers à cheval, le jeu de dames et le jeu d'échecs. Au cours de l'année, on a des représentations cinématographiques presque tous les samedis. Jusqu'ici on se sert pour ces représentations de la chapelle catholique, mais c'est avec plaisir qu'on occupera bientôt l'ancienne bibliothèque à cette fin. Quatre spectacles ont été donnés au cours de l'année par des artistes de Montréal. Ces spectacles sont très populaires et la conduite des détenus pendant la représentation est très satisfaisante.

### ÉCOLE

A la fin de l'année financière, on comptait 17 classes, dont 8 pour adultes et 9 pour les jeunes détenus. L'assistance s'élevait à 199, soit une augmentation de 73 comparativement à l'année précédente. Au cours de l'année financière, 492 détenus se sont inscrits pour les cours. De ce nombre, 199 ont été exemptés, transférés au Centre fédéral de formation ou à d'autres pénitenciers, libérés sur parole ou élargis. Il y a 222 détenus classés dans un cours inférieur à la 6<sup>e</sup> année et 172 dans un cours supérieur à la 6<sup>e</sup> année qui ne peuvent fréquenter l'école parce que nous manquons d'instituteurs adjoints.

Il y a 79.14 p. 100 de la population scolaire qui est française et 20.86 p. 100 qui est anglaise.

A la fin de mars 1958, 154 détenus suivaient activement les cours par correspondance. En tout, il y a eu 203 nouvelles inscriptions à ces cours au cours de l'année et on a délivré 90 certificats d'études. Cinquante-deux (52) détenus ont décidé de reprendre un cours après l'avoir discontinué. Malgré les nombreux passe-temps et tous les moyens de récréation, plusieurs détenus sont encore intéressés à étudier et à se tenir occupés dans leurs cellules.

Les instituteurs aident régulièrement aux détenus qui désirent poursuivre des études personnelles dans leurs cellules. Le personnel enseignant visite ces détenus et leur procure aussi les manuels nécessaires à la librairie du pénitencier.

### PRÉPOSÉS AU CLASSEMENT

Le personnel du service des préposés au classement a été augmenté et ce service devient le plus important de notre institution. Les services rendus sont si nombreux et si diversifiés qu'on pourrait comparer cette section de notre personnel à une ruche d'abeilles. Chaque détenu du pénitencier qui désire voir un préposé au classement en a l'occasion. Ces visites sont réglementaires pour les jeunes détenus et pour les délinquants primaires.

Le service reçoit presque tous les jours la visite de certains membres d'un ou de plusieurs organismes suivants:

- a) Division des pardons;
- b) Service de liaison avec les organismes de l'extérieur;
- c) Psychologues et travailleurs sociaux;
- d) Bureau de sélection du Centre fédéral de formation;
- e) Commission de classement;
- f) Service de la formation du personnel: cours par correspondance et bibliothèque;
- g) Service de classement du personnel;
- h) Problèmes des détenus et parfois des fonctionnaires;
- i) Groupes de thérapie collective.

### Statistique

Au cours de l'année, le service a donné plus de 3,400 entrevues aux détenus. Les organismes de l'extérieur ont fait 92 visites de liaison au nom de plus de

600 détenus. Visites du représentant du Service des pardons: 264 détenus ont été interviewés au cours de l'année et 94 lors de la visite annuelle. Il s'est tenu quarante-sept (47) séances du Bureau de sélection du Centre fédéral de formation, au cours desquelles 380 détenus ont été examinés et évalués. On n'a pas compté les entrevues accordées par les psychologues, mais elles ont été très nombreuses.

Nous avons aussi reçu la visite de plusieurs groupements importants au cours de l'année:

- a) deux groupes de membres du personnel des pénitenciers qui assistaient aux cours de formation pour les employés des pénitenciers;
- b) une classe du Collège canadien de la police;
- c) un groupe de finissants de la faculté de droit de l'Université de Montréal;
- d) un étudiant en psychologie de l'Université de Montréal;
- e) des membres du Congrès canadien de la correction qui assistaient à une réunion annuelle à Montréal.

#### SERVICE TECHNIQUE

L'ingénieur du pénitencier, M. J.-C.-A. Bélanger, surveille tous les services qui voient à l'installation et au bon fonctionnement de la force motrice, de l'électricité, de l'eau, du chauffage, de la plomberie; il est aussi responsable de la prévention des incendies et de l'entretien du matériel du service d'incendie.

#### Statistique

La valeur de l'électricité employée cette année pour la force motrice seulement s'élève, en chiffres ronds, à \$24,000, y compris un peu plus de \$6,000 pour le Centre fédéral de formation. Un peu moins de \$1,000 ont été affectés à l'éclairage.

L'usine de filtration a javellisé et filtré plus de 200 millions de gallons d'eau, les principaux consommateurs étant le pénitencier (160 millions de gallons) et le Centre fédéral de formation (30 millions de gallons). Le Collège Laval, dont la consommation annuelle s'élève à 6 millions de gallons, est aussi un bon client. D'autre part, le couvent en prend 2 millions et demi de gallons. La valeur des produits chimiques employés pour la purification de l'eau s'élève à environ \$5,000.

Il en a coûté environ \$180,000 pour chauffer les deux pénitenciers.

#### CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Les principales entreprises achevées cette année sont les suivantes:

- a) Modifications à l'immeuble A-1 (nouvelle salle des visiteurs).
- b) Réparations à la chaudière numéro 3.
- c) Canalisation d'eau chaude sous les immeubles B-10-11-12 jusqu'à l'immeuble A-1.
- d) Égout collecteur pour les logements.
- e) Chauffage de la toilerie C-6.

L'ingénieur du pénitencier surveille aussi le fonctionnement du service des véhicules à moteur. Les principales dépenses ont été les suivantes: \$5,000 pour des camions et \$7,000 pour le matériel de construction. Les dépenses d'exploitation pour les tracteurs, camions et autres voitures se sont élevées à \$6,000.

Les services d'énergie, de lumière et de plomberie des immeubles du pénitencier et des immeubles de la Réserve ont nécessité beaucoup de travail d'entretien.

## CONCLUSION

Je désire exprimer ma reconnaissance aux fonctionnaires supérieurs et au personnel du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et, en particulier, au directeur adjoint et au secrétaire exécutif pour l'appui constant et loyal qu'ils m'ont témoigné et pour l'assistance qu'ils m'ont apportée dans l'exécution de ma tâche onéreuse de directeur. Cette tâche est gigantesque et elle exige, pour son accomplissement, l'appui loyal de tous.

Notre principal problème,—et il est très grave,—est le manque d'espace dans les ateliers du pénitencier. Dans mon dernier rapport annuel je disais que nous devrions avoir beaucoup plus d'espace et je suis heureux d'apprendre qu'on élabore actuellement des plans pour la construction d'un nouveau pénitencier sur la présente réserve du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le manque d'espace est une grande lacune qu'il faut essayer de combler au plus tôt.

Depuis plusieurs mois, nos locaux actuels sont taxés à la limite et cette situation empirera vraisemblablement l'automne prochain. Le flot constant et grandissant de nouveaux détenus est une cause de vive inquiétude.

En terminant, je désire exprimer ma reconnaissance et remercier le commissaire des pénitenciers et le personnel du bureau-chef pour l'aide et la collaboration qu'ils ont accordées à notre institution.

## PÉNITENCIER DE DORCHESTER

D. M. McLEAN, *directeur*

En date du 31 mars 1958, le pénitencier comptait 678 détenus, dont 4 sous surveillance dans des hôpitaux provinciaux soit 107 détenus de plus que l'année précédente.

Le nombre des détenus écroués au cours de l'année s'est établi à 437. De ce nombre, 114 venaient des autres pénitenciers et un détenu a été repris pour avoir violé un permis de libération conditionnelle. Le nombre des détenus libérés a été de 330 et se répartit comme il suit:

Expiration de la peine.....	228
Libération conditionnelle.....	92
Libération sans condition.....	2
Transfert.....	5
Décès.....	3
	330

## CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

*Service de l'instructeur en chef des métiers*

L'activité s'est remarquablement accrue dans le domaine de la construction, et il devient de plus en plus clair qu'il faudra insister davantage sur la formation "en cours d'emploi" des détenus. Cela s'impose si l'on veut que tous les genres de travaux soient exécutés de façon satisfaisante et que le détenu se familiarise avec les connaissances et la pratique d'un métier, condition indispensable à sa réadaptation dans la société.

On a organisé un programme de discussions et de conférences auxquelles participent les instructeurs et les fonctionnaires supérieurs dont ils relèvent.

Ces réunions ont été fructueuses, puisqu'on y a étudié un nouveau projet d'entrevue: l'aménagement d'un gymnase, d'une école et d'une bibliothèque dans l'immeuble B-8. On se propose de tenir un plus grand nombre de réunions de ce genre à l'avenir.

Les ateliers industriels ont très bien fonctionné et la production s'est considérablement accrue. Le nombre de contrats qu'il a fallu reporter à la prochaine année financière est minime. La modernisation des ateliers progresse de façon ordonnée et à un rythme satisfaisant.

L'entreposage des matériaux pose encore de grandes difficultés. Nous espérons voir le jour où nous pourrons aménager un entrepôt.

Il faut faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour donner du travail profitable au très grand nombre de détenus qui peuplent le pénitencier à l'heure actuelle. Notre programme de construction, qui ne manque pas d'ampleur ni de variété, est très précieux à cet égard.

Voici la liste des principales entreprises qui ont été achevées au cours de l'année:

#### *Construction*

- Pavage du chemin menant à l'entrée de l'immeuble de l'administration.
- Bascule de pesage de 20 tonnes.
- Agrandissement de la salle des chaudières, immeuble C-6.
- Garages particuliers pour les logements H-21 et 25.
- Fabrication de grilles à charbon pour la salle des chaudières immeuble C-6.
- Logements pour le personnel, H-50-51.

#### *Transformations et rajouts*

- Réparations au plancher, aile ouest, immeuble A-1.
- Installation de vitrines à la salle des loisirs.
- Dallage en béton à l'arrière de l'immeuble B-3.
- Travaux d'amélioration à l'étable, immeuble F-40.
- Réfection des logements H-21-22.

En outre, on a fait des travaux généraux d'entretien au cours de l'année.

### SERVICES TECHNIQUES

#### *Salle des chaudières et centrale électrique*

On a répondu au besoin des services d'eau, d'électricité et de chauffage à vapeur. Pendant certaines périodes, il a fallu réduire la consommation de l'électricité parce que le principal câble du réseau était utilisé au maximum. Conformément aux directives de l'inspecteur des chaudières du gouvernement provincial, on a remplacé plusieurs tubes de la chaudière numéro huit.

On a installé des dispositifs pour la manutention du charbon. Au cours de l'été, on a terminé le travail de chaudronnerie dans la salle des chaudières. Au cours de l'hiver, après avoir construit un abri muni d'un système de chauffage provisoire, on a entrepris la construction d'un silo à charbon et de la cage de l'ascenseur. On estime que la construction du silo sera parachevée vers la fin du mois de mai. On estime que l'ascenseur, les services de plomberie et d'électricité ainsi que les autres travaux seront terminés le premier juin.

Les travaux suivants ont été exécutés:

*Service d'électricité*

Travaux d'amélioration au système de communications par radio dans le pénitencier, y compris l'installation d'un second réseau.  
Le remplacement du tableau de contrôle et des lignes téléphoniques.  
La pose de nouveaux fils à la grange rouge F-14.  
Le parachèvement du brochage dans les logements H-50 et H-51.  
La rénovation du brochage dans les logements H-21 et H-22.  
La pose des premiers fils dans les logements H-52 et H-53, qui sont en voie de construction.

*Plomberie et chauffage*

Le système d'adduction de l'eau à l'immeuble K-3 a été pourvu de nouvelles canalisations et le poste de réduction de la pression a été déterminé.  
L'installation de la plomberie a subi des travaux de rénovation dans les logements H-21 et H-22.  
On a installé des services d'eau courante et des abreuvoirs pour le bétail à la grange rouge F-14.  
Dans l'immeuble F-40, la salle où se fait la pesée du lait a été pourvue d'un service de plomberie.  
On a rénové la fournaise à eau chaude dans le logement H-8.  
On a aménagé des salles de toilette et posé des lavabos au troisième plancher de l'immeuble de l'administration A-1.

*Station de pompage*

On n'a pas exécuté d'autres travaux. Deux puits profonds ont suffi à fournir l'eau dont nous avons besoin et nous n'avons pas eu à utiliser le réservoir de la carrière sur lequel nous pourrions compter en cas d'urgence.

En outre, on a exécuté des travaux généraux d'entretien et de réparation.

*Lutte contre les incendies*

Des exercices de sauvetage et des conférences sur la prévention des incendies ont eu lieu régulièrement au cours de l'année. On a inspecté tous les boyaux d'arrosage. On est en train de vérifier et de recharger les extincteurs. Certains fonctionnaires ayant été malades, ce travail a été retardé.

EXPLOITATION AGRICOLE

La saison agricole de 1957 a été ordinaire. Un printemps sec et très froid a retardé la germination de quelques-unes des récoltes. Les graines de carotte ont germé lentement et il a fallu ensemercer les betteraves à deux reprises. La conservation des récoltes pendant l'hiver a été satisfaisant. Il est tout probable qu'il y aura une quantité suffisante de pommes de terre pour subvenir aux besoins de la cuisine jusqu'à la prochaine récolte.

*Grandes cultures*

La gelée a complètement détruit les récoltes de légumineuses. En conséquence, l'ensilage s'est surtout composé de fléole et possédait très peu de valeur nutritive. La récolte de navets a été bonne et nous avons récolté beaucoup plus de pommes de terre que par les années passées. Les autres récoltes de grandes cultures ont été ordinaires.

*Bovins*

Le troupeau laitier continue de s'améliorer. Les vaches donnent, par tête, 13,900 livres de lait, dont la teneur de gras est de 4.05, en moyenne, à l'heure

actuelle. Grâce à l'insémination artificielle, la qualité du troupeau s'est considérablement améliorée. La santé des animaux est excellente et on a réussi à enrayer le piétin et la mastite. Six génisses ont été vendues à l'hôpital du comté de Halifax. L'une de nos vaches a reçu un certificat *Red Seal* pour avoir donné plus de 100,000 livres de lait et une autre a été inscrite au tableau d'honneur de la *Holstein-Fresian Association*.

### *Porcs*

Les besoins de la cuisine ont été pleinement satisfaits, car huit porcelets par portée ont été élevés et abattus aux fins de la consommation. On a réussi à produire un meilleur type de porc, comme le Service de l'économat le désirait, en employant des verrats d'une race qui donne une meilleure qualité de bacon. Il y a eu une épidémie d'érysipèle au cours de l'année, mais les animaux ont été inoculés et on a réussi à enrayer complètement cette maladie. La porcherie est visitée régulièrement par les inspecteurs du gouvernement provincial.

### *Volailles*

Nous avons obtenu une quantité suffisante d'œufs pour répondre aux besoins de la cuisine et le surplus de la production a été vendu à la *Maritime Co-operative* de Moncton (Nouveau-Brunswick). Les poules de la catégorie *Hi-line* n'ont pas donné satisfaction. Comme elles sont trop agitées et que les détenus ont de la difficulté à les élever, nous les avons remplacées par des volailles plus lourdes. La santé des volailles a été bonne et on a maintenu la mortalité à un taux minimum. La production moyenne a été satisfaisante.

### *Machines*

On remplace peu à peu le cheval par le tracteur et les machines à roues d'acier par des machines à roues de caoutchouc. La machinerie a subi une vérification complète au cours de l'hiver.

## CUISINE

### *Formation des détenus*

Les détenus qui commencent à travailler à la cuisine s'occupent tout d'abord du nettoyage, du lavage de la vaisselle et d'autres travaux de cet ordre. S'ils s'intéressent à leur travail et s'ils font preuve de propreté, ils deviennent aides-cuisiniers et sont affectés à la boulangerie ou à la cuisson des aliments. Ils ont l'occasion de se familiariser avec les connaissances générales du métier de cuisinier.

### *Hygiène*

On maintient la cuisine dans le plus grand état de propreté possible. Les parquets subissent chaque jour un brossage à l'eau savonneuse suivi d'un lavage à l'eau chaude. Les réfrigérateurs sont brossés et ébouillantés au moins une fois la semaine. Les blocs à viande sont nettoyés et ébouillantés chaque jour. On lave la boulangerie et l'on nettoie les machines et le matériel tous les jours. Les déchets sont enlevés de la cuisine après chaque repas et, une fois par jour, ils sont transportés de la remise à vidanges à la porcherie. Les détenus qui forment l'équipe des peintres ont peinturé la cuisine l'an dernier et ils l'ont complètement lavée cette année.

*Hygiène personnelle*

Les détenus qui travaillent à la cuisine sont constamment surveillés quant à la propreté et à leurs habitudes. Une affiche sur l'hygiène personnelle est placardée à l'entrée du cabinet de toilette de façon à attirer l'attention de tous les détenus. La cuisine est pourvue d'un vestiaire et d'une salle de douches, de sorte que les détenus peuvent se changer et prendre un bain aussi souvent qu'ils le désirent. On attache une grande importance au soin des ongles et on examine souvent les détenus pour voir s'il n'ont pas des plaies, des écorchures ou d'autres causes d'infection.

*Entretien préventif*

Le programme d'entretien préventif est mis à exécution de la façon suivante. Le mercredi de chaque semaine, l'ingénieur-adjoint vérifie toutes les machines de la cuisine, huilant et graissant l'outillage d'après le tableau d'entretien de chaque machine. Il peut arriver que des réparations s'imposent un autre jour et, à cette fin, il y a une feuille sur laquelle sont inscrites et numérotées toutes les machines. Au cours de sa tournée quotidienne, si l'économiste ou son adjoint estime qu'une machine ne fonctionne pas convenablement, on envoie immédiatement à l'ingénieur qui est chargé de l'outillage deux feuilles indiquant quelle machine doit être vérifiée. L'ingénieur voit sans tarder à réparer ou à ajuster selon le cas, la machine dont le fonctionnement laisse à désirer. Il remplit les deux formules qu'on lui a remises, en conserve l'une à son bureau et remet l'autre à l'économiste. De cette façon, les deux services possèdent un dossier complet des réparations et de tous les autres travaux d'entretien qui ont été exécutés.

*Administration générale*

Les économistes adjoints prennent connaissance de toute la correspondance qui se rapporte à la cuisine et ils connaissent leurs responsabilités relativement à la préparation des repas, à l'hygiène et à la propreté des détenus. Chaque fonctionnaire de service est responsable d'une partie du travail de la cuisine. Ils passent à tour de rôle afin de se familiariser avec les différents aspects de ce travail. Le nouveau vestiaire et la nouvelle salle de toilette ont été mis à la disposition des détenus l'an dernier et ils donnent satisfaction. Des affiches donnant des instructions sur l'hygiène personnelle qui doit être observée par les détenus qui travaillent à la boulangerie et à la boucherie ou qui s'occupent de la cuisson des aliments, du nettoyage et du lavage de la vaisselle, sont placardées de façon à être vues de tous.

Voici un sommaire des produits agricoles et des viandes qui ont été consommés à la cuisine:

Bœuf.....	17,328 livres
Légumes.....	96,729 livres
Fruits.....	2,090 livres
Lait.....	35,780 gallons
Crème.....	400 gallons
Porc.....	49,780 livres
Oufs.....	16,543 douzaines
Pommes de terre.....	222,700 livres

**ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE**

La moyenne de détenus, adultes et adolescents, qui ont fréquenté l'école s'établit à 35 par mois.

Nombre de journées scolaires (matinées).....	176
Inscriptions pour l'année: Adultes.....	55
Adolescents.....	35

Depuis la reprise des classes, en janvier, on donne des cours tous les matins, du lundi au vendredi inclusivement, et non du mardi au vendredi comme dans le passé. En outre, les élèves ne sont plus séparés en classes d'adultes et en classes d'adolescents, comme autrefois, et ils peuvent suivre des cours tous les matins. Grâce à cette pratique, ils ont l'occasion de bénéficier de deux fois plus d'heures de cours qu'auparavant.

Voici la liste des cours par correspondance qui ont été donnés par le ministère des Affaires des anciens combattants:

<i>Nom du cours</i>	<i>Inscription</i>
Tenue des livres "A".....	5
Tenue des livres "B".....	1
Technique des moteurs diesel.....	1
Arithmétique élémentaire.....	1
Principes élémentaires de navigation.....	1
Sciences générales "B".....	1
Anglais élémentaire.....	2
Mathématiques élémentaires.....	3
Mathématiques "A".....	2
Épreuve d'arithmétique en instruction navale.....	1
Électricité pratique.....	1
Total.....	19

<i>Anciens combattants</i>	<i>Étudiants autres que des anciens combattants</i>
8 qui suivent 1 cours.....	6 qui suivent 1 cours.....
1 qui suit 2 cours.....	6
1 qui suit 3 cours.....	
13	

Voici la liste des cours qui ont été organisés par le ministère de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse:

<i>Sujet</i>	<i>Inscription</i>
Dessin architectural 11.....	1
Lecture de bleus.....	1
Fonctionnement des moteurs—2 <sup>o</sup> année.....	1
Anglais—9 <sup>o</sup> année.....	1
Principes élémentaires en communications téléphoniques.....	1
Principes élémentaires en électricité.....	1
Lettrage de cartes publicitaires.....	4
Mathématiques—9 <sup>o</sup> année.....	1
Total.....	11

On a acheté de nouveaux manuels de la librairie scolaire de la Nouvelle-Écosse et une nouvelle série de films fixes de l'Office national du film et du

*British Overseas Information Service.*

L'instituteur a participé à un congrès de professeurs et d'instructeurs en formation professionnelle qui a eu lieu à Kingston quelque temps avant Noël. Ce congrès a été une magnifique occasion d'échanger des idées entre collègues qui ont des problèmes communs et de trouver des solutions aux problèmes que posent l'enseignement et la formation professionnelle dans les différentes institutions.

*Bibliothèque*

Voici la liste des ouvrages distribués au cours de l'année:

Romans(anglais.....	49,366
(français).....	4,463
Revue (anglaises).....	114,559
(françaises).....	6,614
Ouvrages de formation professionnelle ou instructifs.....	1,993
Abonnements particuliers reçus et payés.....	1,113

Chaque détenu peut emprunter quatre revues et deux romans par semaine. Ceux qui ne prennent pas de romans peuvent les remplacer par des revues, de sorte que le nombre d'ouvrages qui peuvent être empruntés dans une semaine est de six. Ces ouvrages sont fournis d'après une liste dressée par le détenu.

Sur demande, le détenu peut emprunter un roman ou un autre livre dont il a choisi le titre dans un catalogue mis à sa disposition. Ordinairement, ces livres sont prêtés pour une semaine, mais cette période peut être prolongée si le détenu en fait la demande.

Des livres traitant de métiers et de passe-temps sont aussi inscrits dans le catalogue et sont fournis sur demande. D'habitude, les livres sur les métiers sont prêtés pour un mois, mais cette période peut être prolongée sur demande. Au besoin, les livres instructifs sont prêtés pour six mois, et cette période peut être renouvelée.

Les détenus ont pu emprunter des livres et des revues comme à l'ordinaire tous les jours de congé. Au cours de l'année, la bibliothèque publique de Saint-Jean (N.-B.) a fait don de soixante-douze romans et on les a inscrits dans les catalogues.

De nouveaux livres ont été achetés au cours de l'année et on les a inscrits dans les divers catalogues.

Nous nous sommes abonnés à de nouvelles revues en vue d'offrir un meilleur choix de lectures aux détenus et de remplacer les publications dont nous n'avons pas renouvelé l'abonnement ou qui ont cessé de paraître.

## CHAPELLE CATHOLIQUE

Au début de l'année financière 1957-1958, l'aumônier catholique était encore hospitalisé. Il a été remplacé par le R.P. T. Gallant, c.s.c., jusqu'au premier mai, date à laquelle il a repris ses fonctions.

A cette date, la retraite annuelle avait déjà été prêchée par le R.P. McCullough, c.s.s.r., de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Plus de 150 détenus ont suivi les exercices avec beaucoup de piété. Une centaine se sont confessés et ont reçu la sainte communion à la clôture de la retraite.

En moyenne, huit détenus par jour ont bénéficié d'entrevues portant sur leurs problèmes personnels d'ordre spirituel ou familial.

Lorsque la saison de balle a pris fin, une quarantaine de détenus ont recommencé à suivre les instructions religieuses du jeudi soir qui avaient été provisoirement suspendues, et ils ont fait preuve de beaucoup d'assiduité. Les autres jours, des instructions particulières ont été données à cinq détenus.

Les aumôniers ont aidé les illettrés à rédiger des demandes de libération conditionnelle et des lettres à leurs parents. L'aumônier catholique a écrit et téléphoné à plusieurs parents des détenus. On a rendu visite aux détenus qui sont isolés et hospitalisés. A quelques reprises, on a fait demander l'aumônier catholique pendant la nuit pour administrer l'extrême-onction à des détenus qui étaient gravement malades.

En moyenne, 25 détenus se sont confessés le samedi et ont reçu la sainte communion le lendemain. Les offices religieux habituels ont eu lieu le dimanche et les jours de fête d'obligation. Ces offices comprennent la célébration de la sainte messe, la distribution de la communion, la lecture et l'explication de l'Évangile et le chant de cantiques préparés par la chorale.

A l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, quelques détenus ont décoré la chapelle d'une façon simple mais très attrayante. La sainte messe a été célébrée. Environ 80 détenus se sont confessés et ont reçu la communion à l'occasion de ces deux grandes fêtes.

#### CHAPELLE PROTESTANTE

On a entrepris de peindre la chapelle au cours de l'hiver 1957, mais les travaux ont été abandonnés avant d'être terminés au printemps.

Cette année, il ne fait pas de doute que la chapelle a servi à des fins profanes plus que dans le passé. Aussi, nous sommes heureux qu'on ait entrepris d'aménager de nouveaux locaux en vue d'améliorer cette situation. Le spectacle de variétés qui nous a été présenté en avril par le Y.M.C.A. de Moncton dépassait en ampleur tous les spectacles de ce genre que nous avons eu l'occasion de voir dans le passé.

En 1957, pour la première fois, les détenus ont eu le privilège de suivre une bonne partie des joutes de la série mondiale du baseball qui étaient télédiffusées en direct. Les téléviseurs ont été mis à la disposition du pénitencier par des marchands de Moncton et de Dieppe (Nouveau-Brunswick).

La *Miramichi Sanatoria Concert Association* est venue présenter un programme d'une aussi bonne qualité que celui de l'an dernier, lors de sa première visite au pénitencier, et les *Bunkhouse Boys* du poste radiophonique CKCW se sont fait entendre pendant la saison des fêtes. Un quatrième concert de variétés a été présenté par les détenus et un autre organisme de l'extérieur.

A deux reprises, nous avons organisé la présentation d'un spectacle à l'heure du dîner, sur semaine. Le chœur *Musical Arts* de Washington (D.C.) a présenté un concert et le chœur du collège presbytérien a participé à un office qui consistait surtout en chants religieux. Les deux chorales en étaient respectivement à leur troisième et à leur deuxième visite au pénitencier.

Cinq fois des maîtrises de Moncton sont venues faire les frais du chant à l'office du dimanche matin. Les chœurs de l'église Centrale et de l'église Saint-Jean (Église-Unie) ont respectivement participé à nos offices de Noël et de Pâques. La fanfare et le chœur de l'Armée du Salut sont venus nous visiter une semaine plus tard et, de nouveau, à l'occasion du Dimanche national des prisons, qui a eu lieu en avril. Les chorales de jeunes et d'adultes de l'église anglicane Saint-Georges ont rempli le chœur de la chapelle lorsqu'elles sont venues nous visiter ensemble.

Nous avons fait visiter l'institution à deux associations de pasteurs, soit l'Association des pasteurs de Chignectou et les ministres du doyenné de Moncton de l'Église anglicane. A l'occasion de la réunion annuelle de la section maritimoise de la Conférence de l'Église-Unie du Canada, qui a eu lieu à Sackville, huit pasteurs ont rendu visite aux détenus originaires de leurs localités respectives. Sept autres pasteurs ont visité l'institution et ont pris part à l'office du dimanche.

La retraite annuelle a été prêchée par le révérend Lawrence Blaikie, pasteur de l'église presbytérienne Saint-André de Moncton (N.-B.). C'est le révérend

J. Earle DeLong, pasteur de l'église baptiste-unie de Springhill (N.-É.), qui a remplacé l'aumônier protestant pendant son congé annuel.

Au cours de l'année, le lieutenant-colonel Fred Merrett, directeur du service des prisons de l'Armée du Salut au Canada, a visité notre institution à deux reprises. A chaque visite, il a dirigé un office à l'heure du dîner un jour de semaine. Il s'est entretenu avec 40 détenus en juin 1957 et avec 33 en mars 1958.

Les paniers de Noël que l'Armée du Salut avait distribués aux détenus pour la première fois l'an dernier avaient été accueillis avec un tel enthousiasme que cet organisme de bienfaisance a organisé cette année une autre distribution à l'occasion du lendemain de Noël.

Pendant toute l'année, et particulièrement à la suite de l'amnistie accordée par la reine, alors que le nombre de libérations a été plus considérable, l'Armée du Salut nous a aidé à trouver des vêtements usagés qui peuvent servir de vêtements de travail aux libérés. Ce travail mérite d'être signalé.

On a encouragé les détenus à suivre des cours d'études bibliques et on a recruté un total de 23 élèves. La plupart d'entre eux se sont inscrits au cours de l'Armée du Salut, mais certains autres ont suivi des cours par l'intermédiaire de divers organismes. On a pu réunir ces élèves en séances d'études à l'occasion de la remise de leurs devoirs.

Les Alcooliques Anonymes, organisme patronné par l'aumônier protestant, ont obtenu des succès vraiment remarquables au cours de l'année. Cinquante-sept membres ont assisté à la dernière réunion du mois de mars, ce qui est un nombre sans précédent. A cette époque, l'organisme comptait 72 adhérents. Les deux chiffres qui viennent d'être cités dépassent ceux de l'an dernier par une marge de 50 p. 100.

Le groupe est très actif à l'heure actuelle. Il se propose de monter peu à peu une bibliothèque composée d'ouvrages qui ont trait au travail des Alcooliques Anonymes et de publier un feuillet mensuel sur l'activité des membres.

Il y a eu neuf ans en janvier que le mouvement des Alcooliques Anonymes a été fondé au pénitencier. Cet anniversaire a été marqué par une réunion qui a remporté un véritable succès. La visite de M. R. E. March, commissaire adjoint des pénitenciers, a été un autre événement qui a produit sur les Alcooliques Anonymes une impression durable. A plusieurs reprises, ils ont rappelé que M. March a promis tout son appui au mouvement.

On a tenu le dimanche après-midi des réunions auxquelles des visiteurs de l'extérieur ont participé. Il semble qu'on ait bien fait de changer l'heure de ces réunions, car les membres qui y assistent sont ceux qui s'intéressent véritablement aux problèmes de l'alcoolisme, tandis que les indifférents peuvent assister à des parties de balle ou à des présentations de films.

Le nombre de détenus qui ont assisté aux offices religieux de façon régulière s'établit à 200 environ. Cette moyenne a été assez constante en dépit des fluctuations du nombre de détenus au pénitencier. Les détenus ont fait preuve de bonne conduite pendant les offices. Ils ont manifesté de l'intérêt et de l'attention.

#### INFIRMERIE

*État de santé général.*—En général, l'état de santé des détenus a été relativement bon au cours de l'année écoulée. Cependant, une grave épidémie d'influenza a sévi au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre et 209

détenus ont été hospitalisés pendant cette période. Il a donc fallu installer de nouveaux lits dans les corridors de l'infirmerie et dans les cellules d'isolement et renforcer le personnel de garde à ces endroits. Comme l'épidémie a rapidement épuisé nos réserves de produits médicaux, nous avons dû placer de nouvelles commandes et faire des achats sur place.

Tous les employés de l'infirmerie et les principaux membres du personnel du pénitencier ont été inoculés contre l'influenza.

Environ 140 détenus ont été traités chaque jour au cours de la visite quotidienne à l'infirmerie ou au cours de la tournée de l'infirmier de nuit. Le nombre total de détenus qui ont été admis à l'infirmerie s'élève à 514.

Un détenu a fait un séjour prolongé à l'infirmerie à la suite d'une embolie cérébro-vasculaire, mais son état s'est sensiblement amélioré au cours du mois dernier. L'état d'un autre détenu qui souffrait d'une infection du myocarde s'est amélioré à tel point qu'il a pu réintégrer sa cellule et être assigné à de menus travaux.

Au cours de l'année, on a dépisté un cas de typhoïde chez un détenu qui avait été transféré du pénitencier de Kingston. Le malade a été immédiatement hospitalisé et on a inspecté minutieusement l'eau et les aliments. Tous les détenus et la plupart des fonctionnaires ont reçu une série d'inoculations contre la typhoïde. Le malade s'est très bien rétabli et on n'a dépisté aucun autre cas de typhoïde.

Au cours de l'année, 16 détenus ont été mis en surveillance pour maladie mentale. Comme six détenus qui avaient été gardés en surveillance l'an dernier l'ont encore été cette année, le nombre total de détenus en surveillance s'établit à 22. On a établi que neuf détenus étaient atteints de folie. Ils ont été transférés dans des asiles pour y être traités.

Le nombre de détenus qui souffrent de névrose est élevé et les membres du personnel de l'infirmerie passent une bonne partie de leur temps à traiter ces malades. Si nous pouvons bénéficier des services d'un psychiatre employé à temps partiel, comme on nous l'a promis, cela nous permettra de dépister les cas plus tôt et d'assurer aux malades un traitement approprié.

Comme on a maintenant recours à des calmants dans le traitement des détenus atteints de maladie mentale et que le coût de ces drogues est élevé, le montant des dépenses occasionnées par l'achat de produits pharmaceutiques a subi une hausse au cours de l'année.

Deux détenus sont morts au cours de l'année. Le premier est décédé d'une thrombose coronaire. Le second s'est pendu et a succombé à l'étranglement.

*Tuberculose et radiographies.*—Un détenu a été soigné à l'infirmerie pour la tuberculose au cours de l'année. Il a été transféré au sanatorium de Moncton à l'expiration de sa peine. Il s'agissait d'un cas qui avait été dépisté en 1956, et on n'a décelé aucun autre cas de tuberculose pendant l'année. Tous les détenus qui avaient déjà été atteints de tuberculose et ceux qu'on soupçonnait de l'être ont subi des examens au sanatorium de Moncton.

Un nombre total de 225 fonctionnaires et détenus ont subi des radiographies à l'infirmerie.

*Hygiène et salubrité.*—Les rapports d'analyses de contrôle concernant l'état de l'eau et du lait ont toujours été satisfaisants. On a découvert que quelques nouveaux arrivés étaient atteints de phthiriose pubienne et on les a soignés. L'installa-

tion de douches et de lavabos a contribué à améliorer l'hygiène personnelle des détenus qui travaillent dans la cuisine. On a fait subir des examens du sang à tous les nouveaux arrivés.

*Hygiène dentaire.*—Le docteur S. J. Baxter continue à prodiguer ses soins dentaires aux détenus d'une manière toujours aussi efficace. Il a vu à maintenir en bon état les dents de ses patients et il a fait 130 prothèses au cours de l'année.

*Gardes.*—Le nombre de jours de maladie chez les gardes a été de 1,417. Aucun garde n'est décédé au cours de l'année. Deux gardes ont fait du rhumatisme articulaire et ont dû s'absenter de leur travail pendant quelque temps. Un garde a pris un congé de maladie de six mois et son état de santé est encore inquiétant. L'augmentation du nombre de jours de maladie est attribuée à l'épidémie d'influenza, à la longue maladie de deux gardes qui ont été forcés de prendre leur retraite et au congé de maladie prolongé de deux autres.

*Banque de sang de la Croix-Rouge.*—On a tenu deux séances de donation à l'infirmerie du pénitencier au cours de l'année et un nombre total de 625 détenus ont donné de leur sang pour la banque de la Croix-Rouge.

#### ÉDUCATION PHYSIQUE ET LOISIRS

Le programme de loisirs de cette année a été à peu près semblable à celui des années passées. Les cours de culture physique ont eu lieu comme à l'ordinaire. Les détenus qui s'intéressent aux jeux en plein air ont pu pratiquer des sports aussi variés que le croquet, les poids et haltères, le tennis, la balle-au-mur, le palet, la balle molle, le volley-ball, le patinage et le hockey sur neige. Ceux qui préfèrent les loisirs d'intérieur peuvent jouer aux cartes, aux dames, aux galets et au tennis de table. On organise des projections de films pendant l'hiver et, en été, lorsque la mauvaise température retient les détenus à l'intérieur.

*Spectacles.*—Comme nous venons de le mentionner, les projections de films ont occupé les loisirs des détenus de façon régulière pendant l'hiver et les jours de mauvaise température. On montre encore des films dans la chapelle catholique. A l'heure actuelle, c'est le seul local dont nous pouvons disposer pour ces projections, et nous continuerons à nous en servir jusqu'à ce que la construction du centre récréatif soit parachevée.

Pendant environ quatre mois de l'année, les détenus qui possèdent des talents artistiques ont consacré une partie de leur temps à préparer des spectacles de variétés. Ils ont présenté deux spectacles qui ont été fort bien accueillis par les autres détenus. En outre, on estime que le travail de préparation a eu des effets salutaires sur les détenus qui ont participé aux spectacles.

Quatre spectacles de variétés ont été présentés par des artistes de l'extérieur. La troupe de M. R. Buzzell a monté un spectacle varié qui comprenait quelques numéros de comédie musicale et de prestidigitation. Cette visite avait été organisée par l'instructeur de culture physique.

#### *Formation du personnel*

Au cours de la dernière année financière, le programme officiel de formation comprenait seulement un cours d'orientation d'une semaine donné aux nouveaux gardiens. En outre, le préposé à la formation sur place s'est chargé de donner des instructions et des directives aux gardiens.

On estime que le programme de formation "en cours d'emploi" qui a été mis à exécution pendant huit semaines en 1956-1957 représente la meilleure

méthode de formation. Au cours de l'année dernière, on a recommencé à organiser des conférences d'une heure. Ces conférences ont eu lieu le midi, ce qui a permis d'économiser le temps du personnel. Pendant une période de huit semaines, 36 gardiens ont eu l'occasion d'assister à une série de conférences sur les principes élémentaires de la psychologie qui ont été présentées par MM. Tuck et Bird, professeurs à l'université de Mount Allison. Ces conférences avaient été très bien préparées. Elles étaient de nature à intéresser les gardiens et à leur rendre service. Les conférenciers nous ont donné la permission d'enregistrer et de retransmettre leurs exposés. Ces enregistrements sont à la disposition des gardiens qui s'intéressent à la psychologie.

#### *Moral*

En général, le personnel manifeste un bon état d'esprit et tout semble indiquer qu'il continuera de progresser dans cette voie, à mesure que les conditions de travail s'amélioreront. La coupe des uniformes, la qualité du tissu, la filière à suivre pour obtenir des chaussures et le logement ont parfois donné lieu à des critiques. Ces critiques ne sont pas graves, mais elles indiquent que nous devons veiller au bien-être de notre personnel.

#### *Artisanat*

L'artisanat continue d'être un passe-temps fort populaire et un grand nombre de détenus y consacrent leurs loisirs. A l'heure actuelle, environ 187 détenus s'occupent de fabrication artisanale. Au cours de l'année, les ventes d'articles ont rapporté \$8,515.65, soit un peu plus que l'année dernière.

#### *Généralités*

A mon avis, le niveau de formation de nos gardiens est satisfaisant. Ils sont loyaux et ils appliquent avec intelligence les règlements qu'ils doivent faire observer. Il est certain qu'ils continueront de progresser à mesure qu'ils acquerront de l'expérience et qu'ils recevront une formation plus poussée.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans son ensemble, le programme de formation professionnelle a été le même que celui des années précédentes. Le nombre de détenus qui se sont inscrits aux cours de métiers a légèrement augmenté. Cependant, il y a encore un grand nombre de jeunes hommes qui n'ont pas voulu profiter de ce moyen de rééducation.

Ce groupe se compose surtout de jeunes dont la réadaptation dans la société serait de beaucoup facilitée par l'apprentissage d'un métier. Si on analyse leur passé, on constate que la plupart d'entre eux ont reçu très peu d'instruction et qu'ils ont à peu près perdu leur temps dans les écoles primaires qu'ils ont fréquentées. Aussi sont-ils nettement réfractaires à l'idée d'apprendre un métier pendant leur séjour au pénitencier.

Cela nous préoccupe beaucoup et, à plusieurs reprises, nous avons pris des mesures capables de remédier à cette situation. Le service de classement fait le choix des aspirants en tenant compte de leur facilité à s'intégrer dans un groupe. Nous mettons les nouveaux arrivés au courant des divers métiers qu'ils peuvent apprendre. De plus, nous tâchons de les orienter et de leur donner des renseignements sur les perspectives d'emploi. Les détenus qui ont peu d'instruction forment une classe spéciale où ils reçoivent un cours préparatoire à la formation professionnelle et des cours sur certains sujets qui leur seront utiles dans l'apprentissage des divers métiers.

Nous avons l'intention d'enseigner un plus grand nombre de métiers à l'avenir, ce qui permettra aux détenus de faire un meilleur choix. A l'heure actuelle, nous bénéficions des services de plusieurs instructeurs en cordonnerie et le groupe sera encore plus nombreux l'an prochain.

Grâce au grand nombre de projets de construction qui ont été réalisés, les apprentis charpentiers et briqueteurs ont eu l'occasion de mettre leurs connaissances en pratique et d'exécuter d'intéressants travaux. Nous avons eu de la difficulté à obtenir assez de meubles pour fournir du travail aux élèves du cours de rembourrage. Cela nous obligera peut-être à limiter le nombre des apprentis de cette catégorie.

#### SERVICES DE CLASSEMENT

Le travail que les préposés au classement ont accompli au cours de l'année écoulée a donné des résultats très satisfaisants et nous avons tout lieu de nous en réjouir.

Si l'on se rapporte au sommaire statistique qui paraît un peu plus loin, on constatera que l'activité du service de classement s'est considérablement intensifiée dans tous les domaines depuis qu'on a réalisé une meilleure coordination du programme de rééducation. Le nombre des dossiers établis est supérieur de 40 p. 100 à celui de l'année précédente. Il y a eu deux fois plus de réunions et d'entrevues qu'au cours de l'année précédente. Il importe de faire une répartition méticuleuse des fonctions si l'on veut que le programme de rééducation soit efficace. Comme notre personnel est peu nombreux, il devient de plus en plus nécessaire d'établir une liste des fonctions par ordre de priorité afin de ne pas laisser l'impression que nous n'accordons pas à ce programme tout le soin qu'il mérite.

Les préposés au classement doivent consacrer une grande partie de leur temps à la préparation des dossiers et ils ont beaucoup moins d'occasions d'accorder des entrevues aux détenus, individuellement ou en groupe, pour leur fournir des renseignements.

Comme le changement d'attitude est nécessaire pour amener un changement de conduite et que les entrevues de direction sont une méthode reconnue pour obtenir un changement d'attitude, nous regrettons que les circonstances actuelles nous empêchent d'y avoir recours dans une aussi large mesure que nous le désirerions.

La concentration des bureaux de tous les employés du service de classement et l'aménagement d'une salle destinée aux entrevues accordées par les représentants des organismes de l'extérieur ont considérablement amélioré la situation. Auparavant, les bureaux du service de classement étaient situés au second et au troisième étages. De plus, le préposé au classement était obligé de mettre son bureau à la disposition des représentants d'organismes qui venaient rencontrer les détenus.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réussi à établir et à assurer une meilleure coordination du programme de rééducation. Notons, en particulier, les améliorations suivantes:

- a) L'affectation de locaux pour le Service de réception, le service de pré-libération et les services connexes. Cela nous a permis d'améliorer nos méthodes d'orientation et de pré-libération. Il est à souhaiter que ce programme prenne encore plus d'ampleur, mais cela dépend des ressources dont nous pourrions disposer à cette fin et qui comprennent surtout le temps, le personnel et des locaux assez spacieux.

- b) Entrevues d'orientation collective.—Un groupe de détenus a bénéficié d'une entrevue collective par semaine et les résultats obtenus ont été satisfaisants. A l'heure actuelle, on examine la situation pour voir s'il n'y aurait pas moyen de former d'autres groupes semblables parmi les détenus.
- c) Méthode de libération progressive.—On a choisi un détenu qui achevait de purger une longue peine pour mettre cette méthode à l'essai. Il ne fait pas de doute qu'une réadaptation progressive aux usages et aux coutumes de la société donne de très bons résultats dans le cas du détenu qui est sur le point d'être libéré, surtout s'il a fait un séjour prolongé au pénitencier.
- d) Intégration de la formation scolaire dans le programme de formation professionnelle.—On a insisté sur l'enseignement de certaines matières qu'il faut avoir étudiées si l'on veut posséder le minimum de connaissances scolaires requises pour suivre avec succès des cours de formation professionnelle.

Les représentants des organismes d'assistance aux détenus libérés et les fonctionnaires de la Division des pardons ont de plus en plus recours aux dossiers du service de classement. Nous leur accordons notre entière collaboration et nous nous tenons constamment en relation avec eux, car nous sommes convaincus qu'ils contribuent dans une très large mesure à la réadaptation des délinquants.

La première conférence régionale d'organismes d'assistance post-pénale et d'assistance aux détenus libérés sous condition a eu lieu à Moncton au cours du mois de mars. Comme cette ville est située à proximité du pénitencier, plusieurs membres de notre personnel ont pu assister aux réunions. On espère que tous ceux qui ont suivi ces réunions feront preuve d'une plus grande collaboration, parce qu'ils y ont acquis une meilleure connaissance du rôle et des responsabilités de ceux qui s'occupent des différentes phases du redressement correctionnel. Tous les délégués ont reconnu que la conférence a remporté un immense succès.

Le préposé au classement continue de participer au programme de formation "en cours d'emploi". Il est à souhaiter que les fonctionnaires fassent un effort personnel beaucoup plus considérable pour se tenir au courant des progrès au moyen de la lecture et de l'étude. A l'heure actuelle, la bibliothèque ne rend pas tous les services qu'elle pourrait rendre. L'aménagement d'une salle de lecture où l'on pourrait étaler et mettre à la portée de la main les périodiques les plus en vogue serait peut-être de nature à susciter un accroissement d'intérêt.

Le 27 mai 1957, un nouvel employé de bureau est entré en fonction au service de classement. A l'heure actuelle, le personnel de notre service de classement compte quatre employés: le préposé au classement, son adjoint et deux commis de bureau. Si l'on examine le sommaire des données statistiques, on constatera que tous les membres du personnel sont employés de façon à donner le meilleur rendement possible. Cependant, nous reconnaissons qu'il serait opportun d'intensifier certaines phases de notre programme auxquelles nous ne pouvons accorder qu'une attention superficielle pour le moment. En raison du grand nombre de détenus qui peuplent le pénitencier, les employés du service de classement, qui sont peu nombreux, ne peuvent pas s'occuper de chacun des détenus en particulier autant qu'ils le désireraient.

L'augmentation du nombre de personnalités de l'extérieur qui ont été invitées au pénitencier au cours de l'année montre que ceux qui sont chargés de l'administration de la justice s'intéressent de plus en plus aux problèmes que pose la rééducation des délinquants. Ces visiteurs représentaient un grand nombre d'organismes du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, ainsi que des organismes de service social.

Le préposé au classement a eu l'avantage d'assister au cours n° 69 en administration pénitentiaire pendant les mois de janvier et de février 1958. Cette expérience a été très enrichissante, car elle lui a ouvert des horizons et lui a permis d'acquérir de nouvelles connaissances en administration pénitentiaire. En vue d'accroître leur compétence et de fournir un meilleur travail, le préposé au classement et son adjoint ont terminé deux cours réguliers à l'université Mount Allison. Ils ont suivi ces cours pendant leurs loisirs et à leurs propres frais.

Le préposé au classement désire remercier sincèrement les fonctionnaires du pénitencier et les représentants des divers organismes de la précieuse collaboration qu'ils lui ont apportée, ainsi que tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès du programme de classement.

## SOMMAIRE STATISTIQUE

*Entrevues*

Nouveaux venus.....	435
Commission de reclassement.....	276
Commission de classement.....	298
Entrevues de pré-libération.....	343
Entrevues de direction au sujet des problèmes individuels, du travail, du service des pardons, etc.....	1,500
Demandes.....	37
Fonctionnaires.....	203
	<hr/>
	3,092

*Rapports*

Commission de classement.....	330
Commission de reclassement.....	253
Rapports spéciaux.....	254
Premiers rapports des préposés au classement.....	279
Rapports de mise en liberté.....	322
Rapports à la société John Howard.....	277
Rapports relatifs aux demandes.....	37
Commission de répartition des travaux (comptes rendus).....	51
Rapports de pré-libération.....	29
Autres rapports.....	10
	<hr/>
	1,842

*Tests psychologiques*

Tests subis par les détenus.....	652
Tests subis par des candidats.....	37
	<hr/>
	689

*Réunions*

Commission de classement.....	24
Commission de reclassement.....	23
Comité d'évaluation.....	6
Comité consultatif de la revue "Beacon".....	9
Commission de répartition des travaux.....	51
Comité de la revue "Beacon".....	12
Alcooliques Anonymes (travail de bienfaisance).....	3
Comité pédagogique.....	2
Comité d'orientation collective (pour les nouveaux arrivés).....	4
Comité préposé au choix des employés.....	2
Séances d'orientation collective.....	19
	<hr/>
	155

*Activité des organismes auxiliaires*

	<i>Visites</i>	<i>Entrevues</i>
La Société John Howard de la Nouvelle-Écosse	13	227
La Société John Howard du Nouveau-Brunswick.....	44	398
La Société John Howard du Cap-Breton.....	4	90
Le représentant du Service des pardons.....	36	250
Nombre d'entrevues.....		1,195
Nombre de détenus interviewés.....		604
Nombre de visites des organismes de bienfaisance.....		142

<i>Organismes de bienfaisance qui ont visité l'institution</i>	<i>Nombre d'entrevues accordées par chaque organisme</i>	<i>Nombre de détenus interviewés</i>
Bureau national de placement.....	429	167
Société John Howard (N.-É.).....	319	220
Société John Howard (N.-B.).....	126	73
Armée du Salut.....	317	140

Au cours de l'année écoulée, ces divers organismes nous ont apporté leur entière collaboration. Ils nous ont aidé à la réadaptation des détenus en leur trouvant du travail au moment de la libération, en leur fournissant une aide financière directe et d'autres formes d'assistance.

GÉNÉRALITÉS

Les progrès qui ont été accomplis au cours de l'année sont considérables. On a aménagé un pavillon de réception destiné à loger les nouveaux venus pendant les trente jours qui suivent leur entrée au pénitencier. Ce pavillon est situé à l'ouest de l'aile nord du pénitencier. Bien qu'il soit impossible de pratiquer une forme absolue de ségrégation, cette innovation offre des avantages du point de vue de l'administration et de la rééducation.

On a aménagé un local de pré-libération dans le pavillon cellulaire B-7 de l'immeuble F-1. On y loge les détenus pendant les trente derniers jours de leur séjour au pénitencier. On accorde aux détenus certains privilèges et des heures supplémentaires de loisirs afin de leur donner l'occasion de se détendre ensemble; car, à cette période, ils doivent faire face aux nombreux problèmes que suscite leur retour dans la société.

En raison de la structure des immeubles, il est impossible de développer pleinement les deux services que nous venons de mentionner et nous aurions tort de prétendre que nos locaux approchent, même de loin, de ce qui serait idéal en fait de pavillons de réception et de pré-libération. Quoi qu'il en soit, on a inauguré ces services sur une échelle restreinte et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu la chance d'obtenir les services de MM. Tuck et Burd, professeurs à l'université Mount Allison de Sackville (N.-B.), qui ont tous deux participé au programme de formation en cours d'emploi. Ils ont donné huit conférences sur la psychologie élémentaire. Ces conférences ont été présentées à la salle des surveillants au rythme de deux conférences par semaine pendant quatre semaines. Environ 36 surveillants ont assisté aux conférences.

Pendant les mois de février et de mars, des conférences sur la formation en cours d'emploi ont été présentées les mardis et les jeudis à la salle des gardes. Les

conférenciers ne se sont pas bornés à démontrer l'importance des mesures de sécurité. Ils ont insisté sur la nécessité de donner des conseils et des directives aux détenus afin de les aider à s'améliorer. Cela s'impose, si nous voulons éliminer les difficultés que nous rencontrons lorsqu'il s'agit d'intéresser les jeunes détenus à la formation professionnelle.

Dans le domaine des études scolaires, M. Papineau, instituteur, a prolongé les périodes de cours. Cette initiative a donné une nouvelle impulsion au programme de rééducation.

Il convient de noter qu'on devrait accorder une importance toute particulière à l'emploi d'un autre instituteur si l'on songe à accroître le nombre de nos employés. A titre d'essai, l'instituteur a organisé un cours d'orientation collective et, d'après les résultats qu'il a obtenus jusqu'à présent, il est d'avis que cette méthode thérapeutique mérite d'être étudiée et employée davantage.

Au cours de l'été, on a creusé les fondements de la nouvelle salle de conférence et on a terminé l'aménagement de la salle de ventilation. Nous faisons tout en notre pouvoir pour hâter la réalisation de ce projet et nous espérons que la construction de l'immeuble sera assez avancée l'an prochain. On a terminé la construction d'une allée en béton entre la grande route et la prison. Les autres travaux de construction avancent à un rythme satisfaisant.

On a nettoyé le vieux cimetière qui est situé à l'entrée du pénitencier. A l'heure actuelle, l'aspect de propreté qu'il présente aux voyageurs et aux habitants de la région s'est amélioré. Nous avons fait planter une rangée d'ormes et d'érables à l'ouest de l'allée. Si les conditions de croissance sont favorables, ces arbres embelliront l'entrée de notre institution d'ici quelques années.

Le nombre de détenus a connu un accroissement soudain au cours des douze derniers mois et s'établit maintenant à 678, ce qui est un nombre sans précédent. Cette augmentation est attribuable à l'arrivée continue de nouveaux détenus venant des provinces Maritimes. En outre, nous avons reçu deux groupes de détenus du pénitencier de Kingston et un groupe du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Ces groupes de détenus transférés ont créé un problème d'harmonisation de modes de vie un peu différents et ils ont rempli à leur maximum les locaux modernes dont nous disposons.

En général, la conduite des détenus a été satisfaisante au cours de l'année écoulée. Nous avons accordé un peu plus de liberté aux détenus dans le domaine des divertissements, sans pour autant négliger la valeur thérapeutique du travail et de l'étude.

J'aimerais à profiter de cette occasion pour remercier les représentants des organismes de l'extérieur pour le bon travail qu'ils ont accompli et pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Ils contribuent à leur façon à créer une bonne atmosphère dans notre institution et ils aident à maintenir l'espoir et la foi en l'avenir chez les détenus.

Je désire remercier le Commissaire et son personnel de l'aide et des conseils qu'ils m'ont si généreusement accordés. Je veux aussi dire combien j'apprécie les services loyaux que les membres du personnel du pénitencier de Dorchester m'ont accordés au cours de l'année écoulée.

En terminant, je désire offrir mes meilleurs vœux aux nombreux fonctionnaires compétents qui ont dû prendre leur retraite au cours de l'année soit en raison de leur âge soit pour cause de maladie.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

C. E. DESROSIERS, *directeur*

Roulement de la population des détenus.

Détenus inscrits au 1 <sup>er</sup> avril 1957.....		392
<i>Incarcérés:</i>		
Reçus des prisons.....	177	
Reçus d'autres pénitenciers.....	42	
Pour violation des engagements contractés en vue d'une libération conditionnelle.....	1	
	<hr/>	220
<i>Libérés:</i>		
Expiration de peine.....	154	
Libération conditionnelle.....	28	
Libération sans condition.....	2	
Transfert.....	8	
Expulsion.....	4	
	<hr/>	196
Détenus inscrits au 31 mars 1958.....		416
<i>Ce nombre comprend:</i>		
Aliénés—Article 58.....	1	
Aliénés—Article 61.....	5	

SERVICES MÉDICAUX ET SANITAIRES

Il y a eu une légère diminution dans la moyenne quotidienne du nombre de détenus par rapport à l'année dernière, soit 407 cette année comparativement à 427 l'an dernier. Par ailleurs, le nombre de détenus qui ont reçu des traitements à l'infirmerie a diminué de presque 20 p. 100; il a passé de 5,011 l'an dernier à 3,963 au cours de l'année qui vient de se terminer. La moyenne quotidienne du nombre de détenus qui ont reçu des traitements l'an dernier s'est élevée à 13.72 l'année dernière tandis qu'elle n'a atteint que 10.8 cette année.

Le nombre de détenus qui ont été hospitalisés a été à peu près aussi élevé qu'au cours de l'année précédente, soit 109 cette année comparativement à 112 au cours de l'année précédente, tandis que le nombre global de jours d'hospitalisation a diminué presque de la moitié par rapport à l'année précédente. Il a passé de 3,404 l'année dernière à 1,819 au cours de l'année financière qui vient de se terminer. La moyenne quotidienne du nombre de détenus hospitalisés s'est établie à tout près de la moitié de la moyenne enregistrée au cours de l'année précédente, soit à 4.9 comparativement à 9.3 jours au cours de l'année précédente. La moyenne du nombre de jours d'hospitalisation par patient a passé de 30.39 jours à 16.68.

Quelques détenus ont dû être hospitalisés pendant de longues périodes pour des maladies nerveuses et mentales. Les maladies de cette nature ont contribué dans une large mesure à augmenter la moyenne des jours d'hospitalisation. A eux seuls, neuf patients ont accumulé 1,147 jours d'hospitalisation, ce qui représente un tiers environ du nombre total des jours d'hospitalisation.

Au cours de l'année, on a pratiqué, à l'hôpital du pénitencier, 24 opérations dont 14 étaient d'un caractère grave et 10, d'ordre mineur. Ces opérations comprennent une vaste gamme d'interventions chirurgicales depuis l'ablation de kystes jusqu'à l'ablation d'un cartilage du genou.

On a relevé deux cas de syphilis, mais aucun cas de gonorrhée. Les maladies vénériennes ne sont pas aussi répandues aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a

quelques années. On a fait subir l'épreuve de Wasserman à cent soixante et onze détenus pendant l'année.

Un spécialiste des maladies des yeux, du nez et de la gorge a visité le pénitencier à cinq reprises pendant l'année et il a examiné 106 détenus.

L'hôpital du pénitencier a reçu la visite du Service mobile des donneurs de sang de la Croix-Rouge, qui s'est déclaré enchanté de la générosité dont les détenus ont fait preuve. Deux cent treize détenus ont donné du sang le 2 mai 1957; 265 le 29 août et 216 le 27 décembre. Au total, 694 détenus ont donné du sang au cours de l'année passée.

La fréquence des maladies chez les surveillants s'est maintenue à peu près au même niveau qu'au cours de l'année précédente. Au total, 117 surveillants ont perdu du temps cette année pour raison de maladie, comparativement à 107 pour l'année précédente; mais le nombre global de jours perdus pour raison de maladie a été pour ainsi dire le même, soit 676 cette année par rapport à 678 l'année précédente. La moyenne de jours de maladie par surveillant a été de 5.7 cette année comparativement à 6.28 au cours de l'année précédente, ce qui signifie que, pour tout le personnel, la moyenne a été de 3.82 comparativement à 4.53 au cours de l'année précédente. On peut dire que, dans l'ensemble, la santé des détenus et du personnel du pénitencier a été satisfaisante.

Le psychiatre du pénitencier a fait le rapport suivant au sujet du travail qu'il a accompli au cours de l'année:

1. Entrevues préliminaires avec les nouveaux venus.....	82
2. Nouveaux examens psychiatriques.....	284
3. Causeries données aux surveillants.....	4
4. Autres services, y compris, a) de fréquentes discussions avec les membres du personnel; b) l'étude de cas particuliers avec le psychologue du pénitencier; c) l'assistance aux réunions du Service de classement et à d'autres réunions.	

Au cours de l'année financière, le dentiste a fait cinquante visites au pénitencier. Il a accordé des entrevues à 1,030 détenus, pour diverses raisons, et il a procédé à des extractions lorsqu'elles s'imposaient.

Le dentiste a fait des obturations à 65 détenus. Il a fait 35 dentiers complets et 27 dentiers partiels pour les détenus qui en avaient besoin. On a aussi fait réparer plusieurs dentiers chez des dentistes locaux.

On a retenu les services d'un technicien en art dentaire qui est chargé d'enseigner aux infirmiers les rudiments de son travail.

Les dentiers sont fabriqués et ajustés au laboratoire du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Au dire du dentiste, cette méthode n'est pas très satisfaisante, car la période d'attente est trop longue.

L'élimination du service de radiologie, au mois d'octobre dernier, a rendu difficile le travail de la division d'art dentaire, mais on espère qu'on remédiera à cette déficience dans un avenir rapproché.

#### OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE MORAL

##### *Chapelle protestante*

Nous sommes très heureux de profiter de l'occasion qui nous est offerte pour signaler que notre aumônier protestant s'est vu conférer le degré de docteur en théologie, le 24 avril 1957, en reconnaissance de son grand dévouement envers les détenus du pénitencier du Manitoba. Nous offrons nos plus cordiales félicitations au révérend G. W. McNeill.

Le révérend McNeill rapporte que, au cours de l'année, l'assistance volontaire aux services religieux à la chapelle a varié entre 54 et 137 détenus sur un nombre global de 135 détenus de religion protestante. Dix-huit détenus ont été exemptés de l'assistance aux offices religieux. Six des détenus ont été inscrits comme Juifs. Quelques-uns d'entre eux assistent quelquefois aux offices religieux à la chapelle protestante, tandis que d'autres n'assistent aux offices religieux que lors de la visite annuelle du rabbin, à l'occasion de la Pâque.

La retraite protestante annuelle a été prêchée par le révérend F. W. Armstrong, B.A., L.Th., de l'Église Unie St. James, de Winnipeg. La retraite a eu lieu pendant la semaine qui a commencé le 23 février 1958. Comme l'année dernière, le révérend Armstrong a été secondé par son maître de chapelle, M. Claire Kerr-Wilson. Le premier jour de la retraite, soit le dimanche 23 février, 107 détenus se sont rendus à la chapelle. Au cours des jours suivants, l'assistance à la retraite s'est élevée respectivement à 97, 98, 96, 137, 134. Il n'y a pas eu de prédication le samedi. Le dimanche 2 mars, 63 détenus ont assisté à la prédication de la retraite. Le révérend Armstrong s'est dit très satisfait de l'assistance à la retraite et il a trouvé que le chant et la conduite des détenus ont été excellents.

On a tenu des forums de discussion sur les affaires publiques pendant toute l'année à l'exception des mois de juin, de juillet et d'août, car les universités et les collèges étaient alors fermés et il était difficile de retenir les services de bons orateurs au cours de cette période de l'année.

Les groupes des Alcooliques Anonymes ont eu une année très fructueuse. Les groupes de Winnipeg ont contribué dans une large mesure au succès des réunions qui ont été tenues au pénitencier et aussi à trouver de l'emploi aux détenus qui ont été élargis. Ils ont aussi vu à ce que les détenus libérés puissent continuer d'assister aux réunions des groupes d'Alcooliques Anonymes.

La fanfare et l'orchestre du pénitencier ont eu une année fructueuse et ont atteint un degré de perfectionnement relativement élevé. L'un des grands événements de l'année a été l'acquisition, tout dernièrement, d'un ensemble de tambours et de timbales et d'un saxophone pour l'orchestre. Les détenus en sont très reconnaissants. La fanfare et l'orchestre perdent continuellement des membres qui avaient fait beaucoup de progrès et qui sont libérés. Il va sans dire que leur départ est une perte du point de vue artistique.

#### *Chapelle catholique*

Le R. P. H. J. Bedford, jésuite, rapporte qu'il y a eu des offices religieux chaque dimanche au cours de l'année. Il y a aussi eu des offices religieux chaque jour de fête, le Vendredi Saint et tous les jours de la retraite annuelle.

La conduite des détenus, à la chapelle, a été exemplaire, mais l'aumônier a exprimé le souhait qu'ils fussent un peu plus ponctuels. Des sermons bien à la portée des auditeurs sont prêchés à tous les offices religieux. Ces sermons visent à donner aux détenus ce dont ils ont le plus grand besoin, c'est-à-dire une bonne connaissance des principes fondamentaux du christianisme. Le fait que les détenus ne manquent jamais de faire des observations au sujet des sermons, après les offices religieux, démontre d'une façon évidente qu'ils y prêtent une grande attention. L'aumônier entend les confessions chaque dimanche.

L'aumônier accorde un grand nombre d'entrevues confidentielles dans son bureau. On encourage les détenus à rajuster leur façon d'envisager les choses et à se préparer à reprendre leur place dans la société.

L'aumônier catholique a participé à l'élaboration du programme d'activité sportive et il a mis l'accent sur le ballon-panier. Au cours de l'hiver dernier, il a fait venir de Winnipeg un homme d'expérience pour diriger les équipes des détenus. On a également organisé des parties avec des équipes de l'extérieur.

Le R. P. Bedford fait preuve d'un intérêt réel envers les anciens détenus et il fait tout son possible pour leur fournir de l'aide matérielle ou toute autre forme d'assistance lorsqu'ils vont le voir au Collège Saint-Paul. Il nous signale que les membres du Tiers-Ordre de saint François, hommes et femmes, continuent encore de s'occuper à titre bénévole activement de la réadaptation des détenus. Plus il y aura chez les diverses confessions religieuses des groupements de cette nature qui combattront le crime, mieux ce sera. Le R. P. Bedford essaie d'intéresser quelques-uns des aumôniers catholiques qui font partie de la nouvelle Association des aumôniers catholiques des maisons de correction du Manitoba (*Manitoba Catholic Correctional Chaplains' Association*) à avoir recours aux services bénévoles des membres du Tiers-Ordre de saint François.

La ligue du Sacré-Cœur a connu l'année la plus fructueuse de toute son histoire. L'assistance à ses réunions a été si nombreuse qu'on a même pensé, à un certain moment, de former un deuxième groupe. La ligue groupe actuellement vingt-quatre détenus et elle fonctionne avec beaucoup de succès.

Le groupe "Calix", qui a été formé pour venir en aide au groupe des Alcooliques Anonymes, a eu beaucoup de succès cette année. Les membres ont demandé qu'il y ait deux réunions par mois au lieu d'une seule.

Son Excellence Mgr Philip F. Pocock, D. Th., archevêque de Winnipeg, a rendu visite aux détenus au mois de novembre dernier pour confirmer quelques-uns des détenus et on s'est aperçu, par la suite, que la visite de l'archevêque a beaucoup impressionné plusieurs des détenus. Il se propose de rendre visite aux détenus chaque année et nous formulons le souhait que la date de sa visite coïncide avec la célébration de la fête de notre saint patron, Saint-Dismas, le bon larron, dont on célèbre la fête au mois d'octobre.

M. Allan Caron, qui a été l'organiste et le maître de chapelle du pénitencier pendant de nombreuses années, a pris sa retraite au début de 1958 et on éprouve de la difficulté à lui trouver un remplaçant.

#### LE SERVICE DE CLASSEMENT

Au cours de l'année, la mise à exécution du programme de réadaptation du Bureau de classement s'est poursuivie à un rythme accéléré.

Au cours de l'année financière qui s'est terminée, 28 certificats de libération conditionnelle et 2 certificats de libération sans condition ont été accordés aux détenus. Au cours de cette même période, un détenu a été réincarcéré pour avoir perdu le droit à son certificat d'élargissement provisoire. Cette situation remarquable est attribuable à plusieurs facteurs, parmi lesquels il faut mentionner l'expansion du Service des pardons. Les améliorations qu'il y a eu dans les méthodes de traitements et d'observation ainsi que de meilleures relations entre le personnel et la direction ont aussi joué un rôle important.

On a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la question de l'embauchage des détenus, mais il semble bien que cette fonction du Service du classement diminuera graduellement à mesure que le nouvel organisme chargé de s'occuper des détenus après leur élargissement prendra de l'expansion. Nous sommes très heureux d'apprendre qu'un travailleur social de grande compétence,

M. K. Howard, sera le directeur du nouvel organisme. Le nouvel organisme est connu sous le nom de Société John Howard et Elisabeth Fry du Manitoba et il est intéressant de noter qu'il n'a fallu que peu de temps avant que des relations étroites et harmonieuses entre le nouvel organisme et le service de classement soient établies.

Au cours de l'année, des groupes d'étudiants en sociologie et en droit, accompagnés de leurs professeurs, ont visité le pénitencier. On peut être assuré que l'expérience et que les connaissances qu'ils ont acquises au cours de cette visite leur seront profitables dans leur carrière future.

Il faut mentionner, parce que c'est d'une grande importance, la mise en vigueur d'un nouveau programme de pré-libération dans le cas de certains détenus qui l'ont mérité par leur conduite. Ce programme comprend un certain nombre de sorties quelques jours avant la date de l'élargissement final. Les détenus qui ont purgé de longues peines reprennent ainsi leur place dans la société petit à petit avec l'aide et sous la direction de membres bénévoles du personnel du pénitencier et de travailleurs sociaux fournis par les organismes de bien-être social.

Cette méthode, qui a été mise en vigueur à notre pénitencier à une période assez avancée de l'année, a été approuvée et mise en vigueur avec enthousiasme par M. U. Bélanger, du personnel du pénitencier, qui vient d'être nommé préposé au classement. Les bons résultats qui s'annoncent déjà en rapport avec les quelques cas dont on s'est occupé jusqu'ici, témoignent avec éloquence de l'efficacité et de l'excellence d'un programme de cette nature lorsqu'on sait faire preuve de tact et de bon jugement.

Nous sommes très conscients du rôle important que jouent les surveillants du pénitencier et nous leur sommes très reconnaissants pour le dévouement dont ils font preuve. Nous sommes fiers de signaler qu'un grand nombre de surveillants font preuve d'un dévouement qui dépasse de beaucoup les limites de leur responsabilité réglementaire. Ils fournissent une aide précieuse au Service de classement.

Les données suivantes donneront une assez bonne idée du travail qui s'est fait dans le Service du classement.

*Entrevues accordées aux détenus:*

Nouveaux venus.....	180
Surveillance post-pénale.....	186
A la demande des détenus.....	642
A la demande des surveillants.....	63
Entrevues de pré-libération.....	184
Histoire détaillée de certains cas.....	87

*Organismes de bien-être social:*

<i>Organisme</i>	<i>Nombre de visites</i>	<i>Nombre d'entrevues</i>	<i>Nombre de détenus à qui on a accordé des entrevues</i>
Le juge F. A. E. Hamilton, de l'Association pour le bien-être des prisonniers.....	7	148	133
La John Howard & Elizabeth Fry Society of Manitoba.....	8	92	79
L'Armée du Salut.....	20	200	227
Bureau national de placement..	12	171	171
Institut canadien des aveugles..	2	2	1
Représentant du Service des pardons.....	14	133	128
Total.....	63	846	739

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Au cours de l'année, le Service de psychologie s'est procuré du matériel indispensable pour administrer des tests psychologiques. Ce matériel nouveau lui permettra d'élargir son champ d'activité. On a fait subir un total de 912 tests à 270 détenus. Ces tests comprenaient le classement des nouveaux venus, des tests d'aptitude, des tests d'orientation, des tests à l'usage des psychiatres, lorsque des traitements de cette nature s'imposent, et des tests pouvant aider à rédiger des rapports spéciaux sur l'embauchage des détenus.

On a accordé un total de 233 entrevues à 150 détenus. Ces entrevues ont surtout pour objet de permettre au Service de psychologie de fournir des directives de nature personnelle aux détenus en se fondant sur les tests d'aptitude et les tests d'orientation professionnelle, de faire subir à certains détenus des examens spéciaux préparatoires aux soins psychiatriques, de faire subir le "catharsis" aux détenus qui souffrent de dérangement de nature émotive et de faire la sélection de détenus qui, à cause de leurs qualités de chefs, participeront à des séances de thérapie collective.

Le psychologue du pénitencier a de plus participé au programme de sélection du personnel. On a accordé des entrevues à 102 candidats et, pour faire la sélection, on leur a fait subir un nombre global de 386 tests. Ces tests ont pour objet de déterminer le niveau intellectuel, les goûts, les aptitudes spéciales et les aptitudes réelles des candidats pour le poste envisagé.

Deux groupes de détenus, qui comprennent en moyenne vingt personnes, participent une fois la semaine à une séance de thérapie collective sous la direction du psychologue du pénitencier et on invite à l'occasion des conférenciers de l'extérieur. L'introduction de séances d'étude dans le domaine de la sémantique générale ouvre des perspectives encourageantes en ce qui concerne les méthodes de discussions collective. On présente parfois des films qui se rapportent au domaine de la psychologie, de la psychiatrie et de la réadaptation, pour servir de stimulant aux discussions collectives. Le Service de psychologie demeure en relations étroites avec le psychiatre du pénitencier, avec le Service de classement, avec le Service de l'instructeur en chef des métiers et avec le nouveau préposé adjoint qui s'occupe de l'ergothérapie ou thérapie par le travail à l'hôpital du pénitencier. Le psychologue s'est aussi occupé activement de l'élaboration du programme de réadaptation à l'intention des détenus sur le point d'être élargis et de la formation des surveillants.

## CLASSES

Des cours ont été donnés cinq fois la semaine, le matin, pendant toute l'année financière à l'étude, à l'exception des mois de juillet et d'août, alors qu'il n'y a eu des cours qu'un seul matin par semaine. Les cours ont été suspendus pendant une semaine et demie à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An et pendant une semaine, à l'occasion de Pâques.

Le lundi et le mercredi matin, les cours ont été donnés aux détenus du niveau primaire, qui sont divisés en deux groupes. Un des groupes était composé de détenus illettrés et de détenus qui n'avaient qu'un peu d'instruction tandis que l'autre groupe était formé des détenus dont le niveau d'instruction variait entre la quatrième et la septième année. On a insisté tout particulièrement sur l'enseignement de l'arithmétique, de l'anglais et des sciences sociales. La moyenne de l'assistance quotidienne chez les détenus de ce groupe a été de 19.

Les cours du mardi et du jeudi matin s'adressaient uniquement aux détenus dont le niveau d'instruction correspond au niveau des premières années du cours secondaire ou cours primaire complémentaire. La moyenne de l'assistance quotidienne chez les détenus de ce groupe a été de 16 et on a insisté sur les mathématiques, l'anglais et les sciences.

Le vendredi matin a été consacré uniquement aux examens, aux entrevues et aux cours spéciaux.

Cette année, nous nous sommes procuré nos films éducatifs à la cinémathèque de l'université du Manitoba. La somme de cinquante dollars qui est avancée en vertu du crédit D-5 nous a permis de financer les représentations et nous avons pu ainsi présenter plusieurs films de choix aux détenus. Ces représentations ont donné lieu à plusieurs séances de discussions instructives.

On a fait suivre un cours d'arithmétique d'une journée par semaine, du 15 janvier au 26 mars, aux divers groupes que composent les détenus des écoles de plâtrage et de briquetage. On s'est aperçu que, dans l'ensemble, le niveau d'instruction de ces détenus variait de la deuxième année à la neuvième année du cours primaire. Le cours d'arithmétique qui leur a été donné est une simple revue des quatre opérations fondamentales, c'est-à-dire l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. On a insisté tout particulièrement sur l'importance pour les détenus de se familiariser avec les tables des poids et mesures. Les cours comprenaient également des exercices pratiques de calcul des superficies et des volumes.

L'intérêt qu'ont manifesté la plupart des détenus et leur attitude à l'égard des cours a été fort encourageante et on a pu constater des progrès dans la précision et la propreté de leurs travaux. On a aussi fait une revue d'ensemble des méthodes fondamentales de calcul.

Un cours sur l'art d'écrire a été donné pendant les mois de janvier, de février et de mars. Les huit détenus qui ont suivi ces cours se réunissaient le vendredi matin sous la direction du détenu qui remplit les fonctions de rédacteur du "Mountain Echoes".

Le cours d'élocution Dale Carnegie qui a débuté au pénitencier samedi le 11 janvier a constitué un événement d'importance cette année. Il ne restait qu'une seule séance avant la fin du cours quand le présent rapport a été rédigé. Il y a encore 20 détenus qui suivent le cours sur les 22 qui avaient été choisis au commencement. Un des élèves a été mis en liberté conditionnelle.

Nous sommes très reconnaissants au responsable de ce cours, M. A. Gray, du collège commercial Angus, de Winnipeg, ainsi qu'au professeur J. Nesbit, de l'université du Manitoba, et à ses assistants, qui ont consacré si généreusement leurs loisirs à cette bonne cause. Quand il se terminera, le cours aura duré quatorze semaines. Le fait que 20 détenus sur les 22 qu'il y avait au début du cours y participent encore d'une manière active est la meilleure preuve de l'intérêt qu'il a suscité. Il faut signaler que ces détenus ont sacrifié leurs loisirs, le samedi après-midi, pour assister au cours d'élocution. Nous offrons nos remerciements les plus sincères à M. Gray et au professeur Nesbit ainsi qu'à leurs collègues.

Les cours par correspondance offerts par des institutions de l'extérieur et les cours par correspondance du ministère des Affaires des anciens combattants ont continué de jouer un rôle important dans notre programme d'études. A la fin de l'année financière, il y avait 88 cours par correspondance du ministère des Affaires des anciens combattants en circulation dans le pénitencier.

Un des détenus suit un cours de français qui lui est fourni par l'Institut Neron de Montréal.

#### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a continué de fonctionner d'une manière très efficace. Il n'y a pour ainsi dire pas eu de plaintes à formuler contre les usagers de la bibliothèque ni de livres mutilés. Les données suivantes donnent une idée assez juste de l'activité qui a régné à la bibliothèque pendant l'année:

<i>Publications diverses</i>	<i>Prêts</i>
Romans.....	36,254
Ouvrages autres que des romans.....	6,645
Ouvrages de formation professionnelle ou de caractère technique.....	108
Manuels scolaires.....	354
Nombre total de jours de prêt.....	157
 <i>Revues</i>	
Nombre total des revues de l'institution et de livres reliés de nouveau prêtés pendant l'année.....	47,451
Nombre de jours de prêt (revues).....	151
Nombre de revues prêtées chaque jour.....	314
Nombre de revues reçues par des détenus abonnés.....	1,224
Nombre de revues reçues par des détenus et qui ont été prêtées de nouveau.....	2,025
Nombre de journaux reçus et prêtés.....	18,080
Nombre de journaux reçus par les détenus et prêtés de nouveau.....	5,200
Nombre de romans et d'ouvrages didactiques prêtés aux surveillants.....	320

On a pris des abonnements à cinquante revues différentes et on a mis ces revues à la disposition des détenus. Au 31 mars 1958, le pénitencier était abonné à 63 quotidiens et à 37 hebdomadaires.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Le cours de briquetage s'est poursuivi cette année sous la direction de M. F. Instance, maçon, qui occupe le poste d'instructeur. Voici un compte rendu détaillé de l'activité de l'école de briquetage. Au premier avril 1957, on comptait 12 élèves qui étaient sur le point de terminer le cours théorique du métier de briqueteur sur les 15 élèves qui s'étaient inscrits à ce cours en janvier 1957.

Sur les 18 détenus qui se sont inscrits au cours dès le début, 5 élèves ont abandonné le cours de leur propre gré à cause du manque d'intérêt. Un autre détenu a aussi abandonné le cours pour raison de santé. Enfin un des détenus a été libéré sur parole au mois d'avril 1957. Les onze détenus qui ont suivi le cours jusqu'à la fin et qui ont réussi aux examens ont reçu leur certificat de compétence de la main du commissaire adjoint, M. J. A. McLaughlin, lors de sa visite au pénitencier au mois de septembre 1957. Les élèves de l'école de briquetage ont été assignés à des travaux à l'extérieur du pénitencier au mois d'avril 1957. Ils ont fait le briquetage du nouveau garage et du nouvel abattoir F-32. Les travaux se sont poursuivis jusqu'à la fin de la saison de la construction et ils ont réussi à accomplir un montant de travail fort satisfaisant dans les deux cas.

Le 9 janvier 1958, M. Instance a commencé à donner un nouveau cours de théorie du métier de briqueteur à un groupe de 15 élèves, parmi lesquels quatre avaient suivi le cours précédent. M. W. Sweet, l'instituteur du pénitencier, a enseigné les mathématiques élémentaires aux élèves et l'adjoint de l'instructeur en chef des métiers a donné un cours élémentaire de lecture des bleus. Sur les

15 élèves qu'il y avait au début du cours, 9 ont persisté dans leurs études jusqu'aujourd'hui. Six élèves ont abandonné le cours de leur propre gré faute d'intérêt. Au 30 avril 1958, le cours élémentaire de lecture des bleus représentait, au total, 3,787 heures-hommes de formation professionnelle et 761 heures-hommes de formation en matières connexes. Le cours se poursuit à l'heure actuelle et les neuf détenus qui en font partie participent à des projets de construction à l'extérieur, ce qui leur permet de mettre leurs connaissances en pratique.

Pour enseigner ce métier, on se fonde sur la publication du ministère du Travail intitulée "Analyse des métiers". L'instructeur est en train de préparer un manuel, mais il éprouve des difficultés à mener son travail à bonne fin à cause du manque d'espace et à cause du manque de matériel d'imprimerie. Le manuel sera tiré des manuels du ministère de l'Éducation de la Californie, qui portent sur l'emploi des glaises dans la construction.

D'après les renseignements que nous possédons, aucun ancien élève de l'école de briquetage n'a pratiqué le métier de briqueteur à plein temps après sa libération, mais deux anciens élèves de l'école sont employés dans l'industrie de la construction et semblent tirer profit du métier qu'ils ont appris lorsqu'ils étaient au pénitencier.

#### FORMATION SURVEILLÉE

En vue d'assurer un meilleur agencement du programme de formation surveillée, nous avons commencé, le 6 janvier 1958, à établir des fiches pour chacun des apprentis. On établit une fiche pour chacun des détenus du pénitencier. Ces fiches sont destinées à donner une idée des progrès accomplis par les détenus pendant leur apprentissage ainsi que de leurs progrès scolaires. Le bureau de l'instructeur en chef des métiers s'occupe ensuite d'étudier les fiches. Elles peuvent être consultées en tout temps par les membres du personnel et elles sont remises au Service de classement lors de la libération des détenus. Elles sont remplies à chaque trimestre et toutes les fois qu'un détenu est assigné à un autre travail par le préposé qui est le mieux placé pour être renseigné sur les progrès accomplis par certains détenus au cours d'une période donnée.

Pour faire la classification des divers cours qui sont enseignés dans les ateliers, on a été obligé de détailler plusieurs des métiers. Lorsque nous avons pu le faire, nous nous sommes fondés sur les classifications relatives à l'analyse des métiers qui ont été préparées par le ministère du Travail. Quelquefois nous avons été obligés d'établir nos propres classifications. Le travail de classification que nous avons fait a porté sur les métiers enseignés dans les cuisines, dans l'atelier des tailleurs, dans la cordonnerie et dans l'atelier de toilerie. Nous sommes en train d'organiser avec l'instituteur du pénitencier l'enseignement des mathématiques relatives aux divers métiers qui sont enseignés dans les ateliers et nos instructeurs sont disposés à consacrer un peu de temps chaque semaine aux cours de théorie dans les ateliers quand la chose est possible.

L'instructeur J. Morton, qui a mis sur pied l'école de plâtrage avec huit élèves le 9 janvier 1958, s'occupe de la formation surveillée d'une manière judicieuse. M. Morton a organisé ses cours de telle manière que les apprentis plâtriers puissent bénéficier des cours de même nature qui sont donnés à l'école de briquetage. Cinq des huit détenus qu'il y avait au début ont poursuivi le cours de plâtrage jusqu'aujourd'hui. Ils font des travaux d'entretien et de réparation et d'autres travaux à l'extérieur.

## FORMATION DES TECHNICIENS

Les cours qui ont été suivis avec succès par des détenus, au cours de l'année, sont les suivants:

- a) Trois détenus ont terminé le cours de mécanicien de machine à vapeur de 3<sup>e</sup> classe de l'École de technologie de l'Alberta.
- b) Un détenu a terminé le cours de mécanicien de machine à vapeur de 2<sup>e</sup> classe de l'École de technologie de l'Alberta.

Les diplômes suivants ont été décernés à des détenus:

- a) Un détenu a obtenu le diplôme de compagnon électricien du Manitoba.
- b) Un détenu a obtenu le diplôme de mécanicien de machine à vapeur de 3<sup>e</sup> classe.

## LOISIRS

Les détenus ont participé très activement à toutes les formes de loisirs au cours de l'année passée. Ces loisirs ont compris la balle-molle, le football, le hockey, le tennis, le curling, le ballon au panier, les poids et haltères, le ballon volant, le ping-pong, la balle au mur, les fers à cheval, le badminton, le soccer, les échecs, les dames et le bridge.

Trois ligues de balle-molle comprenant chacune quatre équipes ont réussi à jouer toutes les parties au programme de la saison. Les "Géants" (club d'étoiles) ont joué 13 parties, le dimanche, contre des clubs de l'extérieur et ils en ont gagné 9.

Quatre équipes ont joué toutes les parties régulières de hockey au cours de l'hiver. Une équipe de hockey composée uniquement d'étoiles a joué 12 parties le dimanche contre des clubs de l'extérieur et elle n'a perdu que 4 parties.

Le grand événement de l'année est la journée des sports, qui a lieu le premier juillet. Un nombre sans précédent de détenus ont pris part aux divers jeux en cette occasion. On a organisé une séance de boxe dans le temps de Pâques et on a invité plusieurs personnes de marque à y assister.

Le tennis et le curling n'en sont encore qu'à leurs débuts au pénitencier, mais ces deux sports attirent un nombre de plus en plus grand de détenus. Le club de curling "Stony Mountain" a réussi à se procurer un assez grand nombre de palets pour une "nappe" de glace.

Quatre équipes de ballon au panier ont constitué une ligue et l'équipe des étoiles a joué quatre parties contre des équipes de collège. Elle a gagné une de ces quatre parties.

On présente des films régulièrement, chaque semaine, pendant l'hiver. Le nouvel écran géant qu'on vient d'installer et de nouvelles acquisitions en fait de matériel de projection donnent de très bons résultats et nous pouvons maintenant tirer le meilleur parti possible des films "Vista-Vision".

Le concours d'amateurs "Search for Talent Show", qui est présenté par l'Association canadienne des voyageurs, a été diffusé du pénitencier le 11 janvier et le public a répondu généreusement à la demande qui lui a été faite à cette occasion de contribuer à la caisse établie pour la lutte contre la tuberculose.

Len Andree et un groupe d'artistes de premier choix ont présenté un spectacle le 10 novembre et ils ont été vivement applaudis par les détenus. Le 20 décembre, les détenus ont présenté un spectacle qui comprenait un peu de tout, même des jongleurs et des avaleurs de feu. L'orchestre, qui était composé de détenus, a aussi contribué au succès de cette soirée.

A même la cagnotte on a pu acheter des colis de Noël d'une valeur de \$1 à l'intention de 85 détenus qui étaient sans argent. On leur a aussi distribué des fruits et des douceurs qui ont été fournis par l'Armée du Salut.

### PASSE-TEMPS

A l'heure actuelle, 263 détenus environ ont un passe-temps. Le passe-temps le plus en vogue est le "petit point"; 110 détenus s'adonnent à ce passe-temps. Soixante-huit détenus travaillent le cuir, 48 travaillent le cuivre et 17 travaillent le bois. Les autres détenus s'intéressent à des passe-temps moins répandus, tels que les travaux à l'aiguille, la peinture et la fabrication d'articles de bijouterie.

La vente des articles fabriqués par les détenus a rapporté cette année \$10,692 et 10 p. 100 de ce montant a été versé à la cagnotte du bien-être et le solde au compte de chaque détenu. La vente de ces articles s'est faite par l'entremise des membres du personnel, qui ont acheté personnellement des articles ou qui se sont occupés de trouver des acheteurs. Les articles fabriqués par les détenus et expédiés à des parents ou emportés lors des visites avaient une valeur globale établie à \$4,337.50. Cela signifie qu'on a versé une somme additionnelle de \$433.75 à la cagnotte du bien-être.

### CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

#### *L'instructeur en chef des métiers*

Les détenus ont beaucoup contribué aux nombreux travaux qui ont été exécutés ou entrepris au cours de l'année. Les travaux importants qui sont énumérés ci-dessous ont été complétés au cours de l'année financière 1957-1958.

- Rallonge au hangar à bois, immeuble C-11.
- Rallonge au caveau à légumes, immeuble F-10.
- Nouvelle toiture de l'aile de l'ouest, immeubles B-5 et B-7.
- Transformations au réfrigérateur de la cuisine.
- Peinturage du dôme de l'atelier, immeuble C-1.
- Peinturage du vestiaire.
- Transformations aux chambres frigorifiques de la cuisine.
- Installation d'un moteur de rechange Diesel.
- Nouvelle toiture de l'aile de l'est, immeuble B-3.
- Peinturage de l'intérieur de la laiterie, F-26.
- Peinturage des maisons n<sup>os</sup> 44-29-30.
- Peinturage de l'extérieur de l'étable des vaches laitières.
- Installation de prises de courant pour le réchauffement des moteurs dans les terrains de stationnement.

Voici quelques-uns des principaux articles qui ont été fabriqués dans les ateliers:

#### *Reliure*

Revucs reliées de nouveau.....	2,322
Livres reliés de nouveau.....	1,061

#### *Forge*

Seaux et brouettes.....	12
Cellules préfabriquées.....	6
Brouettes à roues de caoutchouc.....	24
Glissoires pour le terrain de jeu.....	12

*Toilerie*

Comme d'habitude, le principal travail de ce service a été la réparation des sacs postaux. On a cependant fabriqué un assez grand nombre d'articles secondaires. Cette année, on a réparé 145,778 sacs postaux, ce qui a rapporté comme recettes la somme de \$43,733.40.

*Atelier des tailleurs*

Blouses de toile.....	386
Pardessus en vue de la libération.....	125
Vareuses brunes pour l'hiver.....	230
Chemises bleues pour les détenus.....	625
Essuie-mains individuelles et à rouleau.....	1,088
Pantalons de costume d'été.....	145
Pantalons bruns de "denim".....	807

*Menuiserie*

Armoires à outils.....	56
Armoires de cuisines.....	8
Plates-formes pour le toit des automobiles.....	3
Étiquettes de pots et de tiges végétales.....	274,150
Équipement de terrain de jeu.....	14
Moustiquaires.....	934

*Ferblanterie*

Boîtes.....	48
Gouttières, en pieds.....	587
Réservoirs.....	12
Poubelles.....	39

*Service de transport motorisé*

On s'est servi du matériel lourd dans ce service, toutes les fois que la température s'y est prêtée, pour les travaux de construction et pour faire le charriage du charbon, de la neige, des rebuts, de la sciure de bois, du gravier, des matières de remplissage et autres travaux de même nature.

Presque tout le travail qui s'est fait au garage a consisté en des travaux de réparation.

*Cordonnerie*

Fabrication de chaussures pour uniformes; nombre de paires....	403
Chaussures pour les détenus; nombre de paires.....	368
Pantoufles pour les détenus; nombre de paires.....	245
Chaussures pour les détenus qui sont libérés; nombre de paires..	185

*Maçonnerie*

Blocs de ciment.....	12,104
Blocs pour le pavage de la cour intérieure.....	180
Briques de ciment.....	82,063

*Services techniques*

Voici les principaux travaux qui ont été accomplis par les services techniques au cours de l'année financière 1957-1958:

Transformations au système de réfrigération de la cuisine.....	100 p. 100
Travaux de rénovation à la maison n° 26:	
Travaux d'électricité.....	99 p. 100
Travaux de plomberie.....	90 p. 100
Construction du nouveau garage C-15:	
Travaux d'électricité.....	75 p. 100
Travaux de plomberie.....	75 p. 100
Installation du système de chauffage.....	75 p. 100
Travaux de canalisation au nouveau garage:	
Travaux d'électricité.....	90 p. 100
Travaux de plomberie.....	80 p. 100
Installation du système de chauffage.....	100 p. 100

Nouvel abattoir:	
Travaux d'électricité.....	5 p. 100
Travaux de plomberie.....	15 p. 100
Installation du système de chauffage.....	5 p. 100
Installation d'un générateur Diesel.....	100 p. 100
Pose de nouveaux fils électriques à la maison n° 28.....	100 p. 100
Travaux de rénovation à la maison n° 28:	
Travaux de plomberie et installation du système de chauffage	100 p. 100
Installation d'une pompe à turbine dans un puits profond.....	100 p. 100

On s'est occupé de l'entretien des installations d'eau, d'électricité, de plomberie et de chauffage à la vapeur. On a fait l'inspection et l'entretien quotidiens de l'entrepôt frigorifique et de l'usine de traitement des déchets. On a vu constamment au bon fonctionnement et à l'entretien de la chambre des chaudières et au matériel qui s'y trouve.

Les appareils pour la lutte contre les incendies ont été vérifiés régulièrement. On a tenu des exercices de prévention contre les incendies tous les mois et on a donné des causeries aux membres du personnel à intervalles réguliers sur les méthodes de combattre les incendies et sur la prévention des incendies. On a pompé 38,278,205 gallons d'eau, pendant la période de douze mois, au coût moyen de .0335c. par 1,000 gallons. On a produit au total 64,898,852 livres de vapeur au coût de \$43,574.17.

Notre programme de construction est très chargé et nous avons éprouvé de grandes difficultés par suite du décès d'un de nos plombiers, car il ne nous a pas été facile de lui trouver un remplaçant. On nous rapporte que la chaufferie a fonctionné d'une manière beaucoup plus satisfaisante au cours de l'année financière qui s'est terminée et qu'on a eu beaucoup moins d'ennuis cette année avec les chaudières et avec les chargeurs mécaniques.

#### LA FERME

##### *Température et semailles*

La température a été froide pendant tout le mois d'avril excepté à la fin du mois, alors que la température a atteint les 80 degrés. Il a plu pendant la première partie du mois d'avril et cela a augmenté la quantité d'eau qui s'était accumulée dans les champs lors des pluies antérieures.

Le mois de mai a été chaud et l'on a enregistré des températures variant entre 60 et 80 degrés. Il est tombé un peu de pluie au cours de la seconde moitié du mois de mai. On a commencé les semailles de céréales le 6 mai et on les a terminées le 27 mai. On a terminé l'ensemencement des pommes de terre le 29 mai.

Près de quarante acres de terrain ont été laissées en jachère pendant tout l'été dans le quart sud-est de la section numéro 3, en raison de l'humidité du sol. Environ quarante acres de terrain ont aussi été laissées en jachère le long des deux côtés du fossé d'égouttement à cause des inondations.

Des pluies fréquentes et des températures supérieures en moyenne à 65 degrés ont retardé la croissance des récoltes de céréales et de maïs. La croissance des légumes a été satisfaisante, mais la température humide et l'humidité du sol ont nui à la préparation du sol ainsi qu'au sarclage et au renchaussage.

Le mois de juillet a été très chaud et on a enregistré à maintes reprises des températures de 90 degrés. Les champs et les jardins ont souffert du manque de pluie. Le mûrissement des récoltes a été prématuré. A cause du grand

nombre de doryphores, il a été nécessaire de vaporiser les pommes de terre à plusieurs reprises. Il est tombé un peu de pluie au début du mois d'août et c'est sans doute ce qui a empêché la récolte d'être une perte complète. Il n'est tombé que peu de neige au cours de l'hiver de 1957-1958, soit quatorze pouces environ pendant tout l'hiver.

#### *Céréales, maïs et foin*

Une bonne humidité au printemps et de la pluie au mois de juin ont contribué à donner une très bonne récolte de foin. La presse à foin a été en panne quelques fois et, à cause de cela, on n'a pas pu engranger tout le foin lorsque les conditions s'y prêtaient le mieux. Les 125 tonnes de brome et de luzerne qu'on a ensilées dans le puits d'ensilage ont fourni du fourrage de bonne qualité pour les vaches laitières et pour le bétail de boucherie. A cause de la température froide au mois de juin et d'un manque d'humidité au mois de juillet on n'a récolté que 100 tonnes de maïs pour 35 acres de terrain ensemencé. En raison de la température froide au mois de juin et de la température chaude et d'une période de sécheresse au mois de juillet, on n'a enregistré qu'une récolte moyenne de céréales, tout particulièrement en ce qui concerne la récolte d'orge. On n'a pu récolter que 20 boisseaux de blé par acre et que 20 et 43 boisseaux d'orge et d'avoine respectivement, par acre.

#### *Légumes*

On n'a récolté qu'une faible quantité de légumes de jardin en raison de la température froide qu'on a enregistrée pendant le mois de juin et de la sécheresse qui a régné pendant le mois de juillet. Les pluies du mois d'août ont toutefois fait un peu de bien aux récoltes. La récolte des betteraves et du céleri a été très bonne. La récolte de piment et de tomates a aussi été satisfaisante. On a livré 13,625 livres de tomates à l'économat. Trente-cinq acres de terrain ont donné 133 tonnes de pommes de terre. On a emmagasiné 40 tonnes environ de pommes de terre dans les caveaux à légumes qu'on a recouvertes de terre et on n'a subi que des pertes minimes.

#### *Vaches laitières*

Vingt et une vaches en moyenne ont donné du lait pendant toute l'année. La mastite n'est plus un problème sérieux comme elle l'était il y a quelques années, car le mélange des sels à teneur élevée d'acide aminé avec le fourrage du bétail a beaucoup contribué à enrayer cette maladie. Le taureau "Maple Leaf Smokie" de la ferme pénitentiaire du Manitoba a été employé comme second taureau reproducteur dans le troupeau. Neuf génisses laitières qu'on avait en surnombre ont été vendues, au mois de novembre, par voie d'adjudication.

L'étable actuelle des vaches laitières n'est pas assez grande pour nous permettre d'y loger toutes les vaches laitières. Les vaches tarées sont logées à l'écurie et les génisses laitières, dans un enclos situé tout près de la porcherie. Il va de soi que, dans ces conditions, l'éleveur des vaches laitières ne peut pas leur donner tous les soins qu'il aimerait à leur donner. On devra donc agrandir l'étable.

#### *Bétail de boucherie*

Le bétail de boucherie a engraisé d'une manière fort satisfaisante en se nourrissant de l'herbe des pâturages, mais il a été nécessaire, à la fin de l'été,

de lui donner un peu de maïs en sus du pâturage. On a fait l'abattage de 19 bouvillons Holstein pour subvenir aux besoins de l'économat. On a aussi abattu 41 vaches de boucherie et bouvillons. Une vache de boucherie est morte et on en a vendu une à un abattoir.

#### *Porcs*

La porcherie a fonctionné d'une manière satisfaisante au cours de l'année et on a pu fournir assez de porc pour subvenir aux besoins de l'économat pendant toute l'année. On a abattu 326 porcins parmi lesquels il y avait des truies. Les truies ont mis bas 31 fois au cours de l'année et le nombre des porcelets qu'elles ont donnés s'élève à 247. On a déplacé le pâturage des porcs au côté est de la porcherie, soit à une plus grande distance du pénitencier. Le nouvel abattoir qu'on est en train de construire facilitera de beaucoup l'abattage.

#### *Poulailler*

On a subi des pertes considérables dans le poulailler, lorsque les poussins de la série 300 des lignées "Ames-in-Cross" se sont mis à s'entre-dévorer dans les pâturages de la ferme. L'achat d'un coupe-bee électrique a beaucoup contribué à réduire les pertes.

#### *Chevaux*

On a acheté deux chevaux, au mois d'avril 1957, et on en a vendu deux à un éleveur de renards des environs. Deux des cinq autres chevaux de la ferme sont légèrement atteints de la pousse, mais ils sont tous en assez bonne forme pour travailler.

#### *Embellissement*

On a pris des mesures en vue de la mise à exécution d'importants travaux d'embellissement des terrains du pénitencier. L'université du Manitoba s'occupera de dresser les plans d'un vaste programme d'embellissement des terrains et du paysage. Les terrains du pénitencier ont besoin d'être aménagés et d'être embellis et l'on compte entreprendre dès cette année les travaux qui s'imposent.

#### *La serre*

La serre actuelle est trop petite pour nous permettre d'y garder le nombre de plus en plus grand de légumes et de fleurs dont on a besoin. Ce printemps, comme par les années passées, il y avait très peu d'espace disponible dans la serre.

### ÉCONOMAT

L'économe rapporte qu'il continue à faire tout son possible avec l'aide de son personnel pour enseigner aux détenus intéressés l'art culinaire et les divers autres métiers qui s'y rattachent, mais que le nombre de détenus qui parviennent à acquérir une certaine habileté à exercer le métier de cuisinier, de boulanger ou de boucher est peu élevé. L'économe rapporte aussi que le nombre de détenus qui ont la compétence nécessaire pour exercer ces métiers est toutefois assez élevé, la plupart du temps, pour assurer le bon fonctionnement de ce service.

Nous sommes heureux de signaler que, cette année, les griefs au sujet des repas sont chose rare et non plus chose courante. Cela est attribuable à l'ardeur au travail et à l'esprit de collaboration dont les préposés aux cuisines ont fait preuve.

L'installation d'un nouveau système de réfrigération et l'acquisition de nouvelles pièces d'équipement en acier inoxydable ont apporté des améliorations considérables dans la cuisine. On n'a plus besoin que de quelques pièces de machinerie pour faire de notre cuisine une cuisine moderne à tous les points de vue.

Le degré de salubrité dans la cuisine est, dans l'ensemble, assez satisfaisant, mais les habitudes de quelques-uns des détenus laissent quelque peu à désirer. Nous faisons de notre mieux pour amener des détenus à abandonner leurs mauvaises habitudes et, le cas échéant, nous voyons à les renvoyer des cuisines lorsqu'une telle décision s'impose. Le médecin du pénitencier, le chef des gardes et son adjoint ont fait l'inspection des cuisines et l'examen des détenus, chaque semaine. Cela a contribué à apporter des améliorations dans les cuisines. Nous avons maintenant des vestiaires et des salles de douches de sorte que les détenus peuvent changer d'habits et prendre un bain chaque jour. Des barbiers sont à la disposition des détenus en tout temps et cela aide à maintenir un niveau élevé de salubrité et d'hygiène personnelle.

Le fait que l'économiste ait réussi à terminer l'année en ne dépassant que de \$82.16 le budget de son service témoigne d'une administration consciencieuse.

La préparation des cornichons et des viandes au pénitencier a beaucoup aidé à maintenir les dépenses occasionnées par les aliments à un niveau stable, à une époque où le prix des denrées ne cesse d'augmenter.

Au cours de l'année, l'économiste a produit 152,888 livres de pain et 12,000 livres de petits pains. On a servi un total de 440,244 repas aux détenus et de 40,105 repas aux surveillants.

La nomination prochaine d'un premier adjoint à l'économiste aidera beaucoup au partage des responsabilités en l'absence de l'économiste.

#### FORMATION DES FONCTIONNAIRES ET DU PERSONNEL—GÉNÉRALITÉS

Le programme de formation s'est poursuivi sous la direction du sous-directeur et du fonctionnaire préposé à la formation sur place. Le chef des gardes a tenu des consultations périodiques avec les gardes et avec les surveillants classe 2.

Au cours de l'année financière, neuf préposés à la surveillance ont suivi un cours d'initiation de cinq jours. Les nouveaux fonctionnaires non préposés à la surveillance ont bénéficié d'un cours de formation professionnelle qui était plus ou moins élaboré, selon qu'on avait besoin d'eux immédiatement ou non dans le service auquel ils étaient destinés.

M. U. Belanger a été promu au grade de préposé au classement à la suite de la nomination de M. H. J. Wickey au poste de sous-directeur. M. W. Lucoe a été promu au poste d'instructeur agricole et M. K. A. Appleyard, au poste d'instructeur agricole adjoint.

En guise de conclusion, j'aimerais à exprimer ma gratitude au Commissaire des pénitenciers et à son personnel pour l'aide et pour les directives qu'ils nous ont si généreusement fournies en tout temps.

J'aimerais aussi à exprimer ma reconnaissance au personnel du pénitencier du Manitoba pour la collaboration qu'il nous a accordée et pour le dévouement qu'il a manifesté au cours de l'année passée.

## PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. F. C. B. CUMMINS, *directeur*

La dernière année a été marquée, à cette institution, par la mise à l'essai d'une nouvelle formule préparatoire à la libération définitive à l'intention de certains détenus choisis qui ont purgé de longues peines. Trois de ces détenus "de longue peine" ont été libérés selon cette formule d'élargissement provisoire qui consiste, pour les intéressés, à se mêler un peu chaque jour à la population libre du monde extérieur. Le détenu est libéré chaque matin (sous surveillance, si on juge que c'est nécessaire) et il doit rentrer à la prison le soir. Deux de ces détenus avaient été incarcérés selon les dispositions de la Loi relative à la détention préventive et il y avait pour eux bien peu d'espoir de jamais revoir le monde libre. Le troisième, un cas-problème, était considéré comme un pyromane qui, en liberté, serait une menace pour la société.

Le premier des trois, âgé de 44 ans, avait été condamné par les tribunaux comme repris de justice. Il était en détention préventive pour une période indéterminée. Il avait été narcomane et il avait un casier chargé de plusieurs délits. Par ailleurs, pendant qu'il était en prison, il avait porté un intérêt soutenu aux sports, particulièrement au jeu de balle-molle. Dans sa jeunesse, il avait été joueur de hockey professionnel. Pendant sa détention, il a appris un métier. En 1953, il a participé aux cours Dale Carnegie sur l'art de persuader et de se faire des amis et, en 1957, il a dirigé lui-même un de ces cours, prêtant assistance à M. Wal Angus, directeur en titre. Après avoir reçu du Service des pardons, à Ottawa, les permissions nécessaires, nous avons accordé au détenu en question, pendant une période de plusieurs semaines, une série d'élargissements provisoires. Chaque jour, son dîner à la main, il quittait la prison pour aller occuper un emploi qu'on lui avait trouvé dans une importante entreprise industrielle de la ville. Le soir, seul et sans surveillance, fatigué mais heureux, il revenait au pénitencier et frappait à la porte centrale et regagnait sa cellule pour la nuit. Certains jours, des gardiens que nous choisissons l'invitaient chez eux. Avec eux, il assistait à des joutes de football ou de hockey et, le soir, il regardait la télévision ou prenait part à des soirées récréatives. Il se trouve maintenant dans une province de l'Est du Canada. Il écrit au directeur pour lui dire comment il organise sa vie nouvelle. Il l'organise très bien. Il touche un salaire raisonnable et il déclare que, de toute sa vie, il n'a été aussi heureux.

Le succès, dans un cas comme celui-là, ne peut être attribué à un seul facteur. Il exige le concours de tous les moyens à notre disposition, comme les cours Dale Carnegie, qui donnent l'assurance nécessaire pour rencontrer des gens et les fréquenter en dépit de certains handicaps, et l'apprentissage d'un métier, qui permet de trouver un emploi et de le conserver. Dans le cas présent, il faut tenir compte des conseils donnés par l'aumônier catholique, qui s'est chargé de trouver le premier emploi occupé par le détenu durant la période de transition. On ne doit pas oublier non plus l'aide apportée par la Société John Howard ni le dévouement particulier de certains membres du personnel, entre autres le sous-directeur et le préposé au classement. Toutes ces personnes ont uni leurs efforts afin d'inculquer dans l'esprit du détenu le désir de bien faire. Il était essentiel que tous ces éléments entrent en jeu pour dissiper graduellement les terribles tensions qui s'exercent sur un détenu "de longue peine" quand il doit affronter le monde extérieur.

Le sujet suivant était un pyromaniaque et, sous ce rapport, il était tenu pour très dangereux avant d'être incarcéré dans notre institution. Il avait été emprisonné sans interruption durant une période de dix ans. Au cours de sa détention, sa raison s'est égarée et il a été transféré à un asile d'aliénés où un personnel médical compréhensif a pu rétablir graduellement la santé de son esprit et, le temps venu, le renvoyer au pénitencier. En prison, on lui a conseillé d'étudier la comptabilité, l'art de parler en public et le développement de la personnalité. Les cours Dale Carnegie ont largement contribué et contribuent encore à ce développement. Quelque chose nous disait que si, à l'expiration de sa peine, ce sujet était subitement libéré, il ne parviendrait peut-être pas à s'adapter à sa condition nouvelle et sombrerait dans le crime. Mais la formule des élargissements provisoires autorisés par le Service des pardons a permis de traverser la difficile période de transition. Nous avons pu nous en rendre compte lorsque, vêtu en civil tout comme ceux qui l'escortaient, il a visité la résidence des fonctionnaires de la prison pour prendre part à des divertissements dans un milieu normal. La contribution de l'aumônier catholique a été inestimable dans ce cas particulier. L'aumônier l'a aidé à pratiquer sa religion, l'a continuellement encouragé et réassuré, l'a accompagné chez lui et chez des amis et enfin l'a préparé en vue de sa libération définitive. Avant que le sujet fût libéré, nous avons communiqué avec les autorités de la police et du service des incendies des régions où il devait habiter afin de les familiariser avec son cas et afin de s'assurer que si, par hasard, des crimes venaient à se produire dans le voisinage, il ne soit pas soumis automatiquement à des interrogatoires à titre de suspect. Nous avons pensé que, s'il se savait soupçonné de crimes auxquels il n'aurait pas été mêlé du tout, tout notre travail en vue de sa réhabilitation pourrait être annulé. La Société John Howard avait pris des dispositions en vue de lui procurer des services d'éducation et d'orientation et une demeure convenable et en vue de l'installer dans l'entourage de personnes agréables et de même croyance religieuse que lui. Cette société s'est tenue en contact avec lui afin de l'aider à s'adapter à une existence normale. La formule des élargissements provisoires a contribué à couronner d'un succès évident les efforts tentés au sujet de ce cas qui, sans l'appui de la formule nouvelle, était voué à un échec complet.

Le troisième sujet servait aussi une peine de détention préventive pour une période indéterminée. Il a été, de fait, le premier homme qui a été condamné au Canada en vertu des dispositions de la Loi relative à la détention préventive. Même s'il avait un casier judiciaire très chargé, il s'est montré industriel au cours de sa détention et il est devenu habile dans les travaux d'artisanat. Grâce à l'assistance du directeur, de certains membres du personnel et de quelques visiteurs, la vente des objets qu'il avait fabriqués lui a rapporté la somme de \$1,500 qui a été créditée à son fonds de fiducie. Selon la formule des élargissements provisoires autorisés par le Service des pardons, il a été, lui aussi, libéré graduellement et encouragé, sous surveillance, à chercher une petite boutique qui lui permettrait de gagner sa vie tout en poursuivant le travail artisanal qu'on lui avait enseigné ici. Sur les conseils de personnes compétentes, il s'est porté acquéreur d'une petite entreprise commerciale pour laquelle il a payé \$1,000 comptant, ce qui lui laissait une somme de \$500 comme fonds de roulement. Les organismes d'assistance aux détenus libérés nous apprennent qu'il se tire bien d'affaires et que, par un travail honnête et bien fait, il a maintenant conquis la liberté qu'il avait auparavant cherché à obtenir en s'évadant du pénitencier.

Pendant une longue période, le premier et le troisième sujets devront nécessairement se présenter régulièrement à des organismes de bienfaisance et

aux autorités policières à titre de détenus libérés en vertu de la Loi sur les libérations conditionnelles. A mesure que le temps passe, leurs chances de mener une vie utile, honnête et couronnée de succès deviennent meilleures.

Nous avons fait mention de ces trois cas parce qu'ils démontrent que le service des pénitenciers ne s'intéresse pas seulement à l'emprisonnement, mais qu'il s'occupe aussi activement de faire tout ce qui est possible pour réformer et réhabiliter les détenus confiés à ses soins.

A la fin de l'année financière, il n'y avait que deux détenus de plus que l'année précédente. Cette faible augmentation s'explique par le transfert de 136 détenus à d'autres pénitenciers au cours de l'année à cause du surpeuplement de notre institution.

Nous avons admis 434 détenus et en avons libéré 432. Parmi les détenus libérés, 240 l'ont été à l'expiration de leur peine, 46 l'ont été conditionnellement, 1 l'a été par ordre des tribunaux et 136 ont été transférés. Nous avons enregistré 2 décès et 7 autres détenus ont été libérés sans condition. Au nombre des 136 détenus transférés, on compte 23 femmes transférées à la prison des femmes, au pénitencier de Kingston.

Nous prévoyons que la population de notre pénitencier continuera d'augmenter à un rythme alarmant et que le transfert d'un groupe considérable de détenus à un autre pénitencier sera nécessaire dans un avenir prochain.

#### SANTÉ ET SOINS MÉDICAUX

L'état de santé général des détenus s'est maintenu à un niveau excellent malgré les nouvelles admissions toujours nombreuses qui nous obligent à remplir plus qu'il ne faudrait tout l'espace disponible. Les services de l'hôpital ont été éprouvés à la limite du possible au cours d'une grave épidémie de grippe à la fin de l'automne 1957. Les principaux membres du personnel de l'institution ont été inoculés grâce à des vaccins fournis par le ministère de la Santé nationale. Nous n'avons eu à déplorer aucune complication importante, car les traitements et les médicaments auxquels on a eu recours ont pu atténuer l'intensité de l'épidémie.

Lors des visites de routine à l'infirmerie, on a distribué des médicaments et on a traité les maladies bénignes. Il y a eu à l'hôpital 4,100 admissions et 5,151 distributions de médicaments. On a administré des traitements de physiothérapie à 1,320 détenus et on a fait subir un examen général à 1,820 autres. On a pris des radiographies de 513 hommes et le service des laboratoires a examiné au total 1,954 cas.

Les dossiers du dentiste indiquent qu'il a accordé 1,489 rendez-vous. Il a fait 1,139 extractions, 216 plombages ainsi que 139 dentiers complets et 54 dentiers partiels. Il a également garni 44 dentiers à l'intérieur, administré 126 traitements prophylactiques et pris 97 radiographies dentaires. Nous avons de nouveau remarqué que les détenus admis récemment n'ont jamais reçu ou presque jamais reçu de traitements dentaires. C'est ce qui explique que 44 p. 100 de toutes les demandes portent sur des dentiers complets ou partiels. Tous les détenus qui avaient besoin de soins pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge ont été examinés par le spécialiste et ils ont reçu les traitements nécessaires. Au total, 146 détenus ont été examinés et un cas de chirurgie a été opéré à l'hôpital du pénitencier.

La physiothérapie administrée au sein même du pénitencier comprend des traitements aux rayons ultra-violet, aux rayons infra-rouges et à la chaleur

ainsi que l'hydrothérapie et les massages. Ces traitements ont contribué à réduire les cas d'hospitalisation tant à l'hôpital du pénitencier que dans les cliniques extérieures. Au total, on a transporté 58 patients à l'hôpital Shaughnessy pour les faire examiner et on les a ramenés le même jour. De plus, 13 patients ont été hospitalisés à cette institution pour un total de 297 jours d'hôpital. Par suite de l'usage régulier de techniques modernes de laboratoire, de radiologie et de physiothérapie, aucun détenu n'a eu à se présenter à la clinique pour les poumons pour être radiographié et trois seulement ont été examinés aux rayons X, pour fins de diagnostic, à l'hôpital Shaughnessy.

Nous avons de nouveau mis l'accent sur la formation du personnel hospitalier et, en même temps, nous avons accordé une attention particulière à certains détenus qui ont appris sur place les techniques de la radiologie et de la radioscopie ainsi que les éléments de la technique de la recherche en laboratoire. On a poursuivi les cours de premiers soins et un groupe choisi de détenus a suivi ces cours en vue d'obtenir le certificat de l'Association ambulancière Saint-Jean. Ce certificat a été décerné à 12 détenus tandis qu'un autre a obtenu un brevet d'études supérieures en cette matière.

La clinique de la banque de sang de la Croix-Rouge a visité le pénitencier au mois de juillet 1957 et de nouveau au mois de janvier 1958. Elle a recueilli 687 chopines de sang et plus de 60 p. 100 des détenus ont de plein gré donné leur sang pour cette bonne cause.

Le psychiatre du pénitencier signale que l'activité s'est accrue dans son service. Le nombre des entrevues privées s'est élevé à 774 et, si on ajoute le nombre des entrevues de thérapie collective, on atteint le total de 1,423 entrevues. Il a également tenu 101 séances de thérapie collective. Il a donné des conseils d'orientation personnelle à 53 détenus et administré une thérapie collective particulière à 65 autres. Les cas soumis par d'autres services et les entrevues sur demande ont atteint le total de 497. La somme de travail à accomplir l'a obligé à référer les entrevues préliminaires au psychiatre adjoint qui a procédé ainsi à 308 examens.

Les cadres des cours de thérapie collective sont toujours complets et il y a une liste d'attente. Deux groupes, l'un plus avancé et l'autre inférieur, sont toujours au grand complet et, à mesure qu'il se produit une vacance dans les rangs du groupe plus avancé, on la remplit en transférant les élèves les plus brillants du groupe inférieur. Dès que les nouveaux locaux du service de psychiatrie seront terminés, nous organiserons quatre ou cinq cours qui seront dirigés par le psychiatre, par son adjoint, par le psychologue et par le préposé au classement. Pour choisir les sujets qui participent aux cours de thérapie collective, le psychologue du pénitencier procède à des entrevues privées et à des tests psychométriques. On a continué à n'admettre aux cours de thérapie collective que ceux qui en font la demande.

Quatre détenus ont été conduits à l'hôpital provincial pour maladies mentales. L'un d'eux est décédé et un autre, son état s'étant amélioré, est revenu au pénitencier. Le pénitencier n'est pas équipé pour administrer à un dément des traitements satisfaisants. Nous avons encore obtenu cette année une entière collaboration de la part des autorités de l'hôpital provincial pour maladies mentales, qui est situé à Essondale.

Pour l'avenir, nous avons l'intention d'utiliser, pour les cours de thérapie collective, un manuel publié par l'*American Correctional Association*, dont l'auteur est Norman Fenton, D.Ph.

Notre psychiatre a pris part à deux cours organisés à l'intention des fonctionnaires subalternes et à un autre cours à l'intention des fonctionnaires supérieurs. Ces cours se sont révélés excellents pour les fonctionnaires supérieurs qui peuvent ainsi se rafraîchir la mémoire sur des sujets qu'ils ont peut-être oubliés. Les discussions guidées par une équipe d'experts ont bien réussi et elles ont reçu un accueil favorable de la part de tous les participants. Nous sommes d'avis que les psychiatres des pénitenciers canadiens auraient avantage à échanger entre eux leurs rapports annuels en vue de la solution des problèmes qu'ils rencontrent.

Le psychologue du pénitencier signale lui aussi une grande activité qui s'accroîtra encore lorsque les nouveaux locaux en voie de construction seront mis à sa disposition. Il lui sera alors possible de collaborer encore plus étroitement avec le service de psychiatrie. Ce service fait un usage très poussé des tests psychométriques, non seulement sur les nouveaux venus, mais encore sur les sujets qui lui sont envoyés par les services de psychiatrie ou de classement, par le Service des pardons, ou par d'autres services. On fait subir des tests d'aptitude aux détenus afin de choisir, parmi ceux qui sont envoyés à ce service par l'instructeur en chef de la formation professionnelle ou par la Commission de classement, ceux qui participeront aux cours de formation professionnelle. Au cours de formation sur place du personnel, on a de nouveau donné des causeries sur la psychologie élémentaire dans ses rapports avec la pénologie et la criminologie en général. L'étroite collaboration qui règne entre les divers services du pénitencier est démontrée clairement par le fait que le psychologue a préparé 398 rapports pour le service du classement, 48 au sujet de libérations conditionnelles, 15 pour le service de la psychiatrie, qu'il a assisté à 46 réunions de la Commission de classement, à 15 réunions du Comité de formation professionnelle et que, de plus, il a participé à 11 consultations hebdomadaires au sujet de cas-problèmes particuliers.

#### OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE SPIRITUEL

Le révérend D. J. Gillies, aumônier protestant, signale que son ministère s'est accompli d'une façon normale et que les offices ont eu lieu régulièrement. Environ 45 p. 100 des détenus protestants assistent régulièrement aux offices; mais, à l'occasion de certains offices spéciaux, l'assistance est beaucoup plus nombreuse.

La retraite annuelle a été prêchée par le Révérend F. Filer, de l'église baptiste de Grandview, du 17 au 23 février 1958 inclusivement. L'assistance et l'intérêt que les détenus ont portés à cette activité ont été très consolants. A plusieurs reprises au cours de l'année, le chanoine F. Plaskett, de la cathédrale Holy Trinity, a dirigé des offices spéciaux au cours desquels, en certaines occasions, on a fait la Cène. L'office pascal a été dirigé par l'Armée du Salut dont la chorale et la musique étaient présentes. Le Vendredi saint, l'association dramatique de la First Baptist Church est venue présenter une pièce de théâtre intitulée "Thecla". Cette représentation avec décors et costumes a été bien goûtée par 230 spectateurs.

On a maintenu cette année la pratique de présenter chaque mois, après l'office du jour, un film portant sur un thème religieux. On a constaté que ces films sont des moyens précieux pour illustrer les merveilleux récits de l'Ancien Testament, qui suscitent un vif intérêt chez les détenus. Pendant toute l'année, on a continué les cours réguliers d'étude de la Bible. On s'est encore assuré, lorsque c'était possible, les services d'un ministre de l'extérieur pour prendre

charge de ces cours. Nous apprécions la bienveillante collaboration du clergé à cet égard. Avec d'excellents résultats, on invite également certains détenus à diriger ces cours sous surveillance. L'Armée du Salut se charge du cours une fois par mois.

Du 12 au 18 août 1957 inclusivement, la station CKNW a radiodiffusé nos offices religieux à son programme de dévotions matutinales avec le concours de la chorale de la chapelle. Le nombre d'appels téléphoniques et de lettres reçus de l'extérieur témoignent de l'utilité de ces émissions. Des publications religieuses sont distribuées en grandes quantités aux détenus. Au cours de l'année, on a reçu 12 fois la visite de chorales ou d'orchestres de l'extérieur.

Nous organisons des entrevues privées avec les détenus à leur arrivée à l'institution et aussi par la suite. Quand c'est possible, nous leur aidons à résoudre leurs problèmes personnels ou leurs affaires de famille. A deux reprises, l'aumônier protestant a reçu à sa résidence des détenus à qui on avait accordé des élargissements provisoires comme préparation à leur libération définitive du pénitencier.

Encore cette année, la bienveillante collaboration du brigadier Nyrerod et de son personnel de l'Armée du Salut a été pour nous une source de consolation. Nous pouvons en dire autant de M. le chanoine Plaskett, dont le zèle pour les âmes a été d'un secours précieux pour notre aumônier depuis plusieurs années, et des autres membres du clergé qui n'épargnent ni leur temps ni leurs efforts en vue d'apporter un message d'espoir aux détenus.

Le R. P. M. J. Barry, aumônier catholique, rapporte que tous les services de son ministère ont été maintenus. Au 31 mars 1958, 237 détenus de foi catholique étaient inscrits dans nos registres.

On a prêché deux retraites, l'une au mois de juillet 1957 et l'autre pendant le carême de 1958. Le R. P. John Hennessey, s.j., a prêché l'une de ces retraites et elle a produit des résultats très salutaires, réveillant la ferveur religieuse parmi les détenus catholiques.

L'aumônier catholique a collaboré activement au programme d'élargissement provisoire inauguré à l'intention de certains détenus de longue peine. Il les a accompagnés à l'extérieur de la prison et leur a aidé à élaborer leurs projets d'avenir. Il a aussi collaboré aux cours de formation sur place à l'intention des détenus et aux travaux de la Commission de classement, de la Commission de censure et de l'Association des Alcooliques Anonymes. De nouveau, l'aumônier catholique s'est fait l'initiateur d'un programme de divertissements pour les fins de semaine, à l'intention des détenus, au cours de la saison froide, soit de novembre à avril. Il a eu recours à des artistes de talent qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour récréer les détenus sans aucune rémunération autre que la satisfaction de semer du bonheur.

#### CLASSES ET BIBLIOTHÈQUE

A la fin de l'année financière, la bibliothèque contenait 3,714 romans, 1,084 ouvrages autres que des romans et 607 ouvrages de références. On a fait l'achat de 272 volumes au coût de \$675.12. On a aussi fait l'achat de 133 manuels scolaires et dictionnaires. La commission d'inspection a fait jeter 99 volumes parce qu'ils étaient détériorés. On a mis en circulation 197 périodiques, dont l'abonnement est soldé à même le budget de l'institution. Cela représente 4,960 numéros pour l'année. La circulation comprend aussi 163 publications que des

abonnés particuliers remettent à la bibliothèque. Au cours de l'année, nous avons recueilli 83 abonnements à des journaux quotidiens. La bibliothèque a distribué aux détenus 41,466 livres et 216,310 périodiques. De plus, 40,015 périodiques, hebdomadaires et quotidiens, ont été distribués à des détenus abonnés. La moyenne des ouvrages en circulation, non compris les manuels scolaires et les livres d'étude, a été de 24,816 par mois.

Par l'entremise de l'instructeur en chef de l'enseignement des métiers, on a acheté 36 ouvrages techniques et 30 revues techniques destinées aux divers ateliers. On a aussi emprunté, de la bibliothèque provinciale, 317 volumes à l'intention des détenus qui désiraient faire des études dans des domaines particuliers.

L'atelier de reliure a relié ou réparé 1,652 livres et 4,800 périodiques, dont 369 volumes pour d'autres ministères, 75 pour des églises et 455 pour différentes commissions scolaires. On a fabriqué 12,000 enveloppes pour le pénitencier et, de plus, on a rogné les tranches de 6,000 exemplaires de "Transition", périodique publié par les détenus. Les services de l'atelier de reliure sont surchargés. On pourrait remédier à la situation en agrandissant l'atelier; mais, à l'heure présente, l'espace disponible ne permet pas d'envisager cette solution.

On a obtenu du ministère de l'Instruction publique de la Colombie-Britannique et du ministère des Affaires des anciens combattants des cours par correspondance des degrés élémentaire et secondaire. Au 31 mars 1958, 142 élèves étaient inscrits à 199 cours différents. Au cours de l'année, il y a eu 186 inscriptions; 46 élèves inscrits ont complété leur cours, 56 les ont discontinués au moment de leur libération et 26 autres ont abandonné faute d'intérêt. Au cours de l'année, 186 nouveaux élèves se sont inscrits à ces cours; 32 les ont complétés, 39 ont été libérés avant la fin de leur cours et 23 ont décommandé leur cours.

La série spéciale de causeries données par le service d'extension de l'Université de la Colombie-Britannique a consisté en quatre causeries présentées par des professeurs de l'Université. L'assistance, qui était facultative, a réuni en moyenne 184 détenus.

Un septième cours d'éloquence et de personnalité a été donné comme les précédents par M. Warwick C. Angus, de l'Institut *Dale Carnegie*, aidé de deux détenus diplômés. Ce cours a commencé le 24 janvier 1958 et doit se terminer vers le 10 mai 1958 par la collation des diplômes et le banquet annuel. Nous prévoyons qu'à cette occasion 27 détenus recevront leur diplôme. Lors des cours antérieurs, 177 détenus avaient obtenu un diplôme, de sorte qu'on peut prévoir que le nombre total des diplômés dépassera les 200 lorsque la cérémonie de clôture marquera le terme du septième cours au mois de mai. Les détenus qui ont suivi ces cours de formation donnés par M. W. Angus en ont tiré de grands avantages. Le cercle *Dale Carnegie* de Fraser Heights se compose de diplômés des cours donnés au cours des années antérieures au sein de l'institution. Une réunion a lieu tous les deux samedis, ce qui permet de maintenir l'esprit de corps et l'enthousiasme qui caractérisent la société *Dale Carnegie*.

Le programme de bricolage en cellule continue de prendre de l'expansion. Au 31 mars 1958, 397 détenus étaient inscrits pour s'adonner à divers travaux d'artisanat. Huit étages de cellules ainsi qu'un corridor contigu sont mis à la disposition des amateurs qui s'occupent de travaux "bruyants". A même les fonds de roulement des travaux d'artisanat, on a accordé des prêts à des bricoleurs pour un montant total de \$347.87. Depuis la création de ce fonds, au mois d'avril 1953, le montant total des prêts accordés se chiffre à \$3,763.37. Au cours

de l'année, on a reçu au total 5,035 commandes pour des objets divers fabriqués par les détenus. On peut évaluer à \$30,000 la production artisanale de l'année, y compris les objets vendus ainsi que ceux que les détenus expédient à leurs parents ou emportent avec eux au moment de leur libération.

#### SERVICE DU PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

Le préposé au classement, M. B. K. Stepheson, signale que son service a été très occupé au cours de l'année. Le grand nombre des nouvelles admissions, soit 434 détenus, a contribué à accroître la tâche de ce service. On a d'autant plus apprécié la nomination d'un autre adjoint au personnel chargé du classement, mais le nombre des cas à étudier est encore trop grand d'après les normes recommandées dans le rapport Fauteux. La commission du classement a tenu 50 réunions tandis que la commission d'attribution des tâches en a tenu 47. On a préparé 375 rapports préliminaires au sujet des détenus ainsi que 127 rapports préparatoires à la libération, 201 rapports spéciaux et 113 rapports relatifs à l'administration. Au total, on a organisé 1,625 entrevues, dont 350 préliminaires, 175 préparatoires à la libération, 45 entrevues de contrôle, 276 à la demande du Service des pardons, 440 au sujet de problèmes personnels, tandis que 89 avaient trait à la thérapeutique.

Quelques fonctionnaires de ce service ont participé aux cours de formation sur place. Un cours organisé à l'intention des fonctionnaires supérieurs a démontré que les chargés de cours et les élèves sont unis par des liens d'intérêt commun. Cette impression s'est manifestée davantage au cours des discussions dirigées par un animateur et un groupe d'experts qui ont caractérisé ce cours. On a constaté alors que, dans le programme de réhabilitation qui est l'objectif principal des deux groupes, les services de détention et les services de traitement sont tout simplement deux rouages essentiels du même organisme.

Notre service a entretenu de bonnes relations avec les organismes de bien-être social qui contribuent au bien-être des détenus. Au cours de l'année, le pénitencier a été reconnu par la Fédération des Oeuvres de charité de la région métropolitaine de Vancouver comme une agence de service social.

Les réunions de la commission du classement auxquelles ce service a participé ont été marquées par des discussions libres au sujet de maints problèmes d'intérêt général. Il en est résulté une amélioration dans le travail d'équipe organisé en vue de la solution de ces problèmes. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'instructeur en chef de l'enseignement professionnel et avec les autres instructeurs attachés à ce service en vue du choix de 38 détenus sur un total de 108 qui s'étaient inscrits à quatre cours de formation professionnelle. Les consultations hebdomadaires auxquelles ont participé les fonctionnaires supérieurs, le psychiatre, le psychologue et le personnel du service de classement ont surtout porté sur des cas-problèmes qui demandent une attention particulière. Des consultations hebdomadaires ont aussi eu lieu avec le psychiatre, le psychologue et les services médicaux et elles ont contribué à une définition plus nette des attributions de chaque service. Ainsi, les cas étudiés par plusieurs services sont examinés plus rapidement, pour le plus grand bien des détenus.

Nous avons aussi accordé notre appui et notre encouragement au cercle des Alcooliques Anonymes en participant à ses réunions bi-hebdomadaires ainsi qu'aux séances de discussion par groupes. Nous recevons des lettres d'anciens

détenus qui nous disent qu'ils ont réussi à rester sobres, ce qui témoigne de la grande valeur du travail accompli par cet organisme. Le cercle a connu une année très brillante.

A titre expérimental et auprès d'un nombre restreint de détenus choisis, nous avons mis à l'essai un vaste programme d'orientation avant la libération. Ce programme comprend des entrevues personnelles, le contrôle des visites et, à l'occasion, des discussions avec la famille du détenu en cause. L'expérience a démontré qu'il était avantageux de bien indiquer au détenu les problèmes qu'il peut s'attendre à rencontrer après sa libération et de bien expliquer aux membres de sa famille ce qu'ils peuvent attendre de sa part.

Le Service national de placement, la Société John Howard de Vancouver et celle de l'île de Vancouver ont apporté de nouveau leur bienveillante attention aux problèmes qui se posent pour le détenu au sujet d'un emploi au moment de sa libération. Les sociétés John Howard ont accordé 1,323 entrevues à des détenus au cours de l'année.

#### SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

L'instructeur en chef des métiers nous fait remarquer que le nombre trop considérable des élèves et le manque d'espace dans les ateliers industriels continuent d'entraver les efforts que l'on fait en vue d'occuper tous les détenus à un travail utile. Les détenus qui veulent travailler dans les ateliers sont trop nombreux en comparaison de l'espace mis à notre disposition pour les travaux et les cours. Malgré tout, les ateliers industriels et les équipes chargées de l'entretien ont été assez actifs. Nous aurions cependant aimé à recevoir plus de commandes pour la forge et pour l'atelier de ferblanterie.

On a achevé la construction du mur de sûreté en face des logements H-2 à H-11 et, de la rue, l'aspect se trouve maintenant amélioré. On a fait d'importantes réparations à la toiture de l'immeuble principal de l'institution. On a reconstruit l'immeuble C-8, où se trouve l'incinérateur, et il est maintenant fort amélioré. On a fait beaucoup de travail en vue du parachèvement de l'immeuble A-10 réservé aux sports ainsi que dans l'édifice central F-1, qui abrite le service de la comptabilité, où l'on a terminé l'aménagement de rayons et de placards et qu'on a commencé à décorer. Dans l'édifice A-1, on a complété l'aménagement de la salle des visiteurs. Elle est maintenant moderne et confortable et, de plus, les surveillants ont des bureaux convenables attenants à la salle. On a fait aussi beaucoup de travail pour remettre à neuf le logement H-1 et les services d'entretien et de réparations ont poursuivi leur activité dans tout le pénitencier.

La production industrielle des ateliers s'est élevée à \$90,295.38. Les frais d'entretien ont coûté \$2,981.82 et les frais de construction \$8,881.04, ce qui donne une production globale de \$102,158.24.

#### SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

##### *Formation professionnelle et formation surveillée*

Il se donne des cours de formation professionnelle dans les métiers suivants: mécanique d'automobile, dessin industriel, menuiserie, tôlerie et technique Diesel. Il se donne aussi un cours de commerce tout à fait comparable à celui que donnent les écoles commerciales de l'extérieur. On étudie présentement la possibilité d'organiser deux nouveaux cours: un cours d'infirmier, dont la

réalisation semble possible dans les conditions actuelles, et un cours de soudure. Pour ce dernier cours, le manque d'espace soulève de sérieuses difficultés; mais, attendu que l'on considère généralement que ce cours est essentiel à cause de l'importance grandissante de ce métier dans l'industrie, nous espérons qu'il sera possible de surmonter les obstacles et d'organiser le cours de soudure afin de l'ajouter à notre programme d'enseignement professionnel.

Tous les cours ont été donnés pendant l'année de façon à atteindre le niveau requis d'instruction. Une analyse des métiers fournie par le Ministère du Travail a bien aidé à l'élaboration des programmes. Tous les sujets sont étudiés et révisés sous la surveillance personnelle de l'instructeur en chef de l'enseignement professionnel.

Les candidats, pour les différents cours, sont triés selon leurs aptitudes par un comité de formation professionnelle. Parmi les diplômés des cours antérieurs, on choisit des moniteurs pour venir en aide aux instructeurs. Au total, 121 détenus ont suivi les cours de formation professionnelle au cours de l'année, ce qui porte à 381 le nombre total d'inscriptions depuis le début du cours. La section spéciale du Service national de placement ainsi que la Société John Howard ont contribué avec succès à procurer un emploi rémunérateur à un grand nombre de détenus qui avaient suivi nos cours.

La formation surveillée se pratique dans sept ateliers en même temps que s'accomplit le travail ordinaire. Les cours en question sont les suivants: mécanique, dessin industriel, cordonnerie, cours de mécanicien de machines fixes conduisant au brevet de 4<sup>e</sup> classe, électricité et secourisme. A l'occasion du cours n° 68 de formation à l'intention des fonctionnaires des pénitenciers, on a généralement reconnu que cette méthode de formation est inestimable du point de vue du détenu lui-même, qui reçoit la formation qui lui convient en particulier en vue de l'emploi qu'il sera appelé à remplir au moment de sa libération, et du point de vue de l'institution en ce qui a trait à l'organisation du travail dans les divers ateliers.

Les élèves inscrits au cours conduisant au certificat de mécanicien de machines fixes doivent subir un examen donné par l'inspecteur provincial des chaudières et c'est de lui qu'ils reçoivent leur diplôme. Les étudiants en secourisme doivent se présenter à un examen dirigé par l'Association ambulancière Saint-Jean. Quant aux étudiants qui suivent d'autres cours, ils reçoivent, sur demande, une lettre qui décrit le genre de cours suivi, la durée des études ainsi que le grade qui a été atteint. Cette lettre mentionne aussi la formation connexe que le sujet a pu acquérir comme, par exemple, des notions de dessin industriel dans les cours de machiniste, de mécanicien ou au cours de rembourreur. Des lettres de ce genre ont permis à des détenus de trouver un emploi au moment de leur libération. Au cours de l'année, 145 détenus ont suivi des cours de formation surveillée.

#### SERVICES TECHNIQUES

Le préposé aux services techniques signale que l'activité de l'année a été particulièrement intense. Au cours de l'année, on a utilisé une huile à chauffage de qualité inférieure. De plus, l'hiver a été moins rigoureux et ces deux facteurs ont produit une économie de \$6,632.48 dans les dépenses d'huile à chauffage. La dépense totale a été de \$37,847.67, comparativement à \$44,480.15 l'année précédente. L'inspecteur provincial a examiné toutes nos chaudières et il a

trouvé qu'elles avaient été bien réparées et qu'elles offrent la sécurité nécessaire. L'installation d'un autre brûleur à l'huile a résolu notre problème de chauffage.

Le service de la plomberie a fourni un rendement maximum. Tous les travaux entrepris ont avancé de façon satisfaisante, on a pris grand soin de l'outillage et du matériel et on a accompli tous les travaux de réparations nécessaires. On a installé un nouveau séchoir extracteur à bascule dans la buanderie et on a complètement remis à neuf le système de chauffage dans l'aile du Nord et dans l'aile de l'Est.

Le service de l'instructeur électricien a eu beaucoup de travail et il a connu du succès tout le long de l'année. Tous les travaux ont avancé de façon satisfaisante et on a fait les réparations nécessaires. Aux cours de formation surveillée, on a ajouté un cours en électronique qui a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme parmi les détenus. On a montré 14 films sonores de 16 mm. prêtés par la compagnie Westinghouse de même que des films éducatifs prêtés par la Canadian Electric Company. Encore cette année, on a appuyé sur la formation professionnelle et huit détenus ont obtenu du gouvernement provincial leur certificat de compétence comme mécaniciens de machines fixes.

Il est à remarquer que le transformateur fonctionnera bientôt à son maximum de rendement. Il faudra tenir compte de ce fait si on entreprend un programme de construction considérable ou si on projette d'acheter des appareils qui sont actionnés par l'électricité. Des exercices de sauvetage ont eu lieu régulièrement ainsi que des causeries sur la prévention des incendies. L'équipement a été régulièrement vérifié et entretenu.

#### ÉCONOMAT

Par une surveillance continue, on s'assure que la propreté et l'hygiène règnent partout dans la cuisine. Les planchers sont lavés tous les jours et les réchauds à vapeur après chaque repas. Le soubassement est complètement nettoyé à la fin de chaque journée de travail. On relève les déchets deux fois par jour. Les eaux grasses sont transportées à la porcherie et les ordures à l'incinérateur. La destruction des insectes est assurée par la vaporisation d'insecticides. Nous insistons beaucoup sur l'hygiène personnelle des détenus. Chacun peut prendre une douche aussi souvent qu'il le désire et il est obligé de le faire deux fois par semaine. On change complètement de vêtements deux fois par semaine, mais les cuisiniers, les boulangers et les bouchers peuvent changer plus souvent, s'ils le désirent. Les coupures, brûlures et autres blessures mineures sont traitées immédiatement à l'hôpital et les blessés ne peuvent reprendre leur service dans la cuisine que sur la recommandation du médecin.

Le préposé aux services techniques voit à maintenir les machines et l'équipement en bon état. Chaque mois nous faisons appel à ses services et nous tenons note du travail exécuté en rapport avec chaque article d'équipement. Nous avons employé en moyenne 36 détenus dans la cuisine au cours de l'année. On a mis en conserve 8,045 livres de légumes, ce qui a donné 800 gallons de conserves, et on a traité 20,600 livres de charcuterie, d'une valeur de \$5,836.

On a servi 771,552 repas aux détenus et 33,250 aux fonctionnaires. Les aliments apprêtés ont toujours été d'excellente qualité.

#### EXPLOITATION AGRICOLE

Notre nouveau verger est très productif et, dès que nous aurons reçu les matériaux nécessaires, nous amènerons sans délai une clôture autour de ce

terrain. Nous avons récolté 9,020 livres de pommes et les avons vendues à l'économe. Notre service a également pourvu à tous les besoins de l'économat en fait de porc de surchoix et de porc gras. Ces besoins ont atteint 56,849 et 1,257 livres respectivement. La production du porc a coûté 12.97c. la livre. La production des œufs a atteint 8,039 douzaines au coût de 38.85c. la douzaine. Le coût élevé de la nourriture et de la litière augmente le coût de production. Comme par les années passées, les œufs ont été vendus à l'économat au prix de 30c. la douzaine, donc à perte. Grâce à des poulets d'une nouvelle race achetés cette année, nous nous attendons que la production des œufs augmentera et que leur coût sera réduit. Les poussins que nous avons achetés au cours des dernières années étaient d'une qualité inférieure, mais il y a une sensible amélioration chez ceux que nous avons achetés cette année.

La récolte des légumes a été bonne en général. Nous avons récolté 36,000 livres de choux, 29,500 livres de carottes, 16,000 livres de betteraves, 10,000 livres de concombres, 14,000 livres de panais, 83,800 livres de pommes de terre, 10,500 livres de tomates et 28,500 livres de navets. Ce sont là les principaux légumes qui ont été récoltés sur la ferme.

#### DIVERTISSEMENTS

Nous avons connu une très bonne année dans le domaine des sports. Notre programme d'amusements embrasse une grande variété de sports afin de fournir à chaque détenu l'occasion de s'adonner à l'un ou à l'autre selon ses aptitudes. L'hiver peu rigoureux nous a permis d'organiser plus facilement les jeux durant cette période de l'année. La balle-molle, le soccer, le touch-football, le ballon au panier, le volley-ball, la balle au mur, les poids et haltères, les échecs, les dames, le ping-pong, la boxe, le tennis, les fers à cheval, le bridge-contrat ainsi que les tournois organisés dans ces divers sports fournissent à chacun l'occasion d'occuper ses moments de loisir.

La saison de balle-molle a commencé au mois d'avril. L'équipe du pénitencier (les "Seals") a fait très bonne figure dans une ligue organisée de l'extérieur. Elle n'a perdu que deux joutes et s'est classée première. Cette équipe comprenait 25 détenus. Au pénitencier, l'organisation de la balle-molle comprend trois ligues. La ligue "A" groupe cinq équipes, la ligue "B", sept équipes et la ligue "C", huit équipes. Environ 320 détenus ont pris part à ces joutes populaires de balle-molle. Le touch-ball a commencé au mois d'octobre. Environ 160 détenus, répartis en huit équipes, ont participé à ce sport, en plus des huit détenus qui ont rempli les fonctions d'arbitres. On a fait preuve de bon esprit sportif et d'enthousiasme dans la pratique de ce sport passionnant. De l'automne au mois d'avril, on a joué au soccer. On a organisé une ligue composée de huit équipes, chacune de ces équipes groupant vingt détenus, ce qui fournissait au plus grand nombre possible l'occasion de jouer. De cette façon, 160 hommes ont participé activement à ce sport. Une équipe du pénitencier, les "Penguins", a fait officiellement partie de la Mainland Soccer League où le jeu est rapide, rude et de premier ordre. Toutes les équipes qui rendent visite aux "Penguins" reconnaissent le bon esprit sportif et l'habileté de l'équipe du pénitencier.

Le tennis est devenu plus populaire et on le pratique presque toute l'année. Les tournois de championnat ont lieu au cours de l'automne. En plus des 70 joueurs qui s'adonnent régulièrement à ce sport, on en compte plusieurs autres qui jouent occasionnellement. On compte aussi plusieurs fervents de la boxe.

Nous estimons que l'entraînement et la maîtrise de soi exigés par ce sport ont une valeur inestimable. On organise plusieurs tournois au cours de chaque année. Une série de tournois éliminatoires mènent à l'épreuve finale qui a lieu quand on a réussi à organiser une rencontre finale d'environ huit combats. Certaines de ces épreuves de boxe ont attiré une assistance qui groupait tous les détenus du pénitencier.

#### FORMATION DU PERSONNEL

Au cours de l'année, on a donné trois cours de formation sur place, qui ont duré trois semaines chacun, à 14 membres du personnel qui ne sont au service du pénitencier que depuis quelque temps. On a aussi donné un autre cours aux fonctionnaires plus anciens, c'est-à-dire ceux qui ont de deux à dix années d'expérience. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'un cours de rafraîchissement et il a consisté en grande partie en des discussions en petits comités ou en discussions guidées par des équipes d'experts.

Quatorze gardes classe 1 et un économe adjoint ont suivi les cours n<sup>os</sup> 64, 65, 66, 67 et 70 donnés à l'école pénitentiaire de Calderwood.

M. Fleck, instituteur, et M. Halfhide, instructeur de formation professionnelle, ont assisté à la conférence pédagogique n<sup>o</sup> 68. M. Stevenson, préposé au classement et M. Pritchard, infirmier, ont aussi suivi les cours d'administration. Ceux qui suivent ces cours en tirent toujours grand profit et ils sont très utiles à tous les intéressés.

#### GÉNÉRALITÉS

Au cours de l'année, on a pu déceler des signes qui démontrent que l'œuvre de réhabilitation des prisonniers lancée par le Commissaire des pénitenciers commence à donner des résultats remarquables. Je ne veux mentionner comme exemple que le grand profit que peut retirer le détenu qui, une fois confiné à sa cellule, le soir, occupe volontairement ses loisirs à un travail d'artisanat. J'ai déjà signalé le cas d'un détenu en particulier qui purgeait une peine comme repris de justice et qui, grâce au produit de la vente des objets qu'il avait fabriqués, a pu acheter une petite entreprise commerciale au moment de sa libération.

Un autre cas me semble digne de mention. Il s'agit d'un homme qui n'avait pas ou presque pas d'argent au moment de son incarcération. Il avait été condamné à une peine de deux ans qui fut réduite par les dispositions statutaires relatives aux remises de peine. Au moment de sa libération, après cette courte période de détention, il avait quand même en sa possession la somme de \$701.41 qui provenait totalement de la vente d'articles qu'il avait fabriqués. En plus de ce montant, il avait envoyé à sa famille la somme de \$300, ce qui signifie que son travail artisanal lui avait rapporté plus de \$1,000 pour cette période de dix-huit mois. En arrivant au pénitencier, il avait décidé d'occuper ses loisirs à dessiner et à fabriquer des bijoux. Ce travail intéressant, exécuté à un moment où sans cela il aurait été inoccupé dans sa cellule, lui a rapporté suffisamment pour lui permettre de traverser la période difficile qu'est la période de transition qui suit immédiatement la libération et pour lui permettre de s'établir de nouveau dans son métier, celui de photographe.

Au cours de l'année, nous avons dû transférer à d'autres pénitenciers trois groupes de détenus comprenant 35 ou 36 hommes chacun. Je me plais à signaler que, pour ces transferts importants, nous n'avons employé ni chaînes ni menottes et que nous n'avons eu à déplorer aucun incident. Je dois aussi faire remarquer

que les autorités du National-Canadien nous ont fait savoir que les wagons employés pour ces voyages de plusieurs milliers de milles n'ont pas été endommagés. Au contraire, ils étaient en meilleur état à leur arrivée qu'à leur départ.

Ce fait illustre bien que, dans un pénitencier, on peut imposer une discipline sérieuse sans exciter l'animosité des détenus et qu'il est possible de faire disparaître le principal obstacle à leur réhabilitation, c'est-à-dire leur hostilité enracinée envers la société, en les préparant à accepter les réajustements nécessaires au moment de leur libération.

En terminant, je désire remercier le commissaire et le personnel du bureau central du ministère pour leur assistance au cours de l'année. Je désire aussi exprimer ma reconnaissance envers le personnel du pénitencier qui a largement contribué à la bonne administration de l'institution par son dévouement et par la fidélité au devoir dont il a fait preuve pendant toute l'année.

## PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

M. T. W. HALL, *directeur*

Le 31 mars 1958, le nombre total des détenus s'élevait à 647, comparativement à 600 à la même date l'année précédente. Cela constitue une augmentation de 47 au cours de l'année. Cette augmentation est attribuable au fait que les autorités du pénitencier de la Colombie-Britannique ont dû transférer 70 de leurs détenus à notre pénitencier afin de diminuer la surpopulation dans leur institution.

Sur le nombre total de prisonniers, 2 sont détenus en vertu de l'article 58 de la Loi sur les Pénitenciers et 12 en vertu de l'article 61 de cette même loi. Un détenu paraissait en cour en qualité de témoin et un autre était hospitalisé et libéré temporairement sous condition.

La plupart de nos détenus, soit 461, viennent de l'Alberta; 103 viennent de la Saskatchewan; 64 de la Colombie-Britannique; 4 de l'Ontario; 1 du Manitoba; 11 des Territoires du Nord-Ouest et 3 du Territoire du Yukon.

Du 1<sup>er</sup> avril 1957 au 31 mars 1958, nous avons reçu 314 détenus des prisons de la Saskatchewan et de l'Alberta et 70 détenus par transfert; 2 autres sont venus purger le reste de leur sentence après une période de liberté conditionnelle. Au cours de la même période, 269 détenus ont été élargis par expiration de la peine, 56 ont été libérés sous condition, 4 ont été élargis sans condition, 6 par jugement de la cour et 2 par transfert. Deux autres détenus sont morts, ce qui fait un élargissement total de 339 détenus. Il y a eu une légère diminution sur le nombre des détenus élargis sous condition comparativement à l'année précédente, ce qui est attribuable sans doute au chômage répandu dans tout le pays.

## SERVICE DE L'INFIRMERIE

Le médecin du pénitencier signale que la santé des détenus a été bonne au cours de l'année, sauf pour des épidémies plutôt bénignes de grippe et de gastro-entérite. Les tests qu'on a fait subir aux détenus pour déterminer ceux qui souffraient de gastro-entérite ont révélé que plus de 95 p. 100 des détenus souffraient d'ulcères gastriques. On leur a donné les soins médicaux nécessaires.

On signale qu'un plus grand nombre de détenus souffrent de "pieds d'athlète" et de staphylococcie. Les mesures nécessaires ont été prises pour enrayer cette infection.

Un détenu reçoit des traitements de chimiothérapie pour combattre la tuberculose, et deux autres ont des lésions non-actives.

Deux détenus sont morts au cours de l'année. L'un d'eux est mort à l'hôpital de Bordeaux pour les malades mentaux où on l'avait envoyé, et l'autre est mort au pénitencier. Dans ce dernier cas, l'enquête du coroner a révélé que la cause de la mort était inconnue et le pénitencier a été exonéré de tout blâme.

Au cours de l'année, 2,890 détenus se sont présentés à la visite des malades et 141 ont été admis à l'hôpital de la prison pour y recevoir des soins. Le dentiste a soigné 1,116 patients. On a fourni 83 dentiers et on en a réparé 54 autres. Les dentiers que nous avons reçus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul sont très bien faits et ils n'ont donné lieu à aucune plainte.

Le médecin du pénitencier inspecte régulièrement la cuisine, la préparation des repas et les détenus qui y travaillent. Il se dit satisfait de la qualité des repas et de leur préparation, et les régimes spéciaux sont préparés par le cuisinier-en-chef sur les conseils du médecin.

Le spécialiste de la vue attaché au pénitencier a examiné 180 détenus et il a fait les recommandations jugées nécessaires.

Au cours de l'année, 400 détenus ont eu une entrevue avec le Dr Nelson, psychiatre au pénitencier. Ce nombre d'entrevues comprend les premières entrevues avec les détenus, les entrevues avec les détenus qui lui sont envoyés par le service de classement, et d'autres entrevues avec des détenus spéciaux qui étaient des cas-problèmes pour le pénitencier. Le Dr Nelson nous a rendu de précieux services auprès des détenus, et son attitude en est une de parfaite collaboration. Il assiste aux réunions du Service de classement chaque fois que ses services spécialisés sont requis.

La clinique de prise de sang de la Croix-Rouge est venue deux fois au pénitencier au cours de l'année et elle a recueilli 690 chopines de sang de la part des détenus et de plusieurs membres du personnel. La Société canadienne de la Croix-Rouge nous a chargé de remercier les détenus pour leur bon accueil et pour la générosité avec laquelle ils ont répondu à son appel.

#### LOISIRS

Un des points les plus importants de la vie au pénitencier est le programme des divertissements et des spectacles. Rien n'est épargné pour aider l'instructeur de l'entraînement physique à améliorer et à intensifier son programme de divertissements afin d'y faire participer tous les détenus, des plus âgés aux plus jeunes. Les jeux d'été comprennent le tennis, les fers à cheval, le football-association, le rugby, le bridge, le jeu d'échecs, le jeu de dames, le ping-pong, les poids et haltères, la boxe et la course. Pendant l'hiver, le hockey prédomine; mais un nouveau sport, le "curling", vient d'être introduit. Ce dernier sport est très populaire et, en plus des parties qui se jouent entre les équipes de l'institution, des équipes viennent de l'extérieur le dimanche pour rencontrer des équipes choisies parmi les détenus.

Notre équipe de balle-molle a de nouveau fait partie de la ligue de balle-molle du district de Prince-Albert, et elle a terminé en deuxième place dans le classement final.

Un des principaux événements sportifs de l'été a été la partie d'exhibition disputée le soir entre l'équipe des étoiles du pénitencier et l'équipe des étoiles des autres clubs de la ligue. Les visiteurs étaient admis, et ils sont venus en grand nombre voir une partie très intéressante. L'équipe du pénitencier l'a emporté par un point. Les détenus se sont très bien conduits en cette occasion.

Les trois ligues de balle-molle du pénitencier ont joué régulièrement avec succès, pendant toute la saison.

Le tennis grandit en popularité auprès des jeunes détenus, mais le manque d'espace nous a empêché de construire plus d'un court de tennis. Cela n'empêche pas ce sport d'être pratiqué avec enthousiasme.

Les détenus plus âgés, qui ne peuvent jouer au tennis, à la balle-molle ou aux autres jeux qui demandent un gros effort physique, peuvent jouer aux fers à cheval, et huit "jeux" sont toujours à leur disposition. Ils peuvent en outre jouer aux échecs, aux dames et à certains jeux de cartes.

Il n'y a pas eu de ligue organisée de football-association vu la popularité du rugby. Cependant, on a joué certaines parties d'exhibition de football-association contre les clubs de l'extérieur et l'on s'est beaucoup amusé. Des ligues de rugby ont été formées par atelier, et ce sport grandit en popularité chaque année.

La boxe est sans doute un des sports les plus populaires au pénitencier, et, bien que les spectateurs, soient toujours plus nombreux que les participants, ce sport attire toujours le plus grand nombre de spectateurs. Deux soirées de boxe ont eu lieu auxquelles les membres du personnel avaient le droit d'inviter un certain nombre d'amis. Il y eut de beaux combats, et les spectateurs ont tous été satisfaits.

Le premier août, le pénitencier a tenu son concours annuel de courses à pied et de jeux en plein air. Le succès du concours de l'année précédente nous a poussés à nous mesurer contre des athlètes du dehors. M. Bob Adams, entraîneur des athlètes canadiens de Saskatoon pour les jeux olympiques, amena au pénitencier plusieurs athlètes de la piste. Malheureusement, la température fut très mauvaise; et la piste et les terrains de rencontre devinrent vite des champs de boue. En dépit de la température, les jeux se succédèrent comme il était prévu au programme. Dans ces conditions, bien que nos athlètes aient fait preuve de beaucoup de courage et d'habileté, les athlètes visiteurs se sont montrés supérieurs. Tous les détenus et les membres du personnel sont reconnaissants aux invités de Saskatoon pour leur participation à ce concours de piste et de sports en plein air.

Le dimanche après-midi, quelques-uns des meilleurs joueurs d'échecs et de dames de Prince Albert viennent jouer au pénitencier contre certains détenus. A la fin de la saison, les joueurs de l'institution avaient une légère avance sur les joueurs de la ville.

La saison de hockey a commencé le 11 décembre, dès que la patinoire fut prête, et s'est terminée le 6 mars. Deux ligues avaient été formées; une pour les "seniors" et une exclusivement pour les "juniors". En plus des joutes régulières, l'équipe des étoiles de l'institution a joué plusieurs parties contre des équipes de l'extérieur et s'est montrée égale à la meilleure équipe de la région. Mais ce qu'il y a de plus important en ceci, c'est qu'un bel esprit sportif a régné en toute occasion et qu'il n'y a pas eu d'incident fâcheux.

## LA CHAPELLE PROTESTANTE

L'aumônier protestant du pénitencier, le révérend M. Rainbow, continue à consacrer tout son temps à ses fonctions. Sa figure sympathique est familière dans tous les coins du pénitencier. Il remplit consciencieusement ses fonctions et il est toujours prêt à venir en aide aux détenus qui ont des problèmes et même aux autres personnes qui viennent du dehors.

Les offices religieux ont lieu dans la chapelle protestante tous les dimanches et l'aumônier se déclare satisfait de l'assistance, étant donné que la présence aux offices est maintenant facultative. L'aumônier signale que l'assistance aux offices religieux avait diminué quelque peu lorsque la présence aux offices a commencé à être facultative; mais elle n'a pas tardé à revenir au point où elle était et elle se maintient à un niveau élevé.

La cérémonie de la Communion a eu lieu chaque dimanche après les offices religieux. Le nombre des communicants a augmenté continuellement au cours de l'année. On a distribué 694 communions au cours des 52 dimanches.

Chaque samedi matin, à l'Office de la prière, l'assistance a été nombreuse.

La retraite annuelle a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 1957 inclusivement. Le prédicateur a été le révérend W. F. Payton, archidiacre de Prince-Albert. Les offices de la retraite ont été suivis avec attention et les rencontres personnelles avec ceux qui ont suivi la retraite ont été très appréciées.

Chaque vendredi, le révérend M. Rainbow tient une classe d'Histoire Sainte. L'assistance est régulière et les détenus semblent en retirer beaucoup de profit.

L'aumônier assiste à toutes les réunions du service de classement et aux réunions des Alcooliques Anonymes lorsque ses nombreuses occupations le lui permettent.

L'aumônier a donné de entrevues à 1,428 personnes au cours de l'année. Il en a vu beaucoup d'autres au cours de ses promenades dans le pénitencier.

L'aumônier a rendu de grands services aux parents des détenus qui venaient visiter le pénitencier. Ses manières agréables contribuent à détendre les visiteurs et à les mettre à l'aise au cours de la visite. Il a également organisé des visites par les membres du clergé régional, car beaucoup de nos détenus viennent de la région.

## LA CHAPELLE CATHOLIQUE

L'abbé Daoust continue à prodiguer ses services aux détenus catholiques. Il est en faveur, lui aussi, de l'assistance facultative aux offices religieux, bien que l'assistance, depuis qu'elle est volontaire, ne soit pas encore revenue au même niveau qu'auparavant.

L'abbé Daoust fait suivre des cours d'instruction religieuse par correspondance à environ 15 détenus. Il est accompagné de l'abbé Leblanc, de Prince-Albert, lorsqu'il vient au pénitencier. Tous deux aident aux détenus qui suivent ces cours à bien comprendre l'enseignement.

La retraite annuelle pour les catholiques a également eu lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 1957. L'abbé Daoust avait demandé au R.P. Fitzgerald, C.S.S.R., de prêcher la retraite. L'assistance à la retraite a été très bonne.

L'abbé Daoust espère que Son Excellence l'évêque de Prince-Albert viendra encore dire la messe à la fête de saint Dismas pour donner la communion aux détenus et leur faire le sermon.

Les chœurs de chant ont des pratiques dans les deux chapelles au cours de la semaine et le nombre de chantres est très satisfaisant. M. Maurice Casgrain et M. George Dobson sont organistes et professeurs de chant pour la chapelle catholique et la chapelle protestante respectivement. Ils sont tenus en haute estime par les détenus à cause de leur compétence et de leur compréhension qui ne se dément jamais.

#### L'ÉCOLE

L'instituteur déclare que l'année a été très satisfaisante, bien que, pour diverses raisons, plusieurs des détenus choisis pour les études supérieures aient dû abandonner les cours. Au cours de la période avril-juin 1957, le nombre des élèves est tombé de 33 à 24. Il n'y a pas eu de cours pendant les mois de juillet et août. Au mois de septembre, le comité de sélection professionnelle a interviewé 43 détenus et en a choisi 21 pour fréquenter l'école temporairement. Cette classe était formée de détenus du niveau de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année et le but était de les remonter au niveau de la 8<sup>e</sup> année avant leur remise en liberté. Il y avait classe tous les jours. Des 21 qui ont commencé à suivre ces cours, 2 ont abandonné à cause de la difficulté et 2 ont été libérés sous condition. Dix-sept ont subi l'examen écrit au mois de décembre; 10 ont réussi et 7 ont échoué.

Les succès obtenus par cette expérience nous ont poussés à donner une autre série de cours de janvier à juin. Sur les 23 choisis par le comité de sélection professionnelle, 21 suivaient encore les cours au 31 mars. La moyenne obtenue aux examens dans les deux dernières semaines du mois de mars a été de 69.3 p. 100. On considère que cette moyenne est très bonne.

On enseigne les sujets suivants: grammaire, sciences, agriculture, sciences sociales et orthographe. De plus on donne aux détenus des cours de premiers soins. Ce cours sont sous l'habile direction de M. B. Boucher de la Société ambulancière Saint-Jean de Prince Albert.

Le 1<sup>er</sup> avril 1957, 19 détenus anciens combattants prenaient des cours par correspondance du ministère des Affaires des anciens combattants et, le 31 mars 1958, il y en avait 18. Le 1<sup>er</sup> avril 1957, il y avait 65 autres détenus qui suivaient des cours par correspondance du même ministère, comparativement à 54 au 31 mars 1958. Les règlements du pénitencier exigent que tout élève qui suit des cours du ministère des Affaires des anciens combattants fasse examiner par l'instituteur au moins un de ses devoirs chaque semaine. On espère que ce règlement va stimuler l'ardeur de ceux qui suivent ces cours et diminuer le nombre de ceux qui abandonnent par manque d'intérêt. Ceux qui ne se soumettent pas à ce règlement sont interviewés en classe par l'instructeur adjoint, afin de connaître les difficultés qu'ils rencontrent et de leur venir en aide dans la rédaction de leurs devoirs. Au cours du mois de mars 1958, 407 devoirs ont été envoyés au ministère pour correction, ce qui constitue plus que le double du nombre de devoirs envoyés au cours de n'importe quel mois précédent.

Tous les nouveaux détenus doivent subir un examen régulier, le plus tôt possible après leur admission. Cet examen porte sur l'arithmétique, l'orthographe, l'anglais, la lecture et il comporte le test d'intelligence Beta révisé. Depuis l'établissement de ce système, 288 détenus ont subi ces examens et les résultats ont été transmis au service de classement pour lui aider à établir le dossier de chaque détenu.

Au cours de l'année financière, 9 détenus ont suivi et continuent de suivre des cours par correspondance en radiophonie électronique, en mathématiques 4<sup>e</sup> classe pour le chauffage à vapeur, en technique générale de vente et en administration.

Au printemps de 1957, parmi ceux qui suivaient les cours de premiers soins, 16 détenus ont reçu un diplôme et un autre a reçu une attestation. A l'automne de 1957, 11 détenus ont reçu un diplôme, 3 ont reçu un certificat, 2 ont reçu un médaillon et un autre une attestation.

Le ministère provincial des Ressources naturelles a organisé au pénitencier un cours de trois jours, les 18, 19 et 20 mars, sur la recherche des filons et l'industrie minière; 36 détenus ont assisté à ces cours et ils ont manifesté beaucoup d'intérêt pendant les trois jours.

Deux détenus ont subi les examens écrits et ont reçu le certificat d'ingénieur mécanicien de 4<sup>e</sup> classe de la province de l'Alberta.

L'instructeur et son adjoint se déclarent très satisfaits des améliorations apportées à la nouvelle salle de conférences. L'éclairage, le chauffage et l'acoustique sont bien meilleurs, et l'extérieur de l'école et de la bibliothèque ont été grandement améliorés.

Des films éducatifs nous sont prêtés par le Service de l'aide visuelle de Regina et nous sont d'un grand secours dans l'éducation des détenus.

#### BIBLIOTHÈQUE

Le bibliothécaire rapporte que, au début de l'année, il y avait un total de 3,990 livres dans la bibliothèque. Au cours de l'année, 105 ont été ajoutés. Au cours du même temps, 246 livres ont été retirés de la circulation et, avec les 413 livres reçus de la Légion Canadienne, le nombre total de livres au 31 mars 1958 s'élevait à 4,262.

Le pénitencier est abonné à 173 revues et les détenus à 93. Le nombre des échanges au cours de l'année, y compris les revues, les romans, les livres éducatifs et les livres spéciaux, s'est élevé à 71,376. Il peut être intéressant de signaler qu'aucun détenu n'a comparu devant le directeur au cours de l'année pour avoir endommagé les livres et revues en circulation. Cela est attribuable au discernement avec lequel l'instituteur et son adjoint distribuent les livres et les revues.

#### LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Le groupement des Alcooliques Anonymes continue à travailler énergiquement. Ce groupe, qui est patronné par le directeur du pénitencier, par le préposé au cours de formation sur place et par le gardien Norfield, tient une réunion une fois par semaine. Deux réunions publiques ont eu lieu au cours de l'année, l'une au mois de mai et l'autre au mois de novembre. Plusieurs délégués de l'extérieur et des différentes parties de la Saskatchewan et de l'Alberta ont assisté à ces deux réunions. Nous avons entendu des orateurs invités et les détenus ont assisté en grand nombre à ces réunions spéciales.

Il y avait environ 75 détenus à chaque réunion publique. Il y a environ 37 détenus qui assistent aux réunions régulières et hebdomadaires du groupement.

La revue du groupe des Alcooliques Anonymes est très appréciée et beaucoup d'éloges nous sont venus de plusieurs groupes du Canada et des États-Unis sur le travail accompli par notre groupe.

#### LES NARCOMANES ANONYMES

Ce groupement a été formé en 1956, mais il n'a pas suscité le même intérêt que l'organisation des Alcooliques Anonymes. Nous espérons que ce groupement suscitera à l'avenir plus d'intérêt auprès des détenus. De leur côté, les autorités du pénitencier prendront tous les moyens possibles pour lui venir en aide.

## SERVICE DE L'INGÉNIEUR

L'ingénieur en chef du pénitencier rapporte que l'année a été très satisfaisante en ce qui concerne les travaux exécutés par les différents services qui sont sous sa direction. Les électriciens ont complété le circuit d'éclairage et d'énergie de la cuisine, à l'exception de la Chambre aux déchets. Le même genre d'installation a été complété à l'atelier C.20 qui renferme le bureau de la ferme, l'atelier de menuiserie et les salles de classe des instructeurs d'entraînement physique et de maçonnerie. Le circuit électrique a aussi été complété dans le bureau des instructeurs de formation professionnelle.

On avait commencé à l'automne la rénovation du système électrique. Un poste de manœuvre a été installé et le matériel a été mis en place. On a également commencé la construction d'un nouvel atelier de menuiserie et de peinture qui sera l'atelier C.2.

En plus des travaux déjà mentionnés, on a fait d'autres réparations. On a remis à neuf un certain nombre de moteurs et on a réparé un certain nombre d'écouteurs de téléphone. Le service de plomberie a installé un nouveau système de tuyaux à la maison du directeur et du directeur adjoint du pénitencier, pour l'entretien des gazons; on a de plus installé une réserve d'eau temporaire sur la ferme. On a posé vingt nouvelles toilettes et bassins dans l'aile "A" qui en avait grandement besoin. On a installé des nouvelles canalisations dans l'édifice C.20 et dans les ateliers et l'installation des tuyaux de distribution de la vapeur et de la plomberie a été complétée à la cuisine sauf pour la chambre aux déchets. On a rénové les tuyaux pour la vapeur dans l'aile est de la porcherie et on a exécuté les travaux d'entretien nécessaires au cours de l'année.

Le bâtiment des chaudières a bien fonctionné au cours de l'année et on a installé en permanence une pompe à vapeur. On a complété l'installation de l'appareil pour le transport des cendres et d'une soute pour l'emmagasinage du charbon. Ces services demandent beaucoup d'entretien. L'eau des chaudières est analysée chimiquement chaque jour.

M. Parrot, l'ingénieur adjoint, a organisé un cours spécial pour les détenus qui travaillent dans le bâtiment des chaudières, afin de leur permettre d'obtenir le diplôme 4<sup>e</sup> classe dans le chauffage à vapeur. Ce cours est très utile aux détenus qui veulent obtenir ce diplôme de 4<sup>e</sup> classe. Les dispositions ont été prises avec l'inspecteur des chaudières de la Saskatchewan pour faire subir un examen aux détenus qui s'y seront préparés et des dispositions seront également prises avec la province de l'Alberta pour les détenus qui veulent subir l'examen de cette province et en recevoir le diplôme.

## LA REVUE "PATHFINDER"

La revue des détenus, le "Pathfinder", a obtenu beaucoup de succès cette année. Les articles écrits par les détenus sont d'une haute tenue. Ils sont en général bien écrits et sincères, et nous ont valu plusieurs lettres de félicitations de la part des abonnés pour leur style et pour le choix des sujets. Le nombre des abonnés payants pour la revue "Pathfinder" est de 575.

## REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Nous continuons à nous servir d'un projecteur Cinémascope et la qualité des films représentés s'est grandement améliorée. Le comité des divertissements des détenus choisit, avec le préposé aux traitements de réforme, les films qu'ils voudraient voir et qui sont dans les catalogues des divers distributeurs. Les

listes sont envoyées aux distributeurs en vue de la fixation des dates, et celles qui conviennent le mieux sont choisies. La représentation de films au cours de l'hiver attire presque toujours la majorité des détenus et jusqu'ici les films qui ont été montrés étaient de très bons films récréatifs.

La nouvelle salle de conférences sert aussi à présenter le spectacle annuel de la chorale des détenus aux membres du personnel, aux amis et aux personnes intéressées de Prince Albert. C'est là aussi qu'on présente l'émission annuelle d'amateurs au profit de la caisse antituberculeuse. Cette émission annuelle est commanditée par la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan et par le poste de radio C.K.B.I. de Prince Albert.

L'émission des amateurs a attiré des dons au montant de \$747.40 pour la Ligue, et on nous a fait parvenir une lettre de remerciements pour la collaboration des détenus, avec un chèque de \$30.00 pour distribution aux détenus qui ont recueilli le plus de dons. Cet argent n'a pas été donné à un amateur en particulier, mais il a été versé dans la caisse des divertissements des détenus.

#### PASSE-TEMPS

Les articles fabriqués à titre de passe-temps par les détenus sont de plus en plus nombreux chaque année et nous cherchons toujours de nouveaux débouchés pour en disposer. La qualité de ces produits est très bonne, ce qui aide considérablement à nos ventes annuelles. Au cours de l'année financière, la vente de ces articles a rapporté la somme de \$16,060.30, ce qui constitue le plus gros montant réalisé depuis qu'on a inauguré cette vente.

#### LA FERME

L'instructeur de la ferme signale que les récoltes de grains et de racines n'ont pas été aussi abondantes qu'on l'avait prévu, principalement à cause de la mauvaise température. Une période de sécheresse qui a duré deux mois a ralenti la croissance des récoltes tardives, qui ont été fort inégales. La reprise des semailles de la récolte n'a pas réussi. De plus, une forte pluie au cours de la récolte a fait germer les boîtes de grains, ce qui a encore diminué la récolte. Enfin, une gelée à l'époque des semailles a tué toute la récolte de tomates et retardé la croissance des patates. Cependant, cette dernière récolte a été passable.

La récolte a donné 4,770 boisseaux d'avoine, 2,020 boisseaux d'orge et 1,600 boisseaux de blé. On a mis en balles 160 tonnes de foin et 270 tonnes de paille.

Les récoltes de racines ont rapporté 7,000 boisseaux de patates, 9,845 boisseaux de betteraves, 63,615 livres de choux, 29,812 livres de carottes, 11,395 livres de panais, 15,385 livres de navets, 24,000 livres de mangres, 11,791 livres d'oignons et 29,655 livres de divers légumes tels que haricots, choux-fleurs, pois et maïs. L'utilisation de l'eau de la ville pour le jardin a aidé considérablement à la croissance de ces légumes.

Le troupeau laitier a connu une année généralement bonne, bien que la sécheresse du début de l'été ait causé une diminution dans la production du lait à cause des mauvais pâturages. Au cours de l'année, on a découvert que cinq vaches souffraient de tuberculose et elles ont été abattues sur les ordres du vétérinaire. Les tests subséquents n'ont révélé rien d'anormal. Notre production laitière pour l'année s'établit à 37,649 gallons.

Les bouvillons à l'engrais au cours de l'année sont devenus très beaux; les 69 qui ont été tués par le cuisinier pesaient tous environ 550 livres. On en a

acheté 39 au cours de l'année pour refaire le troupeau et 4 sont morts. La quantité de bœuf fourni au cuisinier a été de 35,492 livres.

Le troupeau de porcs s'est maintenu en parfaite condition pendant toute l'année. Le cuisinier a préparé 57,372 livres de porc au cours de l'année et le gérant de la ferme a organisé son programme d'élevage de façon à ce que nous ayons toujours une réserve suffisante de porc.

Quelques porcs ont souffert de scorbut au mois de novembre, mais la situation a été surveillée et l'épidémie a été maîtrisée.

Le gérant de la ferme est très satisfait de ses volailles "Ames-in-Cross". Le taux de mortalité est très bas et le nombre des poules pondeuses est de 80 p. 100 du troupeau, ce qui est considéré comme une proportion très élevée. Le poids de chaque volaille habillée est très élevé. Chacune pèse en moyenne une livre de plus que la volaille moyenne de la race Plymouth Rock. Les poules ont pondu 16,215 œufs au cours de l'année. Le gérant de la ferme préfère l'emploi des "lunettes" au débécquetage de ses volailles pour prévenir le cannibalisme. Aucun cas de cannibalisme n'est survenu depuis qu'on a muni les volailles de "lunettes".

La condition du poulailler a été bonne tout au cours de l'année et les tests n'ont révélé aucun cas de tuberculose.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

L'instructeur en chef de la formation professionnelle rapporte que l'année a été satisfaisante dans tous les ateliers de formation professionnelle. On donne maintenant cinq cours à plein temps, soit deux en réparations mécaniques pour la ferme, un en plomberie, un pour peintres-décorateurs et un autre en menuiserie. Les cours ont été suivis par 87 détenus, y compris les détenus qui avaient commencé à suivre un cours l'année précédente. Sur 87 inscrits, 30 ont obtenu leur diplôme, 12 ont discontinué, 4 ont échoué aux examens. A la fin de l'année financière, 41 détenus suivaient encore les cours.

Trois cours à temps partiel ont été commencés au cours de l'année. Au 31 mars, 5 détenus suivaient un cours de soudure. Un autre cours à temps partiel commencé en septembre était suivi par sept détenus; il en restait 6 le 31 mars 1958. Six détenus ont commencé à suivre des cours de barbier au mois de mars et les suivent encore.

En ce qui concerne les réparations mécaniques pour la ferme, on a réparé et entretenu 163 automobiles ordinaires et on a de plus réparé ou fabriqué 81 articles divers. Les détenus acquièrent ainsi une expérience pratique dans tous les domaines de la mécanique d'atelier et de la réparation des véhicules automobiles.

L'atelier de plomberie se trouve dans une situation semblable; on y a réparé ou fabriqué 102 articles. L'installation d'urinoirs au pénitencier a fourni aux détenus qui suivent ce cours une autre occasion d'acquérir une certaine expérience pratique.

Bien que le nombre de travaux exécutés sur commande par les détenus qui suivent les cours de formation professionnelle en peinture-décoration ne soit pas aussi élevé que pour les autres cours, le groupe a acquis une certaine expérience en finissant des meubles fabriqués dans l'atelier de menuiserie industrielle.

Deux détenus ont subi les examens du métier en plomberie et ont reçu le diplôme de 2<sup>e</sup> classe. Un détenu a subi l'examen en soudure et a reçu un diplôme

de compagnon. Un autre détenu a subi l'examen provincial en électricité 100 amp., mais les résultats ne nous sont pas connus.

L'instructeur en chef des métiers signale que la sélection des détenus pour les cours de formation professionnelle a été très difficile au cours de l'année, parce que les détenus disponibles et intéressés ne satisfaisaient pas aux normes espérées et obtenues au cours des années précédentes. Cela s'est manifesté par le nombre de détenus qui ont abandonné les cours à leur propre demande ou qui n'ont pas été jugés aptes à continuer.

#### CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

##### *Instructeur en chef des métiers*

Les différents services qui sont sous la direction de l'instructeur en chef des métiers ont travaillé sans interruption au cours de l'année. Voici les principaux travaux qui ont été exécutés: la rénovation des ailes est et ouest des vieux ateliers, la rénovation de la chambre des chaudières, la construction d'un bâtiment pour l'emmagasinage de l'huile, la construction d'une cloison dans le pavillon d'isolement, la construction de cages et de passerelles de métal, la rénovation de la soute à charbon, la rénovation des conduits de vapeur allant de l'édifice C.20 au conduit principal et du conduit de retour B-5 au dôme central.

Les autres travaux importants qui sont en cours sont les suivants: le prolongement des conduits d'eau jusqu'aux maisons, la rénovation des conduits électriques aux ateliers industriels de menuiserie et de peinture, l'automatisation de la barrière de l'entrée sud-ouest, la rénovation de l'atelier de formation professionnelle pour les peintres et du dôme des vieux ateliers, la rénovation et la modernisation de la cuisine et de la chambre aux déchets de la cuisine, la construction de nouveaux ateliers, d'un gymnase et d'un édifice pour l'école et la bibliothèque.

Les travaux d'entretien complétés au cours de l'année sont les suivants: la pose d'une nouvelle toiture à la laiterie, la fabrication de tablettes pour les magasins, l'installation d'un circuit électrique à l'atelier d'imprimerie et de reliure, le remplacement des cadres de porte et de fenêtre à la laiterie, l'installation d'une couverture sur la soute à charbon, le peinturage du pavillon d'isolement et la pose d'une couche de stuc sur les murs extérieurs du gymnase.

Les travaux d'entretien en cours sont les suivants: la reconstruction de l'entrée sud-ouest, l'entretien de la soute à charbon et des tréteaux, le peinturage des tours, le peinturage de l'extérieur de la porcherie, le peinturage de l'aile sud du pavillon cellulaire et le remplacement de certains tuyaux de plomberie dans les ailes A et B.

Les ateliers industriels ont exécuté des travaux pour l'institution et pour d'autres pénitenciers, pour certains ministères du gouvernement et certains membres du personnel et pour une clientèle autorisée, le tout pour une valeur de \$75,394.23.

Une somme de \$12,390.63 a été consacrée à l'entretien des biens immeubles, tels que bâtiments, murs et conduits, résidences et maisons à louer, lignes de service, barrières, canaux d'égouttement, chemins et ponceaux.

Une somme de \$67,585.50 a été dépensée pour la construction de nouveaux édifices et de lignes de canalisations.

## SERVICE DE CLASSEMENT

Comme par les années passées, le service de classement s'est efforcé de suivre d'aussi près que possible la ligne de conduite établie. Malgré une augmentation du nombre d'admissions au pénitencier, qui a été causée par le transfert de détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, et du nombre de remises en liberté par suite de l'amnistie de la Reine nous sommes à point dans nos entrevues et nos rapports. La reclassification, la surveillance continue et les plans antérieurs à la mise en liberté ont été continués. Les entrevues ainsi occasionnées pour ces fins sont au nombre de 1,388, soit une augmentation de 242 sur l'année précédente.

Le préposé au classement participe aux réunions du comité de sélection professionnelle et du comité d'évaluation, en plus de s'occuper du service des occupations et du classement. Le comité de sélection professionnelle a interviewé 282 détenus afin de déterminer quels cours d'études et de formation professionnelle ils auraient à suivre. Le préposé au classement travaille en étroite collaboration avec le psychiatre du pénitencier dans les cas de ceux qui doivent être élargis grâce à l'exercice de la clémence royale, et plus particulièrement dans le cas de ceux qui ont commis un délit sexuel.

Le service de libération a eu plus de travail cette année; il a accordé 312 entrevues dont 162 ont nécessité la préparation de demandes de mises en liberté ou de rapports spéciaux à ce sujet. Le programme des dispositions antérieures à la remise en liberté établi par le chef du service de libération a été mis en vigueur. On peut dire que l'application de ce programme a connu un certain succès. Le premier détenu à passer par ce nouveau programme était en détention préventive pour une période indéfinie. Il a grandement apprécié les services de caractère social, professionnel et religieux qu'on a mis à sa disposition avant sa libération. Ces mesures l'ont habitué à entretenir des relations normales et elles ont diminué la tension provoquée par la période d'adaptation postérieure à sa mise en liberté. On espère que l'application de ce programme sera intensifiée spécialement auprès des détenus qui purgent une longue sentence et auprès de ceux qui doivent être mis en liberté conditionnelle.

Une liaison étroite existe avec les diverses organisations de surveillance post-pénale. Les représentants de la Société John Howard de l'Alberta rendent visite à l'institution deux fois par mois pour discuter avec les détenus de leurs plans d'avenir après leur libération, et pour déterminer comment la Société peut leur venir en aide. On conseille aux nouveaux détenus qui nous viennent de l'Alberta d'entretenir des relations avec cette société pendant toute leur période de détention. Plusieurs suivent ce conseil. La Société John acquiert ainsi une meilleure connaissance des problèmes, des besoins et de la personnalité de chaque détenu, ce qui lui permet de remplir plus efficacement son rôle principal (qui est la réadaptation et le bien-être des ex-détenus) et aussi de prendre une part plus active à la surveillance des détenus mis en liberté conditionnelle, ce qui est devenu une partie importante de ses fonctions. La Société John Howard a accordé 771 entrevues au cours de l'année, ce qui est comparable au nombre d'entrevues accordées au cours de l'année précédente.

La société John Howard ne bénéficie pas encore des services de travailleurs sociaux professionnels, mais le secrétaire local rend visite à l'institution chaque mois et il fait toujours tout son possible pour procurer toute l'aide nécessaire aux détenus de la région qui sont libérés.

Le préposé au service de correction de l'Armée du Salut vient au pénitencier chaque semaine. Il a rencontré 45 détenus, pour un total de 118 entrevues, en vue de discuter des problèmes domestiques et de bien-être. Le capitaine Boorman entretient de bonnes relations avec les détenus du pénitencier qui vont le voir pour discuter de leurs problèmes.

Des représentants du Bureau national de placement viennent au pénitencier régulièrement pour enregistrer les détenus qui le désirent. Les demandes sont ensuite envoyées au préposé au placement du bureau de placement le plus proche de l'endroit où le détenu a l'intention de se fixer après sa mise en liberté.

Le service de classement a eu un grand total de 5,135 entrevues avec les détenus, ce qui constitue une augmentation sur l'année précédente.

En raison de l'expansion du programme et des méthodes de classement, le préposé au classement attend avec impatience le moment où il pourra occuper ses nouveaux bureaux. Le service a grandement besoin d'espace pour son personnel.

### ÉCONOMAT

Sous la direction et la surveillance du directeur de l'économat et de ses adjoints, la cuisine a donné un rendement supérieur en ce qui concerne la préparation et la distribution des repas. Ce fait a été rendu possible par le réaménagement de la cuisine principale pendant la première partie de l'année financière.

On continue à inculquer aux détenus qui travaillent à la cuisine des habitudes de propreté sur leur propre personne et dans l'entretien de leurs ustensiles. Des affiches concernant l'usage des appareils de la cuisine sont placés bien en évidence dans la cuisine, et les détenus qui sont assignés à la cuisine doivent d'abord apprendre l'usage de ces machines.

L'économe, ses adjoints et les employés de la cuisine se réunissent régulièrement une fois par mois et le compte-rendu des discussions est envoyé au bureau central pour être distribué aux autres pénitenciers. Les problèmes communs des économistes sont ainsi mis en évidence et on peut ensuite y apporter des solutions plus complètes.

Depuis que la cuisine a été réaménagée, on a acheté et installé quelques nouveaux appareils pour améliorer la préparation et la distribution des repas. Ce sont: un appareil pour mouler le pain, un appareil de réfrigération, un grille-pain électrique, un appareil pour attendrir la viande, des urnes pour préparer le thé et le café, des tables, des tables en acier inoxydable pour la cuisson, une bassine à friture, un fourneau électrique et une rôtissoire à vapeur. Ces articles ont coûté \$9,300.00.

Au cours de l'année financière, la ferme du pénitencier a fourni à l'économe 36,981 livres de bœuf d'une valeur de \$11,094.30; 57,372 livres de porc d'une valeur de \$8,032.08; 2,070 livres de volailles d'une valeur de \$455.51; 16,215 douzaines d'œufs d'une valeur de \$4,864.50; 5,260 boisseaux de patates d'une valeur de \$1,578.00; et 154,708 livres de légumes divers d'une valeur de \$1,547.08. On a consommé 32,828 gallons de lait d'une valeur de \$7,222.16.

On a fait 268,160 livres de pain dont la valeur était de \$10,741.49. Les gâteaux et pâtisseries ont coûté \$9,690.10 au cours de l'année.

On a servi aux détenus un total de 633,306 repas. Le nombre des repas servis aux surveillants et des repas payés par le personnel a été de 38,716.

Le médecin a continué à surveiller de près la propreté et l'hygiène dans la cuisine et la préparation des repas spéciaux. Il nous est agréable de mentionner qu'une collaboration très étroite existe entre le service de la cuisine et le service de l'infirmerie.

L'économe a fait traiter 3,708 gallons de produits de la ferme, tels que betteraves, choux, choux-fleurs, concombres, oignons, et tomates. On a également mis en conserves 28,633 livres de porc et de bœuf pour en faire du bœuf de conserve, du bacon, du jambon et du jambon de conserve.

#### LE PERSONNEL

Le service de formation sur place a continué de fonctionner au cours de l'année sous la direction du directeur adjoint et du surveillant du service de formation sur place.

Deux cours d'instruction ont été donnés, le premier au mois de novembre 1957 et l'autre en février et en mars 1958. Quatorze fonctionnaires ont suivi ces cours. Tous ont obtenu de très bons résultats. Les cours comportaient des travaux de classe sur l'administration, les travaux pratiques sur place, la représentation de film et la participation aux réunions du service de classement. Des cours de tirs et des cours sur l'usage des armes à feu et des appareils de protection ont été donnés par le surveillant des cours de formation sur place.

Avec la permission du Commissaire, M. Fraser de l'*Alcoholism Foundation of Alberta* a assisté aux cours de formation sur place en observateur.

Les conférences qu'il a données ont été très utiles et très intéressantes. Plusieurs membres de l'Institut provincial de correction et de l'Armée du salut de même que certaines personnes de Prince Albert intéressées aux œuvres de bien-être et les membres du personnel ont pu assister à ces conférences.

Le ministère de la Justice apprécie le fait que M. J. George Stracham, directeur exécutif de la Fondation, ait pu nous procurer les services de M. Fraser pour nous venir en aide dans notre programme de formation sur place.

D'autres cours de formation ont été donnés au cours de l'année à l'École pénitentiaire de Kingston. Six cours généraux ont été donnés et il y a eu une conférence à laquelle ont assisté les directeurs de la formation professionnelle et les instituteurs des pénitenciers. De plus, les directeurs des pénitenciers ont assisté à une autre conférence à Ottawa.

On croit que le moral des fonctionnaires du pénitencier a été grandement amélioré par les revisions apportées à l'échelle des salaires, et cela se reflète dans le petit nombre de fonctionnaires qui ont démissionné pour accepter des salaires plus rémunérateurs. Au cours de l'année, on a reçu les démissions suivantes: 2 gardiens, 1 instructeur en maçonnerie, 1 instructeur en cordonnerie, 1 chauffeur et 1 instructeur-tailleur. Le personnel comprenait 4 gardiens, 2 chauffeurs, 1 instructeur en maçonnerie, 1 cuisinier adjoint, 1 instructeur en cordonnerie, 1 comptable, 1 commis principal sténographe et 1 dentiste à temps partiel. Nous avons accordé les promotions suivantes: 2 comptables promus de la classe 2 à la classe 3; 1 gardien classe 1 promu à la classe 2 et 1 adjoint du service de classement promu de la classe 1 à la classe 2.

L'ingénieur J. Parker a pris sa retraite après 35 ans de service. Nous lui souhaitons plusieurs années d'une heureuse retraite. Au cours de l'année nous avons reçu la visite toujours attendue et toujours appréciée de quelques membres du bureau central.

Ces rencontres fournissent l'occasion de discuter certains problèmes communs aux pénitenciers et au bureau central. Cette discussion est utile à tous les intéressés.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel de leur collaboration constante au cours de l'année. Je veux également remercier le Commissaire et tout le personnel du bureau central pour l'aide qu'ils nous ont accordée dans la solution des problèmes que nous leur avons soumis.

PÉNITENCIER DE COLLIN'S BAY

V. S. J. RICHMOND, *directeur*

Le nombre total des détenus inscrits dans nos registres le 31 mars 1958 s'élevait à 472, y compris deux détenus absents temporairement. L'un des deux absents comparait devant un tribunal et l'autre s'était évadé et n'avait pas encore été arrêté. Roulement de la population des détenus au cours de l'année:

*Admis sur transfert*

Du pénitencier de Kingston.....	251
Du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.....	3
Du pénitencier de la Colombie-Britannique.....	1
Total.....	255

*Libérés*

Expiration de la peine.....	194
Libération conditionnelle.....	57
Libération sans condition.....	2
Transfert.....	33
Total.....	286

Le 19 juillet 1957 au soir, alors qu'il travaillait sur la ferme pour aider à faire les foin, un détenu a réussi à s'évader. Il a enfourché un cheval de la patrouille montée et s'est enfui. On l'a aperçu presque immédiatement qui galopait vers le nord se dirigeant vers la réserve. On a donné l'alarme et les gardiens et d'autres fonctionnaires ont poursuivi le détenu, mais il a réussi à pénétrer dans la brousse épaisse du côté nord de l'institution et ses poursuivants ont perdu sa piste. Des équipes ont poursuivi les recherches toute la nuit. Environ vingt-cinq heures après son évasion, on a aperçu le détenu qui rôdait autour du terrain de stationnement de la fabrique de nylon de Kingston située juste au sud du pénitencier. Des employés de l'usine ont averti la sûreté municipale de Kingston qui a repris le détenu.

De bonne heure, le matin du 6 novembre 1957, alors qu'il était enfermé avec 89 autres détenus dans le pavillon cellulaire n° 3 de la réserve du pénitencier, un détenu a réussi à s'échapper après avoir enlevé une partie du grillage de la fenêtre de sa cellule. Nous croyons qu'il a scié les barreaux à l'aide d'une scie à fer. On a entrepris les recherches immédiatement; mais au 31 mars 1958, ce détenu n'avait pas encore été arrêté.

Le lundi 11 novembre 1957, au cours de l'après-midi, alors qu'ils se trouvaient dans le préau, deux détenus ont tenté d'échapper aux gardiens de l'institution. Dès que leur disparition fut signalée, on a entrepris des recherches

et on a retrouvé les deux détenus cachés sous la resserre des articles de sport, située dans le préau. On les a arrêtés environ vingt-huit minutes après que leur disparition eut été signalée.

Le lundi 3 février 1958, au cours de l'après-midi, alors qu'ils travaillaient avec l'équipe des manœuvres, quatre détenus ont réussi à s'évader. Avec trois autres détenus, ces quatre hommes, sous la surveillance d'un gardien, étaient affectés au transport de sacs de ciment de l'entrepôt à ciment à un camion. Environ dix minutes après qu'on eut commencé le chargement, le gardien a été frappé sur la tête, par derrière, avec un instrument non identifié et il a perdu connaissance. Lorsque le gardien a repris ses sens, le camion et quatre des détenus avaient disparu. Il a regardé sur la route qui passe devant la prison et il a vu le camion qui roulait sur la route le long du mur de bormage à l'est de la prison, puis le camion a viré et s'est engagé sur la route n° 33 en direction de l'ouest. Immédiatement le gardien a donné l'alarme et la poursuite a commencé. On a arrêté le camion et les quatre détenus à environ six milles du pénitencier sur la grande route n° 33. Trois des détenus ont été appréhendés sur-le-champ, mais le quatrième a descendu un talus en courant et a traversé le lac Ontario sur la glace jusqu'à l'île Amherst. Des gardiens du pénitencier l'ont poursuivi et l'ont trouvé caché sous une pile de poteaux de bois. On a ramené trois des détenus au pénitencier environ quarante minutes après leur évasion et le quatrième, environ deux heures après son évasion.

#### CLASSEMENT

Le 1<sup>er</sup> juillet 1957, M. Douglas Cumpson, commis-sténographe senior, a été promu au poste d'adjoint au classement. MM. Chabot et Rynasko, préposés au classement, ainsi que l'adjoint Cumpson ont continué à remplir leurs fonctions dans ce service de façon très efficace. L'augmentation du nombre d'entrevues, comparativement aux années passées, est attribuable surtout à l'augmentation du personnel affecté à ce service. L'augmentation du personnel a également permis de consacrer plus de temps aux entrevues, de sorte que les détenus se sentent plus à l'aise et que les rapports se sont bien améliorés.

Le nombre des entrevues accordées par les préposés au classement au cours de l'année financière s'est élevé à 2,348 cette année de 2,029 qu'il était l'année précédente.

L'équipe de rééducation, dont M. Chabot, préposé au classement, est le secrétaire, a connu une autre année fructueuse. Comme par le passé, cette équipe continue d'être le centre nerveux du programme de rééducation et de formation. Tous les nouveaux détenus ont été interrogés par cette équipe et on a pris des dispositions en vue de la réadaptation de chaque détenu. De plus, l'équipe a orienté chaque détenu vers le genre de travail qui lui convenait le mieux.

Les préposés au classement continuent à faire partie du comité d'évaluation, de la commission d'attribution des tâches et du comité d'orientation professionnelle.

Au cours de l'année, M. D. C. S. Reid, de la Société John Howard, a été transféré du bureau de Kingston à celui de Toronto. Il a été remplacé par M. W. F. McCabe, qui nous a honorés d'une collaboration aussi précieuse que celle dont nous avons bénéficié par le passé. Au cours de l'année, M. McCabe a reçu l'aide de M. Claude Nadeau, qui est entré au service de la Société John Howard au cours de l'été de 1957. L'augmentation du personnel du bureau de

Kingston de cette société a permis de rendre de meilleurs services encore à l'ensemble des détenus. La Société John Howard a accordé des entrevues à 170 détenus dont la libération devait avoir lieu au cours de l'année.

M. Brooks, représentant du Service national de placement dans la région de Kingston, a eu des entrevues avec 220 détenus avant leur libération et nous avons beaucoup apprécié sa collaboration. Au cours de l'année, M. Brooks est venu au pénitencier 39 fois et il a eu des entrevues avec 288 détenus.

Au cours de l'année, le conseiller du ministère des Affaires de Anciens combattants est venu cinq fois au pénitencier et il a accordé des entrevues à 13 détenus.

La Société John Howard a fait 119 visites au pénitencier et elle a accordé 338 entrevues à des détenus.

La Société de l'Aide à l'enfance de Kingston a fait 13 visites à l'institution et elle a accordé 54 entrevues.

Le major Mercer, de l'Armée du Salut, est venu au pénitencier 13 fois et a accordé 113 entrevues au cours de l'année.

Le Legal Aid Society, de Kingston, a fait 13 visites au pénitencier et a donné des conseils et de l'assistance à 54 détenus.

#### SANTÉ ET SERVICES MÉDICAUX

Le médecin du pénitencier signale qu'à une seule exception près il n'y a eu aucune maladie grave au cours de l'année financière. Comme d'habitude, les admissions à l'hôpital ont été assez nombreuses. La plupart des cas consistaient en des infections aiguës des voies respiratoires. Un détenu a contracté la méningite. Il a fallu l'hospitaliser à l'hôpital général de Kingston pour une période prolongée; mais, heureusement, il a bien guéri et il est maintenant libéré.

Au cours de l'année, le régime sanitaire du pénitencier n'a pas laissé à désirer. Dans l'ensemble, le médecin a trouvé que les douches, les salles de bains et les cellules étaient propres et bien entretenues. La ventilation et le chauffage sont satisfaisants dans toutes les pièces du pénitencier. La nourriture a continué d'être excellente et le docteur Gibson désire remercier de nouveau l'économiste et son personnel de leur fidélité à préparer des repas conformes aux régimes alimentaires imposés par le médecin au cours de l'année.

L'état de santé général du personnel s'est maintenu à un niveau élevé au cours de l'année. L'infirmier J. Corrigan a été obligé de prendre sa retraite à cause du mauvais état de sa santé et il a été remplacé au poste de chef infirmier par M. R. Lanos, qui occupait auparavant le poste d'infirmier adjoint. Le docteur Gibson signale que M. Lanos remplit ses nouvelles fonctions avec beaucoup de compétence. M. J. E. Bennett a été promu du poste de garde à celui d'infirmier adjoint pour remplir la vacance créée par la promotion de M. Lanos. Il n'y a eu aucune maladie grave ni aucun décès parmi le personnel au cours de l'année, mais 469 fonctionnaires se sont absentés de leur travail pour cause de maladie et ils ont ainsi perdu au total 1,470 jours de travail. Il est arrivé 6 accidents de travail parmi les fonctionnaires, entraînant la perte de 31½ jours de travail. Aucun accident n'était de nature grave et tous les blessés se sont complètement rétablis.

Au cours de l'année, le docteur Maurice O'Connor, psychiatre du pénitencier, a consacré chaque semaine un après-midi à l'institution. Chaque année, on semble avoir de plus en plus besoin des services du docteur O'Connor. Les jeunes

détenus semblent avoir particulièrement besoin de ses services pour les conseiller et les orienter dans l'organisation de leur vie.

Le docteur T. F. Rutherford, spécialiste en otorhino-laryngologie a fait des visites régulières au pénitencier en plus de procéder à des examens ordinaires de la vue, il a pratiqué d'urgence des opérations aux yeux dans quelques cas spéciaux. Un détenu affecté de strabisme a été opéré par le docteur Rutherford. Son œil s'est replacé et l'apparence du détenu est grandement améliorée.

Au cours de l'année les docteurs W. J. S. Melvin, D. M. White, E. P. White et C. W. E. Danby, spécialistes, ont examiné un certain nombre de détenus pour différentes maladies.

Le docteur R. P. Millan, dentiste, a traité au total 639 cas au cours de l'année.

A l'hôpital, on a admis 341 malades pour un total de 2,522 jours d'hospitalisation. Sur la recommandation du docteur Maurice O'Connor, 12 détenus ont été transférés à la salle de psychiatrie du pénitencier de Kingston et quatre autres ont été transportés au pénitencier de Kingston pour y être opérés. Neuf détenus ont été victimes d'accidents au cours de l'année. Dans tous les cas, il s'agissait d'accidents sans gravité. A l'hôpital du pénitencier, on a pratiqué pendant l'année 83 opérations d'importance secondaire et une opération sérieuse.

Comme par le passé, la clinique ambulante de radiographie pulmonaire du ministère ontarien de la Santé a fait une visite au pénitencier et a radiographié 450 détenus et 125 fonctionnaires.

A deux reprises, le pénitencier a reçu la visite du service mobile de la banque de sang de la Croix-Rouge. Les détenus ont donné 488 chopines de sang et la Croix-Rouge les a remerciés d'avoir si généreusement répondu à son appel.

#### BIEN-ÊTRE SPIRITUEL ET MORAL

Des offices religieux ont eu lieu tous les dimanches de l'année dans les chapelles catholique et protestante. Il y avait cette année un dimanche chaque mois où l'assistance aux offices religieux était libre. Les résultats ont été très consolants et les détenus ont participé en grand nombre à tous les offices alors qu'ils étaient libres de s'abstenir.

Pendant la Semaine Sainte, une retraite a été prêchée dans la chapelle catholique par le R. P. Henry F. Smeaton, s.j., du collège Loyola, de Montréal. La retraite a duré quatre jours et elle a été très bien suivie. Les effets de cette retraite se sont fait sentir tout le long de l'année, car des hommes qui s'étaient éloignés depuis longtemps de la pratique de leur religion y sont revenus à cette occasion et sont demeurés fidèles depuis ce temps.

Une grand'messe a été célébrée dans la chapelle catholique le jour de Pâques et la chorale, dirigée par M. H. Birchall, a eu beaucoup de mérite à apprendre le latin difficile de cet office. Plusieurs détenus ont accompli leur devoir pascal à cette occasion.

Dans la chapelle protestante, il y a eu deux offices au cours desquels le Très Révérend K. C. Evans, évêque du diocèse d'Ontario, a administré la confirmation. Au cours de l'année, 10 hommes ont été baptisés et 28 ont été confirmés. Quelques-uns de ces détenus ont été libérés depuis et, après avoir communiqué avec eux, l'aumônier protestant est en mesure de déclarer que, depuis leur libération, ces hommes et leurs familles ont continué à fréquenter l'église grâce à leur retour à la pratique religieuse pendant leur séjour au pénitencier.

Les deux aumôniers ont accordé chaque jour des entrevues aux détenus de l'institution. La plupart de ces entrevues portaient sur des questions de religion, sur des affaires de famille ou sur des demandes de libération conditionnelle. Les aumôniers, comme par le passé, ont accompagné chaque détenu libéré à la gare ou à l'autobus le jour de sa libération.

Le R. P. Devine et le chanoine M. Swan, aumôniers, se rendent périodiquement dans d'autres villes pour rendre visite aux familles de certains détenus. Dans un bon nombre de cas, ces visites ont contribué à réunir de nouveau les détenus et ceux qui leur sont chers. Dans certains cas, les aumôniers ont fourni de l'aide financière pour permettre aux familles de traverser une période difficile.

Il semble que les détenus portent de plus en plus attention aux prédications des aumôniers et qu'un bon nombre d'entre eux s'efforcent de rester fidèles à la pratique religieuse.

Les deux aumôniers ont continué à donner des causeries dans le cadre des cours organisés à l'école pénitentiaire et ils ont également donné une causerie à chaque classe qui participait aux cours de formation sur place organisés au cours de l'année.

En plusieurs occasions, des professeurs du collège Regiopolis, de Kingston, sont venus prêter main forte à l'aumônier catholique.

La section pénitentiaire des Alcooliques Anonymes poursuit son activité sous la direction des aumôniers. Plusieurs orateurs invités ont pris la parole devant ce groupe au cours de l'année et leurs causeries ont été fort goûtées par les détenus présents.

Le rabbin Bassen organise des offices religieux à l'intention des détenus israélites. Ces détenus ont observé toutes les fêtes hébraïques au cours de l'année.

#### LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS

Cette année comme par le passé les détenus ont eu la permission de sortir de leur cellule tous les soirs, sauf le vendredi, pour aller jouer aux cartes, aux échecs, aux dames ou à d'autres jeux dans les corridors du pavillon cellulaire. Ceux qui préfèrent ne pas prendre part à ces jeux ont la permission d'étudier ou de converser entre eux.

On a installé un poste de radio à double fréquence et des hauts-parleurs et dans certaines cellules, avec des écouteurs. Le poste récepteur est ouvert depuis la fermeture de la prison jusqu'à 10 heures 30 du soir. Nous avons une discothèque bien garnie. La plupart des disques ont été donnés par les familles des détenus et ils servent à divertir l'ensemble des détenus à certaines heures de la veillée.

Pendant les mois d'hiver, au cours de l'année financière, on a montré 30 films les samedis et les dimanches. On a également montré certains films éducatifs au cours de l'après-midi du samedi et les détenus y ont assisté en grand nombre. Des artistes de l'extérieur sont venus donner huit concerts au cours de l'année et des artistes de la télévision sont venus de Toronto pour donner deux spectacles professionnels. Les détenus ont assisté en grand nombre aux concerts et aux spectacles et ils les ont bien appréciés.

On a installé six jeux de fléchettes dans le préau à l'intention des détenus et la compétition dans la pratique de ce sport a été acharnée. On a commencé l'aménagement d'un court de tennis et nous espérons qu'il pourra être utilisé vers le mois de juillet 1958.

Pendant la Série mondiale de 1957, un commerçant de Kingston a prêté au pénitencier deux appareils de télévision. Les détenus ont vu quelques-unes des joutes et les ont fort goûtées.

Les sports d'extérieur qu'on a pratiqués au cours de l'année sont le ballon volant, les fers à cheval, la balle au mur, le soccer et le baseball. Le baseball demeure le sport le plus populaire et nous avons permis à plusieurs équipes de l'extérieur de venir au pénitencier pour jouer des parties hors-concours contre l'équipe des détenus.

Un pique-nique organisé le 1<sup>er</sup> juillet 1957 a remporté un vif succès. La journée a été parfaitement réussie et plusieurs citoyens éminents étaient présents. Au cours de la journée on a servi un goûter ainsi que de la crème glacée et des boissons gazeuses. Chacun s'est bien amusé et à la fin de la journée, on a donné à chaque détenu, pour l'apporter dans sa cellule la moitié d'une brique de crème glacée.

Il est à noter que, tout le long de l'année, on n'a eu à déplorer aucun manquement à la discipline, soit de la part des joueurs soit de la part des spectateurs, pendant les récréations.

#### CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Le remplacement de nos ateliers temporaires en bois par des édifices permanents et la construction de nouveaux immeubles ont tenu tous les détenus disponibles occupés pendant toute la saison de la construction. La construction en briques et en blocs de béton prend continuellement de l'ampleur, ce qui contribue à augmenter d'année en année le programme de construction et d'entretien.

On a construit une grange mesurant 34 pieds sur 204 pour serrer la récolte très abondante de foin. Cette construction comportait l'excavation de la superficie nécessaire ainsi que l'aménagement du coffrage et le coulage de 40 piliers et empâtements en béton. Une ferme constituée de 103 pièces et ayant une largeur de 34 pieds a été construite dans notre atelier de menuiserie. Il a fallu 7,000 pieds carrés de tuiles d'amiante Trafford pour couvrir la toiture.

Pendant le mois de mai 1957 on a construit un garage double pour le logement du personnel H-10 et une autre maison destinée au personnel. Cette construction mesure 24' x 24' et on a employé 11,000 briques de ciment pour ériger les murs. Pour la toiture, on a employé 7,000 pieds-planche de bois recouvert d'un matériau à toiture. Nos menuisiers ont fabriqué et installé deux portes relevantes de 8' x 8' ainsi que deux portes d'entrée.

Au mois de mai 1957, on a entrepris la construction d'un entrepôt à ciment. On a employé 1,650 blocs de ciment de 4" et 1,170 blocs de 8" ainsi que 16 appuis et linteaux prémoulés pour ériger l'extérieur du bâtiment. On a aussi utilisé 16 chevrons armés de 24' de longueur pour traverser le bâtiment sur la largeur, et la toiture a exigé 850 pieds carrés de tuiles d'amiante Trafford. Nos menuisiers ont fabriqué et installé deux portes coulissantes. On a terminé cette construction au mois de juillet 1957.

Au cours de l'année, on a construit un pavillon à l'usage des équipes de travailleurs agricoles. Cette construction a une superficie d'environ 450 pi. carrés et elle servira de point de rassemblement aux différentes équipes d'aides agricoles. Elle est construite en blocs de béton et en stuc et la toiture est de tôle galvanisée. On a terminé les travaux au mois d'octobre 1957.

Une vieille tour de garde de la carrière était fort avariée et peu sûre. On l'a démolie pour la remplacer par une tour moderne en acier d'une hauteur

d'environ 40 pieds. Des montants en acier longs de 30' et les échelles en acier mesurant 10 pieds chacune ont été fabriqués dans la forge de notre institution.

Au mois de juillet 1957, on a entrepris la construction d'un nouvel immeuble pour loger les ateliers de formation professionnelle. Cet immeuble a une superficie de 8,400 pieds carrés et il sera divisé en deux ateliers pour fournir un local aux cours de plomberie et de tôlerie. La mauvaise température des mois d'hiver nous a obligés à ajourner les travaux, mais nous espérons parachever et occuper cet immeuble au cours de l'été 1958.

On a commencé cette année la construction d'une étable pour loger le troupeau de vaches laitières. Après avoir choisi l'emplacement de ce bâtiment, nous avons bien vu qu'il serait nécessaire de faire un travail considérable de terrassement, car l'emplacement choisi se trouvait sur la pente d'une butte assez élevée. Pour niveler le terrain, il a fallu, en se servant de l'unité motrice, d'une chargeuse et de camions, enlever environ 25,000 verges cubes de terre. Ce terrassement couvrait une superficie d'environ 500 pieds au carré. Il a ensuite fallu excaver 450 verges cubes de terre puis couler 195 verges cubes de béton pour aménager les semelles. L'érection des murs de fondation a exigé 90,000 pi. carrés de coffrage et 217 verges cubes de béton. On a coulé 50 piliers de béton pour supporter des colonnes d'acier et on a utilisé ensuite 5,000 blocs de béton de 8", 5,600 blocs de 4" et 78,000 briques pour ériger les murs extérieurs. Au 31 mars, on avait installé toutes les fenêtres de sûreté et les fenêtres en blocs de verre; on avait posé 118 paires de chevrons lamelés sur l'aile nord et on estimait que l'édifice était parachevé dans une proportion d'environ 40 p. 100.

La construction d'une nouvelle tour à l'angle sud-ouest avait été commencée au printemps de 1957 et on l'a parachevée cette année. Un incendie avait rasé la vieille tour au cours de l'hiver 1956 et on s'est servi d'une tour temporaire en attendant la construction d'une nouvelle tour.

La scène temporaire de la salle de spectacles était délabrée et on l'a remplacée cette année. Ce travail a compris la construction d'une charpente de bois de 3 pi. de hauteur, d'un plateau d'une superficie de 800 pi. carrés, qui a été recouvert de contre-plaqué de  $\frac{3}{4}$ " d'épaisseur puis revêtu d'un carrelage d'asphalte. On a aménagé deux loges de 8' x 10' puis on a installé les lumières et peinturé la salle.

On a commencé et complété cette année la construction d'une voûte sous l'édifice de l'administration. Ce local fournira l'espace nécessaire pour classer les vieux documents et les vieux dossiers qui viendront du bureau du directeur et des autres services. Elle est construite en blocs de béton et on a prévu une ventilation suffisante. On a fabriqué et installé un chambranle et une barrière en acier ainsi qu'une porte en bois à l'intérieur. On a installé des tablettes tout le long des murs ainsi que d'autres rayons au centre de la pièce.

Afin d'éviter le gaspillage et de mieux surveiller les stocks d'antracite, de charbonaille et de charbon de forge, on a fait construire quatre réservoirs à charbon d'une superficie de 400 pi. carrés chacun. Ces réservoirs ont été construits en blocs de béton posés sur une dalle en béton et surmontés d'un chaperon en béton.

Notre programme de construction a compris également l'installation d'une nouvelle barrière équilibrée par contre-poids et actionnée par un moteur électrique près de la tour de l'angle sud-ouest. Nous avons aménagé d'autres bureaux pour le service du classement. Nous avons installé deux nouvelles portes relevantes pour les logements. On a érigé un mur en béton dans le sous-sol du garage pour permettre l'usage d'une machine à laver à la vapeur d'eau

dans l'enclos réservé au lavage sans risque d'endommager les autres véhicules. On a apporté des modifications à l'immeuble de l'administration afin de faire de l'espace pour le service de la comptabilité, ainsi que pour l'instructeur en chef des métiers et pour son adjoint.

On a fait beaucoup de travaux de peinture au cours de l'année. On a peinturé toutes les cellules, les corridors et les plafonds dans le pavillon cellulaire B-1. Dans le pavillon B-3, on a peinturé cinquante cellules, les douches, le vestibule, la salle de récréation et la cage de l'escalier. Dans ce pavillon, on a aussi peinturé au complet le vestiaire, la buanderie, l'atelier du tailleur, la cordonnerie, le salon du coiffeur ainsi que toutes les douches et tous les bureaux. Dans le dortoir B-5, on a peinturé toutes les alcôves ainsi que le plafond, les cadres des fenêtres, les douches et les placards. On a peinturé deux logements à l'intérieur, ce qui comprenait les chambres à coucher, les salles de bain, les corridors au rez-de-chaussée et à l'étage, les vivoirs, les salles à manger, les cuisines et les sous-sol. On a peinturé au complet l'extérieur du hangar du séparateur y compris la toiture de tôle.

L'exploitation de la carrière s'est poursuivie pendant toute l'année. On a livré 3,500 pi. carrés de pierre brute à l'atelier de maçonnerie. On a extrait et concassé 5,500 verges cubes de pierre qui ont servi à l'aménagement de routes ou que la fabrique de béton a employées. On a aussi tiré de la carrière 750 verges cubes de schiste, qui a été employé comme remblai pour nos routes. La poussière de pierre a été transportée à la fabrique de blocs de béton pour entrer dans la fabrication des blocs et des briques.

Une nouvelle route a été aménagée. Elle part de la grande route n° 33, longe le mur du côté ouest et mène jusqu'à la nouvelle étable actuellement en construction.

Une nouvelle fabrique de blocs de béton a commencé, vers le milieu d'avril 1957, à fabriquer les briques et les blocs nécessaires à la construction des nouveaux édifices.

Les ateliers de menuiserie et de tôlerie ainsi que la forge ont connu une année bien remplie et leur production a été excellente.

#### \* FORMATION PROFESSIONNELLE

On peut dire que l'année qui vient de s'écouler a été couronnée de succès. Pas moins de 92 détenus se sont inscrits aux différents cours et 54 d'entre eux ont obtenu des certificats. Certains élèves ont fait leur gros possible pendant tout le cours, mais n'ont pu obtenir les notes nécessaires pour décrocher leur diplôme. Ces échecs sont attribuables en grande partie à l'impuissance où se trouvent ces élèves d'assimiler toutes les matières du cours. Même ceux qui n'ont pas obtenu les notes requises ont cependant tiré grand profit de ces cours et ils sont maintenant bien mieux préparés à affronter la vie avec succès lorsque viendra l'heure de leur libération.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 1957 et le 31 mars 1958, 60 diplômés ont été remis en liberté. Depuis l'inauguration des cours de formation professionnelle, il y a dix ans, 439 détenus libérés de cette institution ont obtenu un diplôme.

Voici la liste des cours organisés pendant l'année financière: mécanique de machines fixes, réparation des véhicules automobiles, tôlerie, électricité, plomberie et appareillage, menuiserie, briquetage et, pour une partie de la journée, un cours de coiffure. Ce cours de coiffure, qui ne se donne pas à plein temps, remporte encore des succès remarquables. Au 31 mars 1958, douze détenus

étaient inscrits à ce cours et, pendant l'année, deux étudiants ont reçu leur certificat et ont été libérés. Même si on ne libère chaque année qu'un petit nombre de détenus munis d'un diplôme obtenu grâce à ce cours, il convient de noter que les cours de formation en cette matière sont très utiles à l'institution. Ils répondent à un besoin et il y a toujours eu assez de candidats acceptables qui désiraient s'inscrire à ce cours.

Notre neuvième collation annuelle des diplômes a eu lieu le 7 octobre 1957 et les diplômes suivants ont été présentés à cette occasion:

Certificats obtenus par des diplômés des cours de formation professionnelle.....	42
Certificats décernés aux élèves de huitième année.....	13
Bourse de l'American Society of Tool Engineers.....	1
Certificat de compétence en soudure.....	1
Certificats envoyés par la poste à des détenus libérés.....	12
Nombre total des diplômés.....	69

M. Gordon G. Cushing, qui était alors vice-président du conseil d'administration du Congrès canadien du Travail, fut le principal orateur lors de cette cérémonie. M. J. A. McLaughlin, commissaire adjoint, a adressé la parole aux diplômés et leur a souhaité d'être heureux dans l'exercice du métier qu'ils avaient choisi. Plusieurs personnalités éminentes qui s'intéressent au progrès de notre programme de formation professionnelle nous honoraient de leur présence. Au cours de l'année dix crédits ont été accordés aux élèves du cours "A" de mécanique d'automobile. Ces crédits s'échelonnaient entre un crédit de une année et demie d'études et un crédit de quatre années.

Nous avons continué au cours de l'année à entretenir d'excellentes relations avec les sociétés de bien-être. La Société John Howard ainsi que le préposé au placement du Service national de placement ont encore donné cette année une série de causeries et dirigé des discussions dans toutes les classes du cours de formation professionnelle. Chaque classe a eu l'occasion de participer à deux séances de discussions avec chacun de ces deux représentants. Les détenus ont bien goûté ces séances de discussion.

Grâce à la bienveillante autorisation du commissaire des pénitenciers et du directeur V. S. J. Richmond, plusieurs instructeurs ont de nouveau eu le privilège d'entreprendre des voyages d'étude aux frais du ministère. Ces voyages s'imposent pour permettre aux instructeurs des métiers de se tenir au fait de toutes les nouvelles méthodes qui sont en usage dans leur spécialité.

Au cours de l'année, les ateliers industriels, sous la direction de l'instructeur en chef, ont rempli un nombre considérable de commandes pour d'autres ministères ou d'autres pénitenciers. Dans notre garage, les mécaniciens ont réparé et remis en état vingt véhicules pour le ministère des Mines et des Relevés techniques. Dans notre atelier de mécanique chargé de l'entretien, on a remis en état et réparé sept groupes électrogènes de moteurs à essence. Les étudiants du cours de mécanique de machines fixes et du cours de réparation de véhicules automobiles qui ont participé à la réparation de ces véhicules et de ces générateurs en ont retiré une formation et une expérience considérables.

Nous n'avons inauguré aucun nouveau cours pendant l'année, mais nous avons consacré beaucoup de temps et une attention soutenue à l'élaboration d'un cours complet en soudure dont la réalisation devrait se faire dans un avenir prochain.

Nous avons continué d'établir des relations avec les industriels et les syndicats et ce fut là une très importante activité au cours de l'année. Notre travail

en ce sens a eu comme conséquence la création d'un comité consultatif des métiers à Toronto le 5 février et la création d'un comité semblable à Kingston le 8 avril. La formation de ces deux comités marque une étape importante en vue de la création d'un marché du travail qui pourra employer les talents de ceux que nous nous efforçons d'aider à se réadapter.

#### SERVICE DU SURVEILLANT DE L'OUTILLAGE

Au cours de l'année, ce service, dirigé par M. G. H. Nurse, surveillant de l'outillage, a maintenu en service 12 camions et 23 autres machines à essence de tous genres. Il a également assuré l'entretien de toute la machinerie à essence nécessaire aux travaux de la ferme et de la carrière ainsi que l'entretien de la pompe à incendie, et il a maintenu ces machines en bon état de fonctionnement.

En plus de faire les réparations générales nécessaires en vue du fonctionnement de cette machinerie, le service a également remis en état plusieurs camions, tracteurs et autres appareils mécaniques.

Les programmes de construction sans cesse accrus qui se poursuivent à l'institution ont exigé, comme par les années passés, qu'on fasse un usage considérable du matériel de ce service. On a fait d'importants travaux d'excavation et de transport en rapport avec la construction de la nouvelle école de formation et la nouvelle étable.

Le service a entretenu toutes les routes et il a aménagé la nouvelle route qui va de la grande route n° 33 à la nouvelle étable. Les projets mis en œuvre un peu partout sur les terrains de l'institution ont demandé des travaux considérables de remblayage, de nivelage et d'aplanissement.

Les camions de ce service ont continué à transporter des fournitures aux divers ateliers, au pénitencier de Kingston ou à Ottawa et les marchandises reçues par chemin de fer à la voie d'évitement, au village de Collin's Bay.

Pendant les mois d'hiver, le service a procédé à l'enlèvement de la neige sur toutes les routes dans l'enceinte de l'institution et autour des murs et, au besoin, il a enlevé les cendres dans la salle des chaudières. Les camions de ce service ont transporté du pénitencier de Kingston à Collin's Bay, environ 90,650 livres de lait à raison d'un voyage par jour.

#### SERVICES TECHNIQUES

Comme par les années passées, ce service a fonctionné de façon très efficace sous la direction de M. H. Hannes, ingénieur en chef. La centrale électrique, le système de chauffage et de plomberie, le réseau électrique, l'aqueduc et l'équipement du service d'incendie ont été maintenus en excellent état de fonctionnement.

Parmi les travaux exécutés par ce service, il faut mentionner qu'on a terminé l'installation d'une nouvelle chaudière d'une capacité de 25,000 livres-heure, qui fonctionne maintenant. On a reconstruit et vérifié la citerne élevée d'une capacité de 60,000 gallons et on l'a raccordée de nouveau à l'aqueduc. On a complètement remis à neuf l'appareil nécessaire à la verdunisation ainsi que les pompes d'extraction et on a installé cet appareil dans la nouvelle annexe à la salle des pompes. On a installé des drains dans le plancher du nouvel immeuble destiné aux cours de formation et on a aménagé les installations nécessaires à la distribution de la vapeur et de l'eau. On a prolongé jusqu'à la nouvelle étable le tuyau à l'eau de 6" et on a en partie installé les drains. On a installé

de nouveaux réservoirs à l'huile pour la cuisine principale ainsi qu'une nouvelle cuisinière à l'huile qui est maintenant en usage.

Les chaudières ont produit et distribué la vapeur nécessaire dans tout le pénitencier tant pour le chauffage que pour les fourneaux de la cuisine et pour d'autres fins générales. Les chaudières ont consommé 4,146.7645 tonnes de charbon, soit une diminution de 131.6935 tonnes sur l'année précédente.

L'eau nécessaire est amenée du pénitencier de Kingston dans nos réservoirs souterrains. Elle est ensuite distribuée dans le pénitencier par nos propres pompes et nous y ajoutons, au moment où elle passe dans nos pompes, une dose supplémentaire de chlore. Chaque mois, les autorités provinciales du ministère de la Santé analysent des échantillons de notre eau et ils n'ont découvert au cours de l'année aucune contamination dangereuse. Pour toute l'année, on nous a fourni 50,006.250 gallons d'eau, mesure impériale.

Comme par le passé, le travail nécessaire à l'entretien a été considérable cette année. On a inspecté et vérifié l'équipement du service d'incendie. On a tenu des exercices de sauvetage et, selon les exigences, on a donné des causeries sur la prévention des incendies. On n'a pas négligé l'inspection ordinaire de tous les moteurs électriques et de l'équipement et les moteurs défectueux ont été réarmés au pénitencier même. On a consacré beaucoup de temps à réparer l'isolation de la tuyauterie du système de chauffage et, en conséquence, on a enregistré une baisse marquée de la température dans tous les conduits.

#### SERVICE DES MAGASINS

Ce service a connu une autre année très chargée en raison des travaux de construction toujours plus nombreux qu'on exécute au pénitencier. Encore cette année le nouvel immeuble des magasins s'est révélé, d'une grande valeur. Grâce aux nouveaux moyens à notre disposition, il est possible d'établir un contrôle bien plus précis des approvisionnements. L'achat de nouveaux rayons nous a permis de grouper à part bien plus facilement les divers articles en magasin selon leur nature et leur quantité et de garder chaque chose à sa place. Nous évitons ainsi que les marchandises ne soient perdues, endommagées ou gaspillées. Les méthodes de chargement et de déchargement sont aussi améliorées de façon à éliminer les accidents tant aux détenus qu'aux membres du personnel.

Le garde-magasin signale que 89 wagons ont séjourné au cours de l'année sur la voie ferrée pour être déchargés. Les expéditions du pénitencier de Kingston ont employé 13 wagons et celles de Collin's Bay n'ont nécessité qu'un seul wagon.

On a consommé 19,839 gallons de gasoline pendant l'année financière 1957-1958, soit 1,383 gallons de plus que l'année précédente. Cette augmentation est attribuable en grande partie à l'augmentation du programme de construction.

#### SERVICE DE L'ÉCONOMAT

Ce service, administré par le directeur de l'économat et ses adjoints, a fonctionné de façon très satisfaisante durant l'année. On a préparé des repas de haute qualité et l'état de propreté de la cuisine et de l'équipement mérite d'être souligné.

Au cours de l'année, la boulangerie, qui est adjacente à la cuisine, a cuit 222,380 livres de pain et 5,317 livres de brioches. Tous les gâteaux et les pâtisseries servis dans l'institution ont été préparés par ce service.

Le service a apprêté, au cours de l'année, 30,079 livres de viande dont voici le détail:

Bacon.....	5,377 livres	Jambon pressé.....	8,457 livres
Pain de viande.....	3,335 livres	Saucisse.....	12,910 livres

On a réussi à se débarrasser de la vermine grâce à un contrat passé avec une société d'extermination des insectes. Le travail de cette société est très efficace. Depuis le deuxième nettoyage, on n'a vu aucune blatte ni aucun autre insecte.

L'achat d'une bassine à friture d'une capacité de 90 livres s'est révélé d'une grande utilité pour tous les genres de friture. Sa vitesse et sa capacité valent bien deux fois les deux anciennes bassines à friture d'une capacité de 45 livres chacune. Un nouveau poêle à l'huile de marque McClary nous a donné entière satisfaction et nous a fourni les fournaux supplémentaires dont nous avions grand besoin.

Tout détenu qui est assigné à ce service et qui semble s'intéresser au travail de cuisinier, de boulanger ou de boucher a l'occasion d'apprendre les secrets de ces métiers.

Chaque soir, après la fermeture de la prison, un des adjoints du chef des vivres et quatre détenus restent dans la cuisine pendant environ une heure. Ils voient à ce que les réchauds à vapeur, les tasses et les plateaux soient nettoyés et prêts pour le déjeuner le lendemain matin. Cette précaution facilite la destruction des insectes, parce qu'il ne traîne pas de plats ou d'appareils sales pendant la nuit.

#### ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

L'instituteur signale que 2,469 détenus ont fréquenté l'école au cours de l'année. Ce nombre comprend tous les détenus qui étudiaient une matière quelconque dans les classes de la première à la huitième année. De plus, 120 détenus ont suivi des cours par correspondance. Douze détenus ont passé avec succès l'examen d'admission à l'école secondaire.

Le directeur du service extérieur de l'Université Queen's nous a aidé à tracer le programme d'une série de causeries à l'intention des détenus. A une seule exception près, les conférenciers venaient de l'université et leurs causeries ont été données dans la salle des conférences. Voici des précisions au sujet de ces causeries.

<i>Conférencier</i>	<i>Sujet</i>
D <sup>r</sup> A. W. Joliff	La prospection
D <sup>r</sup> G. A. Harrower	L'espace
Le professeur John Young	Le Népal et les Gurkhas Le pays et la population
M. Clifford A. Hudson, directeur de la Chambre de Commerce de Kingston	Des origines de l'humour et de l'esprit

L'assistance à toutes les causeries était libre et on a compté en moyenne 150 détenus chaque fois. Ceux qui étaient présents se sont conduits d'excellente façon.

La circulation des livres de la bibliothèque a diminué un peu comparative-ment à l'an dernier. On peut probablement attribuer ce ralentissement à l'intérêt accru qu'on porte à l'artisanat ainsi qu'au nombre de détenus abonnés à des journaux quotidiens.

La bibliothèque a prêté les livres et ouvrages divers suivants au cours de l'année:

Romans brochés et reliés.....	26,107
Ouvrages autres que des romans.....	5,031
Périodiques du pénitencier.....	40,855
Abonnements personnels.....	921
Journaux.....	30,832
Publications techniques.....	710
Manuels scolaires.....	994
Circulation totale.....	105,450

Au cours de l'année, on a ajouté les livres suivants à la bibliothèque des détenus:

Romans et autres ouvrages.....	218
Manuels scolaires.....	107
Publications techniques.....	185
Total.....	510

L'an dernier, le catalogue des romans et celui des autres ouvrages avaient été combinés. Cette année, on n'a prêté des catalogues qu'aux détenus qui en ont fait la demande. On les a numérotés et on les a inscrits dans un registre quand on les prêtait, de sorte que chaque détenu était responsable de l'exemplaire qu'il avait emprunté. De cette façon, on a évité que des catalogues ne se perdent et on s'est assuré qu'ils nous étaient remis en bon état.

Un bulletin a été publié à quatre reprises cette année au sujet de l'école et de la bibliothèque.

Le nombre des détenus qui s'adonnent à des travaux d'artisanat a augmenté de nouveau cette année. Au cours de l'année, 244 détenus, soit 53 p. 100 de la population totale du pénitencier, se sont adonnés à des travaux d'artisanat. Le responsable de cette activité a accordé des entrevues à 219 détenus et leur a donné des conseils au sujet des commandes d'objets fabriqués par les amateurs. Au total, on a reçu 456 commandes ou colis ayant trait aux travaux d'artisanat.

#### SERVICE DE LA FERME

Encore une fois, l'année a été très bonne dans ce domaine. Les récoltes ont été abondantes, les conditions atmosphériques excellentes et la ferme, dirigée par MM. J. W. Clark et W. R. Patterson, agronomes, a produit les récoltes suivantes:

Maïs pour ensilage.....	200 tonnes
Foin.....	500 tonnes
Paille.....	100 tonnes
Céréales.....	498,859 livres
Petits oignons.....	628 livres
Haricots.....	606 livres
Radis.....	333 livres
Betteraves.....	4,246 livres
Choux.....	17,588 livres
Carottes.....	28,611 livres
Maïs sucré.....	4,025 livres
Concombres.....	2,301 livres
Laitue.....	275 livres
Oignons.....	6,323 livres
Bettes poirées.....	1,452 livres
Tomates.....	11,241 livres
Navets.....	17,441 livres
Rhubarbe.....	1,300 livres

Cette année, notre récolte de céréales a augmenté d'environ quatre tonnes par rapport à l'année financière précédente. Cette récolte se composait d'avoine,

de blé et d'une certaine quantité d'un mélange d'avoine et d'orge. On a récolté assez de céréales pour nourrir les troupeaux pendant tout l'hiver et nous avons de plus expédié un surplus d'environ quatre mille boisseaux aux pénitenciers de Kingston et de Joyceville.

La récolte de foin a été à peu près égale à celle de l'an dernier. Nous avons ensemencé 250 acres qui ont produit 500 tonnes de foin. Les conditions atmosphériques ont été très favorables et la qualité du foin est exceptionnelle. On a complètement rempli le fenil, l'étable des chevaux et l'étable des bêtes à cornes et, de plus, il a fallu entasser une centaine de tonnes à l'extérieur.

La récolte des légumes a été exceptionnellement bonne cette année. Nous avons complètement rempli le caveau et nous avons eu un surplus de choux d'hiver, de carottes, de betteraves, d'oignons et de haricots. Nous avons vendu 21,500 livres de légumes aux membres du personnel et 33,420 livres au pénitencier de Kingston. Le reste du surplus a été passé au hachoir et on l'a employé pour nourrir le bétail.

L'année a été bonne en ce qui a trait à la volaille. On a désigné un préposé au poulailler et son travail s'est révélé très efficace. Au mois d'avril 1957, nous avons acheté 1,800 poussins et nous avons vendu un certain nombre de vieilles poules à des membres du personnel pour faire place aux poulets de 1957 quand ceux-ci arriveraient du couvoir. L'année n'a été marquée par aucune maladie et on n'a éprouvé aucune difficulté dans l'élevage de la volaille. Nos poulaillers ont produit 24,310 douzaines d'œufs, dont 13,960 ont été absorbées par notre pénitencier tandis que nous en avons vendu 10,350 douzaines au pénitencier de Kingston.

Comme l'année passée, nous avons acheté des bêtes à cornes à engraisser pour les besoins de la boucherie et, dans ce domaine comme dans les autres, il y a lieu d'être satisfait du résultat. Nous avons acheté 380 têtes de bétail et notre troupeau n'a presque pas été éprouvé par la maladie. L'abattage se fait au pénitencier même et nous fournissons la viande de bœuf à notre pénitencier et à celui de Kingston.

#### FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Au cours de l'année, 19 membres de notre personnel ont suivi des cours à l'école pénitentiaire. Voici le détail des cours suivis par nos fonctionnaires:

Cours généraux.....	14
Administration.....	2
Cours de pédagogie.....	3
Total.....	19

Dix-sept fonctionnaires qui sont entrés au service de notre pénitencier au cours de l'année ont suivi, pendant au moins une semaine, des cours spéciaux en orientation avant d'être affectés à une fonction particulière.

Des membres de notre personnel ont participé à des cours spéciaux ou à des expositions tenues à l'intérieur ou à l'extérieur du pénitencier. Voici des précisions à ce sujet:

National Home School.....	1
Enseignement technique supérieur.....	3
Psychologie et science politique.....	1
École de formation de la Commission hydro-électrique.....	2
Institut sur l'utilisation du film.....	4
École technique de Montréal.....	2
Congrès de l'Institut des ingénieurs-mécaniciens.....	1
Pédagogie pratique.....	3
Collège d'agriculture de l'Ontario (Volailles).....	1

Sept fonctionnaires se sont inscrits à des cours par correspondance offerts par la Commission du service civil et intitulés "Théorie de l'administration des bureaux".

L'ingénieur en chef a continué à donner chaque mois des démonstrations et des causeries sur le mode d'emploi des pompes à incendie et au sujet de la prévention des incendies. Les membres du personnel ont également pu voir quelques films instructifs sur ce sujet.

Les concours annuels de tir au fusil et au revolver ont eu lieu et on a constaté que la qualité du tir est sensiblement améliorée. Ce progrès est peut-être attribuable à la formation et à la pratique supplémentaires que les fonctionnaires reçoivent pendant les cours de formation sur place et à l'intérêt soutenu que plusieurs membres de notre personnel portent au tir à titre de divertissement à l'heure de la récréation du midi.

#### GÉNÉRALITÉS

Huit membres de notre personnel ont démissionné pendant l'année et deux fonctionnaires ont été mis à la retraite afin d'accroître le rendement de nos services.

Un fonctionnaire, le garde D. McCarthy, a été mis à la retraite parce qu'il avait atteint l'âge réglementaire et un autre fonctionnaire, l'infirmier J. E. Corrigan, a été mis à la retraite pour raisons de santé. Sur les 17 nouveaux membres de notre personnel, on compte 12 gardes, 1 commis, 1 ingénieur adjoint et 1 instructeur en menuiserie.

Un fonctionnaire, qui est instructeur adjoint en fabrication d'articles de béton, a été transféré à notre pénitencier et fait maintenant partie de notre personnel.

Le chômage qui sévit au pays a suscité plusieurs candidatures à tous les postes qui composent le personnel de l'institution.

Le moral des détenus est excellent de même que leur conduite a été excellente durant toute l'année. A l'exception des évasions, il ne s'est produit aucun incident insolite.

Le Service des pardons a institué cette année, dans la ville de Kingston, un bureau dirigé par M. C. A. M. Edwards. Cette réalisation a permis des relations plus intimes entre les détenus et le Service des pardons. M. Edwards accorde des entrevues et donne des conseils aux détenus dont la libération conditionnelle est à l'étude.

La Société John Howard, le Service national de placement, l'Armée du Salut, la société des Alcooliques Anonymes et l'Office national du Film ont continué à jouer un rôle important dans la réadaptation des détenus et nous avons hautement apprécié leur précieuse collaboration.

En terminant, je désire remercier les membres du personnel de la splendide collaboration qu'ils m'ont accordée pendant toute l'année.

## CENTRE FÉDÉRAL DE FORMATION

J.-B. MARTINEAU, *directeur*

## ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

Détenus inscrits au 1 <sup>er</sup> avril 1957.....	340	
<i>Reçus</i>		
Transferts du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	337	
TOTAL.....		677
<i>Sortis</i>		
Expiration de peine.....	113	
Libération conditionnelle.....	146	
Libération sans condition.....	13	
Libération par ordre des tribunaux.....	1	
Transferts.....	31	
Décès.....	1	
Autres raisons.....	3	
TOTAL.....		308
Détenus inscrits au 31 mars 1958.....		369

La moyenne quotidienne du nombre des détenus a été de 344, c'est-à-dire une augmentation de 12 par rapport à l'année précédente. Comme résultat des méthodes améliorées de sélection et d'élimination qui ont été appliquées au cours de l'hiver dernier, nous avons constaté une augmentation considérable de notre moyenne au mois de février et au mois de mars, alors qu'elle atteignait 369. En raison de ces techniques améliorées, nous espérons que la moyenne quotidienne de nos détenus dépassera 390 au cours de la prochaine année financière.

Les détenus inscrits à la fin de l'année financière se répartissaient comme il suit d'après leur âge:

30 à 39 ans.....	20
25 à 29 ans.....	44
21 à 24 ans.....	72

les autres, soit 233 détenus ou 63 p. 100 de la population, appartenaient aux groupes d'âge suivants:

20 ans.....	56
19 ans.....	61
18 ans.....	43
17 ans.....	33
16 ans.....	35
15 ans.....	4
14 ans.....	1

Il y avait 73 détenus dans le groupe de 14 à 17 ans comparativement à 37 l'an dernier.

Trois cent trente-neuf de ces détenus sont catholiques, ce qui représente 90 p. 100 du total. A l'exception d'un Juif, les autres appartenaient à la religion protestante ou à d'autres religions.

A l'exception des détenus qui ont été renvoyés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, 159, soit 57 p. 100, ont bénéficié d'une libération conditionnelle en vertu de la Loi sur les libérations conditionnelles, ce qui représente une légère diminution par rapport à la proportion moyenne de 64 p. 100 des années précédentes.

## PERSONNEL

Notre effectif, qui s'élevait à 203 fonctionnaires à la fin de l'année financière, a été augmenté par suite de la création des quatre postes additionnels suivants: adjoint au sous-directeur, adjoint à l'instituteur, instructeur général de formation professionnelle et premier commis-sténographe. Le poste de chapelain protestant à temps partiel a été aboli. Six fonctionnaires ont obtenu de l'avancement.

Au cours de l'année 25 fonctionnaires ont été engagés et 19 ont quitté le service pour des raisons diverses.

Les chances d'avancement des gardes de notre service sont très limitées et elles ne s'appliquent qu'à 20 p. 100 de nos gardes pourvu qu'ils aient au moins 3 ans de services exceptionnellement satisfaisants.

Il y a plusieurs de nos fonctionnaires qui ont jusqu'à sept ans d'expérience et il y a sans doute un grand nombre de gardes dans les pénitenciers qui ont 20 ans de service et plus et qui sont des gardes compétents, honnêtes et dignes de confiance, mais qui n'ont pas été promus à la classe 2 à cause des qualités exceptionnelles de nouveaux gardes.

Quand les vacances de classe 2 sont remplies, il y a peu de chance pour les jeunes gardes et même pour les gardes plus âgés d'obtenir de l'avancement, car cette occasion ne se présente que lorsqu'il y a une promotion d'un poste de classe 2 à un poste de surveillant en chef et les vacances à ce dernier poste sont rares et ne se présentent pas souvent.

Nous avons dans notre institution (et je suis certain que la même chose se produit dans les autres institutions) de jeunes fonctionnaires qui, avant d'avoir 3 ans d'expérience, se distinguent des autres et devraient être promus bien avant que la période minimum actuelle de 3 ans d'expérience soit écoulée. L'expérience nous apprend que, à moins que l'on donne des chances d'avancement à ces fonctionnaires qui sont au-dessus de la moyenne, ils ne resteront pas à notre emploi indéfiniment et chercheront (ils y réussissent ordinairement) à obtenir ailleurs un poste plus rémunérateur.

A mesure que nous progressons dans la mise à exécution de notre programme de réhabilitation, nous nous rendons compte, comme je l'ai déjà dit, que, en raison des fonctions nombreuses et très variées que l'on impose à notre petite équipe de rééducation, nous devons nécessairement augmenter cette équipe en choisissant des gardes qui possèdent les qualités nécessaires pour participer activement au programme de réhabilitation en tant qu'assistants des principaux membres de l'équipe de rééducation. Cette pratique est préconisée par les plus hautes autorités du domaine de la pénologie. Voici ce qu'ont déclaré deux de ces experts qui jouissent d'une haute réputation sur notre continent.

Dans son bulletin de nouvelles du mois d'octobre 1956, le directeur du *Bureau of Prisons* des États-Unis a déclaré ce qui suit:

"Peut-être que rien de ce qui s'est fait au cours des 25 dernières années dans l'histoire du Bureau n'a eu une aussi grande portée que la tâche qui a été confiée à nos fonctionnaires chargés de la rééducation et qui comprend maintenant des attributions qui permettent à ces fonctionnaires de participer davantage à la rééducation. L'idée qu'on se faisait du garde a été remplacée par celle d'un fonctionnaire qui joue un rôle direct dans l'enseignement, l'orientation et la direction des hommes qui lui sont confiés. Au cours de ses expériences récentes, la Californie a insisté considérablement sur la nécessité de faire de ses fonctionnaires des pénitenciers

des participants à un vaste programme d'orientation collective. Bien que l'on puisse différer d'opinion sur le contenu et les résultats de ce programme, on ne peut nier l'efficacité de cet effort en vue d'utiliser les ressources de ce corps important de fonctionnaires en vue de rendre plus efficace ce programme de rééducation et de faire disparaître la barrière qui existe depuis si longtemps entre les gardes et les détenus. Ce nouveau programme nous oblige à reconnaître qu'il est important de continuer à rechercher des moyens pratiques pour que notre personnel emploie ses talents d'une façon plus efficace à la rééducation et à la réadaptation des détenus et il met l'accent d'une façon particulière sur la nécessité qu'il y a d'élargir la portée de nos cours de formation afin que le personnel puisse acquérir les connaissances et l'habileté nécessaires pour accomplir dans toute la mesure du possible les nouvelles tâches qui leur sont confiées.

"Mais l'utilisation des ressources ne se borne pas à fournir au personnel des moyens nouveaux et efficaces de participer au programme de rééducation. Il y a, en effet, dans chaque institution des ressources à peu près inexplorées qui se trouvent dans le fonds de connaissances, de sagacité et de compréhension que les fonctionnaires qui constituent la ligne hiérarchique du personnel acquièrent au cours de leurs rapports avec les détenus. Ces ressources, si elles étaient mises à la disposition de tous les membres du personnel, contribueraient directement à la mise en vigueur de programmes plus efficaces. La principale raison pour laquelle ces renseignements importants ne figurent pas dans les programmes de rééducation, c'est que les moyens de communication font souvent défaut entre les différents paliers du personnel."

Le docteur S. R. Laycock (qui était président de la Commission sur les pénitenciers de la Saskatchewan, dont le rapport a paru en 1946) a déclaré, entre autres choses, dans le discours qu'il a prononcé en avril 1956 pour la première classe de gradués des employés de la prison de la Saskatchewan: "J'en suis venu à croire que la solution unique et la plus importante pour la réadaptation des prisonniers repose sur la qualité des gardes des pénitenciers qui sont tous les jours en contact avec les prisonniers. Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles. Pour que le programme de réadaptation soit couronné de succès, il faut la collaboration de tous les fonctionnaires du ministère, y compris le ministre, le sous-ministre et le directeur de la réadaptation. Il faut aussi la collaboration du surintendant ou directeur de la prison, de son adjoint, du surveillant de la rééducation, du psychiatre, du psychologue et des autres fonctionnaires spécialisés que nous avons à notre disposition. Bien entendu, il faut un chapelain à plein temps qui a été choisi avec soin et qui a reçu une formation spéciale pour son travail. Ce chapelain peut apporter une contribution toute spéciale aux prisonniers par ses relations exceptionnelles de conseiller ou d'orientateur. Mais, malgré l'importance considérable des fonctions de ces administrateurs et de ces personnes spécialisées, le travail peut devenir relativement inefficace à moins que pour l'application quotidienne des directives données par ces personnes, on ait bien choisi et bien formé les fonctionnaires appelés à remplir les fonctions de garde. D'une certaine façon le succès dépend des fonctionnaires subalternes des pénitenciers."

A l'heure actuelle, sur un personnel composé de 100 fonctionnaires affectés à la surveillance, pas plus de 20 personnes peuvent s'attendre à un avancement qui signifierait une augmentation maximum de salaire de \$300 par année après trois ans de services continus.

Pour encourager ces fonctionnaires et stimuler leur intérêt et pour obtenir et garder les normes les plus élevées possibles de compétence chez les gardes; nous estimons que les possibilités d'avancement qui existent actuellement sont trop limitées et qu'elles devraient être considérablement augmentées. Nous estimons aussi que, au lieu du pourcentage actuel de 80 pour les adjoints de pénitenciers 3 (gardes 1) et de 20 pour les adjoints de pénitenciers 5 (gardes 2) les postes devraient se répartir comme il suit:

- 40 p. 100 adjoints de pénitenciers 3 (gardes 1)
- 30 p. 100 adjoints de pénitenciers 4 (gardes 2)
- 20 p. 100 adjoints de pénitenciers 5 (gardes 3)
- 10 p. 100 adjoints de pénitenciers 6 (gardes 4)

Pour répondre aux demandes qui résultent de notre population croissante et pour rendre justice aux fonctionnaires des diverses catégories, dont les fonctions et les responsabilités augmentent proportionnellement sans pour cela qu'ils bénéficient d'une augmentation de salaire, on présentera une demande, qui sera incluse dans le budget des dépenses de l'année prochaine, pour que l'on crée de nouveaux postes et que l'on reclassifie un certain nombre de postes actuels.

#### FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Les 25 fonctionnaires qui ont été engagés au cours de l'année ont suivi un cours abrégé d'initiation de deux semaines. Neuf fonctionnaires ont bénéficié de l'offre que la Commission du service civil leur a faite et ils se sont inscrits au cours par correspondance sur la "Théorie de l'administration de bureau".

Malgré le désavantage linguistique dont souffrent la plupart des fonctionnaires de notre institution lorsqu'ils assistent aux cours réguliers de formation donnés en anglais à l'École pénitentiaire (désavantage dont j'ai parlé dans le rapport annuel de l'an dernier) on a pu cependant choisir des gardes et d'autres fonctionnaires pour assister aux divers cours qui ont été donnés l'an dernier.

Les cours de formation pour les fonctionnaires des pénitenciers se répartissent comme il suit:

Cours 63	}	.....	10 gardes
Cours 64			
Cours 65			
Cours 66			
Cours 67			
Cours 68	(Conférences pédagogiques) 2 fonctionnaires.		
Cours 69	(Cours d'administration) 2 fonctionnaires.		

Notre petit stand de tir continue d'attirer régulièrement des fonctionnaires toutes les semaines. D'après le rapport du concours annuel de tir, on a constaté une certaine amélioration chez la plupart des tireurs. A la demande du directeur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, nous avons mis notre terrain de tir à la disposition des fonctionnaires de l'institution voisine un soir par semaine.

#### SERVICE DES MAGASINS

L'activité de ce service a augmenté d'une façon considérable au cours de l'année à l'étude. La baisse habituelle des mois de janvier, juillet et août n'a pas eu lieu. La livraison a été sensiblement accélérée par une expédition confiée à un commis-sténographe senior. Le nouveau procédé élimine le surcroît de travail qui s'accumulait à la fin de l'année financière quand on devait demander aux sociétés commerciales de hâter leurs livraisons de février et de mars. Cette année, on n'a reporté que très peu de transferts.

Entre le mois de septembre et le mois de février, on a fait l'inventaire dans tous les services selon le programme fixé d'avance. Les marchandises entreposées ont été systématiquement vérifiées plusieurs fois au cours de l'année par les magasiniers et les résultats ont été des plus satisfaisants. On n'a relevé que très peu de déficits ou d'excédents. Les comptables font périodiquement une comparaison des fiches de l'inventaire et des fiches du "Kardex". Les facturiers ont tenu leur travail à jour et les comptables ont fait de même en ce qui regarde les inscriptions.

Au cours de l'inventaire des divers services, on a étudié tout particulièrement le problème de l'approvisionnement exagéré et, à la suite de cette étude, un bon nombre d'outils ainsi qu'une grande quantité de marchandises ont été renvoyés aux magasins.

C'est le service des magasins qui voit à faire le plein d'essence de tous les véhicules à moteur. Il y a eu en tout 500 opérations de remplissage et l'approvisionnement total a été de 4,350 gallons.

L'acheteur du Service a délivré 926 approbations d'achats et 710 commandes locales. De plus, 508 réquisitions ont été préparées, 2,874 factures ont été inscrites et 5,967 notes de livraison ont été émises.

La valeur des marchandises reçues s'est élevée à \$295,130.81, et celle des marchandises livrées à \$254,750.46. Le total des transactions de l'année a été de \$549,881.27, ce qui représente une augmentation de 7 p. 100 sur l'année précédente. Le montant de l'inventaire, qui était de \$497,985.53 à la fin de l'année, représentait une augmentation de 9 p. 100 sur l'inventaire de la fin de l'année précédente, qui était de \$457,615.18.

Depuis deux ans on constate une amélioration sensible de l'administration et du fonctionnement du Service des magasins, grâce à l'augmentation du personnel et au prêt d'un surveillant qui remplit depuis deux ans à titre permanent les fonctions de magasinier.

Le volume des marchandises et du matériel qu'on reçoit et qu'on expédie chaque jour est trop considérable pour qu'un seul magasinier puisse suffire à la tâche. Nous espérons donc qu'on donnera suite à la proposition que nous avons faite de créer un autre poste semblable et de libérer ainsi le garde qui nous a été prêté pour faire ce travail.

#### ÉCONOMAT

Le personnel de la cuisine, qui se compose de 27 détenus, comprend les laveurs de vaisselle et de marmites et les nettoyeurs. Bien qu'une partie de cette équipe manque de maturité et d'expérience, les normes de travail se sont maintenues à un niveau satisfaisant.

Les dépenses effectuées pour le matériel G-5, surtout pour le remplacement du matériel usé, se sont élevées à \$1,322.17. On a servi aux détenus 382,710 repas, dont le coût total s'est élevé à \$66,039.42, c'est-à-dire une moyenne de 52c. par jour. On a servi 28,659 repas aux fonctionnaires au coût de \$8,117.60, c'est-à-dire une moyenne de 28.3c. par repas. Comme d'habitude, c'est le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui nous a fourni le pain, dont le coût s'est élevé à \$8,203.75 pour un peu plus de 164,000 livres.

L'économe veille à la salubrité de la cuisine. Les planchers sont lavés et désinfectés trois fois par jour, alors que les lambris de tuile blanche sont lavés tous les jours. L'équipement de cuisson et les réfrigérateurs sont nettoyés tous les jours. On enlève les déchets après chaque repas et on les transporte tous

les jours de la semaine soit à la porcherie soit à l'incinérateur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul même lorsque le pénitencier est fermé.

Le programme hebdomadaire d'entretien préventif, dont on a fait mention antérieurement, se produit toujours et donne des résultats satisfaisants. De plus, on fait une inspection minutieuse de la cuisine une fois par mois. On fait rapport régulièrement des travaux d'entretien de l'immeuble qui s'imposent et le surveillant des travaux effectue ces réparations entre les inspections.

Vu l'augmentation du personnel depuis quelques années, le mess des fonctionnaires installé dans la future boulangerie, s'est révélé trop petit. On a donc déménagé le mess des fonctionnaires et on l'a emménagé dans une salle à manger qui ne servait pas aux détenus. C'est une amélioration considérable tant du point de vue du service de table et du point de vue de la discipline. A ma demande, l'économiste a commencé, au cours de l'année, à nous soumettre un rapport hebdomadaire sur le service des repas. Le rapport est signé, à la fin de chaque repas, par l'économiste ou par son adjoint et par le garde senior qui est de service. Les plaintes des détenus et les changements de menu à la dernière minute font l'objet d'une mention ou d'une explication dans le rapport. Je suis heureux de dire que cette méthode de contrôle a été une source précieuse de renseignements et qu'on a reçu très peu de plaintes.

#### SERVICES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Le médecin s'est absenté pour cause de maladie du mois de décembre au mois de mars. Au cours de cette période, c'est le docteur Henri Lépine de Montréal qui l'a remplacé.

On peut dire que, règle générale, la santé des détenus a été bonne. Cependant, entre le 8 octobre et le 3 novembre, 87 détenus ont été atteints de la grippe asiatique. Heureusement, aucune complication grave ne s'est produite.

Trois cent cinquante-six détenus ont passé en tout 1,740 jours à l'hôpital, soit en moyenne 5 jours chacun, en comparaison de la moyenne de 4 jours et demi pour les 248 cas de l'an dernier. Soixante-deux détenus ont subi de légers accidents. Il y a eu quatre cas de fracture. Un détenu est mort à la suite d'un accident. Cent quarante-trois détenus ont été examinés par divers spécialistes. Le docteur Simard a pratiqué 4 interventions chirurgicales de peu d'importance et 7 interventions graves à l'hôpital du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Pendant l'absence du médecin, deux autres interventions graves ont dû être pratiquées par un chirurgien de l'extérieur.

Il y a eu deux cliniques de donneurs de sang au cours de l'année. Sur 545 donneurs possibles, 496, soit 90 p. 100, se sont offerts avec empressement. C'est exactement la même proportion que l'on a obtenue depuis deux ans. La Ligue antituberculeuse a tenu une journée de clinique le 19 août; on a radiographié 345 détenus et 129 fonctionnaires. Aucun cas de tuberculose n'a été repéré. Cent soixante-quinze détenus ont été envoyés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour se faire radiographier. Au cours du mois de mars, 17 détenus sont allés à l'Hôpital de la Queen Mary pour y subir des examens ophtalmiques, vu que nos propres services se trouvaient alors insuffisants.

Au mois d'août dernier, un enfant de quatre ans a subi des brûlures de troisième degré lors de l'incendie de la demeure de ses parents. Le *Children's Memorial Hospital* nous a lancé un appel en vue d'obtenir des "donneurs de peau", car les autorités de cette institution jugeaient que seule la greffe de tissus pourrait sauver la vie de la petite fille. A la suite de mon explication

du cas, 124 détenus se sont offerts volontiers à donner de leur peau, sachant fort bien que cela entraînerait l'hospitalisation, beaucoup de douleur et une longue convalescence. Malheureusement, l'enfant est morte presque aussitôt après le lancement de l'appel. Les autorités de l'hôpital et l'auteur du présent rapport ont profondément apprécié l'offre spontanée d'un si grand nombre de détenus.

Comme par le passé, les détenus ont reçu les soins dentaires du docteur E. Joubert, dentiste à temps partiel du personnel de Saint-Vincent-de-Paul, qui vient régulièrement le jeudi matin de chaque semaine. Six cent quatre-vingt-treize détenus se sont présentés pour subir un examen et recevoir un traitement dentaire. Il y a eu 210 extractions et 38 traitements divers. De plus, 50 dentiers complets et 37 dentiers partiels ont été fabriqués, tandis que 59 dentiers ont été réparés.

Voici le résumé des absences du personnel:

Congé de maladie rémunéré (167 fonctionnaires) .....	1,235 jours
Congé de maladie non rémunéré (7 fonctionnaires) .....	96 jours
Congé d'accident rémunéré (6 fonctionnaires) .....	45 jours

Cela constitue une moyenne de 7.6 jours par employé, soit une légère augmentation par rapport à l'année dernière, quand la moyenne était exactement 7 jours.

#### ENTRETIEN ET CONSTRUCTION

L'atelier de formation professionnelle, immeuble n° 15, dont la construction avait été commencée par les détenus en février 1956, a été terminé au mois de novembre dernier. L'immeuble a 135 pi. de longueur sur 51 pi. de largeur et abrite l'atelier d'ébénisterie ainsi que les services connexes du rembourrage et du finissage de meubles. Cet immeuble est, en tous points, la partie la mieux aménagée de notre centre de formation.

On a commencé, au mois de janvier, la construction du poste d'incendie, immeuble n° 19. Plus tard, ce poste sera un rajout à l'immeuble n° 4 et mesurera 28.9 pi. de longueur sur 18 pi. de largeur. La canalisation de l'immeuble, qu'on a commencé au mois de mars, avance sans cesse.

On avait commencé, en septembre 1955, la rénovation de la résidence du personnel n° 1. Plus de la moitié du travail avait été fait quand, le 16 octobre, l'intérieur a été complètement détruit par un incendie d'origine indéterminée. Il ne reste que les quatre murs, mais on les détruira, car la carcasse n'est plus utilisable.

On a bitumé un carré d'exercice de 75 pieds de côté à l'usage des détenus isolés. On a aussi bitumé un terrain de rassemblement de 200 pi. de longueur sur 95 pi. de largeur situé du côté ouest de la salle de récréation. On s'en sert plusieurs fois par jour, tous les jours de la semaine, pour le déplacement des détenus. On a construit 375 pieds de trottoirs en béton armé entre les quatre dortoirs. On a construit 150 pieds de trottoirs et un chemin mesurant 375 pi. de longueur sur 20 pi. de largeur pour les résidences du personnel n° 2 et 3. En tout, on a continué ou commencé au cours de l'année 27 projets de construction, dont la plupart étaient des modifications aux immeubles. On a terminé 21 projets. La résidence n° 1 ayant été détruite par un incendie, il restait, à la fin de l'année financière, 5 résidences en chantier.

Afin d'accélérer les réparations générales et les petits travaux d'entretien, on a donné à l'instructeur-électricien une équipe de 5 détenus, dont 2 électriciens, 1 plombier, 1 menuisier et un homme à tout faire. Grâce à cette équipe,

les réparations sont effectuées de façon plus satisfaisante et plus économique tout en épargnant du temps et du travail.

Étant donné la grande quantité d'outils mécanisés et portatifs qui exigent une inspection et un entretien périodiques, ainsi que le grand nombre de travaux de métal et de soudure qui se présentent régulièrement à l'atelier d'entretien, il serait essentiel d'ajouter un machiniste à l'équipe de l'entretien. À l'heure actuelle, 9 instructeurs relèvent du surveillant des travaux et chacun de ces instructeurs conduit jusqu'à 100 détenus. Étant donné la diversité des travaux ainsi que le volume et la valeur des matériaux et des outils dont on se sert tous les jours, il serait bon qu'il y ait un magasinier chargé de faire la distribution ordonnée de ces articles et la comptabilité qui en résulte. Les prévisions budgétaires de l'année prochaine tiendront compte des additions proposées au personnel de ce service.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme on l'a déjà dit, le personnel de la formation professionnelle s'est accru par l'addition d'un instructeur général, qui remplacera les autres instructeurs du service qui sont en vacances ou en congé et qui assurera la continuité des divers cours de formation. L'ancien instructeur en menuiserie, M. Coutlée, a pris sa retraite le 31 décembre et il a été remplacé par l'instructeur Thomas. L'instructeur en construction de charpentes, M. Roy, a été muté au poste nouvellement créé d'instructeur général. Il a été remplacé par l'instructeur en menuiserie F. Larose.

Pendant toute l'année, on a donné des cours à temps partiel sur l'alignement des roues. Au mois de novembre, on a inauguré un cours à temps partiel sur le soudage. Ce cours de deux heures s'est donné le lundi soir pendant 16 semaines.

Étant donné que les cours de formation n'ont pas lieu le mercredi après-midi à cause des distributions qui se font aux détenus, l'instructeur en chef de la formation professionnelle a tenu 25 réunions de son personnel. Le mercredi matin, 17 instructeurs ont pris part à 10 visites industrielles. L'adjoint de l'instructeur en chef de la formation professionnelle a assisté à une conférence régionale de formation d'une durée de 5 jours qui a eu lieu à Montréal. Il a aussi suivi le cours n° 69 en administration. Le directeur adjoint a donné une série de quatre causeries au personnel de la formation professionnelle sur la direction et sur les qualités de chef. L'instructeur en chef de la formation professionnelle a assisté à une conférence pédagogique tenue à Kingston du 6 au 14 décembre, à la réunion provinciale sur l'apprentissage tenue à Joliette (P.Q.) au mois de novembre et à la conférence annuelle de la C.I.T.A. à titre de membre de cet organisme.

La formation professionnelle et technique, sous la direction et la surveillance de l'instructeur en chef de la formation professionnelle, ainsi que certains renseignements connexes sont résumés dans le tableau ci-joint.

#### ROULEMENT DES APPRENTIS

	<i>Formation professionnelle</i>	<i>Formation surveillée</i>
Dans les différents ateliers, le 1 <sup>er</sup> avril 1957.....	105	15
Ajoutés au cours de l'année.....	164	55
TOTAL.....	269	70

		Formation professionnelle	Formation surveillée
<i>Radiés:</i>			
Diplômés.....	69	} Diverses raisons	43
Libérés.....	51		
Inaptes.....	31		
Décédés.....	1		
	—	152	27
Dans les ateliers, le 31 mars 1958.....		117	27
Diplômés dans les ateliers (ne figurant pas ailleurs).....		11	
Formation surveillée.....		27	
TOTAL.....		155	

Le plus grand nombre d'apprentis a été inscrit dans la semaine du 24 février, alors que le total des détenus recevant une formation professionnelle ou une formation surveillée s'est élevé à 171.

Soixante-dix-huit films ont été projetés, soit une période de 93 heures d'éducation visuelle, pour aider à la formation des stagiaires. Ces films ont été fournis à titre gracieux par les organismes suivants:

Green Fire Brick Company  
Goodyear Tire & Rubber  
Crane Limited  
McColl Frontenac Oil Company Ltd.  
Honeywell Regulator Company  
General Motors of Canada  
Ford Motor Company  
Canadian Industries Limited  
Sovereign Films  
Service Ciné-Photographique Provincial  
Office national du film

Nous remercions ces divers organismes de leur aimable collaboration.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Atelier	Moyenne		Élèves Nombre	Diplômés Total	Heures- hommes Formation à l'atelier	Formation connexe	Heures- homme Formation aux ateliers de l'extérieur	Total
	Degré scolaire	Âge						
Atelier d'usinage.....	8.6	19.8	8	1	9,542	405½	néant	9,947½
Briqueterie-maçonnerie.....	4.8	20.1	18.5	19	26,917½	1,014½	1,313	29,245
Charpenterie.....	4.8	19.5	8.5	7	7,483½	558½	3,792½	11,835
Ébénisterie.....	4.8	18.6	14.7	10	21,073	715½	néant	21,788½
Électricité (bâtiment).....	7.6	20.2	9.75	8	11,501	1,244	1,485	14,230
Formation de base.....	6.5	19.9	10	N/A	12,840	80	néant	12,920
Formation pré-professionnelle...	2.2	17	8.3	N/A	11,400	924	néant	12,324
Mécanique d'automobile.....	7	21.4	8	7	11,190	611	néant	12,801
Plâtrage.....	4.6	19.2	9.4	8	11,484½	745	2,569½	14,799½
Plomberie et chauffage.....	5.3	19.1	9.5	7	12,808	1,162½	960	14,930½
Tôlerie et soudure.....	4.8	21.7	9.8	2	14,242	695	834	15,771
Débosselage.....	5	23.2	8.1	0	8,515½	452½	néant	8,968
Moyenne.....	5.5	19.9						

## FORMATION SURVEILLÉE

Atelier	Inscrits, au 1 <sup>er</sup> avril 1957	Ajoutés	Retirés	Inscrits, au 31 mars 1958	Heures- hommes
Coiffure.....	6	10	9	7	8,740
Imprimerie.....	1	0	1	0	55.5
Reliure.....	0	1	0	1	488
Entretien de véhicules automobiles.....	5	17	13	9	12,513
Soudure.....	0	20	14	6	550.5
Alignement de roues.....	3	7	6	4	304

En général, les réparations aux ateliers de formation professionnelle ont été effectuées par des diplômés. Le travail commandé par les fonctionnaires a entraîné une dépense totale de \$1,482.27 et il a rapporté des recettes nettes de \$452.16.

Je suis grandement satisfait des progrès constants de la section de la formation professionnelle. Ces progrès sont évidents, si on compare le nombre d'heures-homme qui s'est élevé à 183,399 en 1956-1957 à celui de 1957-1958, qui est de 201,211, soit une augmentation de 9 p. 100.

Le service de la formation professionnelle peut s'occuper de 160 apprentis si on ne compte pas ceux qui sont en formation surveillée. Jusqu'à il y a un an, notre installation était suffisante pour fournir une formation professionnelle à environ la moitié des détenus. Il y a à peu près 60 p. 100 des détenus qui sont intéressés à recevoir une formation de ce genre et qui possèdent les aptitudes et les qualités voulues pour en bénéficier. Pour une population de 400 détenus, il nous faudrait donc des installations qui nous permettraient de former 250 détenus. Au début, nous avons pensé à construire un vaste bâtiment, entre l'immeuble numéro 13 et les immeubles numéros 14 et 15, afin d'y aménager d'autres ateliers pour 60 détenus. Cette construction coûterait \$50,000. Après avoir considéré la question et avoir consulté les directeurs des services intéressés, nous recommandons plutôt que l'immeuble numéro 13 soit agrandi pour donner de la place à 24 autres détenus et que la construction d'un plus vaste atelier de formation professionnelle soit entreprise l'an prochain.

Je dois ajouter que, à l'heure actuelle, nous avons une liste de 100 détenus qui désiraient être admis comme apprentis. Plus de la moitié de ces détenus s'intéressent à la mécanique d'automobile ou à un métier connexe.

L'électronique a connu un essor considérable au cours des dernières années et un certain nombre de détenus considèrent que c'est un excellent métier qui offre de bonnes chances d'emploi. C'est le directeur adjoint lui-même qui s'est chargé de donner ce cours depuis quelques années. Il l'a fait avec grand succès et la plupart des détenus qui ont reçu cette formation ont eu l'avantage d'obtenir une excellente position lors de leur libération. Nous croyons qu'il serait avantageux d'ajouter ce cours à notre programme actuel et qu'il donnerait des résultats aussi satisfaisants que ceux qui ont été obtenus au pénitencier de la Colombie-Britannique où ce cours se donne sous surveillance comme vous le faites remarquer dans votre lettre du 8 mai dernier, dossier 12-21-23. Au début, la cabine qui sert à projeter les films pourrait être employée pour cette matière.

Je demanderai que deux nouvelles situations d'instructeur de formation professionnelle soient créées lors des prévisions budgétaires de l'année prochaine afin de permettre à un plus grand nombre de stagiaires de suivre les cours de formation professionnelle.

## VÊTEMENTS

Voici en résumé le travail qui a été accompli à la section des vêtements sous la direction de l'instructeur-tailleur Galardo et sous la surveillance du directeur adjoint:

		<i>Cordonnerie</i> (5 détenus y travaillent)	
<i>Nombre</i>		<i>Frais</i>	<i>Argent reçu</i>
274	paires de bottines de service et de souliers des employés réparées.....	\$328.75	
89	paires de souliers ordinaires faites sur commande.....	59.39	\$67.60
363	TOTAL.....	\$388.14	\$67.60
652	paires de bottines et de souliers des détenus réparées.....	513.63	
570	paires de pantoufles des détenus.....	77.35	

*Buanderie* (2 détenus y travaillent)

	<i>Livres de linge humide</i>
Vêtements blancs de la cuisine.....	14,047
Vêtements blancs de l'hôpital.....	4,162
Couvertures.....	11,025
Vêtements d'hiver.....	26,087
Vêtements d'été.....	23,256
TOTAL.....	78,577

*Atelier des tailleurs* (12 détenus y travaillent)

<i>Nombre</i>		<i>Matière</i>	<i>Frais</i>
	bas.....	628½ livres de laine	\$ 901.09
450	pyjamas.....	3,154.8 verges	1,257.84
693	draps de lit.....	901.5 verges	811.30
	TOTAL.....		\$ 2,970.23

Cette section ne fait pas beaucoup de confection; le gros de son travail consiste en réparations et en pressage. On y répare et on y presse les uniformes des fonctionnaires et les habits de libération des détenus. On fait aussi la réparation des vêtements des détenus: vêtements blancs de cuisine, pantalons, chemises, vestons, sous-vêtements et pardessus. Les bas des détenus sont aussi tricotés et reprisés.

## ÉCOLE

Dans mon rapport de l'an dernier j'ai parlé du programme scolaire amélioré qui est appliqué depuis janvier 1957. J'ai eu aussi l'occasion d'exposer les grandes lignes de ce programme au cours de la réunion des directeurs qui a eu lieu en juin et l'instituteur du pénitencier l'a expliqué en détail aux membres qui ont assisté à la conférence pédagogique tenue à l'École pénitentiaire en décembre 1957. Ce programme s'est révélé efficace, car il permet aux détenus d'acquérir les connaissances nécessaires pour être admis comme apprenti dans le métier de leur choix. Malheureusement, deux instituteurs adjoints ont quitté leur emploi au cours de l'année, et si nous avons pu leur trouver des remplaçants pendant l'hiver, nous n'avons pu remplir la troisième position d'instituteur

adjoint qui avait été créée l'an dernier. En conséquence, il n'a pas été possible de donner la même attention que par le passé aux illettrés et aux détenus partiellement illettrés dont le nombre était respectivement de 22 et 93. L'instituteur a été seul pour dispenser l'enseignement durant quatre mois au cours de l'année. Heureusement le commis-sténographe senior engagé en juin dernier a pu s'occuper de la bibliothèque en plus de son travail ordinaire. Les cours ont été donnés aussi régulièrement que possible durant toute l'année excepté en juillet, pour les vacances annuelles, et pendant une période de trois semaines au mois d'octobre, en raison de l'épidémie de grippe asiatique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'instruction n'est confiée qu'à l'instituteur et à ses adjoints et il n'y a aucun détenu qui remplit dans cette section les fonctions de moniteur. En raison du peu d'instruction de la plupart des détenus et du degré minimum d'instruction requis par les comités paritaires et les autres unions ouvrières pour les futurs apprentis, il est évident que le personnel actuel est insuffisant. Je ne crois pas que l'on puisse comparer la population de notre institution avec celle des autres pénitenciers en ce qui concerne la formation scolaire pour les raisons suivantes:

a) La jeunesse relative de notre population doit être considérée comme un facteur important quand il s'agit d'augmenter le personnel enseignant pour un nombre donné de détenus.

b) Nous avons un grand nombre de détenus complètement ou partiellement illettrés qui ont besoin d'une attention particulière en vue d'acquérir les connaissances exigées pour apprendre un métier.

c) Le caractère bilingue de notre population nécessite un personnel enseignant deux fois plus nombreux. Il y a environ une proportion de 10 p. 100 des détenus qui est de langue anglaise et il est juste qu'elle reçoive la même instruction que les détenus de langue française.

d) Pour être admis comme apprenti, le degré d'instruction requis est la 7<sup>e</sup> année et le niveau moyen d'instruction de notre population varie entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année. En conséquence, il est nécessaire que les futurs apprentis suivent un cours accéléré et on fait remarquer que les instituteurs consacrent presque tout leur temps à enseigner à ce groupe particulier.

e) Le service de la bibliothèque devrait normalement occuper un des instituteurs adjoints une grande partie du temps. Comme nous l'avons déjà dit, le commis aux écritures fait ordinairement la majeure partie du travail, car les deux instituteurs adjoints ont trop d'occupation pour le faire.

Au cours de la dernière année, l'instituteur et ses adjoints ont pu répondre d'une façon limitée aux besoins scolaires d'une partie de la population, parce qu'ils ont bien voulu faire gratuitement des heures supplémentaires en plus de leurs heures régulières de travail. Si on veut que l'école aide pleinement à réaliser le programme de réhabilitation de notre institution, il est nécessaire que le personnel enseignant soit augmenté de deux instituteurs adjoints et je ferai des recommandations en ce sens dans les prévisions budgétaires pour l'an prochain.

#### BIBLIOTHÈQUE

Nous avons ajouté 300 volumes à notre collection de sorte que, à l'heure actuelle, il y a plus de 3,700 livres qui sont à la disposition des détenus. Les détenus peuvent obtenir des livres le mercredi soir; 3,467 lecteurs ont emprunté 16,000 livres.

Nous comptons 45 abonnements à des périodiques et nous recevons chaque mois 49 revues françaises et 68 revues anglaises. Ces revues restent dans la salle de lecture et elles sont à la disposition des détenus presque tous les soirs de la semaine. Il y a eu 129 séances de lecture au cours de l'année et 1,709 en ont profité. Cette méthode est suivie depuis quelques années et les résultats sont satisfaisants. Les détenus se sont habitués à faire attention aux revues de sorte qu'elles durent plus longtemps et qu'elles peuvent être lues par un plus grand nombre de lecteurs.

#### OFFICES RELIGIEUX

Pendant toute l'année, des offices religieux ont été célébrés dans les chapelles catholique et protestante les dimanches et les jours de fête religieuse par l'abbé J.-A.-L. Clermont, aumônier catholique, et par le révérend S. L. Pollard, aumônier protestant du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui veille également aux besoins spirituels de nos fidèles de foi protestante. Conformément à la coutume établie, l'Armée du Salut a dirigé une fois par mois l'office religieux dans la chapelle protestante.

Dans son rapport annuel, l'aumônier catholique se dit très satisfait de ce que les détenus, en nombre assez considérable, assistent volontairement aux offices et consentent librement à se confesser et à recevoir la sainte communion le premier vendredi de chaque mois.

Des retraites annuelles de cinq jours ont eu lieu dans les chapelles catholique et protestante pendant la semaine du 28 février et elles ont été prêchées respectivement par l'abbé Roger Jeannotte et par le révérend Gilbert Oliver. Comme par le passé, les deux prédicateurs ont été très impressionnés par le comportement, l'attention et la piété des détenus au cours des exercices. Pour donner suite à la coutume établie l'an dernier, on a invité un prêtre de langue anglaise à venir, à deux ou trois reprises au cours de l'année, prêcher une journée de recollection à l'intention des détenus catholiques de langue anglaise.

L'aumônier catholique exerce son ministère au pénitencier environ cinq jours par semaine, y compris le dimanche. Il consacre une bonne partie du reste de la semaine à visiter des familles, des amis, des sociétés et des hôpitaux pour le bien des détenus. L'aumônier protestant fait régulièrement une visite hebdomadaire au cours de l'après-midi du mercredi. Il a organisé une classe d'étude de la Bible suivie d'une discussion générale. Cette classe est devenue l'une de ses fonctions régulières dans le pénitencier. Quatre de ses ouailles suivent un cours d'introduction à l'étude de la Bible donné par l'Armée du Salut et le Conseil général d'instruction religieuse de l'Église anglicane du Canada. Le révérend Pollard estime que le temps et la réflexion consacrés à l'étude de cette matière ont une grande valeur.

Les deux aumôniers peuvent à leur gré communiquer avec des membres de l'équipe de rééducation afin de discuter des problèmes particuliers des détenus et j'ai moi-même le privilège d'avoir fréquemment des entrevues avec les deux aumôniers. Tous deux apprécient le fait que de tels contacts puissent s'établir si facilement.

Comme d'habitude, la vie religieuse des détenus a atteint son point culminant lors de la célébration de la messe de minuit et lors des offices religieux célébrés par les aumôniers dans les chapelles la veille de Noël. Tous les détenus, la plupart des chefs des différents services et d'autres membres du personnel ainsi que des invités spéciaux parmi les membres des diverses sociétés de bien-être social étaient présents. Comme par le passé, le comportement, la conduite

et l'attitude des détenus ont été sans reproche en cette circonstance mémorable. Après les offices, on a servi un goûter dans les pavillons et les colis de Noël adressés aux détenus ont ajouté à la fête un complément fort appréciable. Grâce à la générosité des organismes locaux de bienfaisance, tout détenu qui n'avait pas d'argent a quand même reçu un colis de Noël. Comme par le passé, les détenus ont eu la permission de veiller jusqu'à deux heures et trente du matin de Noël et, en plus du repas copieux, le plaisir d'écouter les airs de circonstance transmis par la radio ou exécutés sur des tourne-disques a sans doute contribué à atténuer jusqu'à un certain point le chagrin, pour les détenus, d'être séparés de leurs familles en cette belle fête.

#### CLASSEMENT

On a accueilli avec plaisir l'addition d'un nouveau membre au service de classement lors de la nomination d'un second préposé à ce service en la personne de M. P. Gariépy, au mois d'octobre dernier. Cet accroissement du personnel permettra de faire face plus facilement aux nombreux problèmes et aux situations nouvelles qui surgissent chaque jour et qui augmentent à mesure que s'accroît la population du pénitencier. Pour commencer, M. Gariépy aura surtout à étudier les antécédents et les problèmes immédiats des nouveaux détenus. Le poste d'adjoint au préposé au classement a été rempli le 1<sup>er</sup> février 1958 par un membre du personnel. L'adjonction de ces deux nouveaux fonctionnaires nous aidera à mettre à jour le travail accumulé et en particulier à accélérer la préparation des rapports relatifs aux pardons et nous permettra d'établir un fichier concernant la rééducation de chaque détenu et comportant des renseignements et des rapports révisés au jour le jour.

La Commission du classement et la Commission d'attribution des tâches ont tenu, comme par le passé, des réunions conjointes le vendredi de chaque semaine. Le sous-directeur et le préposé au classement, en leurs qualités respectives de président et de membre du comité de sélection, font une visite hebdomadaire au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul afin de choisir les détenus qui pourraient être transférés. Au cours des douze derniers mois, on a accordé des entrevues à 367 détenus et on en a accepté et transféré 337.

Au cours de l'année, les organismes dont les noms suivent ont fait 77 visites au pénitencier et ont accordé 494 entrevues à 245 détenus.

Organisme	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interrogés	Nombre de visites
Société d'orientation et de réhabilitation sociale.....	231	178	30
Société John Howard.....	185	37	22
Armée du Salut.....	6	2	3
Service catholique de réhabilitation.....	72	56	22

Le représentant local du Service des pardons ou son adjoint, ou parfois ces deux fonctionnaires ensemble, sont venus au Centre au moins une fois par semaine pour s'entretenir avec des détenus au sujet de demandes de clémence.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai signalé que nous avons conclu une entente avec le Service national de placement afin qu'un représentant de ce service vienne au Centre une fois par semaine pour discuter les cas tombant dans notre programme de prélibération qui était alors à l'étude. Parmi les détenus libérés au cours de l'année, 137 ont rendu visite à des fonctionnaires

du Service national de placement, pour la plupart dans la région de Montréal, et 49 d'entre eux ont obtenu un emploi. On peut aussi mentionner que plusieurs anciens détenus qui avaient demandé du travail à ce service ont obtenu un emploi de quelque autre façon. Ces résultats sont très encourageants, compte tenu du fait que, dans plusieurs cas, on a trouvé un emploi pendant les mois d'hiver, alors que le pays tout entier était aux prises avec le problème du chômage.

Le tableau suivant donne un résumé de l'activité de la Commission de classement:

(1) <i>Entrevues</i>	
a) Nouveaux détenus.....	316
b) Reclassement ou surveillance post-pénale.....	902
c) A la demande des détenus.....	2,212
d) A la demande des employés.....	282
e) Sélection à Saint-Vincent-de-Paul.....	367
f) Entrevues spéciales dans les cellules ou à l'hôpital.....	246
g) Rapports spéciaux et lettres à l'adresse ou au nom du directeur ou du sous-directeur.....	137
h) Entrevues avec les parents des détenus.....	186
TOTAL.....	4,648
(2) <i>Rapports</i>	
a) Rapports complémentaires.....	220
b) Rapports de l'institution au Service des pardons.....	182
c) Rapports de prélibération.....	30
d) Rapports préliminaires.....	54
TOTAL.....	486
(3) <i>Tests d'intelligence et autres tests</i>	
a) Candidats.....	173
b) Détenus.....	24
TOTAL.....	197

#### TRAITEMENT

##### *Nouveaux détenus*

On a donné 14 cours d'orientation à des nouveaux détenus. Nous avons réduit de 4 à 3 semaines la durée de ces cours afin d'admettre un plus grand nombre d'élèves, particulièrement pendant les derniers mois de l'année financière. A la lumière de l'expérience acquise au cours des quatre dernières années, nous avons institué un comité qui a pour fonction la révision du cours d'orientation inauguré à l'automne de 1953. Le cours révisé résumera les méthodes et les techniques qui ont fait leur preuve et il servira de guide ou d'ouvrage de référence à ceux qui s'intéressent actuellement à cette première phase de notre programme de rééducation comme à ceux qui s'y intéresseront plus tard.

##### *Bricolage*

Même si elle est relativement restreinte, à cause des autres organismes de loisirs, l'organisation du bricolage procure beaucoup de plaisir aux détenus qui s'intéressent à cette formule de récréation et de détente, qui peut en même temps être rémunératrice. Parmi les détenus libérés au cours de l'année, 86 avaient pu jouir du privilège de s'adonner à ce passe-temps et, au 31 mars, on comptait encore 57 bricoleurs. Nous avons ajouté quatre nouveaux genres de travaux d'amateurs à la liste des travaux approuvés. Les détenus ont dépensé, à même leurs comptes personnels, la somme de \$8,000 pour l'achat de matériaux de bricolage ou autres articles autorisés pour leur propre usage.

*Publication et journaux des détenus*

Plus de 100 détenus se sont abonnés à 24 différents journaux publiés un peu partout dans la province.

"HORIZONS" est un bi-mensuel publié exclusivement par les détenus et qui paraît régulièrement. On publie aussi un bulletin hebdomadaire d'une seule page afin d'assurer une diffusion fréquente des renseignements relativement importants et pour communiquer aussitôt que possible les nouvelles qui revêtent un intérêt particulier. Les éditeurs du bulletin ont réussi à se faire aider par des collaborateurs recrutés parmi les détenus.

Les deux publications de la société des Alcooliques Anonymes (une en français, l'autre en anglais) ont aussi paru régulièrement mais elles ont été distribuées seulement aux membres de l'association. Les rencontres de la section du pénitencier avec des membres de l'extérieur donnent au mouvement une importance plus considérable et l'influence qu'il exerce sur les détenus s'étend bien au delà du problème de l'alcoolisme. On peut certainement dire que cette association constitue un instrument complémentaire et efficace de réhabilitation pour tous ceux qui participent à son activité.

*Films et télévision*

Comme par le passé, la générosité d'organismes extérieurs comme les Chevaliers de Colomb et le Dalse Welfare Club a suppléé à l'insuffisance du mince budget que nous consacrons à la location de films récréatifs. Grâce à eux et à d'autres bienfaiteurs, nous avons pu organiser une fois par semaine une représentation de ce divertissement très goûté. Les détenus ont pu, comme par le passé, regarder la télévision dans la salle de récréation au cours de la veillée lorsque la saison ou la mauvaise température rendaient impossible et impraticable l'organisation de sports d'extérieur.

*Sports et loisirs*

A cause de leur jeune âge, de leur exubérance et de leur penchant naturel pour les jeux, les détenus, en grande majorité, s'adonnent avec ardeur et à l'année longue aux sports en général, à l'athlétisme et à la culture physique. Ils s'y intéressent soit comme participants soit comme spectateurs.

L'organisation sportive comprend des ligues dans les sports suivants:

Le hockey: Le ballon sur glace met aux prises des équipes des différents pavillons

Le baseball: cinq équipes

La balle-molle: deux ligues de cinq équipes chacune

La balle-molle: une ligue composée de clubs-fermes

Le ballon-panier

Toutes les équipes sont dirigées par des détenus et entraînées par des moniteurs en culture physique. De plus, divers groupes de détenus pratiquent activement la boxe, la lutte, les poids et haltères ou font des exercices de culture physique ou de gymnastique.

Le détenu est encouragé à prendre part à ces divers sports par l'espoir d'être choisi pour faire partie de l'équipe des étoiles qui sera appelée à disputer des joutes avec des équipes de l'extérieur. Au mois de septembre, un pique-nique auquel des invités de l'extérieur étaient présents et auquel participait la majorité des détenus a été la principale manifestation sportive de l'année.

Les moniteurs en culture physique ont eu une année bien remplie. Ils ont réalisé les programmes établis de culture physique et ont organisé des récréations à l'intention des nouveaux venus et des jeunes détenus ainsi que des soirées récréatives pour l'ensemble des détenus. De plus, le moniteur en chef, sur l'avis du médecin, a administré des traitements de physiothérapie à plusieurs fonctionnaires ou détenus.

En raison de la semaine de quarante heures et de cinq jours de travail, il a fallu arranger les heures de travail des moniteurs en culture physique de façon que l'un d'eux soit de service chaque soir de la semaine. On comprendra facilement que, lorsque le programme des récréations comporte simultanément une douzaine de sports ou même davantage, il est impossible à un seul homme de donner aux détenus les conseils appropriés, de surveiller convenablement chacun des jeux et d'agir comme instructeur dans la salle de récréation.

Nous nous efforçons de tracer un programme de sports et de divertissements aussi complet et aussi efficace que possible et qui puisse donner à ceux qui le suivent une véritable éducation physique. Mais nos besoins en ce domaine s'accroissent continuellement à mesure que la population du pénitencier augmente. Nous nous rendons compte que notre personnel ne suffit pas à la tâche et que, dans ce domaine comme dans les autres, il nous faudrait un personnel du genre de celui qui est décrit dans le Manuel des méthodes correctionnelles de 1954. Je traiterai cette importante question lorsque je soumettrai mes prévisions budgétaires pour l'an prochain.

#### COLLABORATION DU PUBLIC

Cette année encore le programme de collaboration du public a joué un rôle important dans la réadaptation des détenus. Grâce à ce programme, les détenus peuvent constater que la société ne les a pas rejetés ou mis complètement au rancart. Les organismes suivants ont continué d'apporter une contribution active à notre programme.

a) Les Chevaliers de Colomb ont encore contribué généreusement au bien-être des détenus en fournissant un appareil de télévision et des meubles pour la salle de récréation des détenus qui doivent être libérés prochainement. En outre, ils se sont occupés de recueillir des contributions qui sont versées à une caisse assez considérable destinée à l'achat ou à la location de films à caractère religieux ou éducatif.

b) Le club Rotary de Westmount a gracieusement avancé les fonds nécessaires à la chorale des détenus pour que ceux-ci puissent retenir les services d'un directeur.

c) Un comité de la Société John Howard a organisé des spectacles de variétés musicales à l'intention des détenus. Le comité a réussi également à organiser une discussion publique à laquelle se sont prêtés un certain nombre d'avocats aux fins de discuter des problèmes juridiques avec un groupe composé de 80 détenus environ. Cette séance a été couronnée de succès.

d) Grâce à l'initiative de M. Ed. Supple, le "Irish Athletic Club" a présenté des spectacles de variétés musicales et a organisé des rencontres sportives et athlétiques à l'intention des détenus.

e) Le club de bienfaisance *Dalse* a présenté des films récréatifs aux détenus toutes les deux semaines. Une équipe de balle-molle composée de membres

du club a rencontré notre équipe. Le club a aussi organisé des séances de boxe et de lutte à l'intention des détenus.

f) En outre, des spectacles ou des concerts ont été présentés par la fanfare de la Sûreté provinciale, l'Union des musiciens de Montréal, le *Unity Boys Club* de Westmount, la troupe du *Blue Sky Revue* et celle du *Stagearama*.

On peut constater qu'un grand nombre de personnes ont collaboré à l'élaboration d'un programme bien agencé qui porte sur maints aspects de l'emploi des loisirs et non pas seulement sur les sports et les divertissements. Nous rendons hommage à tous ceux qui ont si généreusement fourni leur temps et leur argent pour que notre programme obtienne du succès.

#### FORMATION SPÉCIALE DES FONCTIONNAIRES

Étant donné que, dans cette institution, on donne un traitement spécial aux détenus, nous avons tâché de tracer un programme spécial de formation, qui comprend un cours de 10 heures à l'intention des instructeurs en formation professionnelle. Ce cours se base sur une méthode proposée par M. Auren Uris, directeur général du département de psychologie du Research Institute of America. Même s'il n'a pas été possible de poursuivre plus loin l'organisation de ce cours, les premières leçons ont certainement contribué à faire mieux comprendre aux instructeurs en formation professionnelle quelles sont les réactions normales de l'homme qui se trouve sous la conduite d'un autre.

Nous avons organisé un autre cours d'une durée d'environ dix heures également à l'intention des instituteurs, des instructeurs en formation professionnelle et des préposés aux relations sociales. Ce cours portait sur l'organisation des discussions par groupes et sur les méthodes à employer dans ce genre de discussion. Il a été donné sous les auspices de l'Office national du Film par M. Beaugrand Champagne, directeur adjoint du Service d'extension de l'Université de Montréal. Des films ont servi de base à ces cours. Par la suite, nous avons discuté avec M. Beaugrand Champagne de la possibilité d'instituer des cours spécialisés à l'intention des membres de notre personnel. On estime que ce serait une façon avantageuse d'enseigner aux membres de notre personnel ce qu'ils ont besoin de savoir en fait de pédagogie, de psychologie pratique, de relations sociales et de certains autres sujets connexes. Nous étudions la possibilité de donner plus d'ampleur à ce genre de formation spécialisée.

Notre programme de cette année a suivi de près celui des années précédentes. Nous nous sommes efforcés de continuer à intégrer toutes les phases du traitement dans un programme complet de rééducation dans l'intérêt de chaque détenu et en vue de son amendement.

Ainsi que je l'ai déjà mentionné, le personnel de l'équipe de rééducation a été augmenté. On a nommé un adjoint au sous-directeur. Le rajeunissement du personnel enseignant a donné une impulsion nouvelle au programme d'étude. Cela nous a permis d'intensifier la mise en pratique des méthodes de rééducation et nous avons fait des progrès bien marqués, grâce à la bonne volonté et à l'expérience acquise des chefs de services ou des fonctionnaires chargés de la mise en pratique du programme. Nous n'avons ménagé aucun effort pour mettre en commun toutes les énergies et les orienter vers le but commun. A ce stade de notre organisation, nous ne visons plus à créer de nouveaux champs d'action. Nous cherchons plutôt à développer et à compléter notre programme actuel.

## CAS SPÉCIAUX

Le cas des jeunes délinquants âgés de moins de 18 ans et celui des détenus handicapés constitue toujours une tâche difficile tant en ce qui a trait au traitement individuel qu'à la recherche d'un emploi approprié. Nous logeons séparément ces deux catégories de détenus; mais, en dépit de leur jeune âge et de leur manque de formation ou en dépit de toute autre caractéristique particulière qui les distingue des détenus plus âgés, ils sont inévitablement exposés à recevoir le traitement destiné à l'ensemble des détenus. Pour surmonter en partie les difficultés qui se présentent, nous entrons, aussi souvent que possible, en contact avec les parents afin de discuter des problèmes de ces jeunes garçons. Nous incitons également les parents à rendre souvent visite à leurs fils afin d'essayer de resserrer les liens familiaux.

Nous avons récemment reçu l'autorisation d'augmenter le nombre des gardes. Il nous sera maintenant possible d'amorcer l'organisation d'un programme de pré-libération qui s'appliquera à la majorité des détenus. Cette dernière phase de notre programme de rééducation amènera finalement l'adoption de méthodes particulières et nous espérons que, grâce à l'expérience et aux connaissances acquises, il nous sera possible d'établir un jour un programme de rééducation distinct pour les jeunes détenus.

## LES VISITES

Comme d'habitude, un nombre relativement élevé de personnes qui en avaient le privilège ou qui en avaient reçu l'autorisation ont rendu visite à l'institution au cours de l'année. On peut mentionner, entre autres, les honorables Redmond Roche et Irénée Lagarde, juges de la Cour supérieure de Montréal, M. L.-R. Lagacé, juge de district, de Chicoutimi, M<sup>e</sup> L.-G. Lemay, avocat de la Couronne à la Cour du bien-être social de Sherbrooke, accompagné de six membres de son personnel, M. D. S. C. Reed, directeur adjoint de la Société John Howard de l'Ontario, la classe n<sup>o</sup> 33 du collège de la Gendarmerie royale du Canada et les fonctionnaires qui suivaient les cours n<sup>os</sup> 65, 66, 69 et 70 à l'intention des fonctionnaires des pénitenciers.

## ÉMISSION DE TÉLÉVISION

Avec votre permission, les représentants locaux de la Société Radio-Canada ont préparé une émission d'une demi-heure télévisée directement de l'institution dans le cadre d'une série d'émissions en langue française intitulée "Reportage". En dépit du peu de temps qu'on lui a consacré, cette émission, qui illustre brièvement quelques aspects de la vie au pénitencier, a créé une forte impression sur les téléspectateurs et a reçu des commentaires élogieux dans la presse locale de langue française.

## CONFÉRENCES

Une conférence sur les méthodes de Correction a eu lieu à Montréal à la fin du mois de mai 1957. Le soussigné a eu la responsabilité de préparer l'ordre du jour à l'intention d'un groupe d'étude composé des directeurs et des surintendants des institutions fédérales et provinciales pour adultes.

À la suite d'un congrès des directeurs tenu à Ottawa du 30 mai au 5 juin, le soussigné, ainsi que M. W. T. Hall, directeur, et M. T. D. McDonnell, surintendant, ont été nommés membres d'un comité permanent présidé par M.

March, commissaire adjoint. Ce comité a été chargé d'étudier et de recommander les mesures à prendre en vue de la préparation d'un manuel d'administration à l'usage du service pénitentiaire. Avec l'aide des autres membres du comité, j'ai commencé à résumer le contenu des lettres circulaires émises de 1933 à 1957 et, à la fin du mois de février 1958, j'ai présenté un projet de document qui groupe les règlements pénitentiaires de 1933, le Manuel des fonctionnaires des pénitenciers de 1952, des extraits de lettres circulaires relatives aux règlements ainsi qu'une liste des lettres circulaires encore en vigueur. Le comité procède actuellement à la révision de ce document en vue de vous soumettre, pour étude, un code des règlements et des instructions révisés.

A la demande du directeur du Service des Pardons, une conférence organisée par le représentant local du Service des pardons a eu lieu dans notre institution les 7 et 8 mars 1958. Une centaine de personnes représentant le Service des pardons, le Service des pénitenciers, les autorités provinciales, les sociétés de bien-être, les forces policières et autres intéressées participaient à cette conférence qui s'est terminée par une visite du Centre fédéral de formation, du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et de la prison de Montréal, à Bordeaux, (Québec). Les délibérations de cette conférence seront adressées en temps et lieu à tous ceux qui y ont pris part.

#### CONCLUSION

Je désire profiter de cette occasion pour offrir mes sincères remerciements au Service des pardons, aux sociétés de bien-être social, aux organismes publics et aux citoyens généreux qui ont collaboré activement à la réalisation de notre programme de rééducation. Je veux aussi exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à mon personnel pour la loyauté, l'esprit de collaboration et le dévouement dont il a fait preuve. Qu'il me soit enfin permis de vous exprimer à vous-même et au personnel du bureau central ma vive gratitude pour vos bons conseils, vos directives et votre bienveillante compréhension.

#### ÉCOLE PÉNITENTIAIRE

T. D. McDONNELL, *directeur*

Au cours de l'année financière 1957-1958, il y a eu huit cours de formation. Six de ces cours étaient des cours réguliers de formation pour les gardes, un était un cours d'administration pénitentiaire et un était une conférence de fonctionnaires préposés à la formation professionnelle et à l'éducation. Le nombre de fonctionnaires qui ont suivi ces cours s'est élevé à 183, dont quatre membres du personnel de la prison de Headingley, au Manitoba, et quatre militaires de la prévôté de l'Armée canadienne.

Suit une liste des cours offerts:

*Cours n° 63:* du 1<sup>er</sup> avril au 9 mai 1957. Cours régulier pour les gardes, auquel ont assisté 24 gardes, dont deux de la prison de Headingley, Manitoba.

*Cours n° 64:* du 12 mai au 20 juin 1957. Cours régulier pour les gardes auquel ont assisté 24 gardes dont deux de la prison de Headingley, Manitoba.

*Cours n° 65:* du 24 juin au 1<sup>er</sup> août 1957. Cours régulier pour les gardes auquel ont assisté 22 gardes.

- Cours n° 66:* du 9 septembre au 16 octobre 1957. Cours régulier pour les gardes auquel ont assisté 24 gardes, dont deux sous-officiers, membres de la prévôté de l'Armée canadienne.
- Cours n° 67:* du 28 octobre au 4 décembre 1957. Cours pour les gardes auquel ont assisté 23 gardes, dont deux sous-officiers, membres de la prévôté de l'Armée canadienne.
- Cours n° 68:* du 8 décembre au 14 décembre 1957. Conférence sur la formation professionnelle et l'éducation à laquelle ont assisté 26 fonctionnaires.
- Cours n° 69:* du 6 janvier au 7 février 1958. Cours en administration pénitentiaire auquel ont assisté 19 fonctionnaires.
- Cours n° 70:* du 24 février au 28 mars 1958. Cours régulier pour les gardes auquel ont assisté 21 gardes.

La Conférence régionale des organismes d'aide aux prisonniers après leur libération et des services du gouvernement a eu lieu à l'École pénitentiaire du 16 au 18 février inclusivement. Ont participé à cette conférence les représentants des organismes suivants: le Service des pardons, le Service du commissaire des pénitenciers, la Gendarmerie royale, le Service national de placement, la Société John Howard, la Société Elizabeth Fry, le Service des maisons de correction d'Ontario, la police de Toronto, la police de Kingston, le *Catholic Adjustment Bureau* de Toronto et l'Armée du Salut. On a discuté les problèmes relatifs au traitement pénal et post-pénal ainsi que certaines autres questions d'intérêt commun. A l'École pénitentiaire même, on a logé vingt-quatre des délégués (hommes) à la conférence et on a nourri une moyenne de trente-cinq personnes par jour.

Les cours ont réellement bénéficié de la présence de personnes qui ne sont pas fonctionnaires du Service des pénitenciers, comme les quatre fonctionnaires de la prison provinciale de Headingley (Manitoba) et les quatre membres de la prévôté de l'Armée canadienne. Nous sommes d'avis que cette pratique pourrait se continuer sans trop d'inconvénients.

Treize finissants de l'école de théologie du collège Wycliffe et du collège Trinity, de Toronto, de l'Université Western et de l'Université McGill ont été reçus à l'École pénitentiaire, où ils ont suivi un cours abrégé d'initiation au ministère des prisons sous la direction du chanoine Swan, du pénitencier de Collin's Bay, et du révérend M. Whittington, du pénitencier de Kingston. Le cours comprenait des visites aux pénitenciers de Kingston, de Collin's Bay et de Joyceville, ainsi que des films choisis et un exposé général des fins poursuivies et des méthodes employées dans les cours de formation des fonctionnaires. Cet exposé a été suivi de discussions.

L'excellente collaboration des directeurs de pénitenciers dans le choix des candidats aptes à suivre les cours de formation a grandement contribué au succès des divers cours. Nous les en remercions très sincèrement.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré à notre programme de formation, entre autres le directeur du Service des pardons à qui nous sommes redevables de l'aide apportée par M. Miller, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social grâce auquel M. Hammond a pu nous entretenir du problème des stupéfiants, M. Joseph McCulley qui nous apporte une aide constante dans nos efforts, la Société John Howard d'Ontario pour nous avoir fourni l'assistance de MM. Kirkpatrick, Reid et McCabe, ainsi que

le Service national de placement, qui nous a prêté les services de M. Brooks. Nous avons beaucoup apprécié la courtoisie du D<sup>r</sup> Ault, de la Commission du service civil, qui a permis à MM. Leroux et Harcourt de nous aider à organiser le cours d'administration. Nous espérons que cette collaboration se continuera pour d'autres cours d'administration.

Qu'il me soit aussi permis d'exprimer ma reconnaissance aux fonctionnaires de la Commission des pénitenciers, qui sont venus à Kingston nous aider à appliquer notre programme, de même qu'aux directeurs, aux préposés au classement, aux aumôniers et aux autres fonctionnaires des pénitenciers de Kingston et de Collin's Bay dont la collaboration a été précieuse dans l'administration de l'École pénitentiaire.

En conclusion, je désire remercier le personnel de Calderwood, y compris le personnel de la cuisine, de sa fidèle collaboration au cours de cette année. Le surintendant adjoint Jarvis et le comptable adjoint Graves ont récemment terminé le cours de la Commission du service civil sur les principes d'administration d'un bureau. Ce cours sera certainement pour eux et pour l'institution d'une valeur inestimable.

## JOYCEVILLE

F. S. HARRIS, *directeur général.*

L'institution de Joyceville a fonctionné au cours de la dernière année financière comme un service séparé du pénitencier de Kingston. Les statistiques des tableaux I à VIII inclusivement et du tableau XVI comprennent donc le rapport de notre institution.

Le commissaire des pénitenciers a consacré un chapitre à l'institution de Joyceville dans le rapport annuel 1956-1957 et, dans le chapitre de la formation du personnel, il mentionnait les préparatifs qui ont été faits pour l'ouverture de l'institution de Joyceville. Il suffit donc de dire ici que la période de transition de cette institution a commencé le 29 avril 1957 avec l'arrivée de 20 détenus sélectionnés du pénitencier de Kingston. D'autres détenus nous sont arrivés au cours du mois de mai jusqu'à ce que nous ayons atteint la limite de 48 détenus. La population moyenne par jour au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1958 a été de 42 détenus.

A la fin de l'année financière, le 31 mars 1958, 44 détenus étaient inscrits dans les registres de l'institution.

Au cours de l'année, 86 détenus du pénitencier de Kingston ont été envoyés à l'institution de Joyceville et 42 détenus ont été libérés pour les raisons suivantes:

Expiration de peine.....	23
Libération conditionnelle.....	4
Transfert (au pénitencier de Kingston).....	15
TOTAL.....	42

Il est intéressant de noter que, des 15 détenus renvoyés au pénitencier de Kingston, 3 seulement l'ont été par mesure disciplinaire. Ce dernier comprend 2 détenus qui se sont enfuis le 20 juillet 1957 et qui ont été capturés le lendemain, le 21 juillet. Ils ont été renvoyés directement au pénitencier de

Kingston. Un autre détenu a été renvoyé pour cause de maladie mentale afin d'être mis sous les soins d'un psychiatre. Trois détenus ont été retournés après que les autorités eurent décidé qu'ils n'étaient pas faits pour le genre de surveillance dans cette institution. Deux autres ont été renvoyés pour cause de maladie; ils ne pouvaient participer aux travaux de façon satisfaisante. Les six derniers détenus ont été renvoyés à leur demande parce qu'ils ne pouvaient s'adapter au régime de l'institution. La proximité de la liberté et la latitude du régime imposent aux détenus des responsabilités plus grandes que celles des institutions plus surveillées. Les détenus qui sont habitués à un régime sévère ne peuvent, semble-t-il, vaincre ces difficultés qu'au prix d'un très grand effort. Leur personnalité doit de plus s'habituer à une constante association avec les autres détenus et à l'attention que les membres du personnel peuvent accorder à chacun des détenus en particulier.

#### PERSONNEL

Notre personnel comptait 22 membres lors de l'ouverture de l'institution au mois d'avril 1957. Un nouveau poste a été créé, celui de gérant adjoint de la ferme. Un fonctionnaire du pénitencier classe 2, R. E. Mott, a été promu à ce poste le 1<sup>er</sup> juillet 1957. J. C. Ryan, classe 1, a remplacé M. Mott au poste de classe 2 laissé vacant et il a été remplacé à son tour par M. E. Millar, auparavant membre du personnel du pénitencier de Kingston. Il ne nous a malheureusement pas été possible jusqu'à présent de combler les vancances aux postes de préposé au classement classe 1 et d'instructeur en mécanique d'automobile. On prévoit que ces postes seront remplis au début de l'année financière 1958-1959.

#### SANTÉ ET SOINS MÉDICAUX

Le docteur C. M. Stevenson, de Kingston a été nommé médecin-visiteur de l'institution de Joyceville, et il est venu visiter les malades chaque semaine, le samedi matin, pendant toute l'année. La santé des détenus a été exceptionnellement bonne, et cela est indiqué par le petit nombre de malades qui ont demandé à voir le médecin chaque semaine, (la moyenne est de 5), et par le peu de gravité de leurs maux. En plus de sa visite hebdomadaire, le médecin a été demandé en trois occasions au cours de l'année. La première est survenue au mois de novembre 1957, alors que plusieurs détenus souffraient de la grippe asiatique. En une autre occasion, le médecin a été mandé d'urgence pour soigner un détenu. Le diagnostic a démontré qu'il souffrait d'une hernie aiguë. La troisième fois, on a fait venir le médecin pour examiner un détenu qui s'était blessé à la jambe au cours d'une partie de balle-molle. Quelques détenus ont été transportés au pénitencier de Kingston pour y recevoir les soins qu'on ne pouvait leur donner à Joyceville; mais, à l'exception de l'intervention chirurgicale pour hernie, tous les autres cas étaient bénins. Les détenus de Joyceville ont été transportés au pénitencier de Kingston au cours de la visite semi-annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge; 44 détenus ont donné du sang. L'état sanitaire de l'institution a été excellent. On a très peu de chose à lui reprocher et il mérite des compliments pour beaucoup de choses.

La santé du personnel a été excellente et on n'a signalé aucune maladie sérieuse. Aucun membre du personnel n'a été obligé de s'absenter du pénitencier pour cause de maladie jusqu'au mois de novembre 1957. Fait digne de mention, les membres du personnel n'ont manqué que pour un total de 39 jours

pour cause de maladie au cours de l'année. Deux fonctionnaires du pénitencier ont subi des blessures légères dans l'exercice de leurs fonctions et ont dû pour cela s'absenter pendant une période totale de 7 jours.

Les membres du personnel et les détenus se sont fait radiographier au pénitencier de Kingston, le 8 janvier 1958, lors de la visite annuelle de la clinique ambulance du ministère de la Santé de l'Ontario. On n'a rien trouvé qui aurait pu exiger un examen plus poussé ou des traitements spéciaux.

#### BIEN-ÊTRE RELIGIEUX ET MORAL

Les aumôniers du pénitencier de Kingston ont traité ce sujet en soumettant leurs rapports pour le pénitencier de Kingston. L'assistance à tous les offices religieux était facultative; et, bien que cette assistance n'ait pas été très forte comme pourcentage, les aumôniers sont d'avis que ceux qui ont assisté aux offices en ont retiré plus de profit. Le R. P. Byrne, curé de la paroisse où se trouve l'institution, a présidé aux offices religieux catholiques du dimanche dans un édifice temporaire.

Le révérend Whittington a présidé aux offices protestants qui ont eu lieu à l'église anglicane St. James, située à environ un mille de l'institution. Les offices sont privés et réservés aux détenus. Les détenus désireux de pratiquer leur religion les apprécient hautement. Des groupes de détenus protestants et catholiques ont pu se rendre au pénitencier de Kingston pour y suivre la retraite annuelle.

Le major Mercer de l'Armée du Salut a exercé son ministère avec un dévouement remarquable pour les détenus qui le lui ont demandé.

Un groupement d'Alcooliques Anonymes a été formé sous le nom de "Liberty Group" et la première réunion officielle a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 1957. J. Sullivan, préposé adjoint au classement du pénitencier de Kingston, a été chargé du groupement jusqu'à récemment, alors qu'il a été remplacé par J. C. Ryan, garde classe 2 au pénitencier de Joyceville. Le groupe comprend 12 membres, soit le quart de la population du pénitencier. L'enthousiasme est grand; et, si les membres persévèrent après leur libération, cela pourra peut-être assurer leur réhabilitation.

#### RÉCRÉATION ET DIVERTISSEMENTS

Nous avons éprouvé de la difficulté à organiser des divertissements de groupe à cause du petit nombre de détenus et aussi parce que l'âge de quelques-uns ne leur permet pas d'y participer. Nous avons cependant pu organiser une équipe de balle-molle au cours de l'été et faire partie de la ligue du comté. La saison a été fructueuse et notre équipe a terminé en première place. Malheureusement, nous n'avons pu participer aux séries éliminatoires parce que cela comportait des parties jouées à l'extérieur.

Il y a des périodes de récréation chaque soir dans la salle de récréation de l'édifice temporaire. On y joue aux cartes, aux dames, aux échecs, au tennis sur table, aux dards et à d'autres jeux. Cependant, les détenus aiment mieux regarder les émissions télévisées qu'on leur permet de voir chaque soir de 7 heures du soir jusqu'après les nouvelles de 11 heures. La télévision a contribué d'une façon appréciable à maintenir l'ordre dans le pavillon des détenus, spécialement au cours de l'hiver. Nous avons pu emprunter le projecteur du pénitencier de Collin's Bay ainsi que des films des pénitenciers de Kingston et de Collin's Bay pour en faire la projection tous les samedis soir au cours de l'hiver. Nous avons aménagé

une patinoire et les détenus ont pu patiner et jouer au hockey d'amateurs au cours des fins de semaine de janvier et de février. Au cours des mois de juin, juillet, août et septembre, les détenus pouvaient sortir du pavillon pour la récréation du soir, de six heures à environ huit heures et demie. Ils pouvaient alors jouer aux fers à cheval, à la balle au mur, au ballon-volant, à la balle-molle, au football et au rugby. Plusieurs détenus avaient la permission de cultiver des petits lots de terrain près de l'édifice temporaire. Ils avaient le droit de le faire pendant la récréation du soir et cette pratique s'est révélée une thérapeutique très efficace.

Vu qu'il est presque impossible de monter des pièces de théâtre à cause du manque d'espace et d'aménagements pour les acteurs, le directeur Johnstone a permis aux détenus de Joyceville de se rendre au pénitencier de Kingston pour assister à quatre soirées récréatives au cours de l'année. Les détenus ont été transportés dans un autobus du pénitencier de Collin's Bay. Les détenus de Joyceville étaient groupés dans une section de la grande salle du pénitencier de Kingston. Ils ont pu assister aux soirées suivantes:

		<i>Détenus de Joyceville</i>
Dimanche, 8 décembre 1957.....	Spectacle de Billy O'Connor.....	18
Samedi, 25 janvier 1958.....	Soirée anniversaire des Alcooliques Anonymes du pénitencier de King- ston.....	9
Dimanche, 8 février 1958.....	La troupe de théâtre Domino pré- sente "The Plough and The Stars".....	19
Dimanche, 23 février 1958.....	Soirée de boxe du pénitencier de Kingston.....	31

Les détenus ont manifesté leur appréciation par leur bonne conduite et leurs bonnes manières au cours de ces soirées. Cette manière de faire représente bien la réaction habituelle des détenus de Joyceville en réponse aux privilèges qui leur sont accordés.

#### SERVICE DES MAGASINS

Le garde-magasin adjoint du pénitencier de Kingston, G. R. Rodgers, s'est vu confier la charge de veiller aux besoins de Joyceville avec l'entente que cette charge serait sa première préoccupation. On s'est rendu compte bien vite que cette charge demandait tout son temps, et le directeur Johnstone lui a donc permis de travailler exclusivement pour la nouvelle institution. Ce fonctionnaire a donc rempli les fonctions de garde-magasin pour Joyceville depuis l'ouverture de cette institution. Il a consacré beaucoup de temps à préparer les dossiers de cet important service et, lorsque Joyceville deviendra une institution indépendante, il sera facile d'établir un magasin permanent.

Bien que nous n'ayons pas eu de service distinct de magasin au cours de la dernière année financière, nous avons établi des dossiers et nous avons tenu des comptes séparés pour les articles que nous avons reçus et distribués. Nous avons placé un total de 96 commandes pour l'achat de 166 articles. De plus, l'institution a placé 334 commandes locales et 42 commandes d'articles d'imprimerie et d'articles divers.

On a acheté 8,966 gallons de gazoline, dont 35 p. 100 ont été utilisés sur la ferme par les tracteurs et 65 p. 100 par les divers véhicules du pénitencier pour les fins de la construction, du transport et de la messagerie.

Au cours de l'année, on a acheté pour \$26,075.00 de machines, de matériel, d'ameublement, d'outillage et de bétail.

## ÉCONOMAT

Ce service a fonctionné d'une manière satisfaisante. Les normes établies par les deux économes adjoints en charge de ce service démontrent le temps et l'effort que l'on consacre à la préparation des repas et à leur contenu en calories, à leur apparence et leur valeur nutritive, à la propreté des détenus employés à la cuisine, au soin et à l'entretien des ustensiles et des appareils en usage. Les vivres pour notre institution nous viennent du pénitencier de Kingston. Les envois de vivres et de réserves ont été reçus en bon ordre. L'économe du pénitencier de Kingston a montré beaucoup de collaboration au cours de l'année.

Le régime des tables à quatre au réfectoire commun a été excellent. Les détenus se sont bien conduits et il n'y a pas eu de désordre et d'incidents au cours des repas. Les détenus ne se sont jamais plaints au sujet des repas.

Les repas des membres du personnel sont servis dans le réfectoire commun et ils viennent de la cuisine des détenus. Les membres du personnel prennent leur repas en même temps que les détenus. Cet arrangement est très satisfaisant et a contribué à l'ordre au réfectoire.

Au cours de l'année, on a servi 44,325 repas aux détenus, et 3,520 aux membres du personnel.

## LA FERME

Le rapport de cette année au sujet de la ferme est évidemment incomplet. Cependant, le gérant adjoint de la ferme s'est bien acquitté de ses fonctions malgré des conditions assez désavantageuses. A cause de l'arrivée précipitée du printemps et d'un retard dans la livraison de notre équipement de ferme, nous avons cru bon de renoncer à faire les semailles et de concentrer nos efforts sur le programme de nettoyage. Deux cents charges d'engrais naturel ont été enlevées du voisinage de l'édifice temporaire et empilées pour être étendues sur la surface du champ. On a étendu une couche d'engrais chimique sur les prés. Cinquante acres de terre en friche ont été travaillées une fois par semaine jusqu'au mois d'août. On a alors semé du sarrasin et on l'a plus tard enfoui dans le sol afin de l'enrichir et de le préparer aux semailles du printemps 1958.

Notre récolte de foin a été bonne et nous avons pressé 10,000 balles. Nous avons emmagasiné ce foin dans la grange principale, dans la grange de l'est et ce qui restait dans la grange du sud. Deux silos ont été remplis de foin vert.

Nous avons récolté un peu de légumes et notre cuisinier en a fait usage pour compléter les approvisionnements reçus du pénitencier de Kingston.

Au mois de juin on a acheté 27 tourillons à l'engrais et on en a acheté 45 autres au mois de novembre. A l'exception de quelques cas de teigne tondante, le troupeau n'a souffert d'aucune maladie et la croissance de chaque bête a été bonne.

On a réparé les clôtures et on en a bâti de nouvelles sur une distance d'un mille et quart. Les clôtures limitrophes ont encore besoin de beaucoup de réparations. On a creusé au besoin de nouvelles rigoles et des fossés peu profonds. On a creusé un nouveau fossé dans la partie plane de la propriété afin de l'égoutter dans un canal et de rendre ce terrain cultivable.

On a coupé et ramassé le bois mort sur le terrain au sud de la route 15 afin d'en faire du bois à chauffage. Ce travail a amélioré l'aspect du terrain et il paraît beaucoup mieux quand on le voit de la grande route.

Sous la direction de J. K. Patterson, instructeur de la ferme du pénitencier de Kingston, et du gérant adjoint de la ferme, R. E. Mott, l'exploitation de la ferme s'est faite d'une façon satisfaisante.

## CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Les travaux de l'année ont consisté dans l'entretien des édifices et de la propriété et les détenus n'ont pas eu à faire beaucoup de travail en fait de nouvelles constructions. Cependant, le directeur des travaux, M. McMichael, les a tenus bien employés. Les autorités des pénitenciers de Kingston et de Collin's Bay nous ont fourni une aide précieuse en nous envoyant quelques instructeurs pour compléter quelques entreprises.

Les détenus ont été assignés à divers travaux, comme il est indiqué ci-dessous et les détenus spécialisés dans certains métiers ont aussi participé aux travaux généraux à l'occasion:

Menuisiers.....	1	Nettoyeurs.....	1
Ferblantiers.....	1	Ouvriers de la ferme.....	18
Entretien.....	1	Entretien des terrains.....	1
Peintres.....	1	Cuisiniers.....	1
Maçons.....	1	Travaux généraux.....	13
Commis.....	2		

Les détenus assignés aux travaux généraux ont servi à l'occasion d'aides temporaires aux détenus spécialisés dans les divers métiers.

On a installé un appareil pour traiter l'eau, car notre eau était de l'eau dure. Les instructeurs McQuaide et Watson du pénitencier de Collin's Bay nous ont aidé dans cette entreprise. Deux distributeurs de produits chimiques ont été installés aux conduits du réservoir d'eau conduisant aux chaudières Napanee. Le travail a été exécuté par les détenus de Joyceville.

On a construit un court de balle-au-mur qui est devenu très populaire. On a modifié l'étable de l'est afin d'y réserver un espace pour le remisage des outils et du matériel. Les stalles de bois ont été démolies; le plancher de ciment, qui était craqué et soulevé, a été enlevé; des bassins de captation et un système d'écoulement des eaux ont été installés. Le plafond a été renforcé d'une armature et recouvert de feuilles de ciment-amianté d'un quart de pouce d'épaisseur. La vieille porte a été démolie et on a posé un encadrement d'acier plus large.

On a pavé de bitume le terrain entre les deux ailes de l'étable de l'ouest.

On a posé de la tuile sur une surface de 80' x 120' à l'est de l'étable de l'ouest.

On a complété l'installation de l'éclairage à l'extérieur des édifices 41 et 44 et on a posé un poteau pour fils électriques près de la pompe et des réservoirs à essence.

Des modifications, améliorations et réparations ont été faites aux édifices 71 et 72 du personnel. En ce qui concerne l'édifice 72, cela signifie un immense travail de rénovation qui n'est pas encore terminé.

L'aménagement des terrains autour des logements temporaires, des locaux temporaires de l'administration et de l'édifice 71 du personnel a demandé beaucoup de travail.

Afin d'aménager une cour de récréation, il a fallu niveler presque tout le terrain au nord de l'édifice temporaire de l'administration. On a aussi aménagé un losange de baseball muni d'un grillage d'arrêt monté sur des poutres de 2" sur 4". Au cours de l'hiver on a nettoyé un espace de terrain pour en faire une patinoire et du vieux bois provenant des démolitions a servi à la fabrication de bandes.

Nous avons exécuté de plus divers travaux, tels que le nettoyage à la brosse, le nettoyage général, les réparations aux toits, l'entretien des lumières à éclat, le calfeutrage et l'entretien des portes et des fenêtres qu'on a munies de serrures et de cadres neufs, le nettoyage des puits et autres travaux divers.

En plus de diriger les travaux mentionnés ci-dessus, le directeur des travaux était en charge de la surveillance des travaux exécutés à forfait et il a servi d'intermédiaire entre le bureau central et les entrepreneurs des divers travaux commencés au cours de l'année financière 1957-1958, à savoir:

- (1) L'installation d'un ventilateur et d'un auvent au fourneau, dans la cuisine de l'édifice temporaire qui sert de logement.
- (2) Le forage et l'essai du puits n° 2 d'un diamètre de 8 pouces.
- (3) La pose de fils électriques à l'édifice temporaire qui sert de logement.
- (4) La construction d'un édifice temporaire destiné à servir de logement.
- (5) La construction de la route d'entrée et d'aménagement du terrain de stationnement.
- (6) La construction d'un bâtiment des pompes.
- (7) Le forage et l'essai du puits n° 3.
- (8) L'érection d'une tour d'acier surmontée d'un réservoir d'eau de 208,000 gallons (mesure impériale).
- (9) Le creusage d'une tranchée pour l'écoulement des eaux du réservoir au niveau supérieur.
- (10) L'installation d'une fournaise à l'édifice 72 du personnel.
- (11) La pose d'une ligne aérienne de transmission d'énergie électrique.
- (12) La pose des conduits électriques pour l'édifice temporaire qui sert de logement.
- (13) La construction de l'édifice d'administration n° 1.
- (14) La construction de l'édifice n° 2 qui sert à loger l'hôpital et les chapelles.
- (15) La construction de l'édifice n° 3 qui sert de logement.
- (16) La construction de l'édifice n° 12 qui sert à loger la centrale d'énergie.

#### RECHERCHES INDUSTRIELLES

Nous avons produit du sirop d'érable à titre d'essai. On a entaillé 200 érables et ils ont donné 37 gallons de sirop. Bien que nos moyens soient primitifs, l'expérience nous aura été profitable si nous décidons d'intensifier nos efforts en ce sens.

#### CONCLUSION

Les fonctionnaires qui ont eu la bonne fortune d'être désignés pour participer à la phase de transition qui a précédé la construction d'immeubles permanents et qui ont eu le privilège de faire œuvre de pionniers dans les débuts et la croissance d'une nouvelle sorte d'institution pénale où la surveillance est réduite au strict minimum ont trouvé cette expérience précieuse et agréable. L'enthousiasme du personnel pour le moment et pour l'avenir est évident si on en juge par le fait qu'aucun membre du personnel n'a demandé à être renvoyé à un autre pénitencier, comme tous pourraient l'être s'ils en manifestaient le désir, et cela malgré les sacrifices imposés aux membres du personnel de Joyceville, tels que le manque de logements sur les lieux, la distance qui sépare l'institution de la ville de Kingston et autres inconvénients.

Il est encore trop tôt pour évaluer avec précision les progrès permanents que nous avons réalisés en fait de réforme sur les détenus dont la réduction a été confiée à nos soins. Cependant, nous avons remarqué beaucoup d'amélioration dans la personnalité des détenus et les quelques manquements aux règlements que nous avons eu à enregistrer n'étaient pas graves. En général, la conduite des détenus a été bonne.

Les directives, l'aide et la coopération du directeur et du personnel du pénitencier de Kingston, avant et depuis l'ouverture de notre institution, nous ont permis d'atteindre nos objectifs immédiats. Je désire aussi remercier le directeur et le personnel du pénitencier de Collin's Bay pour l'aide précieuse qu'ils nous ont accordée. Je suis très reconnaissant aux fonctionnaires de Joyceville pour l'effort supplémentaire qu'ils ont fourni avec joie et de bon cœur en vue de mettre notre institution sur pied et d'assurer son avenir.

L'Armée du Salut, la Société John Howard, le Bureau national de placement, la Société de l'aide à l'enfance et quelques membres de la Société des Alcooliques Anonymes sont venus régulièrement rendre visite aux détenus et ils ont aidé à la réhabilitation des détenus qui ont demandé leurs services ou qui en ont bénéficié.

Je désire remercier sincèrement le Commissaire des pénitenciers ainsi que son personnel pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à notre endroit, pour leurs visites, leurs conseils, leur compréhension et leur collaboration.

## STATISTIQUE PÉNITENTIAIRE POUR L'ANNÉE JUDICIAIRE 1957-58

TABLEAU	PAGE
1. Incarcérations et libérations pendant l'année terminée le 31 mars 1958.....	214
<b>HOMMES</b>	
<i>Délit</i>	
2. Nature du délit, d'après le nombre de condamnations.....	215
3. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	217
4. Nature du délit, d'après le genre de peine.....	220
5. Nature du délit, d'après le casier pénitentiaire.....	222
6. Nature du délit, d'après l'âge à l'incarcération.....	224
7. Nature du délit, d'après l'origine ethnique.....	227
8. Nature du délit, d'après l'état civil et le domicile.....	230
9. Nature du délit, d'après la religion.....	232
10. Nature du délit, d'après le degré d'instruction.....	234
11. Nature du délit, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....	236
12. Nature du délit, d'après l'occupation antérieure et la période d'emploi.....	238
13. Nature du délit, d'après le salaire hebdomadaire lors du dernier emploi.....	240
<i>Peine</i>	
14. Durée de la peine, d'après le casier pénitentiaire.....	242
15. Genre de peine, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....	242
15A. Genre de peine, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1958....	242
<i>Âge</i>	
16. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....	243
16A. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1958	243
17. Âge à l'incarcération, d'après le genre de peine.....	244
18. Âge à l'incarcération, d'après le casier pénitentiaire.....	245
19. Âge à l'incarcération, d'après l'état civil et le domicile.....	245
20. Âge à l'incarcération, d'après le nombre de personnes à charge.....	246
21. Âge à l'incarcération, d'après le degré d'instruction.....	247
22. Âge à l'incarcération, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....	248
23. Âge à l'incarcération, d'après l'occupation antérieure et l'emploi.....	249

HOMMES

TABLEAU

PAGE

*Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté*

24. Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté.....	250
25. Origine ethnique, d'après le degré d'instruction.....	251
26. Lieu de naissance des détenus, d'après le pays d'origine des parents.....	252
27. Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada, d'après la durée de leur séjour au Canada.....	253
28. Lieu de naissance, d'après le degré d'instruction.....	254

*Emploi antérieur à la condamnation*

29. Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....	255
29A. Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1958.....	256
30. Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi, d'après l'état civil.....	257
31. Occupation antérieure, d'après l'état civil.....	257
32. Occupation antérieure, d'après le nombre de personnes à charge.....	258

*Récidivistes*

33. Casier pénitentiaire, d'après le pénitencier où le détenu a été envoyé.....	259
33A. Casier pénitentiaire, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1958.....	259
34. Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire.....	260
35. Récidivistes, d'après la durée de l'incarcération.....	260
36. Récidivistes, d'après le degré d'instruction.....	261
37. Récidivistes, d'après l'usage d'alcool.....	261
38. Récidivistes, d'après l'occupation ou l'emploi.....	262
39. Casier pénitentiaire, d'après le domicile et l'occupation antérieure.....	263
40. Casier pénitentiaire, d'après le dossier ou le séjour dans une institution non pénitentiaire.....	264

*Divers*

41. Degré d'instruction, d'après la langue parlée.....	265
--	-----

HOMMES LIBÉRÉS

42. Âge à l'incarcération, d'après l'âge à la libération.....	265
43. Nature de la libération, d'après le pénitencier.....	266
44. Nature de la libération, d'après la durée de l'incarcération.....	266
45. Nature du délit, d'après la durée de l'incarcération.....	267
46. Emploi principal pendant l'incarcération, d'après la durée de la peine.....	270

FEMMES INCARCÉRÉES

47. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	272
48. Nature du délit, d'après le casier pénitentiaire.....	273
49. Nature du délit, d'après l'âge à l'incarcération.....	274
50. Nature du délit, d'après le degré d'instruction.....	275
51. Nature du délit, d'après l'état civil, l'usage de l'alcool.....	276
52. Nature du délit, d'après la religion.....	277
53. Genre de peine, d'après le pénitencier où la détenue a été envoyée.....	278
53A. Genre de peine, d'après le pénitencier où se trouvait la détenue le 31 mars 1958.....	278
54. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où la détenue a été envoyée.....	278
54A. Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier où se trouvait la détenue le 31 mars 1958.....	279
55. Pénitencier où est entrée la détenue, d'après le casier pénitentiaire.....	279
55A. Pénitencier où se trouvait la détenue le 31 mars 1958, d'après le casier pénitentiaire.....	279
56. Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire.....	280
56A. Récidivistes, d'après la durée de la peine.....	281
57. Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté.....	282

FEMMES LIBÉRÉES

58. Âge à l'incarcération, d'après l'âge à la libération.....	283
59. Nature du délit, d'après la durée de la peine.....	283
60. Nature de la libération, d'après la durée de la peine.....	284

RAPPORT SUR LES INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS  
DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1957 AU 31 MARS 1958

AVANT-PROPOS

Le Bureau fédéral de la statistique tient un dossier perpétuel des incarcérations et libérations effectuées par les pénitenciers canadiens, grâce à des fiches d'incarcération et de libération que les autorités pénitentiaires doivent remplir en double exemplaire, dont un est expédié au Bureau. Les tableaux qui suivent se fondent sur ces chiffres.

INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS (Tableau 1)

Nos pénitenciers ont enregistré 2,975 incarcérations directes et 2,638 libérations entre le 1<sup>er</sup> avril 1957 et le 31 mars 1958. Il y avait 5,770 détenus inscrits au registre à la fin de l'année, soit une augmentation de 666 incarcérations, de 253 libérations et de 338 inscriptions au registre, comparativement à l'année financière 1956-1957. Au cours des douze mois à l'étude, 946 détenus ont été transférés d'un pénitencier à l'autre. Les transferts se sont faits surtout de Saint-Vincent-de-Paul (384 hommes) et de Kingston (335 hommes) au Centre fédéral de formation, à Collin's-Bay et à d'autres pénitenciers.

Le tableau suivant indique le nombre des incarcérations et libérations, à l'exclusion des transferts d'un pénitencier à un autre, et le nombre des détenus inscrits au registre le 31 mars de chacune des cinq années de 1954 à 1958:

	1954	1955	1956	1957	1958
Nombre d'incarcérations directes.....	2,448	2,398	2,406	2,309	2,975
Nombre de libérations.....	2,263	2,001	2,406	2,385	2,638
Détenus inscrits au 31 mars.....	5,120	5,507	5,508 <sup>(1)</sup>	5,432 <sup>(1)</sup>	5,770

- (1) Plus un détenu ajouté à la liste des détenus et qui est actuellement retenu dans un asile d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

NATURE DES DÉLITS (Tableaux 2 à 13)

Les chiffres relatifs à la population des pénitenciers dont il est question aux tableaux 2 à 41 et 47 à 57 comprennent les condamnés admis directement des prisons aux pénitenciers au cours de l'année financière, ainsi que 26 détenus libérés avant le 31 mars 1958. Au cours de l'année, 2,929 hommes ont été incarcérés.

La plupart des hommes (76.2 p. 100) ont été condamnés pour atteinte au droit de propriété. De ce nombre, 65.7 p. 100 ont été condamnés pour effraction, vol et extorsion.

Les condamnations pour délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite représentent 6.9 p. 100 des condamnations prononcées contre des hommes. On compte parmi elles 38 condamnations pour viol, 5 pour tentative de viol et 30 pour rapports sexuels avec personne de moins de 14 ans. Les tribunaux ont établi que deux détenus trouvés coupables de délits formels de grossière indécence et de viol étaient des psychopathes sexuels criminels.

Les condamnations prononcées contre des hommes pour infraction aux lois fédérales représentent un autre 7.5 p. 100 des incarcérations d'hommes, et 61.2 p. 100 de ces condamnations ont été prononcées pour violation de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques.

Les délits contre la personne et la réputation représentent 4.4 p. 100 des condamnations et comprennent 8 condamnations pour meurtre, 8 pour tentative de meurtre, 43 pour homicide involontaire et 3 pour avoir causé la mort d'une personne par négligence criminelle.

Une somme de 61 évasions constitue le principal élément du total des délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.

On trouvera dans le tableau suivant le nombre et le pourcentage des détenus qui avaient du travail, n'avaient jamais travaillé, étaient en chômage, à la retraite ou aux études au moment où ils ont commis le délit en question:

Nature du délit	Total	Employés		Sans emploi	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Total des délinquants.....	2,929	1,131	38.6	1,798	61.4
Contre l'ordre public.....	18	5	27.7	13	72.3
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	15	20.8	57	79.2
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	152	75.2	50	24.8
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7	3	42.9	4	57.1
Contre la personne et la réputation.....	130	91	70.0	39	30.0
Contre les droits de propriété.....	2,232	753	33.7	1,479	66.3
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23	13	56.5	10	43.5
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	6	28.6	15	71.4
Délits ayant trait à la monnaie.....	1	1	100.0	—	—
Tentatives, conspiration, complicité.....	4	3	75.0	1	25.0
Statuts fédéraux.....	219	89	40.6	130	59.4

CONDAMNATIONS (Tableaux 14, 15 et 15A)

Plus des trois cinquièmes des hommes (62.1 p. 100) admis au pénitencier avaient été condamnés à des peines de moins de trois ans; 28.2 p. 100 à des peines allant de trois à moins de six ans; 5.5 p. 100 à des peines allant de six à moins de dix ans et 3.3 p. 100 à des peines allant de dix à moins de vingt ans. Vingt-cinq hommes ont été condamnés à des peines de vingt ans et plus, y compris treize condamnés à perpétuité. Quatre détenus, dont deux ont été reconnus comme des psychopathes sexuels criminels et deux comme des repris de justice, ont été condamnés à la détention préventive, en plus de leur peine. Dans 26 cas, la peine du fouet s'ajoutait à la peine d'emprisonnement.

ÂGE À L'INCARCÉRATION (Tableaux 6, 16-23)

Jeunes détenus

Parmi les nouveaux détenus, 696, soit 23.8 p. 100 de l'ensemble, avaient moins de 21 ans, ce qui représente une augmentation de 194 sur la même catégorie l'année précédente. De ces garçons, 67 avaient seize ans et 37, moins de seize ans.

Le tableau suivant indique la proportion de détenus du sexe masculin âgés de moins de 21 ans, par pénitencier:

	Pourcentage		Pourcentage
Total.....	100.0		
Saint-Vincent-de-Paul.....	26.2	Colombie-Britannique.....	6.6
Centre fédéral de formation.....	24.7	Collin's-Bay.....	5.6
Dorchester.....	17.2	Kingston.....	5.2
Saskatchewan.....	10.8	Manitoba.....	3.7

Les délits contre le droit de propriété (88.1 p. 100) constituent la majeure partie des délits de ces jeunes gens. Il s'agit en grande partie d'effractions, de vols ou de vols qualifiés avec ou sans armes.

Vingt-quatre jeunes détenus (3.4 p. 100) ont été condamnés pour des délits sexuels. Six ont été trouvés coupables de viol, trois de tentative de viol et trois d'avoir eu des rapports sexuels avec une personne de moins de quatorze ans.

Les délits contre la personne et la réputation représentent un autre 2.5 p. 100 de l'ensemble de ces délits. On compte 4 cas d'homicide involontaire, deux cas de tentative de meurtre et une condamnation pour avoir causé la mort d'une personne par négligence criminelle.

De ces jeunes détenus, 45 p. 100 n'avaient aucun casier judiciaire. Les autres avaient été condamnés à diverses peines d'emprisonnement: 27.2 p. 100 dans des prisons, 6.6 p. 100 dans des écoles de redressement, 7.0 p. 100 dans des pénitenciers et 14.2 p. 100 dans deux ou plus de deux de ces institutions.

Vingt de ces mineurs étaient mariés. Ils avaient 41 personnes à leur charge. Tous, sauf 76, habitaient des centres urbains et 18 n'avaient aucun domicile fixe.

Au moment de leur délit, 27.2 p. 100 de ces jeunes gens avaient un emploi et quinze (2.2 p. 100) étaient encore aux études. Interrogés à ce sujet, 33.9 p. 100 ont déclaré ne faire usage ni d'alcool ni de stupéfiants, 60.5 p. 100 ont déclaré boire sans exagération et 4.7 p. 100 ont reconnu faire un usage abusif de l'alcool. Enfin, six ont déclaré qu'ils s'adonnaient aux stupéfiants.

Treize de ces jeunes gens ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire leur propre langue; 39.1 p. 100 n'avaient pas dépassé la sixième année, 73.7 p. 100 n'avaient pas dépassé la huitième année et 24.4 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire pendant quelque temps. Aucun ne possédait une instruction supérieure.

#### *Détenus de tous âges*

Le groupe d'âge le plus important au moment de l'incarcération (23.8 p. 100) était celui des moins de 21 ans. Le deuxième groupe (20.5 p. 100) était celui des détenus âgés de 21 à 24 ans, le troisième (18.8 p. 100), celui des détenus âgés de 25 à 29 ans et le quatrième (14.7 p. 100), celui des détenus âgés de 30 à 34 ans. C'est dire que 63.1 p. 100 des nouveaux détenus étaient dans l'adolescence ou dans la vingtaine. Au moment de leur incarcération, 24 hommes (0.8 p. 100) avaient 60 ans ou plus.

Les célibataires (65.4 p. 100) constituent la majorité des nouveaux détenus; 9.4 p. 100 sont veufs, divorcés ou séparés de leur épouse et 27.5 p. 100 ont des personnes à leur charge. Le nombre des personnes à charge allait de une, dans 261 cas, à dix ou plus dans 4 cas, la moyenne s'établissant à 2.6 par détenu. La grande majorité (83.3 p. 100) habitaient des centres urbains tandis que 9.3 p. 100 habitaient la campagne et 7.4 p. 100 n'avaient aucun domicile fixe.

On a enregistré 69 cas d'analphabétisme (2.4 p. 100). Dans leurs études, 13.0 p. 100 des hommes n'avaient pas dépassé la quatrième année, 33.3 p. 100

n'avaient pas dépassé la sixième année et 67.6 p. 100 n'avaient pas dépassé la huitième année. Par contre, 28.9 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire pendant quelque temps et 33 de ces détenus avaient même reçu une instruction supérieure.

Au sujet de l'usage d'alcool, 60.0 p. 100 des hommes ont déclaré boire modérément tandis que 16.9 p. 100 ne sont déclarés abstinents. Par ailleurs, 17.7 p. 100 ont été inscrits comme ivrognes et 5.4 p. 100 comme toxicomanes.

ORIGINE ETHNIQUE, LIEU DE NAISSANCE ET CITOYENNETÉ (Tableaux 24 à 28)

Plus des trois quarts des hommes incarcérés étaient d'origine britannique (43.0 p. 100) ou française (39.3 p. 100). Quant aux autres détenus d'origine européenne, c'étaient surtout des Allemands, des Ukrainiens, des Italiens, des Polonais, des Hongrois et des Russes mais aucun de ces groupes ne constituait plus de 8.4 p. 100 de toutes les incarcérations.

Parmi les nouveaux détenus, 94.1 p. 100 étaient nés au Canada tandis que 64 hommes étaient nés dans le Commonwealth, 67 en Europe, 38 aux États-Unis, 3 en Asie et 1 en Amérique latine. Des détenus nés ailleurs qu'au Canada, 50 habitaient notre pays depuis moins de cinq ans et 28 depuis moins de quinze ans mais la majorité (54.4 p. 100) vivaient au Canada depuis 15 ans ou plus. Dans deux cas, on n'a pas fait mention de la durée de séjour.

Dans 68.2 p. 100 des cas, le père et la mère des détenus étaient tous deux nés au Canada. Dans 14.6 p. 100 des cas, l'un des deux était Canadien; 9.4 p. 100 des détenus avaient un père et une mère d'origine britannique tandis que dans 8.7 p. 100 des cas, les deux étaient d'origine étrangère.

EMPLOI ANTÉRIEUR À L'INCARCÉRATION (Tableaux 29 à 32)

Au moment de leur incarcération, 38.6 p. 100 des hommes (1,131) avaient un emploi rémunéré et quinze étaient des étudiants. En grande partie, (49.9 p. 100), ces hommes étaient, avant leur incarcération, employés d'usine ou mécaniciens, ouvriers du bâtiment, employés de l'industrie des transports ou manœuvres.

Sur les 1,757 chômeurs, 72.1 p. 100 étaient célibataires; 51.7 p. 100 étaient en chômage depuis moins de trois mois, 69.5 p. 100 depuis moins de six mois, 79.3 p. 100 depuis moins d'un an et 20.2 p. 100 depuis un an ou plus.

D'après les déclarations des détenus du sexe masculin, le salaire, au dernier emploi, allait de \$10 par semaine dans un cas à \$70 ou plus. Dans 6.5 p. 100 des cas, les salaires mentionnés étaient de moins de \$30 par semaine, tandis que 41.9 p. 100 des détenus gagnaient entre \$30 et \$59.99 par semaine et 47.4 p. 100 gagnaient \$60 ou plus.

Voici le pourcentage, par groupe d'âge, des détenus avec ou sans emploi (Tableau 23):

	Total	13 à 20 ans	21 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus	âge non déclaré
	%	%	%	%	%	%
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés.....	38.6	27.2	37.7	45.3	50.0	—
En chômage.....	60.0	68.5	61.8	54.6	49.0	100.0
Étudiants, retraités, ou détenus n'ayant jamais travaillé.....	1.4	4.3	0.5	0.1	1.0	—

## RÉCIDIVISME (Tableaux 33 à 40)

Des hommes admis au pénitencier, 2,302 ou 78.6 p. 100 avaient déjà un casier judiciaire et 1,215 d'entre eux avaient déjà séjourné au pénitencier. Sur les 2,302 récidivistes, 15.0 p. 100 avaient déjà purgé des peines de six mois ou moins dans une institution quelconque, 8.7 p. 100 avaient purgé des peines de six à douze mois, 45.2 p. 100, des peines allant de un à cinq ans, 20.9 p. 100, des peines allant de cinq à dix ans et 10.2 p. 100, des peines de dix ans ou plus. On a établi que 11.7 p. 100 d'entre eux avaient déjà passé par l'école industrielle.

Au moment de leur dernier délit, 37.4 p. 100 des récidivistes avaient un emploi. Les archives révèlent que 91.7 p. 100 des détenus ivrognes et 99.4 p. 100 des détenus toxicomanes étaient des récidivistes.

## DÉTENUS LIBÉRÉS (SEXE MASCULIN) (Tableaux 42 à 46)

Du 1<sup>er</sup> avril 1957 au 31 mars 1958, 2,594 détenus du sexe masculin ont été élargis, soit 248 de plus que l'année précédente. Sur ce nombre, 236 (9.1 p. 100) n'avaient pas encore vingt ans, 44.9 p. 100 avaient moins de trente ans, 44.5 p. 100 avaient de 30 à 59 ans et 1.5 p. 100 avaient 60 ans ou plus. Vingt-quatre hommes sont morts avant d'avoir purgé leur peine.

Parmi les détenus libérés, 74.7 p. 100 l'ont été à l'expiration de leur peine. Sur les 1,938 détenus de cette catégorie, 59.2 p. 100 étaient incarcérés depuis moins de deux ans, 37.6 p. 100 l'étaient depuis plus de deux ans mais depuis moins de cinq ans et 3.2 p. 100 depuis cinq ans ou plus.

La libération conditionnelle a été accordée à 568 hommes (21.9 p. 100). De ce nombre, 379 (66.7 p. 100) étaient incarcérés depuis moins de deux ans, 141 (24.8 p. 100) depuis plus de deux ans mais depuis moins de cinq ans et 48 (8.5 p. 100) depuis cinq ans ou plus. Quatre avaient passé quinze ans ou plus au pénitencier.

## FEMMES INCARCÉRÉES (Tableaux 47 à 57)

Du 1<sup>er</sup> avril 1957 au 31 mars 1958, les pénitenciers ont reçu 46 femmes, soit trois de plus que l'année précédente. Toutes sauf une ont été incarcérées à la prison des femmes, à Kingston.

De ce groupe, 21 étaient âgées de 15 à 29 ans et 13 sur ces 21 avaient violé la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques. Au total, 28 femmes ont été incarcérées pour violation de cette loi. Il y avait 32 toxicomanes parmi les nouvelles détenues et l'une a déclaré faire un usage excessif des boissons alcooliques.

Parmi ces nouvelles détenues, huit en étaient à leur première condamnation et 21 étaient pour la première fois incarcérées dans un pénitencier.

Quarante des nouvelles détenues étaient nées au Canada. Vingt-neuf étaient d'origine britannique, quatorze d'origine européenne et six avaient été naturalisées canadiennes. Vingt-trois de ces femmes étaient mariées, quatre étaient séparées, quatre étaient veuves et trois étaient divorcées.

Vingt de ces détenues avaient fréquenté l'école primaire et vingt-quatre avaient fréquenté pendant quelque temps l'école secondaire. Deux de ces nouvelles détenues ne savaient ni lire ni écrire.

Toutes ces femmes sauf deux habitaient des villes. Six avaient déjà fait un séjour dans une maison de redressement, une dans un établissement de protection et deux dans des sanatoriums pour tuberculeux. Trois de ces femmes avaient déjà séjourné dans un asile d'aliénés.

## FEMMES LIBÉRÉES (Tableaux 58 à 60)

Du 1<sup>er</sup> avril 1957 au 31 mars 1958, on a libéré quarante-quatre détenues, soit cinq de plus que pendant l'année précédente. Trente-quatre femmes ont été libérées à l'expiration de leur peine et dix ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

Vingt-neuf des libérées avaient de 20 à 39 ans et deux avaient 60 ans ou plus.

TABLEAU 1.—INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1958

		Total des détenus	Terre- Neuve	Dor- chester	Saint- Vincent- de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskat- chewan	Colombie- Britan- nique
Détenus écroués au 31 mars 1957.....	T.	5,432 <sup>1</sup>	51	571	1,223	340	1,066	472	392	600 <sup>1</sup>	718
	M.	5,346 <sup>1</sup>	49	571	1,223	340	982	472	392	600 <sup>1</sup>	718
	F.	86	2				84				
Incarcérations— Détenus écroués directement.....	M.	2,929	7	320	1,028		677		173	315	409
	F.	46		3	5		8		5	1	24
Détenus recus des autres pénitenciers	M.	907		114	44	337	44	255	42	70	1
	F.	37					37				
Total des incarcérations.....	T.	3,929	7	437	1,077	337	766	255	220	386	434
	M.	3,836	7	434	1,072	337	721	255	215	385	410
	F.	83		3	5		45		5	1	24
Libérations— Élargissements.....	M.	2,594	20	325	540	277	358	253	188	337	296
	F.	44					44				
Transferts.....	M.	907	5	2	384	31	335	33	3	1	113
	F.	37		3	5				5	1	23
Total des libérations.....	T.	3,582	25	330	929	308	737	286	196	339	432
	M.	3,501	25	327	924	308	693	286	191	338	409
	F.	81		3	5		44		5	1	23
Détenus écroués au 31 mars 1958.....	T.	5,770	33	678	1,371	369	1,095	441	416	647	720
	M.	5,682	31	678	1,371	369	1,010	441	416	647	719
	F.	88	2				85				1 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Y compris un détenu ajouté au total, mais y figurant comme hospitalisé dans un asile d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

<sup>2</sup> Y compris une détenue qui est ajoutée au nombre des détenues de la Ferme de la prison d'Oakalla en attendant son transfert à la prison des femmes de Kingston (Ont.).

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Nature du délit	Total des détenus	Un seul délit		Plusieurs délits		Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle	Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle avec condamnation
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque délit	Plusieurs condamnations		
Total des détenus .....	2,929	1,325	396	11	1,130	43	24
Contre l'ordre public.....	18	9			9		
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1	1					
Possession d'explosifs pour des fins illégales	2	1			1		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1				1		
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1	1					
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2	1			1		
Port d'armes manquant la paix publique.....	11	5			6		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	8		1	62		1
Évasion d'une prison.....	5	1			4		
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	5			55		1
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3	1			2		
Parjure.....	2	1		1			
Liberté illégale après une sentence.....	1				1		
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	135	25		40		2
Sodomie.....	8	3	2		1		
Grossière indécence.....	19	8	4		7		
Inceste.....	29	19	8		2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53	37	6		10		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11	6	3		1		1
Viol.....	38	20	1		8		
Tentative de viol.....	5	4			1		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans.....)	30	23			6		1
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans.....)	10	6	1		3		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1				1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7	2	1		4		
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	2			3		
Proxénétisme.....	2		1		1		
Contre la personne et la réputation.....	130	93	3		34		
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2	2					
Avortement.....	2	1	1				
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3	2			1		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19	13			6		
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1	1					
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1	1					
Bigamie.....	3	2			1		
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3	2			1		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estroper ou de défigurer quelqu'un.....	15	12			3		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	1			2		
Voies de fait ordinaires.....	2	1			1		
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11	3			8		
Extorsion par libelle.....	1				1		

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS—Fin

Nature du délit	Total des détenus	Un seul délit		Plusieurs délits		Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle	Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle avec condamnation
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque délit	Plusieurs condamnations		
Détention arbitraire.....	1	1					
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1		1				
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	40	1		2		
Meurtre.....	8	8					
Tentative de meurtre.....	8	3			5		
Refus de pourvoir.....	2				2		
Coups de feu avec intention criminelle.....	1				1		
Contre les droits de propriété.....	2,232	947	327	9	928		21
Vol à main armée.....	192	77	29	1	82		3
Voies de fait avec intention de voler.....	16	13			3		
Effraction avec intention criminelle.....	163	112	13		37		1
Vol avec effraction.....	836	291	112	8	416		9
Extorsion.....	4	2			2		
Escroquerie.....	120	15	36		69		
Faux.....	49	4	8		37		
Émission de faux documents.....	90	17	18		55		
Recel.....	74	46	8		19		1
Possession d'instruments de cambriolage.....	24	7			17		
Possession illégale de bois en grume.....	1				1		
Détournement de fonds.....	1	1					
Vol qualifié.....	231	158	13		59		1
Vol.....	413	192	90		125		6
Tentative de vol.....	8	7			1		
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2	1			1		
Vol de courrier.....	8	4			4		
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marches.....	23	6	6	1	10		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22	5	6	1	10		
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1	1					
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	11	3		7		
Crime d'incendie.....	10	4	3		3		
Tuer ou mutiler des animaux.....	1	1					
Dommmages causés à la propriété privée.....	4	2			2		
Dommmages causés à la propriété publique.....	5	3			2		
Dommmages qui sont un danger réel pour la vie.....	1	1					
Délits ayant trait à la monnaie.....	1	1					
Possession de fausse monnaie.....	1	1					
Tentatives, conspiration, complicité.....	4	4					
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1	1					
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3	3					
Statuts fédéraux.....	219	109	31		36	43	
Violation de la Loi sur les douanes.....	1		1				
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41	24	13		4		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques —possession.....	88	63	10		15		
—trafic.....	46	22	7		17		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43					43	

TABLEAU 3.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total des détenus	Durée de la peine														Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité	A perpétuité	Détention préventive
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	8 à 9 ans	9 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 ans et plus				
Total des détenus.....	2,929	49	1,769	482	171	174	49	72	31	9	88	10	6	2	8	5	4	
Contre l'ordre public.....	18		11	4	1	1			1									
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1		1															
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2		1			1												
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1			1														
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1			1													#	
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2		1	1													#	
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11		8	1	1				1									
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	18	36	9	6	3												
Évasion d'une prison.....	5	1	2			2												
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	17	30	9	5													
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3		2		1													
Parjure.....	2		1			1												
Liberté illégale après une sentence.....	1		1															
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202		77	38	28	31	4	4	5	1	10	1				1	2	
Sodomie.....	6		3	2		1												
Grossière indécence.....	19		13	1	1	2		1									1	
Inceste.....	29		6	5	9	8		1										
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53		33	9	7	2		1			1							
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11		5	2		2	1				1							
Viol.....	38		6	8	3	5	1	2	4		8						1	
Tentative de viol.....	5		1	3		1												
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30		7	4	6	9			1	1		1				1		

TABLEAU 3.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE—*Fin*

Nature du délit	Total des détenus	Durée de la peine													Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité	A perpétuité	Déten-tion préven-tive		
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	8 à 9 ans	9 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 ans et plus					
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10		3	4	1	1		1											
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1				1														
Maisons de débauche, jeu et paris....	7		4	2		1													
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5			3	1		1												
Proxénétisme.....	2		1	1															
Contre la personne et la réputation....	130		50	13	7	10	1	12	6	1	14	2	2	2	8		2		
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus)...	2				2														
Avortement.....	2			1		1													
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3		3																
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19		17	1							1								
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1		1																
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.	1		1																
Bigamie.....	3			3															
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle....	3		1	2															
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15		8	4	2	1													
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3					1		1		1									
Voies de fait ordinaires.....	2		2																
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11		8	2			1												
Extorsion par libelle.....	1			1															
Détention arbitraire.....	1		1																
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1					1													
Homicide involontaire ( <i>man-slaughter</i> ).....	43		3	1	3	5		8	6		10	2	1	2				2	
Meurtre.....	8														8				







TABLEAU 5.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature du délit	Total	Casier pénitentiaire								Total du casier pénitentiaire (col. 5, 7, 8 et 9)
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
Contre l'ordre public.....	18	5	2	1		1	5	1	3	9
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1	1								1
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2		1				1			1
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1						1			1
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1	1								2
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2						1		1	2
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	3	1	1		1	2	1	2	5
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	5	20	9		15	8	1	14	23
Evasion d'une prison.....	5	3		1			1		1	1
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	2	19	7		15	6	1	11	18
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3		1						2	2
Parjure.....	2						1		1	2
Liberté illégale après une sentence.....	1			1						1
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	94	57	8	5	16	9	4	9	27
Sodomie.....	6	2	3				1			1
Grossière indécence.....	19	8	3	1	1	3	1		2	4
Inceste.....	29	17	7	2		2		1		1
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53	27	15	2	1	2	4		2	7
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11		5		1	1		2	2	5
Viol.....	38	15	15	1		4	2		1	3
Tentative de viol.....	5	3	1					1		1
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30	16	6	1	2	3	1		1	4
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10	6	2			1			1	1
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1			1						
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7	3	2	1		1				
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	2	1	1		1				
Proxénétisme.....	2	1	1							
Contre la personne et la réputation.....	130	42	34	7	7	12	16	3	9	35
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2			1		1				
Avortement.....	2	1			1					1
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3		1			2				
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19	4	5	1	2		5	1	1	9
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1								1	1
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1					1				







TABLEAU 6.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE DE L'INCARCÉRATION—Fin

Nature du délit	Total	Âge à l'incarcération									Total plus de 21 ans	Âge à l'incarcération									Âge non déclaré
		Moins de 21 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 23 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus		
Vol qualifié.....	231	68				2	8	17	23	18	163	62	48	30	10	9	3	1			
Vol.....	413	153		1	9	29	24	31	34	25	260	85	65	37	27	23	8	11	4		
Tentative de vol.....	8	6			1			2	3		2	2	1								
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2										2	1							1		
Vol de courrier.....	8	2					1			1	6			3	3						
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23	1								1	22	2	4	6	5	3	1		1		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22	1								1	21	2	3	6	5	3	1		1		
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1										1		1								
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	7		1	1		1	1	1	2	14	3	4	4			1	1	1		
Crime d'incendie.....	10	1								1	9	2	3	2			1	1			
Tuer ou mutiler des animaux.....	1	1																			
Dommmages causés à la propriété privée.....	4	3		1			1	1			1			1							
Dommmages causés à la propriété publique.....	5	2			1					1	3	1	1	1							
Dommmages qui sont un danger réel pour la vie.....	1										1								1		
Délits ayant trait à la monnaie.....	1	1									1	1									
Possession de fausse monnaie.....	1	1									1	1									
Tentatives, conspiration, complicité.....	4										4	1	1		1	1					
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1										1				1						
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3										3	1	1		1						
Statuts fédéraux.....	219	12				1		2	2	7	207	28	46	43	29	25	17	16	3		
Violation de la Loi sur les douanes.....	1										1				1						
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41	2							1	1	39	6	4	4	6	9	5	5			
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	88										88	5	18	23	16	7	10	7	2		
—trafic.....	46	2								2	44	5	14	12	2	5	2	3	1		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43	8				1		2	1	4	35	12	10	4	4	4		1			

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

64123-3-154

Nature du délit	Total	Origine ethnique																																	
		Britannique		Européenne													Asiatique		Autres origines																
		Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchèque et slovaque	Danoise	Finlandaise	Française	Allemande	Hongroise	Islandaise	Italienne	Juive	Lettonne	Néerlandaise	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Espagnole	Suédoise	Suisse	Ukrainienne	Yougoslave	Chinoise	Japonaise	Syrienne	Négre	Indienne de l'Amérique du Nord	Autres	Non spécifiées	
Total des détenus.....	2,929	565	387	307	6	5	1	11	8	6	1,150	78	1	27	4	37	15	1	15	14	31	9	24	8	17	2	48	8	6	4	4	31	95	2	2
Contre l'ordre public.....	18	4	1	3						6				1							1											1	1		
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1									1																									
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2	2																																	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1													1																					
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1		1																																
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2	1								1																									
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	1	1	2						4											1														
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	14	10	8		1				23	5		1	1	1											3					1	4			
Évasion d'une prison.....	5	2								3																									
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	12	9	7		1				16	5		1	1	1											3					1	4			
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3		1							2																									
Parjure.....	2									2																									
Liberté illégale après une sentence.....	1			1																															
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	50	25	24				1	2	1	75	5			1	1		1	1		1					1					1	10	1	1	
Sodomie.....	6			1							3	1																					1		
Grossière indécence.....	19	4	2	1						12																									
Inceste.....	29	6	2	5						15																									1
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53	11	6	7				1	1	1	22				1				1													2			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11	2	1	3						4				1																					1
Viol.....	38	14	8	2				1		6	2						1				1												2		1
Tentative de viol.....	5	1		2						1																							1		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30	10	4							10	2																					1			
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10	2	2	2						2	2															1						3			
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1			1																															

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE—Fin

Nature du délit	Total	Origine ethnique																															
		Britannique	Européenne														Asiatique		Autres origines														
		Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchèque et slovaque	Danoise	Finlandaise	Française	Allemande	Hongroise	Irlandaise	Italienne	Juive	Lettonne	Néerlandaise	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Espagnole	Suédoise	Suisse	Ukrainienne	Yougoslave	Chinoise	Japonaise	Syrienne	Nègre	Indienne de l'Amérique du Nord	Autres
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7								4			1		2																			
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5								2			1		2																			
Proxénétisme.....	2								2																								
Contre la personne et la réputation.....	130	32	20	13			1	1	37			1		2			1		3		1		1		1	22				6	8		
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2	1	1																														
Avortement.....	2	1							1																								
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3		1				1						1																				
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19	4	4	2					5										1											1	2		
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1	1																															
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1			1																													
Bigamie.....	3	2	1																														
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3		1						1																							1	
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15	3	2	2					5										1											2			
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	2							1																								
Voies de fait ordinaires.....	2								2																								
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11	4	1	2					2								1				1												
Extorsion par libelle.....	1		1																														
Détention arbitraire.....	1	1																															
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1								1																								
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	10	5	2				1	10			1		1					1				1		1	2				3	5		
Meurtre.....	3								2										1														
Tentative de meurtre.....	3	3	1						3																								
Refus de pourvoir.....	2								2																								
Coups de feu avec intention criminelle.....	1								1																								

Contre les droits de propriété.....	2,232	414	299	225	5	4	9	5	4	911	62	1	21	2	28	7	1	13	11	26	5	16	8	14	2	36	4	2	3	4	19	69	1	1	
Vol à main armée.....	192	25	26	10				1	1	108	3		1		1			2	2	4	4		1		2						2		1		
Voies de fait avec intention de voler.....	16	3	4							2			1					2												1					
Efracton avec intention criminelle.....	163	28	27	13	2					58	2		2		2			1	3	2		2	3		5			1			12				
Vol avec efracton.....	836	138	101	93	1	3	6	1	2	368	22	1	7	1	9	5	4	1	10	4	5	3	6		14	3	1	1	2	4	19	1			
Extorsion.....	4									3																									
Escroquerie.....	120	36	19	20	1			2		24	6	1	1					1	2		2		1	1				2			2				
Faux.....	49	6	5	6	1			1		17	3									1	1		1	1											
Émission de faux documents.....	90	31	11	16						13	5	2	1		2	2	2	1																	
Recel.....	74	17	13	10			1			21	3		2								1									3		2			
Possession d'instruments de cambriolage.....	24	10	3							7	2											1							1						
Possession illégale de bois en grume.....	1																																		
Détournement de fonds.....	1																																		
Vol qualifié.....	231	42	33	23			1			85	8	2	5	1	1	2		2		2	1	2		3	1	1			7		10				
Vol.....	413	73	53	33	1		1	1		198	7	3	8	1	1	2		4		1	1	1		9			1		2	12					
Tentative de vol.....	8	2	1							4		1																							
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2	1										1																							
Vol de courrier.....	8	2	1	1						3												1													
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23	5	1	4			1			6	1	1		2	1																				
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22	4	1	4			1			6	1	1		2	1																				
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1	1																																	
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	3	4							13																							1		
Crime d'incendie.....	10	1								9																									
Tuer ou mutiler des animaux.....	1																																	1	
Dommages causés à la propriété privée.....	4		1							3																									
Dommages causés à la propriété publique.....	5	2	3																																
Dommages qui sont un danger réel pour la vie.....	1									1																									
Délits ayant trait à la monnaie.....	1									1																									
Possession de fausse monnaie.....	1									1																									
Tentatives, conspiration, complicité.....	4									3				1																					
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1									2																									
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3									1																									
Statuts fédéraux.....	219	43	27	30	1		1			71	5	2	1	5				2	2	2	7		2		7	1	4	1		3		2			
Violation de la Loi sur les douanes.....	1																																		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41	6	1	3						30																									
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques — possession.....	88	19	13	13	1		1			10	5	1		3				1	2	2	5		1		5		3	1		1		1			
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques — trafic.....	46	11	13	8						5				1	2						2		1		1	1	1								
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43	7		6						26								1															1		

TABLEAU 8.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL ET LE DOMICILE

Nature du délit	Total des détenus	État civil					Domicile		
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenus ruraux	Détenus urbains	Nomades
Total des détenus.....	2,929	1,915	739	50	57	168	272	2,440	217
Contre l'ordre public.....	18	12	4			2		16	2
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1		1					1	
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2	2						1	1
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1					1		1	
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1	1						1	
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2	1	1					2	
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	8	2			1		10	1
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	47	21		1	3	6	62	4
Évasion d'une prison.....	5	2	3				2	3	
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	43	14		1	3	4	53	4
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3	1	2					3	
Parjure.....	2	1	1					2	
Liberté illégale après une sentence.....	1		1					1	
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	99	91	6		6	50	142	10
Sodomie.....	6	5				1	4	2	
Grossière indécence.....	19	11	6	1		1	4	15	
Inceste.....	29	3	26				13	16	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53	27	21	4		1	10	41	2
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11	10				1	2	9	
Viol.....	38	20	18				5	23	5
Tentative de viol.....	5	3	2					5	
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30	14	13	1		2	9	19	2
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10	6	4			4	3	6	1
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1		1					1	
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7	5	2					6	1
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	4	1					5	
Proxénétisme.....	2	1	1					1	1
Contre la personne et la réputation.....	130	64	45	8	3	10	19	107	4
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2	1	1				1	1	
Avortement.....	2		2					2	
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3	3						3	
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19	8	8	1		2	2	17	
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1	1						1	
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1	1							1
Bigamie.....	3		3					3	
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3	2	1				2	1	
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estroper ou de défigurer quelqu'un.....	15	5	8			2	2	13	

Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3	2	1					3	
Voies de fait ordinaires.....	2	2						2	
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11	7	3		1			10	1
Extorsion par libelle.....	1		1					1	
Détention arbitraire.....	1				1			1	
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1	1					1		
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	23	10	7		3	10	32	7
Meurtre.....	8	4	3		1		1	7	1
Tentative de meurtre.....	8	4	2			2		8	
Refus de pourvoir.....	2		2					2	
Coups de feu avec intention criminelle.....	1					1			1
Contre les droits de propriété.....	2,232	1,548	485	26	43	130	179	1,889	164
Vol à main armée.....	192	138	42	2	1	9	8	171	13
Voies de fait avec intention de voler.....	16	12	2	1		1		16	
Effraction avec intention criminelle.....	163	117	34	1	3	8	8	146	9
Vol avec effraction.....	836	619	158	9	10	40	80	691	65
Extorsion.....	4	4					2	2	
Escroquerie.....	120	44	42	6	12	16	13	97	10
Faux.....	49	25	17		3	4	5	35	9
Emission de faux documents.....	90	47	25		5	13	8	69	13
Recel.....	74	45	19	2	1	7	3	67	4
Possession d'instruments de cambriolage.....	24	17	4	1	1	1	1	22	1
Possession illégale de bois en grume.....	1	1						1	
Détournement de fonds.....	1		1					1	
Vol qualifié.....	231	164	49		1	17	17	197	17
Vol.....	413	303	86	4	6	14	32	359	22
Tentative de vol.....	8	8					1	6	1
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2		2					2	
Vol de courrier.....	8	4	4				1	7	
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23	11	8	2		2		18	2
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22	11	7	2		2	3	17	2
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1		1					1	
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	15	6				4	16	1
Crime d'incendie.....	10	7	3				3	6	1
Tuer ou mutiler des animaux.....	1	1					1		
Dommmages causés à la propriété privée.....	4	4						4	
Dommmages causés à la propriété publique.....	5	3	2					5	
Dommmages qui sont un danger réel pour la vie.....	1		1					1	
Délits ayant trait à la monnaie.....	1	1						1	
Possession de fausse monnaie.....	1	1						1	
Tentatives, conspiration, complicité.....	4	2	2					4	
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1	1						1	
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3	1	2					3	
Statuts fédéraux.....	219	111	75	8	10	15	11	179	29
Violation de la Loi sur les douanes.....	1		1					1	
Loi sur les jeunes délinquants, (article 33).....	41	19	21	1			6	34	1
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	88	34	34	3	7	10		72	16
—trafic.....	46	28	12	2	2	2		35	11
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43	30	7	2	1	3	5	37	1

TABLEAU 9.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA RELIGION

Nature du délit	Total des détenus	Religion																
		Adventiste	Baptiste	Science chrétienne	Église d'Angleterre	Religions orientales	Grecque orthodoxe	Juivo	Luthérienne	Mennonite	Pentecostale	Presbytérienne	Protestante non désignée	Catholique	Armée du Salut	Église Unie	Autres religions	Sans religion
Total des détenus.....	2,929	2	120	3	447	5	15	18	36	4	9	104	16	1,612	30	344	17	147
Contre l'ordre public.....	18				5									6		6		1
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	1													1				
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2															2		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1													1				
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1				1													1
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2															1		
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11				4									4		3		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72		3		13				2			1		40	1	10		2
Évasion d'une prison.....	5				2									3				
Se soustraire à la surveillance légale.....	61		3		10				2			1		32	1	10		2
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3													3				
Parjure.....	2													2				
Liberté illégale après une sentence.....	1				1									3				
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202		14		26			1	3			11		98	6	38	1	3
Sodomie.....	6											1		2				1
Grossière indécence.....	19		1		2									14				
Inceste.....	29		2		4							1		17		5		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53		3		6			1	1			4		27		8		2
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11		1		1									6	1	2		
Viol.....	38		1		3				1					16	2	11	1	
Tentative de viol.....	5				1									3				
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30		5		6				1			1		10	2	5		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10		1		3							1		3		2		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1															1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7												1	6				
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5													5				
Proxénétisme.....	2												1	1				
Contre la personne et la réputation.....	130	1	9		16		2		2			5	1	70	1	19	1	3
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2				1							1						
Avortement.....	2											1		1				
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	2																	
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	3															3		

Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	19		3										13	1	2			
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1				1													
Bigamie.....	1																	
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3				3								1					
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15		3		2								3					
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3												9					
Voies de fait ordinaires.....	2												2		2			
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11				2								2					
Extorsion par libelle.....	1												6			3		
Détention arbitraire.....	1												1			1		
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1												1					
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	1	2		6		2		2				1	1		22	5	1
Meurtre.....	8		1													5	1	
Tentative de meurtre.....	8				1											4	1	2
Refus de pourvoir.....	2															2		
Coups de feu avec intention criminelle.....	1															1		
Contre les droits de propriété.....	2,232	1	87	3	340	1	9	10	24	4	8	71	13	1,262	20	239	15	125
Vol à main armée.....	192		6		19				2		2		1	131		19		10
Voies de fait avec intention de voler.....	16				5			1						7		2		
Effraction avec intention criminelle.....	163		6		21				2		1			88		19		13
Vol avec effraction.....	836		27		118	1	5	5	8		1	2	27	5	486	6	84	7
Extorsion.....	4													4				
Escroquerie.....	120		5		29			1	1	1	1		5	1	48	1	16	11
Faux.....	49		2		6				1	3			2		23	1	7	3
Émission de faux documents.....	90		8	1	17		1	1	1				6		31	3	16	4
Recel.....	74		5		15				1				6		35	1	8	4
Possession d'instruments de cambriolage.....	24		2		9								1		6		2	4
Possession illégale de bois en grume.....	1												1					
Détournement de fonds.....	1				1													
Vol qualifié.....	231	1	14	1	27				5	1		4	1	137	3	27		6
Vol.....	413		12	1	69		1	1	2		1	2	3	255	5	38	2	16
Tentative de vol.....	8				2									5				
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2													2				
Vol de courrier.....	8				2									4		1		
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23		1		4		1	1						6		3		4
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22		1		4		1	1						6		2		4
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1				4											1		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21				3									18				
Crime d'incendie.....	10													10				
Tuer ou mutiler des animaux.....	1													1				
Domages causés à la propriété privée.....	4				1									3				
Domages causés à la propriété publique.....	5				2									3				
Domages qui sont un danger réel pour la vie.....	1													1				
Délits ayant trait à la monnaie.....	1													1				
Possession de fausse monnaie.....	1													1				
Tentatives, conspiration, complicité.....	4							1						3				
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1													1				
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3							1						2				
Statuts fédéraux.....	219		6		40	4	3	5	5			13	1	102	2	29		9
Violation de la Loi sur les douanes.....	1		1															
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41		1		4									31	1	1		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	88		2		19	3	2	4	3					36		16		3
—trafic.....	46		2		13	1	1	1	1					14		7		1
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43				4									27	1	5		5

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 10.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total des détenus	Illettrés	Années scolaires		École élémentaire, aucune année spécifiée	Au delà de l'école secondaire
			1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>		
Total des détenus.....	2,929	69	1,978	848	1	33
Contre l'ordre public.....	18		13	5		
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive	1		1			
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2		2			
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1		1			
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1			1		
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2		2			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11		7	4		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	1	53	18		
Évasion d'une prison.....	5		5			
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	1	43	17		
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3		3			
Parjure.....	2		2			
Liberté illégale après une sentence.....	1			1		
Délits sexuels, contre les moeurs publiques et inconduite.	202		149	44		
Sodomie.....	6	1	3	2		
Grossière indécence.....	19		17	2		
Inceste.....	20	3	23	3		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin	53	1	41	11		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin	11		8	3		
Viol.....	38	1	21	16		
Tentative de viol.....	5		4	1		
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).	30	3	24	3		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10		8	2		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1			1		
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7		5	2		
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5		3	2		
Proxénétisme.....	2		2			
Contre la personne et la réputation.....	130	8	90	26		6
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2		2			
Avortement.....	2					2
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3		3			
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19	2	13	3		1
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit..	1		1			
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1		1			
Bigamie.....	3		3			
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3	1	1	1		
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15	1	9	5		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle	3		1	2		
Voies de fait ordinaires.....	2		2			
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11	1	7	3		
Extorsion par libelle.....	1			1		
Détention arbitraire.....	1		1			
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1		1			
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	2	35	5		1
Meurtre.....	8		6	2		
Tentative de meurtre.....	8		4	3		1
Refus de pourvoir.....	2	1		1		
Coups de feu avec intention criminelle.....	1					1
Contre les droits de propriété.....	2,232	47	1,405	667		23
Vol à main armée.....	192	3	135	53		1
Voies de fait avec intention de voler.....	16		13	3		
Effraction avec intention criminelle.....	163	3	117	43		
Vol avec effraction.....	836	17	590	220		3
Extorsion.....	4		3	1		
Escroquerie.....	120		49	63		8
Faux.....	49		23	24		2
Émission de faux documents.....	90		41	44		5
Recel.....	74	1	53	19		1
Possession d'instruments de cambriolage.....	24	1	12	11		
Possession illégale de bois en grume.....	1		1			
Détournement de fonds.....	1			1		
Vol qualifié.....	231	10	149	71		1
Vol.....	413	11	291	109		2

Nature du délit	Total des détenus	Illettrés	Années scolaires		École élémentaire, aucune année spécifiée	Au delà de l'école secondaire
			1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>		
Tentative de vol.....	8	1	6	1		
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2		1	1		
Vol de courrier.....	8		5	3		
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23		10	11		2
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22		10	10		2
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1			1		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21		18	3		
Crime d'incendie.....	10		10			
Tuer ou mutiler des animaux.....	1		1			
Domages causés à la propriété privée.....	4		2	2		
Domages causés à la propriété publique.....	5		4	1		
Domages qui sont un danger réel pour la vie.....	1		1			
Délits ayant trait à la monnaie.....	1			1		
Possession de fausse monnaie.....	1			1		
Tentatives, conspiration, complicité.....	4		3	1		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1		1			
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3		2	1		
Statuts fédéraux.....	219	4	142	70	1	2
Violation de la Loi sur les douanes.....	1			1		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41	2	33	5	1	
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	88		55	31		2
—trafic.....	46	1	25	20		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43	1	29	13		

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 11.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Nature du délit	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Abstinentes	Usage de l'alcool		Stupéfiants seulement	Alcool et stupéfiants
			Moderé	Excès-sif		
Total des détenus.....	2,029	496	1,756	519	43	115
Contre l'ordre public.....	18	3	10	3		2
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive	1			1		
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2		1	1		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1					
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1		1			
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2	1	1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	2	7	1		1
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	72	10	43	16		3
Évasion d'une prison.....	5	1	3	1		
Se soustraire à la surveillance légale.....	61	8	38	12		3
Entrares à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3		1	2		
Parjure.....	2	1		1		
Liberté illégale après une sentence.....	1		1			
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202	40	129	33		
Sodomie.....	6		3	3		
Grossière indécence.....	19	6	10	3		
Inceste.....	29	5	22	2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin	53	15	27	11		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin	11	1	9	1		
Viol.....	38	1	29	8		
Tentative de viol.....	5	2	3			
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans)	30	9	18	3		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10	1	7	2		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1		1			
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7	2	5			
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5	2	3			
Proxénétisme.....	2		2			
Contre la personne et la réputation.....	130	10	81	37		2
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2		2			
Avortement.....	2		2			
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3	1	2			
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19		12	7		
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1		1			
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1			1		
Bigamie.....	3	1	2			
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	3		3			
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15	1	9	5		
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle	3		3			
Voies de fait ordinaires.....						
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	2		1	1		
Extorsion par libelle.....	11	1	7	3		
Détention arbitraire.....	1		1			
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1	1		1		
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43	5	23	14		1
Meurtre.....	8		6	2		
Tentative de meurtre.....	8		5	2		1
Refus de pourvoir.....	2		1	1		
Coups de feu avec intention criminelle.....	1		1			
Contre les droits de propriété.....	2,232	404	1,384	403	0	32
Vol à main armée.....	192	38	134	17		3
Voies de fait avec intention de voler.....	16	2	14			
Effraction avec intention criminelle.....	163	21	100	38	1	3
Vol avec effraction.....	836	150	531	141	4	10
Extorsion.....	4		4			
Escroquerie.....	120	19	55	45	1	
Faux.....	49	7	33	9		
Émission de faux documents.....	90	8	59	20		3
Recel.....	74	13	41	17	1	2
Possession d'instruments de cambriolage.....	24	4	17	2		1
Possession illégale de bois en grume.....	1		1			

Nature du délit	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Abstinents	Usage de l'alcool		Stupéfiants seulement	Alcool et stupéfiants
			Mo-déré	Exces-sif		
Détournement de fonds.....	1		1			
Vol qualifié.....	231	30	148	51		2
Vol.....	413	105	235	63	2	8
Tentative de vol.....	8	5	3			
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2	1	1			
Vol de courrier.....	8	1	7			
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	23	3	12	8		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22	3	11	8		
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1		1			
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	21	3	13	5		
Crime d'incendie.....	10	1	7	2		
Tuer ou mutiler des animaux.....	1		1			
Dommmages causés à la propriété privée.....	4	1	1	2		
Dommmages causés à la propriété publique.....	5		4	1		
Dommmages qui sont un danger réel pour la vie.....	1	1				
Délits ayant trait à la monnaie.....	1		1			
Possession de fausse monnaie.....	1		1			
Tentatives, conspiration, complicité.....	4	1	2	1		
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1			1		
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3	1	2			
Statuts fédéraux.....	219	20	76	13	34	76
Violation de la Loi sur les douanes.....	1			1		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41	11	24	6		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession	88	3	16		20	49
—trafic	46		5		14	27
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43	6	31	6		



Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.	3	2				1				1					
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.	15	7				8	6				1	1			
Causer le mort d'une personne par négligence criminelle.	3	2				1	1								
Voies de fait ordinaires.	2					2	2								
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.	11	7				4	4								
Extorsion par libelle.	1	1													
Détention arbitraire.	1	1													
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.	1	1													
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).	43	35				8	7			1					
Meurtre.	8	7				1				1					
Tentative de meurtre.	8	5				3	2			1					
Refus de pourvoir.	2	1				1				1					
Coups de feu avec intention criminelle.	1	1													
Contre les droits de propriété.	2,232	753	12	18	1	1,448	805	256	137	105	51	74	13		7
Vol à main armée.	192	40	2	1		149	90	30	12	7	4	4			2
Voies de fait avec intention de voler.	16	5				11	5	3	1			2			
Effraction avec intention criminelle.	163	42		2		119	63	22	9	13	4	8			
Vol avec effraction.	836	238	8	9		581	311	109	62	33	27	31	6		2
Extorsion.	4	2				2	1	1							
Escroquerie.	120	51				69	42	10	4	7	1	5			
Faux.	49	23				26	18	3	1	3			1		
Emission de faux documents.	90	39		1	1	49	27	7	11	2	1	1			
Recel.	74	35		1		38	16	9		1	5	5	2		
Possession d'instruments de cambriolage.	24	9				15	6	2	3	1	2	1			
Possession illégale de bois en grume.	1	1													
Détournement de fonds.	1	1													
Vol qualifié.	231	100				131	74	22	13	7		11			2
Vol.	413	160	2	4		247	146	34	21	31	5	5	4		1
Tentative de vol.	8	1				7	5	2							
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.	2	1				1		1							
Vol de courrier.	8	5				3	1	1				1			
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.	23	13				10	4	5	1						
Frauder le public ou une personne en particulier.	22	13				9	4	4	1						
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.	1					1		1							
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens	21	6				15	3	8	1	1	1	1			
Crime d'incendie.	10	6				4	1	2	1						
Tuer ou mutiler des animaux.	1					1	1								
Domages causés à la propriété privée.	4					4		3			1				
Domages causés à la propriété publique.	5					5	1	3		1					
Domages qui sont un danger réel pour la vie.	1					1						1			
Délits ayant trait à la monnaie.	1	1													
Possession de fausse monnaie.	1	1													
Tentatives, conspiration, complicité.	4	3				1									1
Complicité après l'accomplissement d'un fait.	1	1													
Conspiration en vue de commettre un délit.	3	2				1									1
Statuts fédéraux.	219	89		2		128	28	18	22	15	9	27	7		2
Violation de la Loi sur les douanes.	1					1	1								
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.	41	34				7	4	2	1						
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.	88	23		2		63	11	8	10	9	7	17			1
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—trafic.	46	13				33	5	5	8	5	2	8			
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.	43	19				24	7	3	3	1		2	7		1

TABLEAU 13.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI

Nature du délit	Total des détenus	Salaire hebdomadaire										
		Moins de \$10	\$10 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$60	\$60 à \$70	\$70 et plus	Propre compte	Néant	Non déclaré
Total des détenus.....	2,929	1	33	157	299	425	503	447	941	71	43	9
Contre l'ordre public.....	18			1	1	5	1	1	6	1	2	
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive..	1					1						
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	2								2			
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1										1	
Prise de possession par la violence et possession illégale obtenue par la force.....	1					1						
Possession de fusil et de carabine à canon court.....	2							1	1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11			1	1	3	1		3	1	1	
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice..	72			2	5	12	14	12	23		4	
Évasion d'une prison.....	5						2		3			
Se soustraire à la surveillance légale.....	61			2	5	10	11	11	18		4	
Entraves à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions.....	3					1	1		1			
Parjure.....	2					1			1			
Liberté illégale après une sentence.....	1							1				
Délits sexuels, contre les mœurs publiques et inconduite.....	202		4	7	14	21	39	26	80	10	1	
Sodomie.....	6						3	1	2			
Grossière indécence.....	19		1	2	1	5	1	3	5	1		
Inceste.....	29			1	1	4	6	2	13	2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	53		2	3	4	2	16	7	17	2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	11		1			1	4	1	3	1		
Viol.....	38				2	3	3	7	22		1	
Tentative de viol.....	5					1	2		2			
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).....	30			1	6	3		3	13	3		
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	10					2	3	1	3	1		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1							1				
Maisons de débauche, jeu et paris.....	7						1		5	1		
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5								5			
Proxénétisme.....	2						1			1		
Contre la personne et la réputation.....	130		1	8	10	14	17	12	57	9	1	1
Enlèvement d'une jeune fille ou d'une femme (16 ans et plus).....	2					1		1				
Avortement.....	2								1	1		
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	3						1		1		1	
Infraction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	19		1		2	2	2	1	8	3		
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit.....	1					1						
Voies de fait avec l'intention de résister à un agent de la paix.....	1				1							
Bigamie.....	3						2		1			
Infraction de lésions corporelles par négligence criminelle..	3					2	1					

Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	15		3		1	1	2	7				1
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	3				1			2				
Voies de fait ordinaires.....	2						2					
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	11		1	1			3		5	1		
Extorsion par libelle.....	1									1		
Détention arbitraire.....	1									1		
Entrave au transport par air, par terre ou par eau.....	1		1									
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	43		2	6	4	3	3	21		4		
Meurtre.....	8					2	1	5				
Tentative de meurtre.....	8		1		2		2	3				
Refus de pourvoir.....	2						1	1				
Coups de feu avec intention criminelle.....	1							1				
<b>Contre les droits de propriété.....</b>	<b>2,232</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>132</b>	<b>252</b>	<b>345</b>	<b>386</b>	<b>345</b>	<b>664</b>	<b>41</b>	<b>32</b>	<b>8</b>
Vol à main armée.....	192			8	18	30	37	27	67	1	4	
Voies de fait avec intention de voler.....	16				1	3	3	5	3			1
Effraction avec intention criminelle.....	163		2	9	12	21	32	24	56	4	3	
Vol avec effraction.....	836	1	15	50	91	147	156	110	228	16	17	5
Extorsion.....	4			1	1	2						
Escroquerie.....	120		1	1	8	7	19	22	60	2		
Faux.....	49				6	5	6	11	20	1		
Emission de faux documents.....	90			2	9	10	12	14	40	2	1	
Recel.....	74			2	6	10	16	13	23	3	1	
Possession d'instruments de cambriolage.....	24			2	2	2	4	6	7	1		
Possession illégale de bois en grume.....	1					1						
Détournement de fonds.....	1								1			
Vol qualifié.....	231		1	13	35	33	31	39	75	2		2
Vol.....	413		7	42	60	72	67	70	81	8	6	
Tentative de vol.....	8			1	3		1	2	1			
Vol par une personne dépositaire de certaines valeurs.....	2							1	1			
Vol de courrier.....	8			1		2	2	1	1	1		
<b>Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....</b>	<b>23</b>				1	3	5	4	7	3		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	22				1	3	4	4	7	3		
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1						1					
<b>Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....</b>	<b>21</b>			3		5	3	2	7	1		
Crime d'incendie.....	10					3	1	1	4	1		
Tuer ou mutiler des animaux.....	1								1			
Domages causés à la propriété privée.....	4			1		1	1		1			
Domages causés à la propriété publique.....	5			1		1	1		1			
Domages qui sont un danger réel pour la vie.....	1			1								
<b>Délits ayant trait à la monnaie.....</b>	<b>1</b>									1		
Possession de fausse monnaie.....	1									1		
<b>Tentatives, conspiration, complicité.....</b>	<b>4</b>							1	3			
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1								1			
Conspiration en vue de commettre un délit.....	3							1	2			
<b>Statuts fédéraux.....</b>	<b>219</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>44</b>	<b>89</b>	<b>4</b>	<b>3</b>		
Violation de la Loi sur les douanes.....	1							1				
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	41		1	4	8	11	5	9	3			
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	88		1	5	1	14	20	43		3		
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—trafic.....	46			1	3	1	3	10				
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	43		2	4	10	9	9	9				

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 14.—DURÉE DE LA PEINE, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Durée de la peine	Total des détenus	Casier pénitentiaire								Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,929	627	670	155	114	262	561	88	462	
Moins de 2 ans.....	49	1	7	3	4	6	20	2	6	1,215
2 à 3 ans.....	1,769	390	472	94	59	176	288	40	244	32
3 à 4 ans.....	482	88	83	23	18	39	121	14	90	631
4 à 5 ans.....	171	45	30	13	9	13	31	3	27	249
5 à 6 ans.....	174	36	33	8	11	11	30	10	35	70
6 à 7 ans.....	49	9	4	5	2	3	8	4	14	86
7 à 8 ans.....	72	15	16	4	1	5	19	4	8	28
8 à 9 ans.....	31	10	5	1	2	3	6	1	3	32
9 à 10 ans.....	9	1			1		5	1	1	12
10 à 15 ans.....	88	18	12	3	5	5	25	6	14	50
15 à 20 ans.....	10	1	3		2	1	2	1		5
20 à 25 ans.....	6	2	1				2	1		3
25 ans et plus.....	2	1							1	1
Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité.....	8	2	2				1	1	2	4
A perpétuité.....	5		2				1		2	3
Détention préventive.....	4	2					2			3

TABLEAU 15.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER.

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	7	320	1,028	677	173	315	409
Simple.....	1,313	2	202	422	311	77	102	197
Simple avec amende.....	5			4			1	
Simple avec fouet.....	22		2	2	5	1	1	11
Simultanée.....	1,225	1	100	503	245	60	170	146
Simultanée avec amende.....	21			7	1	4	7	2
Simultanée avec fouet.....	4							4
Simultanée et consécutive.....	140	3	7	29	49	8	22	22
Simultanée et consécutive avec amende.....	4				1		3	
Consécutive.....	112	1	4	21	45	18	5	18
Consécutive avec amende.....	12			8	2	2		
Détention préventive.....	4						1	3
Restante (Évadé).....	43		1	22	12	1	2	5
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	24		4	10	6	2	1	1

TABLEAU 15A.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT DÉTENU, LE 31 MARS 1958

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Colin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	4	369	784	228	472	178	175	353	366
Simple.....	1,313	2	233	324	88	215	76	79	119	117
Simple avec amende.....	5			4					1	
Simple avec fouet.....	22		2	2		4	1	1	1	11
Simultanée.....	1,225	1	109	366	131	176	68	60	187	127
Simultanée avec amende.....	21		1	4		3		4	7	2
Simultanée avec fouet.....	4									2
Simultanée et consécutive.....	140		11	25	3	37	12	8	25	19
Simultanée et consécutive avec amende.....	4					1			3	
Consécutive.....	112	1	7	18	3	27	15	18	5	18
Consécutive avec amende.....	12			8		1	1	2		
Détention préventive.....	4								2	2
Restante (Évadé).....	43		2	22		7	4	1	2	5
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	24		4	11		4	1	2	1	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Âge	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	7	320	1,028	677	173	315	409
13 ans.....	1			1				
14 ans.....	7		1	6				
15 ans.....	29		3	26				
16 ans.....	67		17	41	4		5	
17 ans.....	98		23	53	2	3	11	6
18 ans.....	138		20	81	11	8	10	8
19 ans.....	197		30	82	33	10	29	13
20 ans.....	159		21	69	25	5	19	20
Total, moins de 21 ans.....	696		115	359	75	26	74	47 d
21 à 24 ans.....	601	2	63	203	130	39	71	88
25 à 29 ans.....	550	2	46	167	158	25	57	95
30 à 34 ans.....	429	1	34	126	123	28	42	75
35 à 39 ans.....	256		23	67	82	22	25	37
40 à 44 ans.....	185	1	17	46	49	15	27	30
45 à 49 ans.....	93	1	12	27	26	6	6	15
50 à 59 ans.....	94		6	20	30	12	8	18
60 ans et plus.....	24		3	8	4		5	4
Non spécifié.....	1		1					
Total, plus de 21 ans.....	2,233	7	205	669	602	147	241	362

TABLEAU 16a.—ÂGE À L'ENTRÉE AU PÉNITENCIER, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT INCARCÉRÉ LE 31 MARS 1958

Âge	Total des détenus	Terre-neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Col-lin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	4	369	784	228	472	173	175	353	366
13 ans.....	1				1					
14 ans.....	7		1	8	6					
15 ans.....	29		3	25	18					
16 ans.....	67		17	13	25	2	5			
17 ans.....	98		24	19	34	1	3			6
18 ans.....	138		21	40	40	6	8			8
19 ans.....	197		32	48	53	18	14	10		29
20 ans.....	159		22	54	15	9	15	5		29
Total, moins de 21 ans..	696		120	182	172	36	39	26	75	46
21 à 24 ans.....	601		68	178	31	78	47	41	80	78
25 à 29 ans.....	550	1	59	147	16	103	49	26	66	83
30 à 34 ans.....	429	1	43	115	8	92	26	27	50	67
35 à 39 ans.....	256		32	64	1	64	12	22	30	31
40 à 44 ans.....	185	1	20	45		44	3	15	31	26
45 à 49 ans.....	93	1	14	26		24	1	6	8	13
50 à 59 ans.....	94		9	20		27	1	12	8	18
60 ans et plus.....	24		4	7		4			5	4
Non spécifié.....	1		1							
Total, plus de 21 ans...	2,233	4	249	602	56	436	139	149	278	320

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 17.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Âge	Total des détenus	Genre de peine												
		Simple	Simple avec amende	Simple avec fouet	Simultanée	Simultanée avec amende	Simultanée avec fouet	Simultanée et consécutive	Simultanée et consécutive avec amende	Consécutive	Consécutive avec amende	Détention préventive	Restante (évadé)	Restante (évadé) avec peine supplémentaire
Total des détenus.....	2,929	1,313	5	22	1,225	21	4	140	4	112	12	4	43	24
13 ans.....	1				1									
14 ans.....	7				6				1					
15 ans.....	29	15			13				1					
16 ans.....	67	27			35				3	1			1	
17 ans.....	98	27		3	58	2	2		3	2				1
18 ans.....	138	54			66	2			8	3			2	3
19 ans.....	197	78	1		95	1	1		10	7	1		1	1
20 ans.....	159	62		1	72	1			4	10	1	1	4	2
Total, moins de 21 ans.....	696	263	1	4	346	6	3	30	2	23	2	1	8	7
21 à 24 ans.....	601	261		6	243	6	1	35	2	27	3		13	4
25 à 29 ans.....	550	264		7	214	4		22		22	1		9	7
30 à 34 ans.....	429	195		4	178	1		23		21			4	3
35 à 39 ans.....	256	114	2	1	105	1		16		8	2	2	4	1
40 à 44 ans.....	185	86	1		75	2				6	3		4	
45 à 49 ans.....	93	57			31				1	1	1	1		1
50 à 59 ans.....	94	57	1		26	1		4		3			1	1
60 ans et plus.....	24	16			6				1	1				
Non spécifié.....	1				1									
Total, plus de 21 ans.....	2,233	1,050	4	18	879	15	1	110	2	89	10	3	35	17

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 18.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Âge	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, et 8)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
13 ans.....	1	1								
14 ans.....	7	7								
15 ans.....	29	25	3	1						
16 ans.....	67	52	5	4	3	3				3
17 ans.....	98	69	22	5	7	3	1			8
18 ans.....	138	69	41	8	11	11	6	1		18
19 ans.....	197	70	67	15	10	9	22	3	1	36
20 ans.....	159	38	51	13	18	16	20	2	1	41
Total, moins de 21 ans..	696	313	189	46	49	42	49	6	2	106
21 à 24 ans.....	601	106	180	53	23	82	94	14	49	180
25 à 29 ans.....	550	65	124	29	17	54	128	23	110	278
30 à 34 ans.....	429	46	82	9	14	37	119	24	98	255
35 à 39 ans.....	256	24	41	6	4	22	78	7	74	163
40 à 44 ans.....	185	30	26	5	2	14	44	7	57	110
45 à 49 ans.....	93	20	12	5			22	2	28	52
50 à 59 ans.....	94	14	11	2	4	7	21	5	30	60
60 ans et plus.....	24	9	4		1		6		4	11
Non spécifié.....	1		1							
Total, plus de 21 ans...	2,233	314	481	109	65	220	512	82	450	1,109

TABLEAU 10.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL ET LE DOMICILE

Âge	Total des détenus	État civil					Domicile			
		Célibataires	Marriés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenu ruraux	Détenu urbains	Nomades	
Total des détenus.....	2,929	1,915	730	50	57	168	272	2,440	217	
13 ans.....	1	1						1		
14 ans.....	7	7					1	6		
15 ans.....	29	29					2	27		
16 ans.....	67	67					7	59	1	
17 ans.....	98	98					13	85		
18 ans.....	138	134	3		1		17	117	4	
19 ans.....	197	189	7	1			23	167	7	
20 ans.....	159	147	10				2	140	6	
Total, moins de 21 ans.....	696	672	20	1	1	2	76	602	18	
21 à 24 ans.....	601	454	118	1	3	25	52	506	43	
25 à 29 ans.....	550	344	166	4	8	28	42	454	54	
30 à 34 ans.....	429	209	155	4	18	43	34	360	35	
35 à 39 ans.....	256	104	105	4	9	34	19	212	25	
40 à 44 ans.....	185	58	90	10	9	18	20	149	16	
45 à 49 ans.....	93	25	48	6	6	8	14	68	11	
50 à 59 ans.....	94	40	29	12	3	10	9	71	14	
60 ans et plus.....	24	9	7	8			6	17	1	
Non spécifié.....	1	1						1		
Total, plus de 21 ans.....	2,233	1,243	719	49	56	166	196	1,838	199	

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 20.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge	Total des détenus	Aucune personne à charge	Nombre de personnes à charge										
			Avec personnes à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix	Non déclaré
Total des détenus.....	2,929	2,124	805	261	199	148	86	45	26	21	13	4	2
13 ans.....	1	1											
14 ans.....	7	7											
15 ans.....	29	29											
16 ans.....	67	67											
17 ans.....	98	97	1		1								
18 ans.....	138	135	3	1	1								1
19 ans.....	197	190	7	4	2	1							
20 ans.....	159	145	14	7	5		2						
Total, moins de 21 ans.....	696	671	25	12	9	1	2						1
21 à 24 ans.....	601	469	132	54	45	26	4	3					
25 à 29 ans.....	550	371	179	58	50	44	17	5					
30 à 34 ans.....	429	244	185	58	44	25	27	16	7	3	1		
35 à 39 ans.....	256	141	115	28	22	28	12	11	6	3	2	2	1
40 à 44 ans.....	185	87	98	32	16	16	10	6	6	5	6	1	
45 à 49 ans.....	93	49	44	10	7	7	9	2	5	1	2	1	
50 à 59 ans.....	94	72	22	6	5		5	2		2	2		
60 ans et plus.....	24	19	5	3	1	1							
Non déclaré.....	1	1											
Total, plus de 21 ans.....	2,233	1,453	780	249	190	147	84	45	26	21	13	4	1

TABLEAU 21.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Âge	Total des détenus	Illettrés	Année scolaire													École élémentaire, aucune année spécifiée	Au delà de l'école secondaire
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
Total des détenus.....	2,929	69	28	61	115	177	242	353	395	607	330	280	119	104	15	1	33
13 ans.....	1				1												
14 ans.....	7				2			2		1	2						
15 ans.....	29		1		1	4	3	11	4	5							
16 ans.....	67	2	2	3	3	2	6	12	12	15	8	2					
17 ans.....	98	1		2	3	9	13	14	18	16	15	6	1				
18 ans.....	138	4			6	9	21	27	23	19	13	6	9	1			
19 ans.....	197	4	1	2	6	11	24	25	28	33	33	17	9	4			
20 ans.....	159	2	2		2	5	13	24	32	33	17	20	5	4			
Total, moins de 21 ans.....	696	13	6	7	24	40	82	113	118	123	86	51	24	9			
21 à 24 ans.....	601	10	2	8	21	34	45	68	85	135	87	68	26	9	1		2
25 à 29 ans.....	550	11	4	13	23	26	47	72	84	129	62	42	22	20			4
30 à 34 ans.....	429	11	2	9	16	21	24	42	51	95	46	56	22	20	6		8
35 à 39 ans.....	256	12	4	7	12	20	14	21	22	60	15	33	9	16	5		6
40 à 44 ans.....	185	5	4	6	7	14	19	13	17	32	16	15	10	18	2	1	6
45 à 49 ans.....	93	2	1	4	7	8	6	11	10	20	8	6	2	5	1		2
50 à 59 ans.....	94	3	3	5	3	11	4	9	8	21	10	6	4	4			4
60 ans et plus.....	24	2	2	1	2	3	1	4	1			3		3			1
Non déclaré.....	1			1													
Total, plus de 21 ans.....	2,233	56	22	54	91	137	160	240	277	484	244	229	95	95	15	1	33

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 22.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Âge	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Absti-nents	Usage de l'alcool		Stupé-fiants seule-ment	Alcool et stupé-fiants
			Modéré	Excessif		
Total des détenus.....	2,929	496	1,756	519	43	115
13 ans.....	1	1				
14 ans.....	7	5	2			
15 ans.....	29	20	9			
16 ans.....	67	38	29			
17 ans.....	98	44	53	1		
18 ans.....	138	55	74	8		1
19 ans.....	197	42	144	11		
20 ans.....	159	31	110	13	2	3
Total, moins de 21 ans.....	696	236	421	33	2	4
21 à 24 ans.....	601	100	424	56	3	18
25 à 29 ans.....	550	58	351	105	10	26
30 à 34 ans.....	429	38	247	102	13	20
35 à 39 ans.....	256	27	134	79	3	13
40 à 44 ans.....	185	15	83	74	6	7
45 à 49 ans.....	93	7	40	36	4	6
50 à 59 ans.....	94	6	47	30	2	9
60 ans et plus.....	24	9	8	4		3
Non déclaré.....	1		1			
Total, plus de 21 ans.....	2,233	260	1,335	486	41	111

TABLEAU 23.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'OCCUPATION ANTÉRIEURE ET L'EMPLOI

Emploi	Total des détenus	Total des moins de 21 ans	Âge à l'incarcération																	
			Moins de 21 ans								Total des plus de 21 ans	21 ans et plus								Âge non déclaré
			13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	
Total des détenus.....	2,929	696	1	7	29	67	98	138	197	159	2,233	601	550	429	256	185	93	94	24	1
En emploi.....	1,131	189			4	10	25	43	62	45	942	214	220	194	116	93	49	74	9	
Agriculture.....	69	17				1	3	7	3	3	52	7	16	9	4	1		5	3	
Forces armées.....	24	11				1	2	1	5	2	13	9	1	1						
Travail de bureau.....	38	11			2	1	1	2	4	1	27	6	6	7	6					
Commerce.....	81	4								3	77	9	17	18	9	10	5	8	1	
Communications.....	1										1									
Construction.....	191	28				1	5		6	9	163	43	37	31	22	13	7	9	1	
Production d'électricité et d'énergie.....	2										2			1						
Finances.....	1										1			1						
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	62	16				2	2	1	8	3	46	12	11	8	2	5	4	3	1	
Ouvriers.....	93	16				1	3	5	2	5	77	22	16	15	9	6	4	5		
Administration.....	19	2								2	17		6	5	3	1	2			
Industrie manufacturière mécanique.....	205	28					2	7	11	8	177	46	43	36	17	20	9	5	1	
Mines.....	34	4						1	3		30	7	4	10	5	4				
Carrières professionnelles.....	12										12	1	2	2	1	1		1	2	
Services domestiques.....	34	4				1	1		1	1	30	1	5	7	7	6	1	3		
Services personnels.....	81	15				1	3	5	3	3	66	18	14	9	5	14	3	3		
Services de protection.....	5										5		2	2				1		
Loisirs et autres occupations.....	4	1							1		3	1	2							
Transports.....	175	32			2	1	3	7	12	7	143	32	38	35	21	9	5	3		
En chômage.....	1,757	477		4	21	45	68	92	133	114	1,280	384	327	235	139	92	44	45	13	1
Moins de 3 mois.....	909	256			12	18	37	54	76	59	653	204	176	117	67	52	15	18	4	
3 à 6 mois.....	312	88			1	9	16	15	28	19	224	70	58	42	21	15	9	6	3	
6 à 12 mois.....	173	54		1	2	8	7	9	13	14	119	39	24	23	16	8	4	5		
1 à 2 ans.....	131	42		1	2	7	4	5	12	11	89	28	21	16	5	6	3	7	2	1
2 à 3 ans.....	65	14		2		4	4	1	3	3	51	12	14	10	9	1	1	2	2	
3 ans et plus.....	109	8							2	6	101	13	21	19	20	8	12	6	2	
Incarcérés.....	49	13			4	3		3	1	2	36	16	11	7	1	1				
Durée non déclarée.....	9	2						2			7	2	2	1				1		
Total des autres.....	41	30	1	3	4	12	5	3	2		11	3	3		1			2	2	
N'ayant jamais travaillé.....	24	15		2	2	7	4				9	3	3					1	1	
A la retraite.....	2										2							1	1	
Étudiants.....	15	15	1	1	2	5	1	3	2											

TABLEAU 24.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA CITOYENNETÉ

Origine	Total des détenus	Lieu de naissance						Citoyenneté							
		Canada	Common-wealth britannique	États-Unis	Europe	Asie	Améri-que latine	Canadienne			Britannique		Aubaine		
								Cana- diens de naissance	Naturalisés		Années au Canada		Années au Canada		
									Bri- tan- niques	Étran- gers	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Moins de 5 ans	5 ans et plus	
Total des détenus.....	2,929	2,756	64	38	67	3	1	2,756	54	51	8	2	37	2	
Britannique:															
Anglaise.....	565	524	30	9	2			524	27	6	2	1	3	2	
Irlandaise.....	387	363	15	8	1			363	12	4	3		3	2	
Écossaise.....	307	288	16	3				288	12	2	3	1	1		
Européenne:															
Autrichienne.....	6	5			1			5		1					
Belge.....	5	4			1			4		1					
Bulgare.....	1													1	
Tchèque et slovaque.....	11	8			3			8		1			1	1	
Danoise.....	6	7			1			7		1					
Finlandaise.....	6	4			2			4					1	1	
Française.....	1,150	1,138	2		5			1,138		6			2	2	
Allemande.....	78	71			5			71		1			3	3	
Grecque.....	1	1						1							
Hongroise.....	27	8			19			8		5			12	2	
Islandaise.....	4	4						4							
Italienne.....	37	33			3			33		2			2		
Juive.....	15	11			3			11		4					
Lettonienne.....	1	1						1							
Néerlandaise.....	15	15						15							
Norvégienne.....	14	13			1			13					1		
Polonaise.....	31	22			8			22		7			1	1	
Roumaine.....	9	7			2			7		1				1	
Russe.....	4	22			2			22		1				1	
Espagnole.....	8	7						7		1					
Suédoise.....	17	16			1			16		1					
Suisse.....	2	2						2							
Ukrainienne.....	48	46			2			46						2	
Yougoslave.....	8	4			4			4		3			1		
Asiatique:															
Chinoise.....	6	4						4						2	
Japonaise.....	4	4						4							
Syrienne.....	4	3						3		1					
Autres origines:															
Nègre.....	31	24	1	6				24	1				6		
Indienne de l'Amérique du Nord.....	95	93		2				93		2					
Autre.....	2	2						2							
Non spécifiée.....	2	2						2							

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 25.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			
			Années scolaires		École élémentaire, aucune, classe spécifiée	Au delà de l'école secondaire
			1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>		
Total des détenus.....	2,929	69	1,978	848	1	33
<b>Britannique:</b>						
Anglaise.....	565	8	327	223		7
Irlandaise.....	387	6	228	145		8
Écossaise.....	307	4	168	131		4
<b>Européenne:</b>						
Autrichienne.....	6		2	3		1
Belge.....	5		4	1		
Bulgare.....	1		1			
Tchèque et slovaque.....	11		8	3		
Danoise.....	8		6	2		
Finlandaise.....	6	1	5			
Française.....	1,150	36	927	178	1	8
Allemande.....	78		40	38		
Grecque.....	1			1		
Hongroise.....	27	2	12	13		
Islandaise.....	4		2	2		
Italienne.....	37		28	8		1
Juive.....	15		7	8		
Lettonienne.....	1			1		
Néerlandaise.....	15		12	2		1
Norvégienne.....	14		9	5		
Polonaise.....	31	1	14	15		1
Roumaine.....	9		5	4		
Russe.....	24		11	13		
Espagnole.....	8		5	3		
Suédoise.....	17		10	7		
Suisse.....	2			2		
Ukrainienne.....	48	1	34	13		
Yougoslave.....	8	1	4	3		
<b>Asiatique:</b>						
Chinoise.....	6		5	1		
Japonaise.....	4			3		1
Syrienne.....	4		2	1		1
<b>Autres origines:</b>						
Nègre.....	31	1	16	14		
Indienne de l'Amérique du Nord....	95	8	82	5		
Autre.....	2		2			
Origine non spécifiée.....	2		2			

TABLEAU 26.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS, D'APRÈS LE PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal des détenus	Total des détenus	Pays d'origine des parents						Non déclaré
		Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	L'un canadien, l'autre britannique	L'un canadien, l'autre étranger	L'un britannique, l'autre étranger	
Total des détenus.....	2,929	1,997	275	255	174	168	49	11
Canada.....	2,756	1,985	219	164	171	160	46	11
Grande-Bretagne:								
Angleterre et Pays de Galles.....	30	2	26		2			
Irlande du Nord.....	12		11	1				
Écosse.....	15	1	14					
Autres pays du Commonwealth britannique.....	7	1	3	1		1	1	
États-Unis.....	38	7	1	21	1	6	2	
Europe:								
Autriche.....	3			3				
Belgique.....	2	1		1				
Tchécoslovaquie.....	3			3				
Danemark.....	1			1				
Finlande.....	2			2				
France.....	5			4		1		
Allemagne.....	3			3				
Hongrie.....	18			18				
État libre d'Irlande.....	1		1					
Italie.....	3			3				
Pays-Bas.....	1			1				
Norvège.....	1			1				
Pologne.....	10			10				
Roumanie.....	3			3				
Russie.....	5			5				
Suède.....	1			1				
Yougoslavie.....	4			4				
Autres pays d'Europe.....	1			1				
Asie:								
Chine.....	2			2				
Autres pays d'Asie.....	1			1				
Amérique latine.....	1			1				

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 27.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA, D'APRÈS LA DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal des détenus	Total des détenus	Durée de séjour au Canada					
		Nés au Canada	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	Non déclaré
Total des détenus.....	2,929	2,756	50	21	7	93	2
Canada.....	2,756	2,756					
Grande-Bretagne:							
Angleterre et Pays de Galles.....	30		3	4	3	19	1
Irlande du Nord.....	12		3	1		8	
Écosse.....	15		3	2		10	
Autres pays du Commonwealth britannique.....	7			1		5	1
États-Unis.....	38		14		2	22	
Europe:							
Autriche.....	3		1			2	
Belgique.....	2		1		1		
Tchécoslovaquie.....	3		1			2	
Danemark.....	1			1			
Finlande.....	2		1			1	
France.....	5		3			2	
Allemagne.....	3		2	1			
Hongrie.....	18		11	1		6	
État libre d'Irlande.....	1					1	
Italie.....	3		3				
Pays-Bas.....	1			1			
Norvège.....	1		1				
Pologne.....	10			3	1	6	
Roumanie.....	3		1	1		1	
Russie.....	5		1	1		3	
Suède.....	1					1	
Yougoslavie.....	4		1	1		2	
Autres pays d'Europe.....	1			1			
Asie:							
Chine.....	2			1		1	
Autres pays d'Asie.....	1					1	
Amérique latine.....	1			1			

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 28.—LIEU DE NAISSANCE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Emploi antérieur	Total des détenus	Degré d'instruction				
		Illettrés	Années scolaires		École élémentaire, aucune classe spécialisée	Au delà de l'école secondaire
			1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>		
Total des détenus.....	2,929	69	1,978	848	1	33
Canada.....	2,756	64	1,891	775	1	25
Grande-Bretagne:						
Angleterre et Pays de Galles.....	30		16	14		
Irlande du Nord.....	12		6	5		1
Écosse.....	15		8	6		1
Autres pays du Commonwealth britannique	7		3	3		1
États-Unis.....	38		20	15		3
Europe:						
Autriche.....	3		2			1
Belgique.....	2		1	1		
Tchécoslovaquie.....	3		2	1		
Danemark.....	1		1			
Finlande.....	2		2			
France.....	5		2	2		1
Allemagne.....	3			3		
Hongrie.....	18	2	6	10		
État libre d'Irlande.....	1			1		
Italie.....	3		2	1		
Pays-Bas.....	1		1			
Norvège.....	1			1		
Pologne.....	10	2	4	4		
Roumanie.....	3		2	1		
Russie.....	5		1	4		
Suède.....	1		1			
Yougoslavie.....	4	1	2	1		
Autres pays d'Europe.....	1		1			
Asie:						
Chine.....	2		2			
Autres pays d'Asie.....	1		1			
Amérique latine.....	1		1			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LES PÉNITENCIERS OÙ LE DÉTENU EST ENTRÉ

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	7	320	1,028	677	173	315	409
En emploi.....	1,131	4	116	394	295	74	103	145
Agriculture.....	69		8	19	17	3	17	5
Forces armées.....	24		14	2	2	1	3	2
Travail de bureau.....	38		1	17	10	3	1	6
Commerce.....	81		8	29	31	4	5	4
Communications.....	1	1						
Construction.....	101		19	56	66	17	15	18
Production d'électricité et d'énergie.....	2		1					1
Finances.....	1		1					
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	62	1	13	10	2	4	7	25
Ouvriers.....	93		10	49	8	10	4	12
Administration.....	19		1	13	3		1	1
Industrie manufacturière, mécanique.....	205	2	13	62	70	8	18	32
Mines.....	34		4	6	10	2	6	6
Carrières professionnelles.....	12			4	6			2
Services domestiques.....	34		4	18	6	3	2	1
Services personnels.....	81		6	38	16	4	7	10
Services de protection.....	5		1		2	1		1
Loisirs et autres occupations.....	4			1	1		1	1
Transports.....	175		12	70	45	14	16	18
En chômage.....	1,757	3	194	613	378	97	210	262
Moins de 3 mois.....	909		85	373	168	53	133	107
3 à 6 mois.....	312	1	45	112	63	22	30	39
6 à 12 mois.....	173		23	50	36	8	13	34
1 à 2 ans.....	131		19	29	30	5	17	31
2 à 3 ans.....	65		14	13	15	3	6	14
3 ans et plus.....	109	2	6	7	42	4	11	37
Incarcérés.....	49			18	29	2		
Durée non déclarée.....	9		2	2	5			
Total des autres.....	41		10	21	4	2	2	2
N'ayant jamais travaillé.....	24		6	12	3	1	1	1
À la retraite.....	2		1		1			
Étudiants.....	15		3	9		1	1	1

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29A.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LES PÉNITENCIERS OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1958

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,929	4	369	784	228	472	178	175	353	366
En emploi.....	1,131	4	131	131	78	224	62	75	117	127
Agriculture.....	69		8	13	6	13	4	3	17	5
Forces armées.....	24		14		2		3	1	3	1
Travail de bureau.....	38		1	10	7	8	2	3	2	5
Commerce.....	81		9	28	1	24	6	4	5	4
Communications.....	1	1								
Construction.....	191		22	47	9	48	15	18	17	15
Production d'électricité et d'énergie.....	2		1							1
Finances.....	1		1							
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	62	1	14	6	3	2		4	9	23
Ouvriers.....	93		12	40	9	6	1	10	7	8
Administration.....	19		1	10	3	2	2		1	1
Industrie manufacturière, mécanique.....	205	2	15	51	9	55	15	9	20	29
Mines.....	34		8	3	3	6		2	7	5
Carrières professionnelles.....	12			4		6				2
Services domestiques.....	34		4	18		6		3	2	1
Services personnels.....	81		7	30	8	12	3	4	9	8
Services de protection.....	5		1				2	1		1
Loisirs et autres occupations..	4				1	1			2	
Transports.....	175		13	53	17	35	10	13	16	18
En chômage.....	1,757		228	465	136	245	114	98	234	237
Moins de 3 mois.....	909		105	277	87	86	71	53	148	92
3 à 6 mois.....	312		52	87	20	38	24	23	31	37
6 à 12 mois.....	173		24	45	14	22	13	8	16	31
1 à 2 ans.....	131		20	21	8	26	3	5	19	29
2 à 3 ans.....	65		15	9	4	12	2	3	7	13
3 ans et plus.....	109		10	7		39	1	4	13	35
Incarcérés.....	40			17	3	18	9	2		
Durée non déclarée.....	9		2	2		4	1			
Total des autres.....	41		10	6	14	3	2	2	2	2
N'ayant jamais travaillé.....	24		6	3	8	2	2	1	1	1
A la retraite.....	2		1			1				
Étudiants.....	15		3	3	6			1	1	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 30.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,929	100.0	1,915	739	50	57	168
Moins de \$10.....	1	0.1	1	.....	.....	.....	.....
\$10 à \$20.....	33	1.1	31	1	1	.....	.....
\$20 à \$30.....	157	5.3	143	13	.....	.....	1
\$30 à \$40.....	299	10.2	262	22	4	3	8
\$40 à \$50.....	425	14.5	332	71	7	2	13
\$50 à \$60.....	503	17.2	323	149	5	6	20
\$60 à \$70.....	447	15.3	275	112	11	14	35
\$70 et plus.....	941	32.1	470	337	18	31	85
Propre compte.....	71	2.4	31	32	3	1	4
Non applicable.....	43	1.5	40	1	1	.....	1
Non déclaré.....	9	0.3	7	1	.....	.....	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 31.—OCCUPATION ANTÉRIEURE, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Occupation antérieure	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,929	100.0	1,915	739	50	57	168
En emploi.....	1,131	38.6	611	410	24	19	67
En chômage.....	1,757	60.0	1,267	327	24	38	101
Moins de 3 mois.....	909	31.0	658	166	9	23	53
3 à 6 mois.....	312	10.7	218	68	7	5	14
6 à 12 mois.....	173	5.9	132	28	1	3	9
1 à 2 ans.....	131	4.5	101	19	4	.....	7
2 à 3 ans.....	65	2.2	52	8	1	1	3
3 ans et plus.....	109	3.7	64	24	2	6	13
Incarcérés.....	49	1.7	35	13	.....	.....	1
Durée non déclarée.....	9	0.3	7	1	.....	.....	1
Total des autres.....	41	1.4	37	2	2	.....	.....
N'ayant jamais travaillé.....	24	0.6	23	.....	1	.....	.....
A la retraite.....	2	0.1	.....	1	1	.....	.....
Étudiants.....	15	0.5	14	1	2	.....	.....

TABLEAU 32.—OCCUPATION ANTÉRIEURE, D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Occupation antérieure	Total des détenus	Aucune personne à charge	Total avec personnes à charge	Nombre de personnes à charge									
				Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	De huit à dix	Plus de dix	Non déclaré
Total des détenus.....	2,929	2,124	805	261	199	148	86	45	26	21	13	4	2
En emploi.....	1,131	701	430	120	96	79	56	28	20	19	7	4	1
En chômage.....	1,757	1,382	375	141	103	69	30	17	6	2	6		1
Moins de 3 mois.....	909	716	193	69	60	32	15	11	2	1	3		
3 à 6 mois.....	312	237	75	28	17	17	6	4	1	1	1		
6 à 12 mois.....	173	135	38	17	7	8	4	1					1
1 à 2 ans.....	131	114	17	2	9	3		1	1		1		
2 à 3 ans.....	65	53	12	3	4	3	1		1				
3 ans et plus.....	109	79	30	16	5	5	2		1		1		
Incarcérés.....	49	40	9	6	1	1	1						
Durée non déclarée.....	9	8	1				1						
Total des autres.....	41	41											
N'ayant jamais travaillé.....	24	24											
A la retraite.....	2	2											
Étudiants.....	15	15											

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE DÉTENU EST ENTRÉ

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus..	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
Terre-Neuve.....	7	1	4				2			2
Dorchester.....	320	114	75	5	19	12	61	2	32	114
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,028	322	264	19	63	35	239	7	79	388
Kingston.....	677	79	23	119	19	136	26	67	208	320
Manitoba.....	173	26	43	8	5	20	33	7	31	76
Saskatchewan.....	315	40	143	1	5	9	96	1	20	122
Colombie-Britannique.....	409	45	118	3	3	50	104	4	82	193

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33A.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1958

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus..	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
Terre-Neuve.....	4	1	2				1			1
Dorchester.....	369	119	78	5	20	20	66	8	53	147 80
Saint-Vincent-de-Paul.....	784	183	187	9	63	25	236	7	74	3
Centre fédéral de formation	228	132	75	11		9			1	1
Kingston.....	472	46	13	71	11	76	21	54	180	266
Collin's Bay.....	178	34	11	48	7	53	5	8	12	32
Manitoba.....	175	27	43	8	5	21	33	7	31	76
Saskatchewan.....	353	42	154	2	5	12	106	2	30	143
Colombie-Britannique.....	366	43	107	1	3	46	93	2	71	169

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 34.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nombre des détentions antérieures	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus..	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
Aucune détention antérieure..	627	627								
Total des récidivistes.....	2,302		670	155	114	262	561	88	452	1,215
Une détention antérieure....	415		259		90		1			91
Deux détentions antérieures	357		164	46	20	35	77	15		112
Trois détentions antérieures.	337		93	26	2	72	105	17	22	146
Quatre détentions antérieures.....	240		61	9		45	70	15	40	125
Cinq détentions antérieures.	195		22	5	1	34	73	15	45	134
Six à dix détentions antérieures.....	508		59	3	1	62	160	24	109	384
Onze à quinze détentions antérieures.....	162		8	1		9	51	2	91	144
Seize à vingt détentions antérieures.....	44		2			3	10		29	39
Plus de vingt détentions antérieures.....	44		2			2	14		26	40

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 35.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Détentions antérieures	Total des détenus	Aucune détention antérieure	Durée de l'incarcération							
			Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	10 ans et plus
Total des détenus.....	2,929	627	217	120	201	395	281	364	481	234
Aucune détention antérieure..	627	627								
Total des récidivistes.....	2,302		217	120	201	395	281	364	481	234
Une détention antérieure.....	415		161	53	64	107	17	8	5	
Deux détentions antérieures..	357		43	41	49	109	71	26	16	2
Trois détentions antérieures..	337		8	18	43	93	70	76	24	5
Quatre détentions antérieures.	240		3	13	20	41	41	73	44	5
Cinq détentions antérieures...	195		1	2	12	20	30	56	61	13
Six à dix détentions antérieures.....	508			2	12	22	47	104	235	86
Onze à quinze détentions antérieures.....	162		1		1	3	3	16	69	69
Seize à vingt détentions antérieures.....	44						2	2	14	26
Plus de vingt détentions antérieures.....	44							3	13	28

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 36.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Détentions antérieures	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			Au delà de l'école secondaire
			Années scolaires		École élémentaire, aucune classe spécifiée	
			1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>		
Total des détenus.....	2,929	69	1,978	848	1	33
Aucune détention antérieure.....	627	19	453	149	.....	6
Total des récidivistes.....	2,302	50	1,525	699	1	27
Une détention antérieure.....	415	9	282	118	1	5
Deux détentions antérieures.....	357	10	236	107	.....	4
Trois détentions antérieures.....	337	4	229	102	.....	2
Quatre détentions antérieures.....	240	6	155	77	.....	2
Cinq détentions antérieures.....	195	6	123	63	.....	3
Six à dix détentions antérieures.....	508	9	339	155	.....	5
Onze à quinze détentions antérieures.....	162	6	103	48	.....	5
Seize à vingt détentions antérieures.....	44	.....	28	16	.....	.....
Plus de vingt détentions antérieures.....	44	.....	30	13	.....	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 37.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET LA TOXICOMANIE

Détentions antérieures	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants				
		Usage d'alcool			Usage de stupéfiants seulement	Usage d'alcool seulement
		Abstinen- ments	Modéré	Excessif		
Total des détenus.....	2,929	496	1,756	519	43	115
Aucune détention antérieure.....	627	182	401	43	.....	1
Total des récidivistes.....	2,302	314	1,355	476	43	114
Une détention antérieure.....	415	87	279	43	2	4
Deux détentions antérieures.....	357	70	248	32	1	6
Trois détentions antérieures.....	337	53	212	58	4	10
Quatre détentions antérieures.....	240	26	147	51	3	13
Cinq détentions antérieures.....	195	21	110	46	4	14
Six à dix détentions antérieures.....	508	41	265	145	14	43
Onze à quinze détentions antérieures....	162	12	77	52	10	11
Seize à vingt détentions antérieures....	44	3	10	20	5	6
Plus de vingt détentions antérieures....	44	1	7	29	.....	7

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 38.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'OCCUPATION

Nombre de détentions antérieures	Total des détenus	Occupation				En chômage	Période de chômage							
		En emploi	A la retraite	Etudiants	N'ayant jamais travaillé		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Incarcérés	Inconnue
Total des détenus.....	2,929	1,131	2	15	24	1,757	909	312	173	131	65	109	49	9
Aucune détention antérieure.....	627	270	1	13	13	330	202	62	30	20	5	4	6	1
Total des récidivistes.....	2,302	861	1	2	11	1,427	707	250	143	111	60	105	43	8
Une détention antérieure.....	415	167		1	1	246	141	46	23	15	7	6	7	1
Deux détentions antérieures.....	357	140		1	2	214	113	42	20	24	6	3	6	
Trois détentions antérieures.....	337	122			2	213	108	32	22	20	11	11	8	1
Quatre détentions antérieures.....	240	86			1	153	65	28	26	11	4	11	7	1
Cinq détentions antérieures.....	195	70				125	57	27	16	6	5	9	4	1
Six à dix détentions antérieures.....	508	199			2	307	151	46	21	20	17	38	10	4
Onze à quinze détentions antérieures.....	162	55	1		2	104	45	23	11	10	4	10	1	
Seize à vingt détentions antérieures.....	44	14				30	8	3	4	3	2	10		
Plus de vingt détentions antérieures.....	44	8			1	35	19	3		2	4	7		

TABLEAU 39.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS L'OCCUPATION ET LE DOMICILE

Casier pénitentiaire	Total des détenus	Occupation et domicile					
		Détenus ruraux		Détenus urbains		Nomades	
		En emploi	Chômeurs et étudiants	En emploi	Chômeurs et étudiants	En emploi	Chômeurs et étudiants
Total des détenus.....	2,929	131	141	938	1,502	62	155
Aucune détention antérieure.....	627	53	49	222	284	4	15
Prison seulement.....	670	44	42	224	322	13	25
Maison de correction seulement.....	155	6	8	44	88	2	7
Pénitencier seulement.....	114	3	6	36	65	.....	4
Prison et maison de correction.....	262	4	2	88	138	7	23
Prison et pénitencier.....	561	15	21	151	321	14	39
Maison de correction et pénitencier.....	88	2	.....	33	46	4	3
Prison, maison de correction et pénitencier.....	452	4	13	140	238	18	39
Total au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9).....	1,215	24	40	360	670	36	85

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 40.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS LE SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION NON PÉNITENTIAIRE

Institution non pénitentiaire	Total des détenus	Pre-mière détention	Casier pénitentiaire							Total au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Total des détenus.....	2,929	627	670	155	114	262	561	88	452	1,215
Aucun séjour.....	2,432	571	554	114	98	200	487	60	348	993
Asile d'aliénés.....	61	6	19	3	.....	5	16	1	11	28
Asile pour insuffisants mentaux.....	21	5	2	3	.....	2	1	.....	8	9
Sanatorium.....	29	10	4	2	.....	3	2	.....	8	10
Foyer de protection.....	38	4	12	.....	4	5	5	3	5	17
École de formation.....	298	28	63	28	11	38	41	24	65	141
Asile d'aliénés et école de formation.....	22	2	9	.....	.....	6	1	.....	4	5
Foyer de protection et école de formation.....	19	1	7	4	1	1	5	.....	.....	6
Asile d'aliénés et sanatorium.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	4
École de formation et sanatorium.....	5	.....	.....	1	.....	2	2	.....	.....	2

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 41.—DEGRÉ D'INSTRUCTION, D'APRÈS LA LANGUE PARLÉE

Degré d'instruction	Total des détenus	Langue parlée					
		Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Anglais et langue maternelle	Anglais français et langue maternelle	Langue maternelle seulement
Total des détenus.....	2,929	1,620	307	320	152	28	2
Illettrés.....	69	26	8	26	7	2	.....
Années scolaires:							
1 <sup>re</sup> à 8 <sup>e</sup> .....	1,978	930	288	638	105	17	.....
9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup> .....	848	642	9	151	35	9	2
École élémentaire, aucune classe spécifiée.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....
Au delà de l'école secondaire.	33	22	1	5	5	.....	.....

DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 42.—ÂGE À LA LIBÉRATION, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenus	Âge à la libération								
		13 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total des détenus.....	2,594	236	614	551	415	300	197	127	115	39
13 à 19 ans.....	447	236	205	5	1	.....	.....	.....	.....	.....
20 à 24 ans.....	668	.....	409	246	10	1	1	1	.....	.....
25 à 29 ans.....	510	.....	.....	300	199	9	1	.....	1	.....
30 à 34 ans.....	355	.....	.....	.....	205	144	5	1	.....	.....
35 à 39 ans.....	251	.....	.....	.....	.....	146	95	8	2	.....
40 à 44 ans.....	141	.....	.....	.....	.....	.....	95	44	1	1
45 à 49 ans.....	110	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	36	1
50 à 59 ans.....	86	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	11
60 ans et plus.....	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26

## DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 43.—NATURE DE LA LIBÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Nature de la libération	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kings-ton	Col-lin's Bay	Mani-toba	Saskat-chewan	Colom-bie-Britan-nique
Total des détenus....	2,594	20	325	540	277	358	253	188	337	206
Décès.....	24		3	10	1	6			2	2
Expulsion.....	5			1				4		
Expiration de la peine.....	1,938	10	228	398	114	332	194	153	269	240
Libération par ordre du tribunal.....	16			3	4	2			6	1
Libération conditionnelle...	568	10	92	119	145	15	57	28	56	46
Libération sans condition...	43		2	9	13	3	2	3	4	7

## DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 44.—NATURE DE LA LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de la libération	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 et plus
Total des détenus.....	2,594	89	1,501	506	257	64	91	20	4	2
Décès.....	24	5	9	4	2	1	2		1	
Expulsion.....	5		3		1		1			
Expiration de la peine.....	1,938	31	1,117	464	222	42	53	9		
Libération par ordre du tribunal..	16	16								
Libération conditionnelle.....	568	36	343	91	29	21	33	11	3	1
Libération sans condition.....	43	1	29	7	3		2			1

TABLEAU 45.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2, 594	89	1, 501	566	257	64	91	20	4	2
Contre l'ordre public.....	20		17	1	2					
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	1		1							
Possession d'explosifs avec l'intention de provoquer une explosion.....	3		2		1					
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	1		1							
Port d'armes à feu non enregistrées dans une habitation ou dans une maison d'affaires.....	1		1							
Port d'armes menaçant la paix publique.....	14		12	1	1					
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	65	5	36	15	8		1			
Évasion d'un prison.....	4		4							
Se soustraire à la surveillance légale.....	55	3	28	15	8		1			
Parjure.....	1		1							
Délit public.....	2		2							
Liberté illégale après une sentence.....	3	2	1							
Délits sexuels contre les mœurs publiques et inconduite ..	201	8	100	54	19	8	10	1		1
Sodomie.....	8		3	3	1		1			
Grossière indécence.....	27	1	16	5	4	1				
Inceste.....	40		18	13	4	3	2			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin	7		5	2						
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.	28	3	20	4		1				
Viol.....	48	1	12	20	5	3	6			1
Tentative de viol.....	7		5	1	1					
Rapports sexuels (avec personnes de moins de 14 ans).	16		10	5	1					
Rapports sexuels (avec personnes de 14 à 16 ans).....	19	3	10	1	3		1	1		
Rapports sexuels (avec personnes faibles d'esprit).....	1		1							
Maisons de débauche, jeu et paris.....	8		5	3						
Tenue d'une maison de débauche.....	1		1							
Personne de sexe masculin vivant des revenus d'une maison de prostitution.....	5		4	1						
Proxénétisme.....	2			2						

TABLEAU 45.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION—Fin

Nature du délit	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Contre la personne et la réputation.....	125	2	59	16	8	10	16	10	3	1
Enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans.....	1		1							
Avortement.....	3	1		1			1			
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	4		2	1		1				
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait, sur une personne.....	30		27	3						
Voies de fait avec l'intention de commettre un délit..	1		1							
Bigamie.....	3		2		1					
Infliction de lésions corporelles par négligence criminelle.....	1		1							
Infliction de lésions corporelles pour éviter une arrestation ou pour échapper à la détention.....	2			1			1			
Infliction de lésions corporelles avec intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un....	15		11	2	1		1			
Causer la mort d'une personne par négligence criminelle.....	1			1						
Voies de fait ordinaires.....	2		1	1						
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	1		1							
Détention illégale.....	1					1				
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	38	1	9	4	6	5	9	3		1
Meurtre.....	10						3	4	3	
Tentative de meurtre.....	5			2			1	2		
Refus de pourvoir.....	2		2							
Coups de feu avec intention criminelle.....	5		1			3		1		
Contre les droits de propriété.....	1,929	44	1,163	435	184	40	55	7	1	
Vol à main armée.....	173	2	45	37	38	21	25	4	1	
Voies de fait avec intention de voler.....	15		12	3						
Effraction avec intention criminelle.....	115		71	31	11	1	1			
Vol avec effraction.....	771	15	465	187	78	10	16			
Escroquerie.....	66	2	47	14	3					
Faux.....	55	1	32	19	3					
Émission de faux documents.....	59	2	37	12	5	2	1			
Recel.....	73	2	47	18	6					
Possession d'instruments de cambriolage.....	16		12	3	1					
Possession illégale de bois en grume, etc.....	1		1							
Vol qualifié.....	162	1	79	44	22	2	11	3		

Vol.....	410	19	302	67	17	4	1		
Tentative de vol.....	4		4						
Vol de courrier.....	3		3						
Vol sur la personne.....	6		6						
Transactions frauduleuses à l'égard de contrats et de marchés.....	28		17	8	1	1	1		
Frauder le public ou une personne en particulier.....	28		17	8	1	1	1		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	20	1	13	1	3		1	1	
Crime d'incendie.....	15		9	1	3		1	1	
Dommages causés à la propriété publique.....	4	1	3						
Actes ou omissions volontaires pouvant causer des dommages.....	1		1						
Délits ayant trait à la monnaie.....	4		1	1			2		
Possession d'instruments de frappe de monnaie.....	1			1					
Possession de fausse monnaie.....	1						1		
Possession de limailles et de déchets de métal à monnaie.....	2		1				1		
Tentatives, conspiration, complicité.....	8	1	7						
Complicité après l'accomplissement d'un fait.....	1		1						
Conspiration en vue de commettre un délit.....	7	1	6						
Statuts fédéraux.....	186	28	83	32	32	5	5	1	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	3	27	1		1			
Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—possession.....	108	1	46	27	20	3	4	1	
—trafic.....	18		3	1	12	1	1		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	34	24	7	3					

TABLEAU 46.—EMPLOI PRINCIPAL PENDANT L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Occupation	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2,594	89	1,501	566	257	64	91	20	4	2
Barbiers.....	39	1	13	11	9	1	3	1		
Forgerons.....	29		15	10	3		1			
Relieurs.....	18	1	10	1	1		2	2	1	
Employés à la fabrication de balais et de brosses.....	8	1	3	2	1	1				
Bouchers.....	6		3	3						
Toiliers.....	83	1	37	22	17	2	4			
Menuisiers et ébénistes.....	18	1	12	2	1	2				
Employés de lingerie et de buanderie.....	104	4	61	22	11	2	2	2		
Employés au ménage.....	126	5	68	33	19	1				
Commis de bureau et teneurs de livres.....	81	2	46	16	5	6	3	3		
Cuisiniers, boulangers et aides-cuisiniers.....	139	5	84	27	12	5	2	3	1	
Construction:										
Charpentiers.....	165	7	105	28	15	3	7			
Briqueleurs.....	154	13	91	29	13	5	3			
Plâtriers.....	24	2	20		2					
Conducteurs de machines.....	2		1	1						
Manœuvres.....	519	10	301	122	61	9	13	2		1
Camionneurs, charretiers.....	18	1	12	2	1		2			
Service technique:										
Electriciens.....	50		34	7	2	2	5			
Plombiers.....	61	1	35	14	4	2	5			
Fumistes.....	6	1	2	3						
Chauffeurs.....	43		18	18	5	1	1			
Ouvriers agricoles.....	205	9	132	43	12	5	2	1	1	
Jardiniers.....	32		14	5	2		2			
Infirmiers.....	6	1	3	1	1					
Bibliothécaires.....	32		19	7	3	1	2			
Machinistes.....	41		26	9	1	2	2			1
Mécaniciens d'automobile.....	66	5	33	16	6	1	5			
Peintres.....	55	1	33	13	5		3			
Imprimeurs.....	23		12	5	3		3			

Extracteurs et tailleurs de pierre.....	78	1	43	17	9	2	4	2		
Réparateurs d'instruments aratoires.....	10	1	7	2						
Étudiants.....	8	1	5	1	1					
Cordonniers.....	73	3	47	12	5	1	3	2		
Tailleurs.....	139	5	81	26	14	5	6	2		
Ferblantiers, ouvriers-tôliers.....	72	2	39	21	5	2	3			
Tapissiers-garnisseurs.....	15		15							
Malades à l'infirmerie.....	23	2	8	7	1	2	2		1	
Autres.....	32	2	13	8	7	1	1			

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 47.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total des détenues	Durée de la peine							
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	7 à 8 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans
Total des détenues.....	46	1	32	4	3	3	1	1	1
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice. Se soustraire à la surveillance légale.....	1		1						
Contre la personne et la réputation. Voies de fait et infraction de lésions corporelles.....	1		1						
Contre les droits de propriété.....	9		7	1					1
Escroquerie.....	2		2						
Faux.....	1		1						
Émission de faux documents.....	2		2						
Vol qualifié.....	1								1
Vol.....	3		2	1					
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	4		3	1					
Crime d'incendie.....	1			1					
Domages.....	3		3						
Statuts fédéraux.....	31	1	20	2	3	3	1	1	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		1		1				
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques—									
—possession.....	21		17	2	1	1			
—trafic.....	7		2		1	2	1	1	
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1	1							

TABLEAU 48.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature du délit	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire					Total, séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 9 et 8)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Total des détenues.....	46	8	4	5	12	2	15	17
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice	1			1				
Se soustraire à la surveillance légale.....	1			1				
Contre la personne et la réputation.....	1	1						
Voies de fait et infraction de lésions corporelles.....	1	1						
Contre les droits de propriété.....	9	3		2	2		2	2
Escroquerie.....	2	1			1			
Faux.....	1			1				
Émission de faux documents.....	2	2						
Vol qualifié.....	1			1				
Vol.....	3				1		2	2
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	4	1			1		2	2
Crime d'incendie.....	1	1						
Dommages.....	3				1		2	2
Statuts fédéraux.....	31	3	4	2	9	2	11	13
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2	2						
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques								
— possession de drogues.....	21	1	1	1	6	2	10	12
— trafic.....	7		3		3		1	1
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1			1				

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 49.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenues	Âge à l'incarcération							
		15 ans	17 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans
Total des détenues.....	46	1	1	7	12	11	7	5	2
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	1		1						
Se soustraire à la surveillance légale.....	1		1						
Contre la personne et la réputation.....	1	1							
Voies de fait et infraction de lésions corporelles.....	1	1							
Contre les droits de propriété.....	9			1	2	2	1	1	2
Escroquerie.....	2					1			1
Faux.....	1				1				
Émission de faux documents.....	2			1					1
Vol qualifié.....	1					1			
Vol.....	3				1		1	1	
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	4			1		3			
Crime d'incendie.....	1			1					
Dommages.....	3					3			
Statuts fédéraux.....	31			5	10	6	6	4	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2				1	1			
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques—									
—possession de drogues.....	21			1	8	4	5	3	
—trafic.....	7			3	1	1	1	1	
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1			1					

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 50.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total des détenues	Degré d'instruction		
		Aucune instruction	Années scolaires	
			5 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup>
Total des détenues.....	46	2	20	24
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	1			1
Se soustraire à la surveillance légale.....	1			1
Contre la personne et la réputation.....	1	1		
Voies de fait et infliction de lésions corporelles....	1	1		
Contre les droits de propriété.....	9	1	3	5
Escroquerie.....	2			2
Faux.....	1			1
Émission de faux documents.....	2	1		1
Vol qualifié.....	1		1	
Vol.....	3		2	1
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	4		3	1
Crime d'incendie.....	1		1	
Dommages.....	3		2	1
Statuts fédéraux.....	31		14	17
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		1	1
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques—possession.....	21		10	11
—trafic.....	7		2	5
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1		1	



TABLEAU 52.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA RELIGION

Nature du délit	Total des détenues	Religion					
		Baptiste	Église d'Angleterre	Presbytérienne	Catholique	Église Unie	Sans religion
Total des détenues.....	46	3	11	1	17	8	6
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	1				1		
Se soustraire à la surveillance légale.....	1				1		
Contre la personne et la réputation.....	1		1				
Voies de fait et infliction de lésions corporelles.....	1		1				
Contre les droits de propriété.....	9	2	2		5		
Escroquerie.....	2	1	1				
Faux.....	1	1					
Émission de faux documents.....	2				2		
Vol qualifié.....	1		1				
Vol.....	3				3		
Actes défendus volontairement posés à l'égard de certains biens.....	4			1		3	
Crime d'incendie.....	1			1			
Dommages.....	3					3	
Statuts fédéraux.....	31	1	8		11	5	6
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		1		1		
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques—							
—possession de drogues.....	21	1	6		4	4	6
—trafic.....	7				6	1	
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1		1				

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53.—NATURE DE LA PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Nature de la peine	Total des détenues	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	43	3	5	8	5	1	24
Simple.....	28	1	3	7	1		16
Simultanée.....	14	2	1	1	4	1	5
Simultanée avec amende.....	1						1
Consécutive.....	1		1				
Simultanée et consécutive.....	1						1
Restante (évadée).....	1						1

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53A.—NATURE DE LA PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER DE DÉTENTION, LE 31 MARS 1958

Nature de la peine	Total des détenues	Kingston	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	46	45	1
Simple.....	28	27	1
Simultanée.....	14	14	
Simultanée avec amende.....	1	1	
Consécutive.....	1	1	
Simultanée et consécutive.....	1	1	
Restante (évadée).....	1	1	

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	46	3	5	8	5	1	24
15 ans.....	1		1				
17 ans.....	1		1				
20 à 24 ans.....	7	1	1	1			4
25 à 29 ans.....	12	1	1	1	1		8
30 à 34 ans.....	11		1	2	4		4
35 à 39 ans.....	7			2			5
40 à 44 ans.....	5			2			3
45 à 49 ans.....	2	1				1	

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54A.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION, LE 31 MARS 1958

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Kingston	Colombie-Britannique
Total des détenues.....	46	45	1
15 ans.....	1	1	
17 ans.....	1	1	
20 à 24 ans.....	7	7	
25 à 29 ans.....	12	11	1
30 à 34 ans.....	11	11	
35 à 39 ans.....	7	7	
40 à 44 ans.....	5	5	
45 à 49 ans.....	2	2	

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55.—PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire					Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Total des détenues.....	46	8	4	5	12	2	15	17
Dorchester.....	3	2		1				
Saint-Vincent-de-Paul.....	5	4		1				
Kingston.....	8			1	1	1	5	6
Manitoba.....	5				2		3	3
Saskatchewan.....	1	1						
Colombie-Britannique.....	24	1	4	2	9	1	7	8

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55A.—PÉNITENCIERS DE DÉTENTION LE 31 MARS 1958, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire					Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Total.....	46	8	4	5	12	2	15	17
Kingston.....	45	8	3	5	12	2	15	17
Colombie-Britannique.....	1		1					

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 56.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nombre de détentions antérieures	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire					Total, casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Total des détenues.....	40	8	4	5	12	2	15	17
Aucune détention antérieure.....	8	8						
Total des récidivistes.....	38		4	5	12	2	15	17
Une détention antérieure.....	2			2				
Deux détentions antérieures.....	3			3				
Trois détentions antérieures.....	4		2		1	1		1
Quatre détentions antérieures.....	5		2		2		1	1
Cinq détentions antérieures.....	5				2	1	2	3
Six à dix détentions antérieures.....	9				4		5	5
Onze à quinze détentions antérieures.....	7				3		4	4
Seize à vingt détentions antérieures.....	2						2	2
Plus de vingt détentions antérieures.....	1						1	1

TABLEAU 56A.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nombre des détentions antérieures	Total des détenues	Aucune détention antérieure	Durée de l'incarcération						
			Moins de 3 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Total des détenues.....	46	8	1	1	7	4	15	9	1
Aucune détention antérieure.....	8	8							
Total des récidivistes.....	38		1	1	7	4	15	9	1
Une détention antérieure.....	2		1		1				
Deux détentions antérieures.....	3				2		1		
Trois détentions antérieures.....	4			1		2	1		
Quatre détentions antérieures.....	5				2	1	2		
Cinq détentions antérieures.....	5				1		4		
Six à dix détentions antérieures.....	9				1	1	5	2	
Onze à quinze détentions antérieures.....	7						2	5	
Seize à vingt détentions antérieures.....	2							2	
Plus de vingt détentions antérieures.....	1								1

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 57.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA CITOYENNETÉ

Origine ethnique	Total des détenues	Lieu de naissance				Citoyenneté	
		Canada	Commonwealth britannique	Tchécoslovaque	États-Unis	Canadienne	
						De naissance	Par naturalisation
Total des détenues.....	46	40	3	1	2	40	6
Britanniques.....	29	25	3		1	25	4
Anglaise.....	11	10	1			10	1
Irlandaise.....	14	11	2		1	11	3
Écossaise.....	4	4				4	
Européennes.....	14	12		1	1	12	2
Tchécoslovaque.....	1			1			1
Française.....	5	5				5	
Norvégienne.....	1	1				1	
Polonaise.....	2	1			1	1	1
Suédoise.....	1	1				1	
Ukrainienne.....	4	4				4	
Autres.....	3	3				3	
Indienne de l'Amérique du Nord.....	3	3				3	

DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 58.—ÂGE À LA LIBÉRATION, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenues libérées	Âge à la libération									
		17 ans	19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total des détenues libérées.....	44	1	1	3	8	11	7	5	4	2	2
15 ans.....	1	1									
19 ans.....	2		1	1							
20 à 24 ans.....	5			2	3						
25 à 29 ans.....	11				5	6					
30 à 34 ans.....	8					5	3				
35 à 39 ans.....	7						4	3			
40 à 44 ans.....	3							2	1		
45 à 49 ans.....	4								3	1	
50 à 59 ans.....	2									1	1
60 ans et plus.....	1										1

FEMMES LIBÉRÉES

TABLEAU 59.—NATURE DU DÉLIT, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération				
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	9 à 10 ans
Total des détenues libérées.....	44	2	30	9	1	2
Maisons de débauche, jeu et paris.....	1		1			
Proxénétisme.....	1		1			
Délits contre la personne et la réputation.....	7		3	3		1
Voies de fait sur une personne et inflic- tion de blessures à cette personne....	1		1			
Homicide involontaire ( <i>manslaughter</i> ).....	5		1	3		1
Négligence à se procurer de l'aide pour la naissance d'un enfant.....	1		1			
Délits contre les droits de propriété.....	17		11	5		1
Vol à main armée.....	1			1		
Vol avec effraction.....	3		2	1		
Escroquerie.....	2			2		
Faux.....	2		2			
Émission de faux documents.....	1		1			
Recel.....	3		1	1		1
Vol qualifié.....	2		2			
Vol.....	3		3			
Statuts fédéraux.....	19	2	15	1	1	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	3	1	2			
Mesures relatives au contrôle des drogues narcotiques—possession.....	12		12			
—trafic.....	3		1	1	1	
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	1	1				

## DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 60.—NATURE DE LA LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de la libération	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération				
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	5 à 10 ans
Total des détenues libérées.....	44	2	30	9	1	2
Expiration de la peine.....	34	1	25	6	1	1
Libération conditionnelle.....	10	1	5	3	.....	1

23

